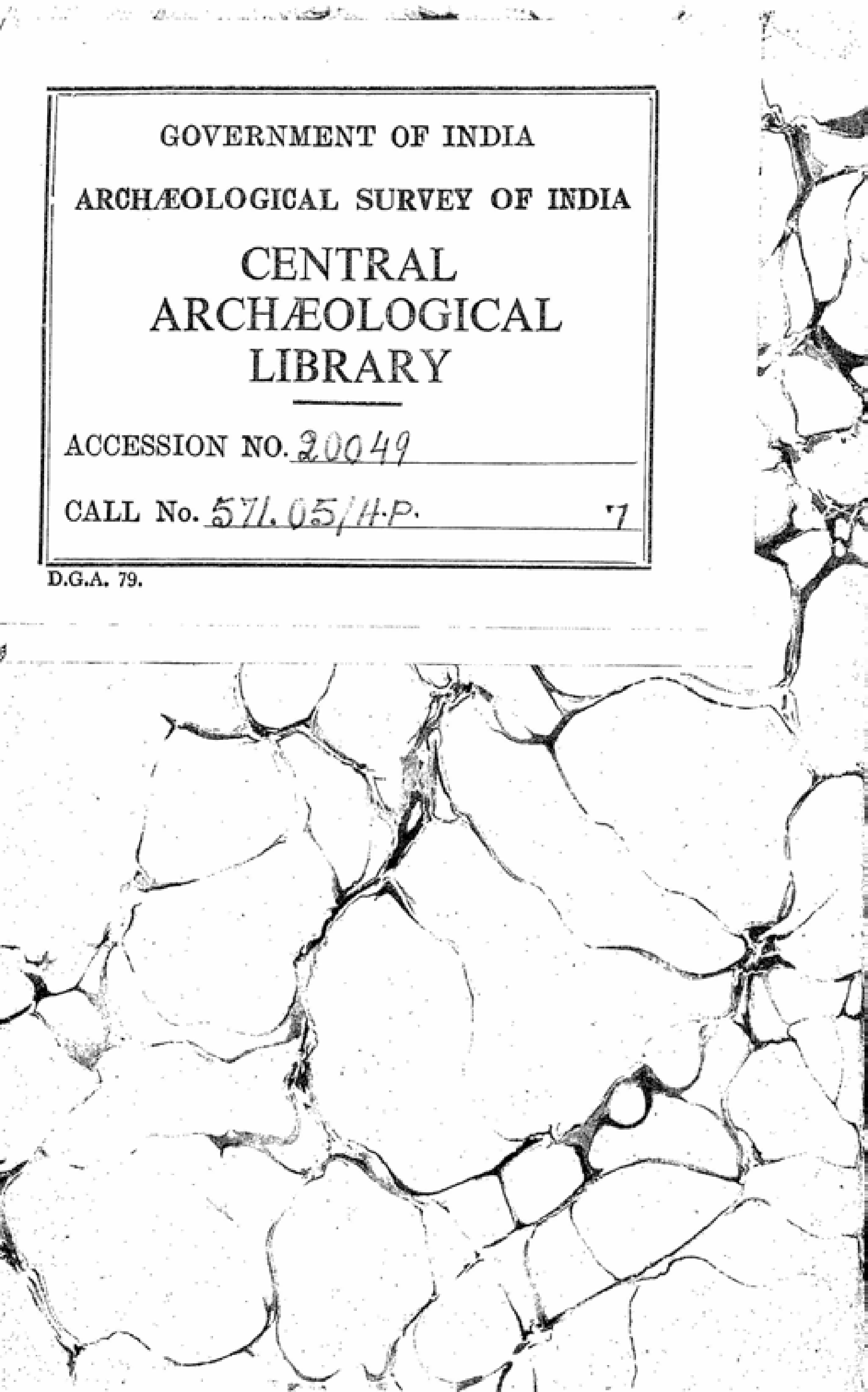
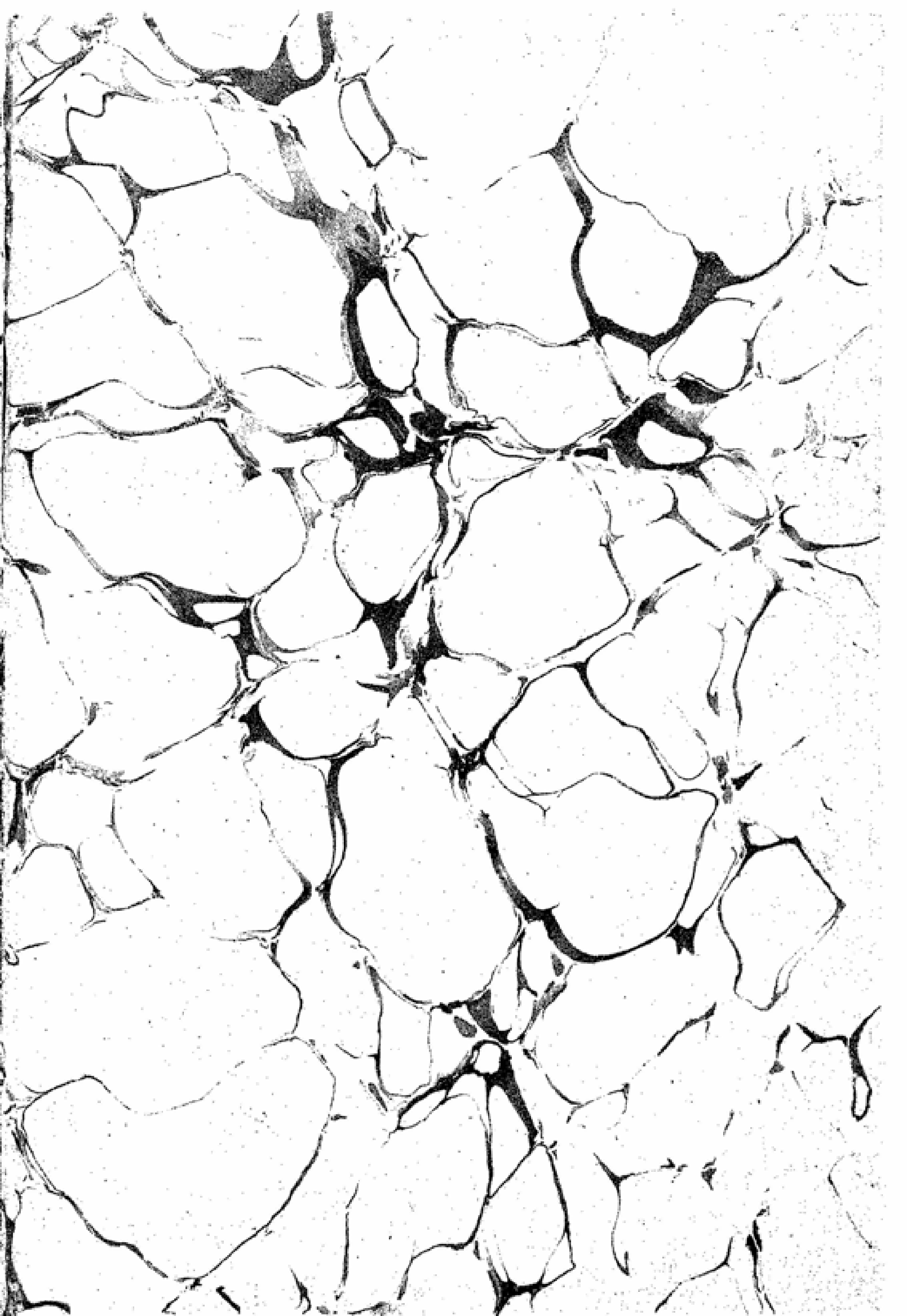
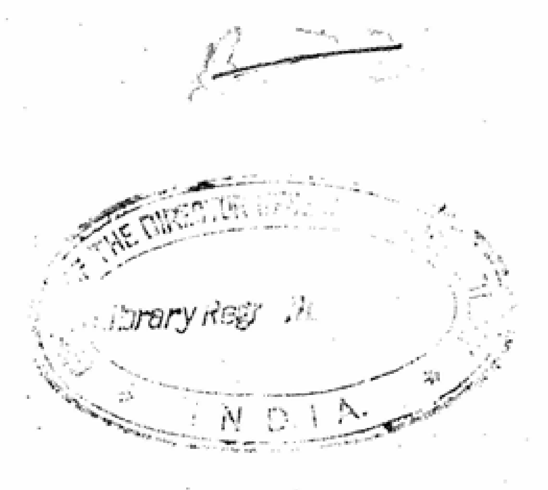
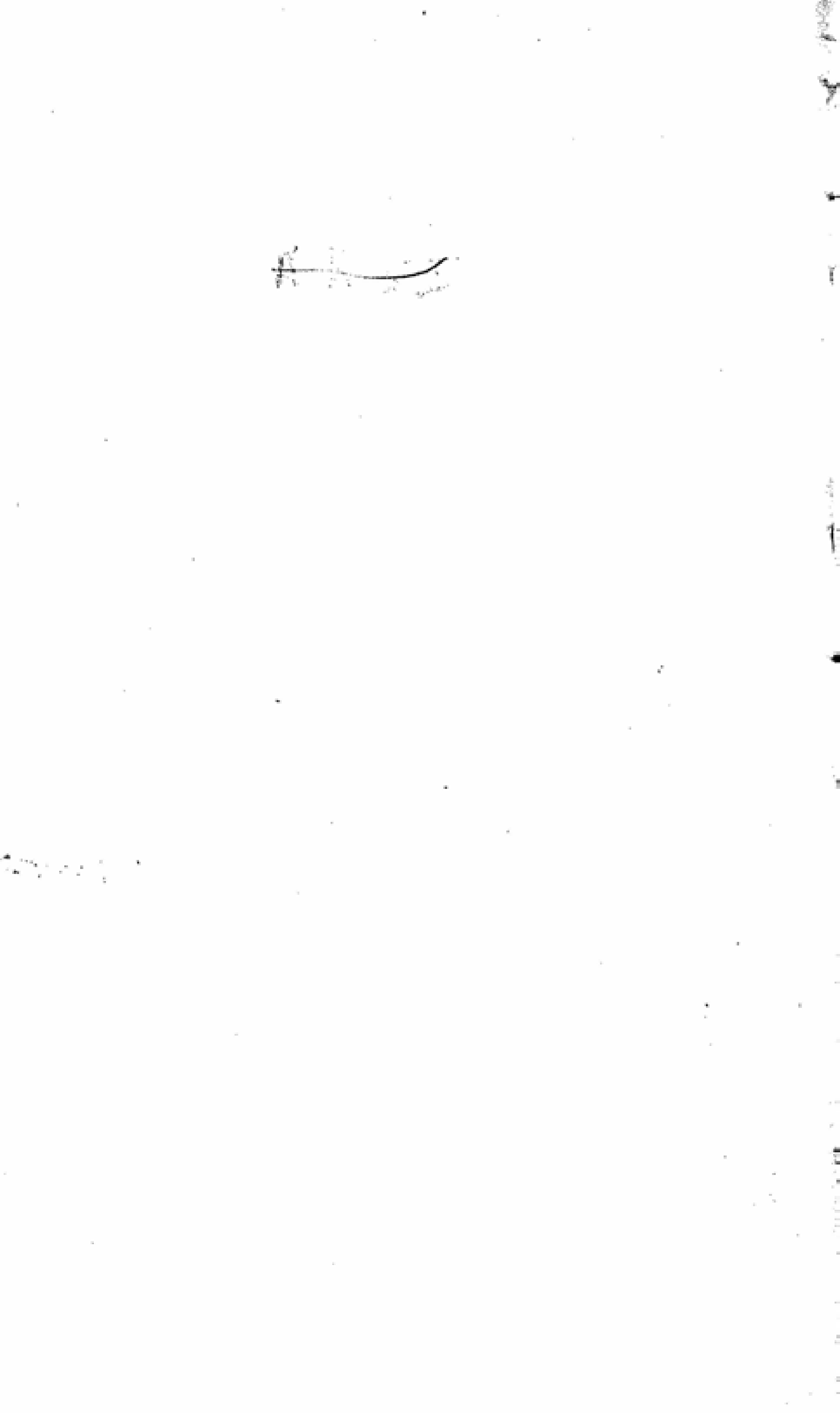


GOVERNMENT OF INDIA
ARCHÆOLOGICAL SURVEY OF INDIA
CENTRAL ARCHÆOLOGICAL LIBRARY
ACCESSION NO. 20049
CALL No. 571.05/I.P.A.
D.G.A. 79.






THE DIRE
INDIA.



L'Homme préhistorique

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

D'ARCHÉOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE PRÉHISTORIQUES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

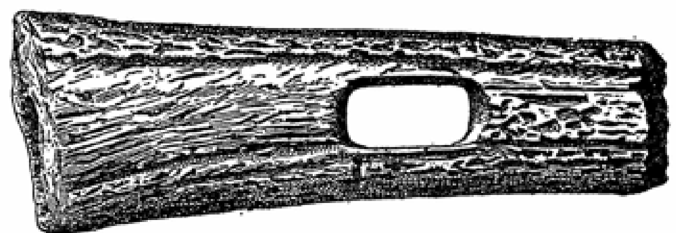
MM. le Dr CHERVIN & A. de MORTILLET

7e ANNÉE — 1909



Avec 112 figures dans le texte, 5 planches hors texte
et un frontispice

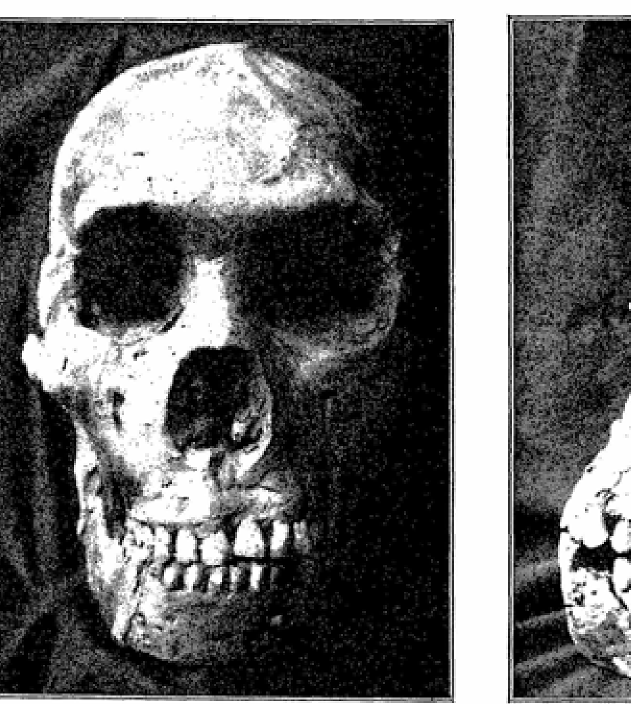




PARIS
LIBRAIRIE SCHLEICHER FRÈRES
8, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, 8

—

1909



CRANE DE L'**Homo Mousteriensis Hauseri** (*face et profil*)

7e Année N° 1 Janvier 1909

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

DÉCOUVERTE D'UN SQUELETTE DU TYPE DU NÉANDERTAL

SOUS L'ABRI INFÉRIEUR DU MOUSTIER

Station N° 44, Commune de Saint-Léon
(Dordogne)

Par **O. HAUSER**

Le 16 septembre 1907, je commençai à faire creuser, dans la grotte inférieure du Moustier, à laquelle on n'avait pas encore touché, une tranchée dirigée perpendiculairement à l'abri. Le niveau supérieur de la sépulture paléolithique mise au jour sur ce point est exactement à 10 mètres plus bas que celui de la première couche paléolithique du terrain qui s'étend en avant de la célèbre grotte supérieure, et que Lartet et Christy ont été les premiers à explorer. Or la surface de cette dernière couche se trouve à 80m80 au-dessus du niveau de la mer.

A 25 centimètres de la surface commencèrent déjà à apparaître des quantités énormes d'éclats de silex mêlés à des instruments bien taillés. Les silex taillés appartenant à la civilisation dite acheuléenne (coups de poing, perçoirs, racloirs, couteaux) étaient très peu nombreux par rapport aux éclats et aux déchets. En relevant journellement, pendant un long espace de temps, le nombre total des pièces trouvées et celui des silex bien travaillés dans toutes leurs parties, on a reconnu que ceux-ci n'atteignaient en moyenne que la proportion de 4 ou 5 pour mille. On ne constate pas qu'à des niveaux différents correspondent des pièces différentes ; tout ce que nous avons pu observer à cet égard — et cette observation est identique à celle que nous eûmes l'occasion de faire à la Micoque — c'est que, vers l'intérieur de l'abri, il se trouvait un nombre plus considérable d'instruments bien travaillés. L'entrée de la

grotte regarde presque exactement le sud. Les travaux d'enlèvement des terres superficielles et de démolition de quelques petites constructions qui se trouvaient devant l'abri furent poursuivis du mois de novembre 1907 au mois de février 1908 ; suivant l'état de la température, on travaillait soit sur la terrasse de la station 43, soit dans la grotte inférieure. Après qu'on eut mis à découvert et soigneusement exploré l'intérieur de l'abri, on se mit en devoir de déblayer le terrain qui s'étend devant l'habitation et d'y pratiquer une excavation. Le 7 mars, le surveillant en chef, qui prenait part à ce travail, vit inopinément sur sa pelle quelques fragments d'os ; supposant aussitôt qu'ils avaient appartenu à des extrémités humaines, il fit cesser le travail et m'appela. Je ne pus que confirmer sa supposition, et, afin de protéger des intempéries tous autres restes humains pouvant se trouver là, je fis recouvrir l'endroit attaqué d'une épaisse couche de terre ; ce travail se poursuivit par la pluie jusqu'à une heure avancée de la nuit.

On reconnait à la stratification du terrain que, depuis les temps préhistoriques, il n'avait pas été touché à l'endroit où ces premiers documents nous apparurent, non plus qu'aux alentours.

Ma photographie n° 193, faite le 10 avril, montre le crâne *in situ*. A cette même date du 10 avril, notre découverte a été constatée par plusieurs savants français et étrangers, par le maire et par un conseiller municipal réunis sur les lieux, et l'on a dressé un procès-verbal, qui a été signé par toutes les personnes présentes.

Cet acte officiel constate que la pièce trouvée est dans son emplacement originel. Ce fait est si évident qu'il n'y eut pas lieu de se demander si quelque dérangement avait été apporté à la stratification, si la pièce avait été introduite dans le sol à une époque postérieure à celle à laquelle correspondent les silex taillés trouvés dans son voisinage, ou si elle avait subi quelque influence secondaire. On recouvrit le tout soigneusement et on le protégea en y entassant jusqu'à une grande hauteur des planches et de la terre.

Le profil fait par un géomètre ce même jour montre la position de la pièce par rapport à l'abri.

Jusqu'au 6 juin 1908, on ne toucha plus à l'endroit en question. Ce jour-là, je fis déblayer l'excavation, et je montrai la

pièce à M. le Dr Pfeiffer, de Weimar, conseiller privé médical, et à M. le Custos Möller, de Weimar également. Un nouveau procès-verbal fut dressé à cette occasion.

Le 3 juillet, je fis encore mettre à découvert, en présence d'une famille américaine amie, l'endroit de la trouvaille, et je fis apposer aux témoins leur signature au bas d'un troisième acte très détaillé.

Il n'y avait plus à douter de la haute importance scientifique de cette découverte ; aussi je pus me permettre d'attirer sur mes fouilles l'intérêt du Congrès anthropologique de Francfort, et je résolus de laisser à ceux des membres du congrès qui viendraient les visiter le soin d'extraire le squelette et de porter un jugement définitif sur la valeur de ma trouvaille.

Le 10 août 1908 se trouvèrent réunis au Moustier le professeur Dr H. Klaatsch, de Breslau ; le conseiller intime Virchow, de Berlin, avec sa femme ; le conseiller intime von Baelz, de Stuttgart ; le professeur Dr von der Steinen, de Berlin ; le professeur Dr Kossina, de Berlin ; M. Rehlen, rentier, de Nuremberg ; le Dr Hahne, de Hanovre ; le Dr Wust, de Halle, et le Dr Haake, de Brunswick.

Après qu'on eut enlevé les couches de terre protectrices, ces messieurs reconnurent que l'état des choses était bien tel que le décrivaient les actes que j'avais fait dresser, et, le même jour, ils constatèrent ce fait, en termes aimables, dans un procès-verbal. Les couches étaient intactes, et rien n'indiquait que la position originelle du squelette eût été le moins du monde modifiée. Ainsi qu'il a été dit au début, l'avant-bras gauche et les extrémités inférieures tout entières avaient été extraites dès le 7 mars, au moment de la découverte.

Le 10 août, on dégagea autant que possible le squelette de la terre qui l'emprisonnait afin de pouvoir se faire une idée des mesures à prendre pour le retirer. On estima qu'avant tout il était nécessaire de laisser sécher les parties mises à découvert. On disposa des paniers et des caisses au-dessus des ossements, et l'on décida de les y laisser un jour, cette manière de procéder paraissant propre à favoriser la dessiccation.

M. le professeur Klaatsch offrit de se charger d'extraire le squelette, travail extrêmement délicat et fort pénible, auquel, avec une abnégation des plus dignes d'éloges, il consacra toute la journée du 12 août.

Les différentes parties du crâne furent retirées une à une de la terre et photographiées par moi à mesure ; je fis ainsi vingt-deux épreuves distinctes ; en outre, M. le professeur Klaatsch prit des croquis à différents stades de l'extraction pour fixer les positions des différentes pièces. On étiqueta tous les silex d'après leur position par rapport au squelette,



Fig. 1 et 2. — Silex taillés trouvés auprès du squelette. 46 : 100 grand. nat.
1. Coup de poing. — 2. Racloir.

sans oublier les plus petits éclats ; la terre qui les avait entourés fut divisée en plusieurs portions, suivant le niveau qu'elle avait occupé, et chacune de ces portions fut introduite séparément dans un sac.

Le bassin et la colonne vertébrale tombèrent en poussière lorsqu'on voulut les dégager, et, en conséquence, ne purent pas

être conservés. Lorsqu'à l'époque paléolithique, on avait enterré l'individu dont nous retrouvions ainsi les restes, on avait disposé son corps dans l'attitude du sommeil, ainsi que M. le professeur Klaatsch put le conclure des positions respectives occupées par les parties du squelette qui subsistaient. La figure reposait sur le côté droit : le bras droit soutenait la tête ; la joue était appuyée sur le coude ; la main droite était placée sur l'occiput ; le dos était tourné vers le haut, l'épaule gauche, levée et rapprochée de la mâchoire inférieure. Le bras gauche était étendu tout droit ; dans son voisinage immédiat, nous avions trouvé, à un moment où nous ne savions pas encore que le terrain que nous explorions contenait un squelette, le plus beau coup-de-poing que cette station ait jamais fourni ; il mesure environ 17 centimètres, et il est remarquablement bien travaillé des deux côtés ; sa présence en cet endroit doit certainement être attribuée à une coutume préhistorique de placer des armes dans la sépulture des jeunes gens. Outre ce coup-de-poing, il y avait près du squelette un racloir très bien travaillé, d'une longueur de 13 centimètres environ (Photographie n° 175. — Fig. 1 et 2).

La clavicule gauche était appuyée sur la partie postérieure de la mâchoire inférieure gauche : elle avait écarté cette mâchoire du crâne avec tant de force que le condyle se détacha dès qu'il fut mis à découvert : on le retrouva plus tard mélangé avec les restes des extrémités. La mâchoire inférieure et le crâne avaient subi une torsion du fait de la pression exercée par les masses de terre dont ils étaient entourés, si bien que les parties de droite s'étaient portées en arrière, c'est-à-dire que le plan antéro-postérieur avait éprouvé, dans sa partie postérieure, une déviation vers la gauche. Les croquis ci-joints indiquent la disposition normale et la déformation causée par la pression. La figure 3 montre la torsion subie par le crâne, et la figure 4, celle qu'a subie la mâchoire inférieure.

Du fait de la pression, les deux moitiés s'étaient rapprochées l'une de l'autre, comme on le voyait nettement à la mâchoire supérieure, par exemple. En même temps, le côté gauche était un peu relevé et le côté droit un peu abaissé. La moitié droite de la figure reposait sur une sorte d'empierrement formé de silex. Il est hors de doute que ces silex avaient été mis là intentionnellement, car la configuration de leur surface

supérieure et leurs dispositions sont telles qu'ils s'ajustaient exactement aux chairs et aux saillies des os. On détacha de la partie de droite de la voûte cranienne des silex qui présen-

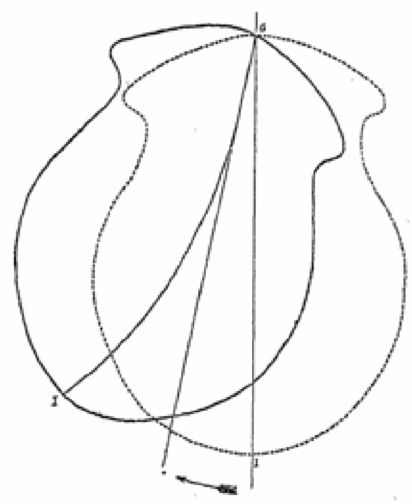


Fig. 3. — Crâne, vu de dessus.
Trait interrompu : forme primitive. — Trait continu : déformaion causée par la pression des terres. — G. Glabelle. — I. Inion.

taient une légère concavité ; le nez avait éte protégé par deux morceaux de silex, dont l'un appliqué sur le dos du nez et l'autre sur sa base. La position de ce dernier silex, qui est en

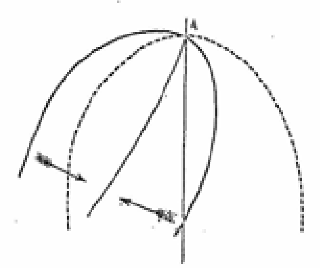


Fig. 4. — Arcade alvéolaire de la mâchoire inférieure.
Trait interrompu : forme primitive. — Trait continu : déformation causée par la pression des terres. — A. Point alvéolaire.

forme de plaque, montre que les narines n'étaient pas dirigées de haut en bas, mais d'arrière en avant, avec une légère inclinaison de haut en bas. Des empreintes marquées dans la

terre qui séparait les silex du squelette indiquent encore les formes primitives de quelques-unes des parties molles. L'arcade sourcilière gauche s'est imprimée si fortement dans la terre adhérant à la plus grande des plaques de silex qu'en traitant cette empreinte par la gélatine on a pu la conserver. Ma photographie n° 208 reproduit fidèlement cette empreinte de l'arcade sourcilière gauche. Sur la terre adhérant au petit silex qui figure au-dessus de l'empreinte de cette arcade sourcilière on voit l'empreinte de l'écaille du frontal droit.

Sous le coude droit se trouvait un silex creusé d'une sorte de gouttière où autrefois ce coude s'ajustait.

On ne saurait donc douter qu'on se trouve en présence des restes d'un individu enterré suivant les règles : c'est ce qu'indiquent également les nombreux fragments d'os d'animaux qui avaient été ensevelis avec le corps et qui ont été trouvés tout autour du squelette et tout près de lui. Rappelons aussi qu'on avait placé un beau coup-de-poing à côté de la main gauche étendue du défunt, comme si on avait voulu qu'il l'eût à sa portée lorsqu'il entreprendrait son voyage dans le pays des morts.

Au fémur gauche, nous vîmes une tache foncée qui avait l'apparence d'une brûlure. Peut-être ce fémur avait-il été placé au-dessus d'un feu alors qu'il était encore recouvert de chair ; peut-être aussi avait-on mis le feu aux fragments d'os qui ont été retrouvés dans son voisinage, et faut-il chercher là l'explication de la brûlure ; cette seconde hypothèse nous semble de beaucoup la plus plausible. Quant à conclure de cette trace de feu à un acte de cannibalisme, il n'y faut pas songer, étant donné les autres circonstances qui ont été relevées. Tout au plus pourrait-on admettre une pratique de cannibalisme inspirée par un sentiment de piété envers le mort (comme chez les Australiens d'aujourd'hui). Tout dans la manière dont le cadavre a été inhumé témoigne d'égards affectueux. La position donnée à la tête montre, il est permis de le croire, quelle était l'attitude du sommeil chez les habitants de cette grotte. A l'avenir, on verra dans les éclats tels que ceux sur lesquels reposait le crâne du squelette autre chose que des débris sans valeur ; on devra leur prêter la plus grande attention, sachant qu'ils constituaient peut-être la matière d'un « oreiller de pierre ».

Puisque nous venons de parler du crâne, nous allons donner maintenant des détails sur les silex qui ont été trouvés dans son voisinage immédiat.

Sur la terre adhérant à un silex qui avait été placé au-dessus de la bouche nous retrouvâmes l'empreinte des parties molles avec lesquelles cette terre s'était trouvée en contact ; cette empreinte put être conservée au moyen d'une solution de gélatine.

La terre qui remplissait le crâne a été mise à part et sera examinée attentivement.

Voici l'inventaire des silex en question. Je les mentionne dans l'ordre où ils ont été trouvés : contre l'humérus droit, 2 silex ; région de la nuque et de la main, 5 ; poitrine, 2 ; en contact immédiat avec le crâne, sur le sommet, 2 ; dans l'orbite, 1 ; au-dessous de l'occiput, 4 ; au-dessous de l'os frontal, 1 ; dans la colonne vertébrale, 1 ; au-dessous de l'avant-bras droit, 1 ; près de la mâchoire inférieure, 1 ; au-dessous de la figure, 4, superposés ; contre le cou, 9 ; au-dessous du nez, 1 ; au-dessous de la mâchoire inférieure, 10 ; sur l'os frontal, 1 ; contre la mâchoire, 1 ; au-dessous de l'occipital, 2 ; dans la boîte cranienne, 1 silex et 1 petit os ; à l'angle de droite de la mâchoire inférieure, 1 ; derrière la narine postérieure, 1 ; mâchoire supérieure, à droite, dans la région de la 3ᵉ molaire, 1 ; contre le radius droit, 1 ; contre la nuque, 2 ; à la base du crâne, 1 ; disséminés autour du crâne, 20 ; au-dessous de la tête, à droite de la mâchoire inférieure, 1 percuteur ; près du crâne, 1 percuteur ; dans la nuque, 2 percuteurs ; contre le crâne, 2 silex ; au-dessous de la moitié de droite de la mâchoire inférieure, 1 silex.

Nous avons recueilli 74 silex, qui, si leur forme et leur technique ne permettent pas de les définir nettement, portent tous, sans exception, les traces d'un travail humain.

En fait de pièces pouvant être définies nettement d'après leur forme et leur technique, nous avons : 1 petit grattoir, trouvé à la base du crâne ; 2 petites pointes, logées tout contre le crâne ; 1 couteau bien tranchant, sous l'occiput ; 1 compresseur en pierre destiné à faire les retouches, sous la mâchoire inférieure ; 1 joli petit grattoir en cristal de roche, devant la moitié de droite de la mâchoire inférieure ; 1 silex portant plusieurs encoches, contre l'humérus droit ; 2 pièces

particulièrement bien travaillées : grand coup-de-poing et racloir (fig. 1 et 2) ; 1 silex avec encoches, sorte de racloir, près de la mâchoire inférieure.

Il y avait donc en tout 10 silex taillés d'une façon définissable au point de vue archéologique, contre 74 d'une forme indéterminée.

Sur la surface même du crâne, nous trouvâmes un tout petit éclat d'os d'animal, et, à côté de cet éclat, un os brûlé assez

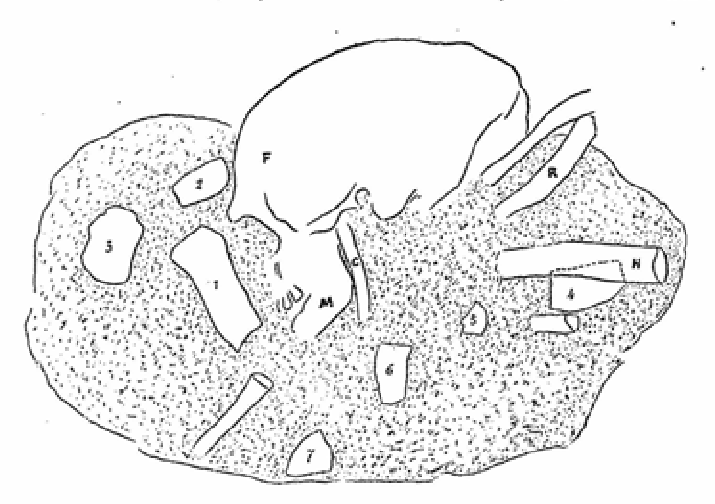


Fig. 5. — Croquis pris le 12 août 1908 par M. Klaatsch, montrant la position des principaux silex taillés qui entouraient immédiatement le crâne. 1 à 7. Eclats de silex. — F. Frontal. — M. Maxillaire inférieur. — C. Clavicule gauche. — H. Humérus droit. — R. Radius droit.

grand, provenant probablement du *Bos primigenius* ; dans le voisinage de la poitrine, il y avait un petit os d'animal et une dent du *Bos primigenius*. 45 restes divers d'animaux étaient disséminés tout autour du crâne et dans son voisinage immédiat.

Le croquis ci-dessus (fig. 5) montre les silex les plus remarquables qui se trouvaient autour du crâne ; on les a également photographiés, dans leurs positions relatives exactes.

PREUVES QUE L'HOMO MOUSTERIENSIS HAUSERI
APPARTIENT AU TYPE DU NÉANDERTAL

Par le Professeur **H. KLAATSCH**
(de Breslau)

Le squelette considéré est celui d'un individu jeune, probablement du sexe masculin. Ce qui semble indiquer que cet individu était du sexe masculin, c'est que, malgré sa petitesse, tous ses os sont fortement développés, particulièrement ses os maxillaires, bien qu'il n'ait atteint que l'âge de seize ans environ. Les limites des épiphyses ne montrent nulle part la moindre ossification. Les quatre troisièmes molaires sont encore enfermées dans la mâchoire.

La plus grande partie des fragments des os des extrémités avait été mise en sûreté dès avant mon arrivée. En examinant ces fragments, l'idée me vint immédiatement que le squelette dont ils avaient fait partie était peut-être celui d'un individu de la race du Néandertal. Le fémur gauche put être reconstitué entièrement au moyen des nombreux fragments trouvés. Sa plus grande longueur peut être évaluée à 380 mm., la longueur trochantérienne à 370 mm. environ. Malgré ces faibles dimensions, qui s'expliquent par la jeunesse du sujet, et d'où l'on peut conclure à une taille de 1450 à 1500 mm., le fémur présente toutes les particularités que l'examen des fémurs du Néandertal et de Spy m'a permis de faire connaître comme caractéristiques du type Néandertaloïde. La diaphyse est comme faite au tour, et les diamètres du fémur varient de 25 mm., tandis qu'ils varient de 30 mm. dans l'exemplaire de l'*Homo neandertalensis* adulte de Bonn. Comme dans le fémur de ce dernier exemplaire, il y a, dans le fémur que nous considérons ici, une disproportion frappante entre le corps de l'os et les extrémités articulaires, qui sont d'une largeur inusitée. J'évalue la largeur de la diaphyse distale à près de 80 mm. Le corps du fémur présente, comme chez le véritable homme du Néandertal, un élargissement brusque, au lieu de prendre, par un

(1) H. Klaatsch : *Das Gliedmassenskelett des Neandertalmenschen* (Verhandlungen der anatomischen Gesellschaft. Bonn, 1900).

élargissement graduel jusqu'à l'épiphyse, cette « forme de trompette » qui se voit chez l'Européen moderne. Remarquons que, bien que leur charpente osseuse soit frêle, les Australiens ressemblent, à ce point de vue, aux hommes de l'époque paléodiluviale. Comme son parent des bords du Rhin, l'*Homo mousteriensis* présente un grand développement du condyle latéral du fémur et une forte saillie des limites latérales de la cavité articulaire antérieure, qui, comme chez les Australiens, est peu profonde.

Les rotules sont conservées ; leur développement, qui est très grand, correspond à celui de l'extrémité inférieure du fémur. La courbure générale du corps du fémur est semblable chez l'*Homo mousteriensis* et chez l'*Homo neandertalensis* ; chez l'un comme chez l'autre, la ligne âpre du fémur est peu accentuée. La platymérie de l'extrémité proximale du corps du fémur, qui existe à un degré frappant dans les exemplaires de Spy et du Néandertal, n'est pas très prononcée dans celui du Moustier ; par contre on y voit, légèrement marquée, une *fossa hypotrochanterica*, et la saillie désignée sous le nom d'*angulus lateralis* y est fort apparente. Mais ce qu'il présente de tout particulièrement caractéristique, c'est la grosseur considérable de la tête du fémur, particularité qui, ainsi que je l'ai montré, n'a été trouvée jusqu'à présent qu'à Spy et au Néandertal, et n'apparait dans aucune des races modernes. Les diamètres des deux condyles du fémur du Moustier varient de 46 48 mm., tandis qu'ils varient de 50 mm. dans les fémurs d'adultes. Les Australiens se distinguent d'une façon extrêmement marquée du type paléodiluvial européen par la petitesse de la tête de leur fémur.

Des os de la jambe il ne reste que de maigres fragments ; toutefois on n'aperçoit rien dans ces fragments qui soit en opposition avec les caractères présentés par les mêmes os dans le Spy-Néandertal. L'analyse exacte que j'ai donnée du tibia de Spy (1) a été utile pour l'examen de celui du Moustier, qui a une forme massive toute semblable, combinée à une longueur des plus faibles. Après que ce dernier tibia eut été reconstitué le plus exactement possible, j'en ai mesuré la longueur, et je suis arrivé au chiffre de 290 mm. au maximum.

(1) KLAATSCH : *Die wichtigsten Variationen am skelet der freien untern. Extremitaet, etc.* Merkel-Bonnets Ergebnisse, 1901.

Remarque particulièrement importante, le tibia du Moustier ne présente pas plus que celui de Spy la platycnémie d'autres races diluviales, néolithiques et inférieures. La rétroflexion de l'extrémité proximale a dû exister chez l'homme du Moustier comme chez celui de Spy. Le péroné, très épais et sans la courbure qu'il a chez les Européens modernes, est tout semblable à celui du type de Spy. L'extrémité supérieure présente les plus importantes des particularités que j'ai indiquées comme caractéristiques pour cette extrémité chez les véritables hommes de Spy et du Néandertal.

Malgré la petitesse frappante des os de la main, l'humérus, à en juger d'après le fragment d'humérus droit que l'on a retrouvé, est très fortement développé ; cela est surtout vrai de l'empreinte deltoïdienne.

Le petit fragment qui subsiste de l'omoplate droite présente la rétro-courbure de la cavité glénoïde que j'ai trouvée dans l'exemplaire du Néandertal. La clavicule est relativement frêle, comme dans l'exemplaire de Bonn.

Un caractère capital que les hommes du Néandertal et de Spy ont en commun avec les anthropoïdes, c'est la forte courbure du radius. Or l'*Homo mousteriensis* la présente également; ce fait confirme on ne peut mieux mes vues sur l'importance diagnostique qu'il convient d'attribuer à ce caractère.

J'évalue la longueur de l'humérus à 250 mm., celle du cubitus à 210 mm., celle du radius à 195mm. Ces chiffres montrent que l'homme du Moustier appartient, comme ceux de Spy et du Néandertal, à une race aux extrémités courtes, qui se différencie des races inférieures modernes du midi particulièrement par le peu de longueur des segments inférieurs des extrémités; ils se rapprochent en cela des races arctiques de sang mongol.

Parmi les différentes parties du squelette de la tête, le maxillaire inférieur suffirait à lui seul à prouver que l'*Homo mousteriensis Hauseri* est du type du Néandertal. Il a des proportions extraordinairement massives, dépassant celles du maxillaire inférieur de l'exemplaire n° 1 de Spy; seuls certains fragments du maxillaire inférieur de l'homme de Krapina atteignent ces proportions. La plus grande épaisseur de la symphyse est de 16 mm., malgré la jeunesse du sujet; l'épaisseur post-molaire de près de 20 mm. Les fosses d'inser-

tion du digastrique ont des dimensions considérables. Elles sont dirigées vers le bas, comme dans les exemplaires de Spy et de Krapina. La largeur du menton de l'*Homo mousteriensis* s'intercale dans la série des largeurs que l'on trouve dans la race du Néandertal. La face antérieure du menton montre la voussure surbaissée qui se trouve chez le gibbon, mais que l'on rencontre rarement dans les mâchoires paléodiluviales (elle existe dans l'exemplaire G de Krapina). Chez l'homme de la vallée de la Vézère, il y a absence de ces enfoncements (*impressiones subincisivæ*, *fossæ mentalices*) qui conditionnent la saillie médiane du menton, la *protuberantia mentalis* ; en cela la mâchoire du Moustier est plus primitive que celle de Spy. Par contre, on y reconnaît mieux que dans la mâchoire de Spy — et, à cet égard, elle se rapproche plus que celle-ci de l'exemplaire H de Krapina — les commencements d'un renflement du bord inférieur, le développement du *sulcus mentalis* (Klaatsch) et du *tuberculum mentale laterale*, qui limitent de tous les côtés une grande *incisura submentalis* (1).

Le relief de la face intérieure du menton est aussi très primitif. Il existe une fosse du génio-glosse, et il n'y a pas encore trace d'une *spina mentalis interna*, où ce muscle se serait attaché.

Le maxillaire inférieur de l'homme du Moustier est remarquable par des asymétries bizarres, conditionnées en partie par la pression des couches de terre ; tout le squelette de la tête, d'ailleurs, présente des asymétries. En outre, il y a entre les deux côtés des différences qui existaient déjà *intra vitam*. La canine gauche, quoique complètement développée, n'est pas percée : elle est enfermée dans la mâchoire sous la dent de lait qui est petite et très usée. Les différences très prononcées présentées par les branches (*rami*) — celle de gauche est plus haute que celle de droite — et par les condyles sont peut-être liées à cette perturbation de la dentition.

Les dents ont toutes des dimensions considérables et un développement magnifique. Il n'y a pas trace de carie. Les tubercules internes des incisives rappellent beaucoup ce que l'on remarque dans les exemplaires de Krapina. Les transi-

(1) Au sujet de ces termes nouveaux consulter H. KLAATSCH : *Craniomorphologie und Craniotrigonometrie* (Verhandlung des Anthropologen-Kongresses. Frankfurt a. M. 1908).

tions des tubercules internes des incisives à ceux des prémolaires apparaissent très nettement; de même que leur transformation en trois petits tubercules (fig. 6). Les molaires se rapprochent également, par la rugosité de leur relief, de celles des crânes de Krapina.

La mâchoire supérieure offre de même des conditions très favorables pour l'étude de la surface de dents tout à fait intactes appartenant à un individu du type du Néandertal. Les incisives médianes mesurent 11 mm. de diamètre transversal mésio-distal, les incisives latérales 8-9 mm. Toutes les dents de devant ont des racines courbes, ce qui s'accorde

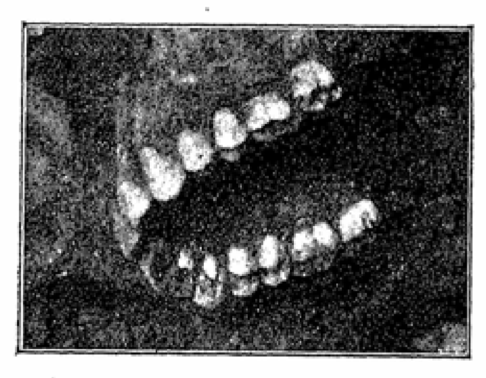


Fig. 6. — Vue de la mâchoire supérieure, *in situ*. D'après une photographie faite le 12 août 1908.

avec la forme cintrée du maxillaire. On trouve ici la « forme de museau », telle que, en prenant pour point de départ la race australienne, j'ai établi qu'elle se présente chez le type européen paléodiluvial; mais le degré de prognathisme de l'homme du Moustier dépasse celui que, en reconstituant le crâne du Néandertal, j'avais admis pour la race néandertalienne (1).

C'est que les fouilles du Moustier sont les premières où le squelette de la mâchoire ait été trouvé *in situ;* les positions de ses différentes parties par rapport à la glabelle m'ont appris que le prognathisme du jeune homme du Moustier est aussi accentué que celui que présentent les crânes australiens,

(1) H. Klaatsch : *Das Gesichtsskelet der Neandertalrasse und der Australier* (Verhandlungen der anatomischen Gesellschaft, 1908).

et qui était le plus fort que j'eusse encore rencontré dans un crâne humain. Une perpendiculaire élevée du *prosthion* sur le plan horizontal glabello-lambdoïdien rencontre ce plan à 30 mm. au moins en avant de la glabelle, tandis que j'avais admis le chiffre de 25 mm. lorsque je reconstituai le crâne de l'adulte du Néandertal. Si l'on considère que la troisième molaire n'était pas encore percée, on voit que le degré de prognathisme de l'*Homo mousteriensis* adulte était probablement très élevé.

Par suite de la pression exercée par les couches de terre, les deux moitiés de la mâchoire supérieure s'étaient rapprochées l'une de l'autre, et la moitié de droite du squelette de la face était tellement pressée contre l'oreiller de pierre qu'il fut malheureusement impossible de se rendre compte de la configuration originelle de la région nasale. On doit d'autant plus se féliciter que la moitié de droite du front ait pu être conservée tout à fait intacte; elle était même beaucoup mieux conservée que la partie de gauche, dont la région supra-orbitaire tomba partiellement en poussière quand on enleva la terre qui la recouvrait.

L'existence du *sulcus supra-orbitalis* complet, avec ses deux côtés symétriques, achève de prouver que l'*Homo mousteriensis* appartient au type du Néandertal. Le *sulcus supra-orbitalis* n'est pas si profond, il est vrai, que dans l'exemplaire de Bonn, mais, pour le jeune âge du sujet, le relief du front est remarquablement bien accusé. En même temps, le crâne offre certaines particularités. Malgré les faibles dimensions de toute la région frontale, la largeur inter-orbitaire est très considérable (31 mm.). Le *processus maxillaris ossis-frontis* forme un cône de fortes dimensions, qui s'étend relativement loin vers le bas. Les bords des orbites, tant dans leur partie médiane que dans leurs parties latérales, sont formés du frontal dans une mesure relativement grande. C'est là un indice d'un état primitif, état primitif que révèle également la forme arrondie des orbites.

Chaque moitié du *torus* forme un bourrelet continu qui va en diminuant graduellement de la partie médiane à la partie latérale. Il y a là une différence remarquable avec ce qu'on observe chez l'adulte, où le bourrelet n'est pas moins accentué dans sa partie latérale que dans sa partie médiane. Les deux

moitiés du *torus* se réunissent dans le bourrelet de la glabelle, qui est très développé. Il n'y a pas d'indication d'une division du *torus* en une partie médiane et une partie latérale. La ligne du profil donnée par la coupe sagittale montre le passage du frontal au nasal interrompu seulement par un faible enfoncement du *nasion*.

Par la configuration de son occipital, tout aussi bien que par celle de son frontal, le crâne du Moustier appartient à la race du Néandertal. On y trouve ces deux particularités que j'ai relevées (1) dans les crânes du Néandertal, de Spy et de Krapina : un enfoncement médian de l'*inion* et une saillie latérale des deux moitiés du *torus occipitalis*. La *fossa supratoralis* (Klaatsch) s'étend sur une longueur de près de 20 mm. dans une direction transversale au-dessus du bourrelet de l'inion et montre de nombreuses inégalités. La protubérance occipitale externe manque. La région temporale est également tout à fait typique. Le *processus mastoïdeus* forme un bourrelet plat qui rappelle la crête mastoïdienne du gorille. Au sujet de toutes les autres particularités et de la tentative de reconstitution de l'ensemble du crâne au moyen des fragments qui en subsistent, on pourra se reporter à l'étude que je compte publier.

Les faits exposés suffisent à prouver avec une rigueur toute mathématique que l'*Homo mousteriensis* appartient à la race de Spy, de Krapina et du Néandertal. Le fait qu'une pièce de cette importance n'ait été extraite que récemment du sol de la France, alors que la préhistoire est si florissante dans ce pays, semble extraordinaire et invite à une revision soigneuse de bien des squelettes qui n'ont pas encore été décrits. Nos connaissances relatives à la race qui peuplait de si vastes régions de l'Europe à une époque reculée se trouvent grandement accrues, tant au point de vue anthropologique qu'au point de vue ethnologique, par cette heureuse découverte de M. Hauser.

(1) H. Klaatsch : *Die Occipitalia und Temporalia der Schädel von Spy und Krapina* (Zeitschrift für Ethnologie, 1902).

LES PSEUDO-INSTRUMENTS EN MEULIÈRE DE VILLENEUVE-SUR-AUVERS (Seine-et-Oise)

Par **Auguste MALLET**

D'éminents géologues, tels que MM. de Lapparent, de l'Institut, Boule et Stanislas Meunier, du Muséum, estiment, avec juste-raison, que les palethnologues peuvent être induits facilement en erreur, dans leurs recherches, et attribuer à l'intervention de l'homme des effets dus à des causes naturelles. D'autres savants géologues partagent ces idées. Leur opinion n'est pas basée sur de simples arguments, mais sur l'observation directe de faits naturels. Il y a lieu pour les palethnologues d'en tenir le plus grand compte, afin de dégager, s'il est possible, en dehors des signes admis du travail intentionnel, des caractères essentiels qui permettent de différencier l'intervention de la nature de l'intervention de l'homme.

Ces caractères acquièrent la plus haute importance, par cette raison que toutes les formes des instruments de la pierre et les signes du travail intentionnel peuvent avoir été reproduits par des causes naturelles ; et aussi par ce fait que nos recherches, aujourd'hui, portent sur les origines de l'industrie humaine, c'est-à-dire sur la longue période durant laquelle l'homme paraît avoir ignoré l'usage du choc pondéré.

Dans mon travail sur les causes naturelles de l'éclatement des roches (1), j'ai insisté sur ce fait qu'une cause quelconque d'éclatement, naturelle ou volontaire, ne produit pas nécessairement le même effet sur des roches de composition chimique différente, ou simplement de même composition mais de structure différente.

Par exemple, le faux conchoïde produit sur le silex pyromaque par des causes naturelles d'éclatement, et le conchoïde résultant d'un choc intentionnel, ne se rencontrent pas sur la roche calcaire, même lithographique. Les causes naturelles, accidentelles ou intentionnelles de l'éclatement ne produisent pas un même effet sur le silex de la craie et sur la meulière de

(1) *Bulletin de la Société Préhistorique*, année 1907, p. 187 et suiv.

Beauce à structure caverneuse ou cariée, bien que tous deux soient une calcédoine.

Dans une même région, une même cause d'éclatement, la congélation, par exemple, ne produit pas non plus un même effet exactement, sur deux bancs de meulières différenciées par leur structure. La meulière caverneuse ou cariée, tout imprégnée d'argile, éclate en tous sens, ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte par l'examen de nombreux gisements superficiels ; tandis que la meulière compacte, tout imprégnée de carbonate de chaux, comme celle de Palaiseau, de Champlan et de Villeneuve-sur-Auvers, en Seine-et-Oise, offre une tendance assez marquée à la fragmentation lamellaire et à l'écaillement. Aussi, pouvons-nous espérer d'y rencontrer plus facilement, comme à Villeneuve, dans l'arrondissement d'Étampes, un nombre plus grand de meulières fragmentées simulant les instruments de l'homme.

Au point d'intersection du chemin de Villeneuve à Orgemont, et de celui de Boissy-le Cuté à Villeneuve, on voit à ses pieds le vallon étroit et profond de Villeneuve. Le flanc gauche, très escarpé, rocheux et boisé, s'appuie contre les maisons du village. Le flanc droit, à pente plus douce, laisse voir des espaces dénudés où affleure le sable de Fontainebleau, sur la surface duquel se voient, épars, de nombreux silex meuliers fragmentés, simulant assez bien une station. Cette meulière est assez compacte, très calcaire et, par ce fait, très poreuse, très aquifère et très gélive, mais nullement caverneuse ou cariée. Depuis l'époque du creusement du ravin, et par suite de la disparition complète du calcaire sous-jacent et de l'argile à meulières, nos meulières eurent à subir directement l'action de l'intempérisme. Les rayons solaires, en les dilatant, purent faciliter l'éclatement de celles qui se trouvèrent fissurées antérieurement ; et les eaux facilitèrent la désagrégation de celles qui furent trop calcaires. Mais la véritable cause de leur fragmentation, de leur effritement et de leur presque complète disparition, ce sont les congélations successives auxquelles elles ont été soumises durant les périodes glaciaires, et même l'action séculaire des fortes gelées des hivers rigoureux, car elles se trouvent constamment remises dans la condition des roches pourvues de leur eau de carrière. L'expérience naturelle de Prépontin se renouvelle depuis un nombre incalculable de siècles.

Il y a, toutefois, entre l'expérience de Prépontin et celle de Villeneuve, cette différence que l'une porte sur le silex de la craie et l'autre sur la meulière, et, aussi, qu'à Villeneuve la trace du passage de notre ancêtre est indéniable.

Tandis que certaines meulières, plus siliceuses et moins aquifères, ont été plus difficilement fragmentées et se sont fendillées en tous sens à la façon des meulières argileuses, un plus grand nombre a éclaté avec une tendance très marquée à la fragmentation lamellaire. Certaines conservent encore en place leurs fragments irréguliers et plats.

Les plans des éclats sont généralement rugueux et ondulés. Ce fait se retrouve sur les autres meulières ; il tient surtout à la structure de la roche. Tantôt les plans sont d'une seule venue et tantôt ils sont produits par l'enlèvement de plusieurs éclats contigus.

Les arêtes sont généralement vives. Certaines, toutefois, ont été modifiées par des causes naturelles, car elles ne présentent pas les caractères spéciaux des retouches dues à l'intervention de l'homme.

Une meulière porte un faux conchoïde en retrait, aboutissant à un plan d'éclatement. Cette meulière ne présente, d'ailleurs, ni le point de frappe, ni l'empreinte nette du bulbe en retrait, ni la trace de l'esquillement.

Beaucoup de meulières montrent des cupules très nettes : celle-ci sont une des preuves de l'éclatement par la congélation. De petits disques provenant de ces cupules sont épars sur le sol.

On ne saurait trop le répéter, les caractères différentiels entre le travail de la nature et celui de l'homme sont déterminés par ce fait que l'éclatement des roches par des causes naturelles est une des fonctions de la vie inorganique. Les éclatements successifs d'une même roche ont pour but unique sa fragmentation et sa désagrégation complète, afin de dégager ses éléments constitutifs, et de fournir les matériaux nécessaires à la formation de nouveaux sédiments et à celle de nouvelles roches. Tout autre est le but de l'homme. En fragmentant la roche par un choc, brutal ou pondéré, il recherche uniquement les formes appropriées à ses besoins. Il les rectifie et il les modifie s'il est nécessaire. Un but tout différent à atteindre et des procédés tout différents d'éclatement ont dû

produire, nécessairement, des effets différents. Etudier ces causes et ses effets me semble un travail utile.

Pseudo-instruments. — Dans un gisement naturel, tel que celui de Villeneuve, parmi l'infinie variété des formes, il est possible d'en sélectionner qui simulent des instruments de l'homme.

Lames. — Les lames naturelles sont assez nombreuses, et elles auraient pu être utilisées facilement, comme tout éclat, d'ailleurs, à tranchant net. Elles se différencient des éclats résultant du travail humain par les caractères généraux que nous avons signalés et par l'absence des caractères classiques qui ont, ici, toute leur importance, puisqu'il s'agit d'un gisement dont les silex étaient complètement dégagés lorsque l'ancêtre local y fit usage du coup pondéré.

Pierres-figures. – Nous avons récolté un certain nombre de pierres-figures. Ces éclats ont une vague ressemblance avec des mammifères de fantaisie, des pieds humains, ou des oiseaux. Ils ne portent aucune trace indiquant l'intervention de l'homme. Leur présence ici n'implique nullement, d'ailleurs, la non existence de rares pierres-figures intentionnellement modifiées par notre ancêtre et récoltées au milieu des autres produits de son industrie.

Instruments divers. — Nous avons rencontré les formes naturelles suivantes, se rapprochant de formes intentionnellement obtenues : 1° coup-de poing acheuléen : 2° pointe grossière se rapprochant du type régional ; 3° racloir moustérien à talon ; 4° pointe moustérienne ; 5° pierre de jet régionale ; 6° lame magdalénienne à dos abattu ; 7° grattoir ; 8° burin ; 9° pointe néolithique ; 10° éclat sagettiforme ; 11° bâton tétraédrique, éclat rectangulaire, éclat triangulaire.

Industrie. — Notre ancêtre néolithique a laissé des traces indéniables de son passage dans le ravin de Villeneuve. M. Delessart, ingénieur civil et ardent palethnologue, à qui je dois la connaissance du gisement, a rencontré la hache polie sur le versant contigu au village.

Personnellement, j'ai récolté, sur l'autre versant, deux ou trois éclats ou petits couteaux, avec les signes de l'éclatement intentionnel, et deux ou trois autres, dont un en grès très siliceux, à la limite du gisement. Sur le gisement même, j'ai

récolté deux tranchets campigniens caractérisés. Ils sont tous deux l'utilisation d'éclats naturels, c'est-à-dire des néo-éolithes, pour me servir de l'expression de notre excellent collègue, M. le Dr Ballet. Du reste, que durant les âges de la pierre notre ancêtre ait adapté parfois à son usage des éclats naturels, tout comme il adaptait ses éclats intentionnels, cela n'a rien qui puisse nous surprendre. L'un des tranchets est surtout intéressant. Comme l'autre, il offre sur la partie dorsale le cortex de la meulière locale. La partie plane présente à son milieu une fort belle cupule. Une même patine profonde indique tout à la fois la cause et la contemporanéité du plan d'éclatement et de la cupule. Les bords latéraux, rendus symétriques, présentent une série de retouches et d'écrasements bien caractérisés, preuves certaines de l'intervention de l'homme.

Conclusion. — Les pseudo-instruments portent, le plus souvent, des traces très nettes de l'éclatement naturel. Il est hors de doute, toutefois, que ces traces, dépendant tout à la fois de la cause de l'éclatement et de la structure de la roche, ne peuvent être exactement les mêmes sur les différentes espèces de roches à l'usage de notre ancêtre. Plus une roche est homogène, plus son plan d'éclatement, provenant d'une même cause, est lisse. Lorsqu'un doute se produit, provenant de ce fait, c'est par un ensemble d'observations, de faits et de caractères nettement établis, que l'intervention de l'homme peut être déterminée.

De la comparaison des formes naturelles avec les formes de l'industrie humaine, il ressort ce point très important, que du groupement des formes naturelles pouvant être adaptées à un même usage, il ne se détache aucun type comparables aux types créés par la volonté de l'homme. A Villeneuve-sur-Auvers, comme à la butte de Champlan (Seine-et-Oise), les formes naturelles du même gisement ne sont pas une ressemblance de telle période de la pierre ou de telle autre, mais une ressemblance d'instruments quelconques de toutes les périodes indifféremment. De l'examen de tous ces silex, il ne se dégage rien de semblable à la morphologie et à la technique des diverses grandes périodes de l'industrie humaine.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Squelette néandertaloïde de la Chapelle-aux-Saints

Les très importantes fouilles entreprises depuis plusieurs années dans le sud-ouest de la France par O. Hauser, Emile Rivière, Henri Martin, Louis Giraux et divers autres membres de la Société préhistorique de France, ont eu pour résultat de stimuler le zèle des chercheurs et de provoquer d'heureuses découvertes.

Une d'elles offre un intérêt tout particulier.

En explorant, il y a quelques mois, un abri sous roche près du village de La Chapelle-aux-Saints (Corrèze), les abbés Bouyssonie et Bardon eurent la bonne fortune de rencontrer, parfaitement en place dans une couche renfermant une faune et une industrie moustériennes, les restes d'un squelette humain.

Ces précieux débris, acquis par le Muséum d'histoire naturelle de Paris pour la somme de 1500 francs, ont été présentés le 14 décembre dernier à l'Académie des Sciences, par Edmond Perrier. Dans un clair et brillant exposé, l'éminent directeur du Muséum a montré que l'homme de La Chapelle-aux-Saints possédait, fortement accusés, tous les caractères de la race du Néandertal.

Le crâne, à peu près complet, est remarquable par sa dolichocéphalie, le développement excessif des arcades sourcilières, l'étroitesse du front, qui est en même temps bas et fuyant.

Un prognathisme très accentué donne aux mâchoires l'aspect d'un museau. Il y a enfin absence de menton.

Les os du squelette, en partie conservés, sont aussi sensiblement différents de ceux des races actuelles.

Les indications fournies par ces restes osseux viennent utilement compléter les observations déjà relevées sur le squelette à peu près contemporain exhumé au Moustier, par O. Hauser.

Grâce à ces deux trouvailles, nous sommes aujourd'hui en possession de données très précises sur les caractères ostéologiques de la race humaine à laquelle nos grottes et nos abris ont servi de refuge pendant l'époque moustérienne.

L'éléphant antique dans l'Archipel

M. Lucien Cayeux a signalé, le 30 novembre dernier, à l'Académie des Sciences, la découverte d'une dent d'*Elephas antiquus* dans l'île de Délos (Cyclades), qui devait, à l'époque où vivait cet animal, être encore reliée au continent.

Il serait intéressant de rechercher si le gissement qui a fourni cet os, gisement occupant le fond d'une vallée fort ancienne, ne renferme pas des instruments chelléens.

Théâtre romain de Lillebonne

Les fouilles entreprises vers la rue du Toupin pour créer une entrée, vers l'Ouest, à l'antique édifice sont achevées.

Pendant la dernière période des terrassements on a recueilli les 3 clés en fer dites à soulèvement; de nombreux débris de poteries rouges et noires ; un petit biberon en terre rouge ; un bracelet en bronze et un fragment d'anneau en jaspe ; de nombreuses épingles en os et en métal. Plus de 100 monnaies sont sorties des fouilles : la série commence à Trajan et se termine à Maximin (305 à 313).

Les travaux seront repris au retour des beaux jours et la récolte des antiquités sera partagée entre les musées de Rouen et de Lillebonne.

Trouvailles en Tunisie

Au cours de ses recherches en Tunisie, M. Paul Bédé a recueilli des pointes de flèches en silex sur les contreforts Nord du Djebel Semsi, route de Gabès à Gafsa, à peu près à mi-chemin, près du Bordj El Hafey. Une source se trouve à moins d'un kilomètre de la station.

NOUVELLES

Société Préhistorique de France

Bureau de la Société Préhistorique de France pour l'année 1909 : Président, M. le Dr Adrien Guebhard ; vice-présidents, MM. H. Marot et A. Viré ; secrétaire général, M. le Dr Marcel Baudouin ; secrétaire, Dr Henri Martin ; trésorier, M. Louis Giraux.

Société d'Anthropologie de Paris

Le 3 décembre dernier, la Société a élu son bureau pour l'année 1909.

En voici la composition : Président, M. d'Echérac ; 1er vice-président, M. Mahoudeau ; 2e vice-président, M. Weisgerber ; secrétaire général, M. Manouvrier ; secrétaire général adjoint, M. Papillault ;

secrétaires des séances, MM. Anthony et Piéron ; conservateurs des collections, MM. Delisle et de Mortillet ; archiviste-bibliothécaire, M. Rabaud ; trésorier, M. Lejeune.

Il s'est passé, à l'occasion de ces élections, un fait qui ne saurait être laissé dans l'ombre discrète d'où quelques intéressés préféreraient peut-être qu'il ne sorte pas.

Une petite conspiration avait été sournoisement tramée avant la réunion du Comité chargé de dresser la liste des présentations. Il s'agissait tout simplement de débarquer, sans le prévenir, M. Manouvrier, qui occupe depuis 1902 les délicates fonctions de secrétaire général et que son adjoint, M. Papillault, ne trouve sans doute pas d'une nature assez souple.

Toutes les dispositions étaient prises. On avait déjà trouvé un bon collègue qui acceptait joyeusement la candidature : c'était M. Deniker.

Mais, l'heure décisive venue, ce fut un lâchage à peu près général. Sauf une honorable exception, M. Lapicque, nos fiers conspirateurs abandonnèrent à son triste sort le candidat qu'ils avaient mis en avant. Celui-ci se vit alors réduit à plaider lui-même sa cause, ce qu'il fit d'ailleurs avec une insistance convaincue et une assurance où perçait la certitude du succès final.

Que ne s'est-il, hélas, souvenu des sages conseils de La Fontaine : « Il ne faut jamais vendre la peau de l'ours qu'on ne l'ait mis par terre. »

La proposition ne manqua pas, comme bien l'on pense, de soulever des protestations indignées, et finalement le Comité, dont nombre de membres avaient pourtant été soigneusement chapitrés, s'est refusé à se prêter à cette ténébreuse combinaison, dans laquelle on avait complètement perdu de vue les intérêts de la Société.

Nous ne pouvons que féliciter le Comité de ce bon mouvement, en souhaitant qu'il mette fin à de mesquines intrigues qui n'ont que trop duré.

A. DE M.

Société d'Excursions scientifiques

Dans son assemblée générale, tenue chez M. Taté, le 19 décembre 1908, la Société a renouvelé son bureau, qui se trouve ainsi composé pour les années 1909 et 1910 : Président, M. A. de Mortillet ; vice-présidents, MM. G. Fouju et H. Chapelet ; secrétaires, MM. G. Courty et Paul de Mortillet ; trésorier, M. L. Giraux.

MM. H. Marot, E. Taté, O. Schmidt, A. Bonnet, Dramard et Carnis ont été nommés membres du Conseil de la Société.

Société de Spéléologie

La Société a procédé, le 23 décembre dernier, à l'élection de son bureau pour l'année 1909.

Ont été nommés : Président, M. Eug. Simon ; vice-présidents, MM. J. de Guerne et A. Janet ; secrétaire général, M. E. A. Martel ; secrétaire général adjoint et trésorier, M. Lucien Briet ; secrétaires, MM. A. Viré et M. Bourdon ; archiviste-bibliothécaire, M. de Villenoisy.

Vente Alfred Houlé

Dimanche 15 novembre 1908 a commencé, au manoir de Bury (Oise), la vente des collections archéologiques et ethnographiques de M. Houlé, enlevé au mois de juin dernier à la science, à ses travaux d'archéologie locale et à ses fouilles méthodiques et fructueuses.

Les 41 lots des collections archéologiques, comprenant particulièrement le produit des fouilles du cimetière franc de Bury, se sont bien vendus. La majeure partie des fibules a été adjugée à M. Boulanger, de Péronne ; M. le docteur Coliez, de Longwy-Bas, s'est rendu acquéreur de belles fibules rondes filigranées avec grenats sertis ; M. Reynier, de Noyon, ainsi que M. Prévost, sont devenus acquéreurs d'une bonne partie des bracelets, des boucles et des plaques de ceinturon.

Une petite balance romaine très complète a été vendue 200 francs à M. Coliez.

Les vases gallo-romains et mérovingiens, en poterie grise, jaune ou noire, ont trouvé preneurs nombreux à d'assez bons prix. Un lot de verreries malheureusement abimées est échu à M. le docteur Leblond. Les armes franques et une statuette de déesse mère en terre blanche sont désormais à M. Reynier.

Quelques lots de silex taillés de Fouquenies et de Champignolle ont passé entre les mains de M. Lejeune, de Bresles, et de quelques amateurs.

Les collections sont dispersées, mais en bonnes mains, et il reste au moins cette satisfaction que les découvertes de M. Houlé ont été étudiées, publiées par lui-même avec des planches très bien exécutées : si les objets sont partis, les documents ne sont pas perdus au point de vue scientifique.

Congrès des Sociétés savantes

C'est, comme nous l'avons déjà annoncé, à Rennes que se tiendra cette année le Congrès des Sociétés savantes.

Parmi les questions qui figurent au programme, nous relevons les suivantes :

Rechercher et signaler les gravures et peintures préhistoriques sur les parois des grottes, les rochers isolés ou les dolmens, ainsi que les nouvelles découvertes de statues-menhirs.

Communiquer les documents nouveaux touchant les gisements préhistoriques de l'Ouest de la France.

Etudier la construction des dolmens et en déterminer les diverses variétés.

Indiquer les observations nouvelles concernant les alignements, les enceintes et les cromlechs.

Comparer les monuments mégalithiques de la Bretagne avec ceux du pays de Galles.

Faire, pour l'Ouest de la France, un relevé des sépultures préromaines en les divisant en deux catégories : sépultures par inhumation, sépultures par incinération.

Signaler, pour l'Ouest de la France et par arrondissement, les monnaies gauloises que l'on y recueille.

Rechercher les centres de fabrication de la céramique dans l'Ouest de la Gaule aux époques romaine et préromaine ; voir si les anciens établissements de potiers n'ont pas survécu à l'époque antique et persisté à travers le moyen âge.

Nature et origine de la Callaïs des gisements préhistoriques de Bretagne.

Etude pétrographique et recherche de l'origine des roches constituant les haches trouvées dans les dolmens.

Les plus anciennes traditions sur les villes englouties par la mer sur le littoral breton.

Enceintes antiques dans la Bretagne armoricaine.

Les monuments mégalithiques bretons : les meilleurs moyens d'assurer leur conservation.

Relever dans les documents manuscrits et imprimés antérieurs au XIXe siècle les mentions des monuments mégalithiques.

Relever les noms de lieux français ou bretons qui témoignent de l'existence des monuments mégalithiques.

Cataloguer, pour une région déterminée, les monuments mégalithiques disparus et les monuments mégalithiques conservés.

Sablière de Saint-Prest

Le terrain sur lequel se trouve la carrière de sable qui a fourni jadis de beaux et intéressants restes de la faune pliocène a été vendu aux enchères publiques, à Saint-Prest, le dimanche 4 octobre dernier.

Il faisait partie du 5ᵉ lot de la vente, situé au champtier de Chemin-du-Gué ou de la Croix, tenant d'un côté Charpentier-Guerrier, d'autre côté veuve Dauvilliers, d'un bout le chemin de la Croix et d'autre bout Charpentier (section H, nᵒˢ 711 à 718, et section I, nᵒ 394 du cadastre).

Ce lot, comprenant carrière, terre labourable et bois, a été adjugé pour 1.050 francs, sur une mise à prix de 1.000 francs. Ce sont deux membres de la famille Torcheux qui s'en sont rendus acquéreurs.

Il est très regrettable que l'état des finances de la Société archéoogique d'Eure-et-Loir, qui avait été prévenue à temps par M. Genet, instituteur à Saint-Prest, ne lui ait pas permis de faire cette acquisition.

Musée de Pithiviers

Parmi les objets entrés en 1908 au musée municipal de Pithiviers dont le conservateur est M. Paul Martellière, *Le Beauceron de Paris* signale, dans son numéro de septembre dernier, deux pièces intéressantes :

Une mesure étalon en pierre dure, donnée par Mlle Emma Morand. Elle proviendrait, dit-on, de l'ancienne abbaye d'Ambert, commune de Chanteau. Cette mesure, en forme de mortier ou de bénitier, porte deux cavités inégales, l'une en dessus, l'autre en dessous ; elle est munie, sur les côtés, de deux tourillons taillés dans la pierre, qui permettaient de la faire basculer et même de la retourner, afin de déverser les denrées mesurées. Ces étalons seigneuriaux existaient dans nombre de châteaux et d'abbayes, mais ils sont devenus très rares. Ils étaient ordinairement déposés sous le porche des églises.

La seconde pièce est un sarcophage en bois grossièrement sculpté, contenant le corps desséché d'un chef canaque de la Nouvelle-Calédonie. Cette pièce est peut-être unique en France, car les canaques se sont toujours opposés à de pareils transferts.

Mission de Baye

Le baron de Baye est rentré en France vers la fin d'octobre dernier, retour de Russie où il était chargé de mission. Au cours de ce voyage, il s'est particulièrement occupé des ruines de Bolgary, dans le gouvernement de Kazan.

Mission Pelliot

La Politique Indo-Chinoise du 21 novembre dernier nous apprend que M. Pelliot est arrivé à Pékin, où il classe les documents archéologiques recueillis au cours de sa traversée de l'Asie centrale. Il compte rentrer en France à la fin du printemps 1909.

NÉCROLOGIE

RAOUL DE RICARD

André-Raoul de Ricard, membre de la Société préhistorique de France, est décédé à Bergerac le 17 octobre 1908, dans sa 51e année. Cet aimable collègue fut un assidu des Congrès préhistoriques de France, auxquels il fit des présentations intéressantes. Palethnologue ardent, il avait réuni de belles séries d'instruments en pierre de provenances diverses, mais comprenant surtout des objets recueillis dans le Périgord.

LIVRES ET REVUES

Anthropologie Bolivienne, par le Dr Chervin, membre de la Commission des missions et du Comité des travaux historiques et scientifiques au Ministère de l'Instruction publique, etc., trois volumes, in-8 raisin. Paris, 1908. Librairie H. Le Soudier.

Mon collègue et ami Chervin vient de faire paraître, dans les publications de la Mission française en Amérique du Sud, trois gros volumes sur l'anthropologie bolivienne, savoir :

1er *volume*. Ethnologie, démographie, photographie métrique, 1 vol. de 415 pages avec 156 figures et 24 planches hors texte.

2e *volume*. Anthropométrie, 1 vol. de 435 pages avec 76 figures.

3e *volume*. Craniologie, 1 vol. de 150 pages avec 36 figures et 81 planches hors texte.

Soit au total : 1000 pages, 267 figures et 105 planches hors texte.

Comme on voit, l'étude est complète et substantielle.

Chervin a, tout d'abord, utilisé le questionnaire rédigé, jadis, par la Société d'anthropologie de Paris, en le complétant sur certains points. Les questions suivantes ont été examinées dans tous leurs détails : alimentation, sensibilité générale et spéciale, sentiments affectifs, religion, vie sociale, industrie, facultés intellectuelles, etc. Chervin a eu la bonne fortune de trouver des hommes extrêmement compétents et impartiaux pour répondre à ce questionnaire dont les longs développements n'occupent pas moins de 75 pages. Louis Saunier et Louis Galland, ingénieurs, et Edouard Wolff, ancien consul de France en Bolivie, qui, tous trois, ont vécu pendant de longues

années au milieu des Indiens ont bien voulu répondre à toutes les questions. Il en résulte que ce chapitre constitue une mine inépuisable de renseignements précis et concis qu'on chercherait vainement ailleurs.

Un chapitre consacré à la démographie montre que la natalité des Indiens est faible et leur mortalité très élevée ; ils sont donc en voie de diminution. Ils sont remplacés par les métis qui grandissent sans cesse en nombre et en importance. Un avenir prospère paraît être assuré à ces derniers, surtout en raison des difficultés d'acclimatement que présentent pour les blancs l'habitation à des altitudes moyennes de 3 à 4000 mètres.

En ce qui concerne l'étude anthropologique des populations indigènes (Aymaras et Quéchuas), Chervin s'est efforcé d'entourer sa documentation de toutes les garanties possibles. Non seulement les mesures anthropométriques ont été prises avec la plus grande exactitude, mais encore les photographies ont été faites en suivant la méthode métrique d'Alphonse Bertillon.

Tous les Indiens ont été photographiés de face et de profil, à la même échelle de 1/7, ce qui rend leurs portraits absolument comparables et donne à cette partie, ordinairement si négligée dans les missions anthropologiques, un caractère de précision mathématique absolue qui en augmente considérablement la valeur.

Chervin en a tiré le meilleur parti dans des tableaux numériques et des tracés graphiques suivis de considérations très intéressantes qui occupent entièrement le 2e volume.

Chervin ne s'est pas contenté de cette étude anthropométrique, il l'a complétée par une analyse détaillée des portraits et des différents éléments de la physionomie et enfin des documents chromatiques : couleur des yeux et de la peau, examen microscopique des cheveux. C'est la première fois qu'une mission scientifique aborde ainsi l'étude d'une population sous des points de vue aussi multiples et par des méthodes aussi scientifiques.

Souhaitons que Chervin rencontre beaucoup d'imitateurs.

La mission ayant recueilli un très grand nombre de pièces anatomiques (500 crânes environ), Chervin a songé à en rendre l'étude facile par la création d'une méthode de photographie métrique destinée à remplacer le vieux stéréographe.

Broca avait vainement cherché à orienter les crânes suivant le plan horizontal des axes orbitaires, le seul qui mérite le nom de plan horizontal de la tête et que Topinard appelle le *plan-étalon*. Faute de mieux Broca et ses élèves avaient dû se contenter du plan alvéolo-condylien dont les défectuosités sont connues.

Chervin et A. Bertillon ont associé leurs efforts pour créer une méthode et des appareils photographiques réalisant ce désidératum

du maître français de l'anthropologie. Ils ont été assez heureux pour y parvenir.

L'outillage est aussi simple que possibl. Il se compose : 1° d'une appareil photographique fixe et réglé pour des photographies à une échelle donnée ; 2° de fonds réticulés au centimètre, sur lesquels viennent se projeter les images du crâne ; 3° d'un support métallique spécial, servant d'axe de rotation, et permettant tout d'abord d'orienter le crâne *suivant le plan horizontal des axes orbitaires*, et ensuite grâce à un cercle gradué, de lui faire effectuer avec la plus grande facilité une rotation complète de 360 degrés sur un axe basilaire vertical. On peut donc obtenir toutes les photographies désirées pour montrer toutes les particularités que présente le crâne. La photographie s'obtient automatiquement, sous l'angle indiqué, que tous les observateurs pourront obtenir à leur gré. Elle leur servira également à étudier et à calculer l'asymétrie des différentes pièces osseuses qui composent le crâne.

L'outillage photographique imaginé par Chervin et Bertillon constitue assurément un progrès considérable et rendra les plus grands services non seulement aux anatomistes, mais encore à tous ceux qui ont besoin d'obtenir des dessins exacts et à une échelle connue.

Les préhistoriens, par exemple, pourront l'utiliser, avec fruit, pour la photographie des poteries et autres objets provenant d'un mobilier funéraire.

Les 81 planches hors texte qui terminent le 3e volume de l'*Anthropologie bolivienne* reproduisent, suivant cette méthode métrique — dont l'exactitude et la simplicité ne sauraient être contestées — plusieurs centaines de crânes rapportés de l'Amérique du Sud par la mission.

Il ne me convient pas de louanger, ici, mon ami Chervin, qui, du reste, n'aurait pas voulu y consentir. Ce simple résumé bibliographique montre assez toute l'importance de son travail, pour lequel il n'a marchandé ni son temps ni sa peine.

A. de M.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

OISE

BEAUVAIS. — Musée, ancien cloître de la cathédrale (XIVe siècle), rue de l'Abbé-Gellée (Cons. : Boivin ; cons. adj. : Masson et Beauvais). Fondé en 1841 par la Société académique de l'Oise, qui ne cessa jamais de s'y intéresser ; doit prochainement être transféré dans un autre local.

Histoire naturelle : Minéralogie (série donnée par Descloiseaux). Géologie départementale (Coll. Graves). Faune ornithologique de l'Oise (Coll. Millière et Dr Jolly).

Préhistorique : Néolithique de la grotte sépulcrale artificielle du Retiro à Nogent-les-Vierges et du camp de Catenoy (Coll. Ledicte-Duflos) ; à signaler, de ce dernier gisement, un vase en terre de forme carrée, et une emmanchure de hache en os avec gravures.

Gaulois : Mercure barbu en pierre, trouvé en 1605 à Marissel. Gallo-romain, Mérovingien, Numismatique.

COMPIÈGNE. — Musée Vivenel, à l'Hôtel-de-ville (Cons. : Blu). Fondé en 1841 par l'amateur Antoine Vivenel qui donna à la ville ses riches collections.

Histoire naturelle : Minéralogie ; série d'ornithologie et de mammalogie.

Ethnographie : Malaisie, Inde, Afrique (Coll. Vivenel). Nouvelle-Calédonie (Coll. Sebert).

Préhistorique : Néolithique de la région ; grande hache en diorite de 0 m. 30 de long, trouvée à Apremont ; néolithique du Danemark ; bronze de la région : belle épée trouvée dans l'Oise à Pont Sainte-Maxence.

Importante collection d'égyptologie et d'antiquités grecques, étrusques et romaines (beaux bronzes et vases peints).

Très importantes séries gallo-romaines et mérovingiennes, trouvées dans la forêt de Compiègne.

Débris lapidaires ; numismatique.

SENLIS. — Musée municipal, ancienne chapelle de la Charité, 2, rue de Meaux, fondé en 1887 (Cons. : P. Delaporte).

Objets de l'Amérique du Nord : flèches et silex taillés. Armure d'un chef de la tribu des Kahts, Laos : bouclier, hotte, carquois, arbalète et flèches, coutelas à 2 lames, seules pièces ethnographiques connues de ce pays (Don A. Herbet, 1895).

Céramique.

— Musée du Comité archéologique (Cons. : Vatin ; cons.

adj. : Gosselin). Les collections, surtout locales, ont été recueillies en grande partie par MM. R. de Maricourt et Vinet.

Ethnologie : crânes et ossements du dolmen de Conflans, du dolmen de Chamant (néolithiques) ; de la Tremblay (gaulois) ; des thermes de Senlis et de Chantilly (gallo-romains) ; d'Hermes, Montepilloy (mérovingiens) ; d'Égypte ; de Nouka-Hiva (Iles Marquises).

Préhistorique de la région.

Objets gallo-romains trouvés dans les arènes de Senlis.

Objets mérovingiens de la région. Numismatique.

CLERMONT-SUR-OISE. — A la bibliothèque, à l'Hôtel-de-ville (XIVe s.), sont conservés quelques objets archéologiques, (Stèle du grec Ammonios, fils d'Ephestion, IIIe s. ap J.-C. trouvée à Clermont) et ethnographiques (objets recueillis lors de la conquête de l'Algérie).

PIERREFONDS. — Musée, au château, mon. hist. XIIe s.

NOYON. — Musée.

SAINT-LEU-D'ESSERENT. — Musée lapidaire, à l'église.

SARTHE

LE MANS. — Musée, à la Préfecture ; fondé en 1799-1823 (Cons. : Vallée).

Histoire naturelle : Minéralogie. Géologie départementale (Coll. Guillier). Herbiers. Mollusques, reptiles, oiseaux et mammifères. Ethnologie.

Préhistorique de la région (Coll. Chaplain-Duparc).

Antiquités gallo-romaines, trouvées au Mans et à Allonnes.

Mérovingien. Momie égyptienne. Numismatique.

— Musée archéologique, au théâtre, place des Jacobins ; fondé en 1846 (Cons. : F. Hucher).

Préhistorique gallo-romain et mérovingien du département.

Quelques antiquités égyptiennes et italo-grecques.

— Musée de la Société historique et archéologique du Maine, maison de la Reine Bérengère.

— La Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe possède l'herbier du Dr Rendu.

CHATEAU-DU-LOIR. — Musée Heurteloup-Chevallier.

SILLÉ-LE-GUILLAUME. — Musée.

FRESNAY-SUR-SARTHE. — Musée.

Le Gérant : V. TAUDOU.

TOURS. — IMPRIMERIE PAUL BOUSREZ ; J. ALLARD, SUCCr.

7e Année No 2 Février 1909

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

PEINTURES SUR ROCHERS DES BOSCHIMANS

Par **F. von LUSCHAN**

Partout, dans l'Afrique méridionale, au sud du Zambèze et du Kounene, on trouve dans les cavernes et sur les parois des abris rocheux des peintures d'un style, qui rappelle fortement le style « physio-plastique » que nous connaissons des grottes paléolithiques de la France et de l'Espagne.

Une très grande partie de ces peintures et dessins est actuellement dans un état de conservation des plus déplorable. Décomposés par l'air et par l'humidité, ruinés par la fumée et par le bétail, détruits par des enfants et des adultes blancs ou noirs, Boers et Cafres, ils sont en train de disparaître à nos yeux. Avec l'introduction des progrès de la civilisation européenne et la mise en culture des terrains, restés incultes pendant des siècles, cette destruction s'est accélérée, durant ces dernières années, d'une façon toute particulière. Il est, actuellement, grandement temps de chercher à sauver, de ces curieuses œuvres d'art, ce qui peut encore l'être.

En général, il n'est guère possible de songer à enlever les originaux ; presque toujours il faut se contenter d'en faire des photographies ou des copies en couleur. Un Anglais, G. W. Stow, auteur d'un excellent livre sur l'Afrique méridionale (1), publié après sa mort, survenue prématurément, avait calqué plus d'une centaine de ces peintures ; et dernièrement deux dames, Miss Tongue et Fräulein Bleek, ont copié quatre-vingts peintures et vingt dessins, mais ces matériaux précieux n'ont pas encore été publiés. En ce qui concerne spécialement les copies de Stow, elles se trouvent, depuis de longues années, entre les mains de Miss Lucy C. Lloyd, qui est la

(1) *The native Races of South Africa*, London 1905.

plus grande, pour ne pas dire la seule autorité vivante en ce qui concerne la langue des Boschimans. Malheureusement, cette dernière ne peut se décider à les publier en les faisant réduire ;elle voudrait les reproduire en grandeur réelle, ce qui me semble être d'une réalisation presque impossible, et entraînerait, en tout cas, des dépenses considérables.

C'est pour cela que peu après mon retour d'un court voyage en Afrique Australe, que j'ai eu l'occasion de faire avec l'Association Britannique, le curatorium de la « Rudolf Virchow-Stiftung » a bien voulu, sur ma demande, envoyer un artiste peintre et un photographe dans les régions voisines des sources du *Tugela*, dans les Drakensberge, pour y copier des peintures des Boschimans. Cette partie de la Colonie d'Orange-River est encore très peu connue, loin du chemin de fer et à peine accessible, même à cheval.

Là les deux voyageurs, MM. Posselt et Terno, ont rencontré un très grand nombre de cavernes et d'abris anciennement habités par des Boschimans, et ils y ont vu des centaines de peintures, parmi lesquelles ils ont pu relever des fac-similes de vingt-sept des mieux conservées.

Ces copies, faites avec les plus grands soins possibles et contrôlées chacune par des photographies prises sur l'original, se trouvent maintenant, comme don de la « Rudolf Virchow-Stiftung », au musée de Berlin. J'en ai publié une partie dans la « Zeitschrift für Ethnologie » en 1908.

C'est avec grand plaisir que je réponds au désir de M. de Mortillet de reproduire quelques clichés dans sa Revue et j'y ajoute un cliché fait d'après une photographie de MM. Posselt et Terno, d'après l'original du Mont Esikolweni, absolument sans retouche aucune, d'une peinture extrêmement typique, publiée ici pour la première fois.

Ces copies, voir Planches I à III, parlent par elles-mêmes et je ne crois pas nécessaire d'entrer ici dans de longs détails sur l'art des Boschimans. Toutefois, pour ceux qui ne sont pas familiers avec l'ethnographie des Boschimans, il est peut-être bon de dire quelques mots sur cette aimable race, aujourd'hui presque éteinte.

Ce sont de vrais pygmées : les hommes n'atteignent que rarement 1 m. 40 et les femmes sont plus petites encore. La couleur de leur peau est d'un fauve très clair, à peu près

comme celle d'une selle anglaise neuve ou comme la couleur jaune des feuilles tombantes d'automne. Leur langue les sépare aussi totalement de leurs grands voisins bruns ou noirâtres, les Cafres. Ils étaient encore dans les temps du Moyen-Age les seuls habitants et possesseurs de toute l'Afrique Méridionale, et c'est seulement depuis quelques siècles qu'ils ont été presque entièrement détruits, par la force brutale des tribus conquérantes des Cafres et par la supériorité non moins brutale des Boers.

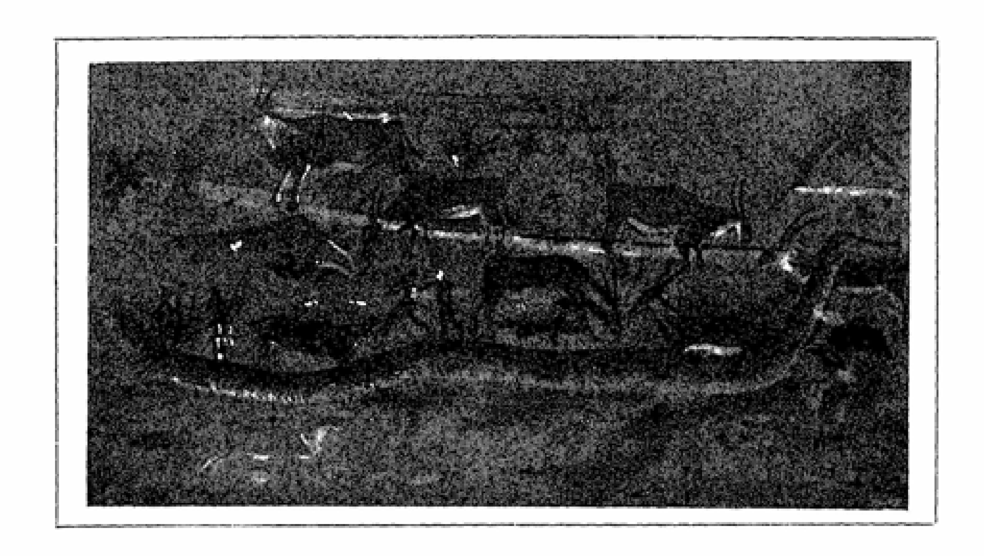
J'ai pu, moi-même, en 1905, examiner et mesurer une quarantaine de Boschimans. Quand je leur demandai combien ils avaient d'enfants, tous me répondirent qu'il n'en avait plus aucun ! Il n'est pas impossible que, dans les régions de l'ouest du Kalahari, il y ait encore quelques restes de Boschimans dans un état moins triste.

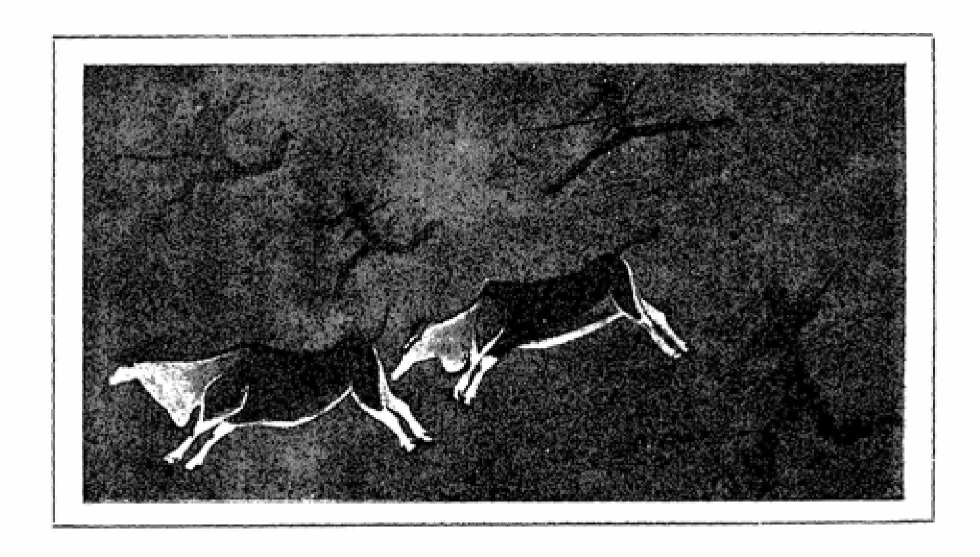
Il arrive assez fréquemment qu'un voyageur raconte avoir vu toute une grande horde en pleine vigueur et avec beaucoup d'enfants. Mais, quand on s'informe de la couleur de la peau et de la taille de ces *Buschmanns*, on apprend toujours qu'ils sont plus ou moins « noirs » et qu'ils sont très grands, avec une taille de 1m.60 et plus. Or, ces « Boschimans » ne sont que des Cafres qui se sont sauvés dans le *Busch*, dans le désert ou dans la forêt. C'est à peu près la même erreur que celle commise si souvent en Asie Mineure par des voyageurs qui confondent les vrais Yuruks avec d'autres nomades ou même avec des indigènes quelconques voyageant à cheval ou à chameau, qui quelquefois sont eux aussi nommés Yuruks sans avoir rien de commun avec la tribu des Yuruks. Tout aussi bien, à Paris un Chinois, même un Chinois très savant, en entendant parler des Bohémiens du quartier latin, pourrait facilement les confondre avec les Tsiganes de la Hongrie, ou serait également exposé à confondre « la Bohème » de l'argot avec la Bohême, province de l'Autriche.

Les vrais Boschimans d'aujourd'hui sont des chasseurs et des ramasseurs d'herbes et de racines, n'ayant qu'une culture matérielle très minime. Un petit arc avec des flèches empoisonnées, un bâton à pointe durcie au feu, servant aux femmes pour déterrer les racines, un sac en peau pour loger les provisions trouvées en route, un filet avec quelques œufs d'autruche, servant comme vaisseaux à eau, quelques lam-

beaux de fourrure et des perles faites de fragments d'œufs d'autruche, voilà à peu près tout ce qu'ils possèdent. Leurs ancêtres aussi, dans les temps où ils étaient les seuls maîtres de toute l'Afrique Méridionale, les seigneurs souverains de vastes territoires plus grands que toute l'Europe, n'étaient pas plus riches. Ils ne vécurent jamais en enfants sans-souci ; ils eurent toujours à lutter pour leur existence, ne connaissant ni l'agriculture ni le bétail.

Nous ne savons pas à quelle époque les Boschimans ont commencé à faire des peintures, ni quel âge peuvent avoir celles qui se trouvent maintenant dans leurs cavernes. Seulement une sorte de « terminus ante » nous est donné par le fait que nous connaissons pas mal de peintures à couches superposées, sortes de palimpsestes, et que les peintures avec des Européens, avec des chevaux, des fusils ou des objets quelconques importés par des Européens se trouvent, sans aucune exception, toujours dans la couche supérieure, c'est-à-dire la plus récente. Si l'on se demande quand les artistes Boschimans ont eux-mêmes superposé une nouvelle peinture sur une ancienne, on peut répondre, avec un certain degré de certitude, que généralement on ne détruit pas une peinture murale pour la remplacer par une autre, avant que l'objet représenté ait perdu toute sorte d'intérêt ou avant que l'artiste qui a exécuté la première peinture soit oublié. Dans l'un comme dans l'autre cas, tout nous porte à croire que c'était rarement la troisième, plutôt la quatrième génération ou une génération plus lointaine encore qui commençait à effacer les anciennes peintures et à produire des palimpsestes. Or, on prétend connaître dans la Colonie d'Orange-River des endroits où il n'y a pas moins de cinq couches superposées des peintures, ce qui nous mènerait au moins jusqu'au XIVe ou XVe siècles pour les plus anciennes peintures. Naturellement, c'est là une date absolument vague et il est bien probable que nombre de ces peintures sont beaucoup plus anciennes encore.

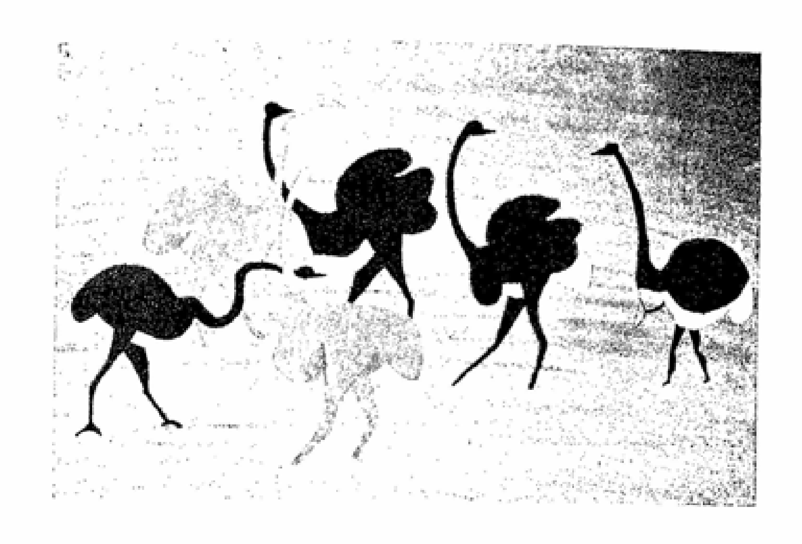


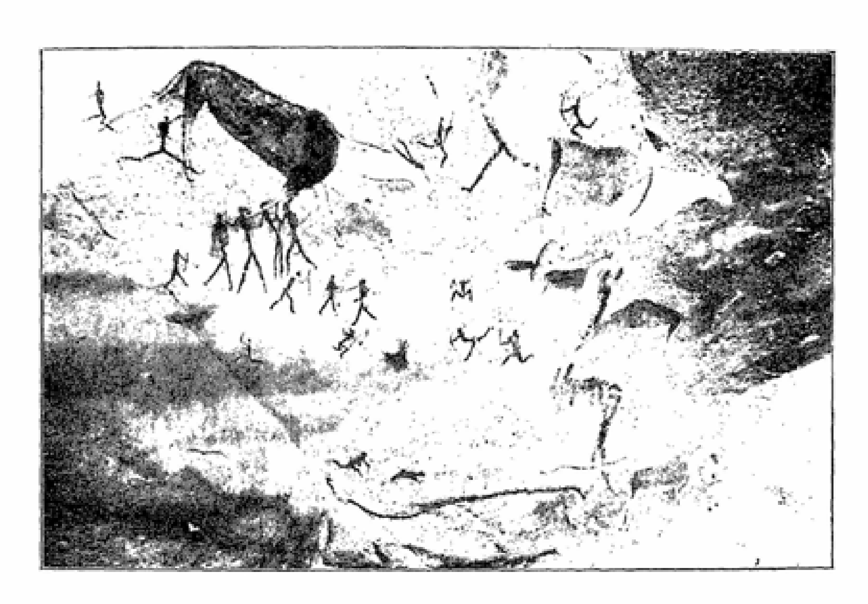


PEINTURES DES BUSCHMANNS.



PEINTURES DES BUSCHMANNS.





PEINTURES DES BUSCHMANNS.

Explication des Planches

Planche I. — *a.*) Peinture de la vallée de l'Ulusingati. 1/15 grandeur réelle. Au milieu un grand serpent ou dragon mythologique. Scènes de chasse à l'Eland (Antilope). Dans l'angle supérieur de droite, un homme avec un arc et un carquois, vêtu d'une peau de panthère. — *b.*) Peinture du mont Esikolweni. 1/8 gr. r. Chasse à l'Eland : un Boschiman venant du côté droit avec arc et carquois et deux petites lances à pointes en fer. Au haut de deux antilopes trois autres Boschimans en pleine carrière, l'un avec ses jambes jetées presque horizontalement, un autre en forme de triquetrum, tous les trois avec une lance dans chaque main.

Planche II. — *a.*) Détail d'une peinture de Buschmanns Klipp. 1/2 gr. r. Vrai palimpseste, montrant une Antilope en marche ; deux Boschimans en querelle dans une couche antérieure. — *b.*) Détail d'une peinture dans la vallée de l'Ulusingati. 2/5 gr. r. Une Antilope (Eland) tuée ; en haut partie d'un Boschiman avec stéatopygie.

Planche III. — *a.*) Peinture dans une caverne du Herrschel-District, Colonie du Cap. 1/8 gr. r. D'après une planche de Stow, *The native Races of South Africa*. Un Boschiman, déguisé en autruche, s'est approché d'un troupeau d'autruches, qu'il va surprendre en tirant avec son petit arc et des flèches empoisonnées. — *b.*) Peinture du mont Esikolweni. 1/15 gr. r. Photographie d'après l'original. Scènes de chasse.

Les pierres de Jet ou de Fronde

Par E. FLORANCE

Président de la Société d'Histoire naturelle de Loir-et-Cher

On a quelque peu parlé des pierres de jet pour lancer à la main ou à la fronde, mais on n'a guère écrit sur ce chapitre, sur lequel on ne paraît pas très fixé. En cherchant à étudier cette question à un autre point du vue, j'ai pu remarquer qu'elle était peu connue d'un certain nombre de palethnologues et qu'on n'avait pas cherché à la résoudre. Cela m'a engagé à présenter ma manière de voir sur les instruments ou objets que je qualifie de pierres de jet, en apportant quelques documents nouveaux.

Désirant savoir ce qui a été écrit à ce sujet, j'ai consulté M. A. de Mortillet, auquel on est heureux de pouvoir recourir dans les cas embarrassants. Il m'a dit avoir traité des armes de jet contondantes et coupantes dans ses cours à l'Ecole d'Anthropologie, mais que ses leçons n'avaient pas été publiées et qu'il ne connaissait presque rien sur la question ayant paru dans les publications périodiques.

M. Gustave Chauvet, de Ruffec, semble le seul qui ait publié jusqu'à ce jour un travail important sur les pierres de jet ou de fronde. Il a été peu encouragé quand il a signalé ses découvertes en 1872 et en 1882, et qu'il a commencé à émettre son opinion, très controversée alors. Mais il eut plus de succès en 1907, au Congrès Préhistorique de France, à Autun. Il a résumé tout ce qui a été dit, trouvé et décrit dans la note fort intéressante qu'il a présentée sous le titre de : *Boules en pierres moustériennes* (Compte rendu de la 3e session, pages 189 à 201, avec figures à l'appui).

La lecture du mémoire de M. Chauvet amena quelques observations, qui vinrent plus ou moins à l'appui de ses découvertes et de sa manière de voir : de M. le Dr Henri Martin, qui produisit avec ses explications une belle planche de sphéroïdes calcaires trouvés par lui dans la station de la Quina (Charente), page 202 ; de M. A. de Mortillet ; M. le Dr Marcel Baudouin, qui donna aussi le dessin d'une boule calcaire

trouvée par lui dans une allée couverte de la Vendée (page 200) ; et une controverse de M. Pagès-Allary.

Mon avis personnel, conforme à celui de M. Chauvet, est que les boules de calcaire, ou de grès, même et surtout les petits blocs anguleux ne peuvent avoir servi de percuteurs ou de molettes à broyer, parce que trop friables ou trop anguleux ; ces boules ou blocs, plus ou moins arrondis, n'ont guère pu être imaginés et fabriqués que pour être lancés avec la fronde ou sous forme de *bolas* ; ce sont des armes primitives suffisamment dangereuses pour l'époque. On peut dire aussi que la nature de la roche importait assez peu pour les pierres de jet ou de fronde.

Mais M. Chauvet n'a pas parlé des boules en calcaires ou en silex néolithiques, il n'a fait qu'effleurer la question des disques et des blocs de silex, et c'est surtout des disques et des blocs de silex que je veux entretenir mes lecteurs, pour compléter son étude, que j'apprécie beaucoup, des boules en pierre moustériennes. Comme lui, je trouve qu'on ne saurait apporter trop de précision dans les petits détails de la préhistoire pour arriver à connaître les mœurs des populations primitives.

M. Chauvet dit qu'il est possible que les pierres arrondies qu'il a décrites aient débuté dans le quaternaire inférieur, sous forme de disques et aient évolué, en changeant de forme, dans le quaternaire moyen et dans le quaternaire supérieur. Cela j'ai peine à le croire, car il y a eu des disques avant, pendant et après les boules moustériennes ; je crois connaître aussi quelques boules néolithiques. En Loir-et-Cher, où les fouilles ont été très rares, j'ai trouvé en surface une sorte de disque qui me paraît être de l'époque chelléenne. Ce silex, grossièrement taillé, se trouvait en compagnie de beaux coups de poing, dans des terrains d'alluvions anciennes de la vallée du Loir, à Artins (1).

(1) Cette station, nommée la Jarretière, a été découverte, il n'y a pas bien longtemps, par M. Clément, instituteur à Artins, qui m'y a conduit et m'y a fait recueillir quelques bonnes pièces en peu de temps. Il a lui-même trouvé en cet endroit une belle série de pièces remarquables. La culture à flanc de coteau et la plantation de la vigne ont fait descendre de la terrasse supérieure, composée de gros graviers, de sable et de silex, beaucoup de silex taillés ou non. En outre des pièces chelléennes on trouve beaucoup de silex néolithiques non patinés d'une station importante superposée.

Mais on a trouvé dans bien des parties de la France des disques appartenant à l'époque acheuléenne ; ceux de l'époque moustérienne sont nombreux et nous verrons tout à l'heure qu'on en peut signaler encore plus pendant la période néolithique. La forme des disques paraît s'être peu modifiée depuis l'origine jusqu'au moment où on a cessé de s'en servir.

Il faut remonter à une époque bien reculée dans la nuit des temps pour arriver aux premières pierres de jet. Pour se défendre ou pour attaquer, *à distance*, ses semblables ou les animaux, l'homme primitif a commencé évidemment par lancer à la main la première pierre, le premier caillou venu ; puis il a choisi parmi les cailloux ceux qui lui convenaient le mieux, qui répondaient le plus au but qu'il se proposait. Il prit les plus lourds, les plus ronds pour assommer ; les plus coupants, les plus aigus pour tuer ou faire des blessures dangereuses ; les plus plats pour lancer au loin. Ne trouvant pas de cailloux répondant à ses besoins, progrès énorme de son intelligence, il se mit à les tailler, choisissant de préférence les silex dont il avait pu apprécier les qualités, pour en faire des armes, des pierres de jet, etc.

Ensuite il inventa des appareils plus ou moins ingénieux pour lancer plus loin ou plus fort ses projectiles. Il dut se servir de baguettes fendues, de frondes, d'arcs, etc. Les *bolas* et les *boleadoras* représentent un autre genre d'armes dont il dut se servir également. Tous ces instruments sont encore en usage chez certaines peuplades arriérées. Les pierres de jet ou de fronde ont dû certainement précéder l'emploi des arcs et des flèches, qui ne semble guère apparaître avant l'époque néolithique.

J'ai dit que je pensais qu'il y avait des pierres de jet à l'époque chelléenne, pierres taillées bien entendu (1) ; je crois aussi que les disques de l'époque acheuléenne plats ou à noyau central ne sont et ne peuvent être autre chose que des pierres de jet destinées à être lancées à la main ; tout semble l'indiquer, dit M. A. Mortillet. Qui n'a pas dans sa jeunesse lancé des pierres et qui n'a pas été surpris de la facilité de projeter très

(1) Pierre de jet chelléenne (?) : Bloc irrégulier, taillé à grands éclats, plat d'un côté, forme pyramidale de l'autre avec sommet aigu, quatre des angles aigus à la base, le 5e abattu — 64 sur 55 mm. à la base et 33 mm. d'épaisseur au sommet.

loin les pierres plates? J'ai eu quelques camarades très habiles à ce jeu d'adresse qui atteignaient sûrement leur but et savaient tuer à bonne distance des oiseaux ou de petits animaux. Avec de la pratique et de la force, la pierre de jet pouvait être une arme dangereuse. Les disques plats étaient destinés à être lancés au loin ; ceux à bords coupants ou anguleux à noyau central épais, s'ils n'allaient pas aussi loin, devaient frapper avec plus de force. Il est à remarquer que la plupart des disques, les premiers comme les derniers, sont le plus souvent elliptiques. Il n'était pas nécessaire qu'il fussent taillés très régulièrement ; au contraire, les angles aigus rendaient ces armes plus dangereuses. Aussi les disques sont-ils en général assez grossièrement taillés ; du reste comme une arme destinée à être souvent remplacée, parce que souvent perdue.

De l'époque acheuléenne, le Musée de la Société d'Histoire naturelle, à Blois, possède trois disques en silex de provenance étrangère au département, ayant les dimensions suivantes :

Le 1er, rond, avec la patine jaune épaisse, spéciale aux silex ayant séjourné dans l'eau et le sable, bords peu coupants, anguleux mais émoussés, épais dans sa masse, sans noyau central, a 90 mm. de diamètre et 30 mm. d'épaisseur.

Le 2e, un peu elliptique et à bords très coupants, a 90 et 80 mm. de diamètre avec 20 mm. d'épaisseur.

Et le 3e, elliptique, à bords coupants, a 80 et 65 mm. de diamètre avec 25 mm. au centre.

De l'époque moustérienne, le même musée possède six disques en silex, de diverses stations de la Dordogne, savoir :

Le 1er, du Moustier, à patine noirâtre, presque rond et plat, à bords coupants, a 80 mm. de diamètre et 25 mm. d'épaisseur, sans noyau central ; taillé sur les bords seulement sur une face.

Le 2e, du Moustier également, elliptique, gris, assez irrégulier, à bords coupants et aigus, a 80 et 70 mm. de diamètre, avec 40 mm. d'épaisseur au sommet aigu ; taillé des deux côtés.

Le 3e, de Creysse, elliptique et plat, à bords coupants, a 88 et 73 mm. de diamètre avec 17 mm. d'épaisseur, sans noyau central ; taillé des deux côtés à larges éclats.

Le 4ᵉ, de la Refrègue, elliptique, presque plat d'un côté et taillé de ce côté seulement sur les bords qui sont coupants, a 80 et 60 mm. de diamètre, avec un noyau central aigu de 35 mm. ; taillé comme un nucléus.

Le 5ᵉ, de Thenac, elliptique, retouché seulement du côté éclaté, bords peu coupants, a 70 et 60 mm. de diamètre ; le noyau au lieu d'être central se trouve de côté avec 22 mm. d'épaisseur.

Et le 6ᵉ, de Belcaire-Bas, de forme presque ronde et plate, bords coupants, n'a que 40 mm. de diamètre, avec 12 mm. d'épaisseur.

De l'époque Magdalénienne, nous n'avons que deux petits disques presque ronds et plats de 40 mm. de diamètre et 14 mm d'épaisseur ; les bords sont peu coupants. Ces disques étaient destinés sans doute à être lancés avec une fronde.

Pendant la période néolithique on dut se servir beaucoup de pierres de jet et de fronde, mais ce fut surtout pour la défense des habitations fortifiées, des enceintes, qu'on dut faire le plus usage des pierres de jet ou de fronde. Il était très facile de faire des approvisionnements et d'avoir sous la main ces armes encombrantes dans la marche mais fort utiles dans la défense à domicile. M. A. de Mortillet m'a dit qu'il en avait été assez fréquemment rencontré dans les milieux fournissant des instruments néolithiques et particulièrement dans les camps. Il possède dans sa collection quelques exemplaires de ces disques qui ne peuvent, dit-il, avoir servi qu'à l'usage de pierres de jet. Ils proviennent des environs de Bergerac (Dordogne) et faisaient partie d'un lot assez important recueilli sur un même point : « On en avait mis de côté un « plein panier dans lequel j'ai choisi les échantillons les plus « variés. Tous avaient à peu près les mêmes dimensions, à « peu près la même forme générale, avec pourtour coupant et « irrégulier. Il y avait donc là une provision de projectiles. »

En Loir-et-Cher, on trouve les pierres de jet ou de fronde à la surface du sol, auprès des nombreuses stations néolithiques, en compagnie d'une foule d'instruments divers en silex. Nous en avons un certain nombre, données par M. G. Blesbois, qui ont été dans le feu et proviennent sans doute d'une habitation incendiée. Notre Musée d'Histoire naturelle en possède plusieurs centaines, très caractérisées, de divers

types et de différentes dimensions, que je décrirai tout à l'heure, et il en a beaucoup d'autres qu'on peut confondre et qui sont confondues avec divers instruments, avec des nucléus, avec des grattoirs discoïdes, avec des percuteurs, ou encore avec divers instruments manqués ou cassés, qu'on avait cherché à utiliser de cette manière. Ces pierres de jet, toutes de silex, proviennent des points les plus divers du département. La station qui en a le plus fourni, et qui du reste a enrichi le plus les collections de Blois, c'est celle d'Averdon (période néolithique). La nécropole, c'est-à dire l'agglomération des tumulus au milieu de leurs curieuses enceintes à fleur de terre fouillée par M. Ludovic Guignard, mon distingué collègue, a donné de très belles pièces, toutefois en assez faible quantité, sans pierres de jet, mais, auprès des diverses enceintes fortifiées disposées tout autour de la nécropole, on a trouvé, avec des ateliers de taille, de nombreux instruments de silex, parmi lesquels beaucoup de pierres de jet. On a trouvé également dans les environs un magnifique disque de silex très bien taillé, à bords très coupants, avec une perforation bien taillée et bien soignée au milieu. Ce disque, qui est au Musée de notre Société, a 135 mm. de diamètre et 38 mm. d'épaisseur au milieu ; le trou central a 40 mm. de diamètre. Ce disque, qui appartient à une autre catégorie d'armes, est à peu près semblable à celui de la collection Taté dont le moulage se trouve au Musée de Saint-Germain.

Il n'est peut-être pas inutile de dire comment j'ai été amené à m'occuper des pierres de jet : Il n'y a pas longtemps, passant sur la route qui traverse la grande et belle enceinte de Millançay (Loir-etCh-er) (1), je ne pus résister au désir de m'arrêter pour chercher des fragments de poteries anciennes dont j'avais trouvé à mon passage précédent une certaine quantité de petits débris, que je n'ai pu encore déterminer. Je dirigeai mes recherches de préférence naturellement dans les parties cultivées de l'enceinte, principalement dans une vigne plantée sur les remparts qui, même à l'intérieur, forment un petit coteau et un point élevé. Au lieu de poteries, je trouvai un silex taillé en forme de disque. Délaissant alors mon premier objectif, j'arrivai à trouver en peu de

(1) Voir la description que j'en ai faite dans le Compte rendu du Congrès d'Autun, page 681.

temps onze silex, plus ou moins bien taillés, mais toujours et seulement du même genre.

Si je n'ai pas trouvé d'autres silex taillés, j'ai pu constater que le sol contenait des rognons de silex ; quelques-uns avaient l'extrémité cassée, avec un diamètre pouvant laisser supposer que l'extrémité manquante avait pu servir à la confection de disques semblables à ceux que je venais de ramasser. Pressé par l'heure et ne voulant pas m'encombrer je laissai les rognons brisés sans les regarder plus, sans réflexion ; ce n'est que lorsque je fus loin que je regrettai de ne pas les avoir mieux examinés et de ne pas les avoir emportés comme nucléus. Le propriétaire de la vigne, sans pouvoir m'en montrer, m'a dit qu'il avait retiré de son champ beaucoup de *pierres à feu*, dont il se servait en guise de briquet, et qu'il avait bien soin d'enlever ces pierres qui déterioraient ses outils. Il est certain que ces silex ont été ramenés il y a peu de temps à la surface du sol par la plantation et la culture de la vigne, l'absence de patine en fait foi. Il est probable qu'au printemps prochain, après un nouveau labour, on pourra retrouver d'autres pierres de jet. Quelques fouilles peu profondes pourraient en faire découvrir un plus grand nombre, car il doit y en avoir une provision pour la défense de l'enceinte. Il serait intéressant de découvrir en même temps d'autres armes ou instruments en silex ou non pour dater les pierres de jet et par suite l'enceinte. Toutefois, si on ne rencontrait que des pierres de jet ou de fronde, on pourrait se trouver en présence d'une enceinte gauloise. C'est sur ce point que je voudrais être fixé.

M. Chauvet cite Tite-Live, qui a parlé des pierres à lancer et dit que César appréciait les frondeurs de ses armées. En effet l'usage de la fronde s'est prolongé jusqu'à la période gallo-romaine. D'ailleurs on peut citer un bas-relief de la colonne Trajane représentant, comme le dit encore M. Chauvet, des Daces défendant leurs retranchements avec un frondeur portant sur le bras gauche un sac, ouvert transversalement, contenant des pierres *rondes*. On n'a pas encore signalé ces pierres rondes parmi les nombreux objets ou instruments gallo-romains qui ont été découverts par toute la France, ou du moins je n'en ai pas connaissance.

Aussi comme l'enceinte de Millançay, d'après l'érudit

M. J. de Saint-Venant, dans sa brochure : *La Vieille Sologne militaire*, n'aurait jamais été un camp romain, parce qu'on n'a jamais signalé d'objets gallo-romains dans cette ancienne forteresse, et qu'il admet seulement qu'elle peut avoir été créée par les gaulois sans avoir de preuves à en donner, il était fort intéressant pour moi de rechercher à quelle époque pouvait remonter les pierres de jet ou de fronde que je venais de trouver dans cette enceinte. En rentrant chez moi je me hâtais donc de comparer les disques de Millançay avec un autre qui avait été trouvé en ma présence, au printemps dernier, auprès du beau dolmen de la Chapelle-Vendômoise (1), par un fer-



Fig. 7
Disque plat. Enceinte de Millançay (Loir-et-Cher). 2/3 gr. nat.

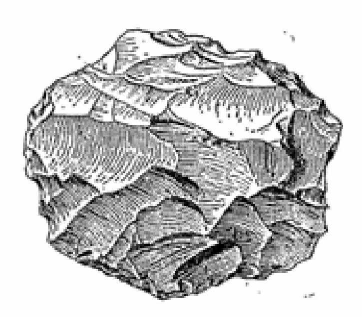


Fig. 8
Disque plat, avec une face plus bombée que l'autre. Averdon (Loir-et-Cher). 2/3 gr. nat.

vent palethnologue auquel je faisais les honneurs des monuments préhistoriques des environs de Blois, qu'il m'avait laissé et que je n'avais pas encore porté au Musée d'Histoire naturelle, n'ayant point de collection personnelle. En voyant ce disque, qu'on ne pouvait prendre malgré ses bords coupants pour un grattoir ou un racloir à cause de leur irrégularité voulue, j'avais dit à mon confrère, qui était heureux de l'avoir trouvé, que ce ne pouvait être qu'une pierre de jet ; il m'avait répondu : c'est bien possible. C'était la première fois que j'examinais sérieusement un disque, dont pourtant il existe un grand nombre au Musée de Blois, classés avec les instruments divers, ou avec les grattoirs, les racloirs et les percuteurs. Les disques de Millançay étaient du même type que celui de la

(1) A 11 kilomètres au nord de Blois, à 100 mètres à l'ouest de la route de Blois à Vendôme.

Chapelle-Vendômoise (Voir fig. 7 et 10). Si ce n'était pas suffisant pour les dater, cela m'a suffi pour étudier les disques en général et pour arriver à les qualifier de pierres de jet ou de fronde, ainsi que les blocs anguleux ou arrondis en silex néolithiques ou postérieurs. Je sais bien que je ne suis pas le premier qui ait eu cette opinion et que bien des préhistoriens l'ont depuis longtemps, mais beaucoup ne l'ont pas encore et il ne semble pas qu'on ait encore décrit les pierres de jet ou de fronde ; c'est pourquoi je crois devoir en signaler et décrire un certain nombre de types.

Tout d'abord, comment reconnaître les pierres de jet à la main des pierres de fronde ? c'est difficile, les mêmes pierres ayant pu souvent être lancées des deux manières. Cependant je crois que les grands disques, les disques plats et les gros blocs anguleux étaient surtout destinés à être lancés à la main ; les disques et les blocs moyens pouvaient être lancés des deux manières ; les petits disques plats ou anguleux, les petits blocs anguleux ou arrondis devaient certainement être lancés à la fronde, ainsi que les petites boules rondes en calcaire ou en silex ; les grosses boules rondes en calcaire ou en silex et en général les pierres arrondies grosses ou de moyenne grosseur devaient plutôt être employées comme *bolas* ou *boleadoras*. J'entends par grands disques et gros blocs ceux qui ont 60 mm. et plus de diamètre, les moyens de 40 à 60 mm. et les petits de 30 mm. et au-dessous ; ces derniers devaient sans doute être employés surtout pour la chasse.

Voici donc parmi les nombreux échantillons néolithiques que nous avons à Blois quelques-uns des types que je crois pouvoir décrire, avec le classement que je leur donne :

A. — *Gros disques, taillés sur les deux faces, à lancer à la main.*

1° Disque trouvé à Averdon, en surface ; elliptique ; silex très cacholoné ; bords sinueux, coupants, suivant une ligne régulière ; aussi épais d'un côté que de l'autre ; noyau à peu près central ; 95 mm. au grand axe et 75 mm. au petit, 50 mm. aux deux sommets opposés.

2° Même station ; silex très cacholoné, presque rond et presque plat d'un côté, quoique taillé des deux ; bords peu coupants ; 60 mm. de diamètre ; sommet non central, 34 mm. d'épaisseur (Fig. 9).

3° Provenance des environs de Pierrefitte-sur-Sauldre, Sologne (coll. de Rodays) ; silex avec teinte opale ; elliptique ; taillé des deux côtés ; bords assez coupants ; forme régulière ; 95 mm. au grand axe et 80 au petit, 48 mm. d'épaisseur.



Fig. 9
Gros disque taillé sur les deux faces. Averdon (Loir-et-Cher). 2/3 gr. nat.

B. — *Disques plats à lancer à la main.*

1° Averdon ; forme elliptique ; partie blanche épaisse ; presque plat ; contours irréguliers, bords peu coupants ; 70 mm. grand axe, 56 mm. petit axe, 18 mm. dans la partie la plus épaisse qui est à l'extrémité du grand axe.

2° Averdon ; forme elliptique assez régulière et peu épaisse ; silex cacholoné et craquelé, avec fond violet ; provient, ainsi qu'une douzaine d'autres, d'un foyer de cabane ; 63 mm. et 45 mm. de diamètre avec 15 mm. d'épaisseur.

3° Averdon ; elliptique ; régulier ; plat d'un côté ; belle patine épaisse ; 65 et 55 mm. de diamètre, 23 mm. dans la partie la plus épaisse (Fig. 11).

4° Averdon; elliptique; patine épaisse; bombé par éclats d'un côté et plat de l'autre; bords coupants; 60 et 50 mm. de diamètre avec 20 mm. d'épaisseur presque au centre (Fig. 8).

5° Averdon; forme ronde; patine épaisse; plat d'un côté, légèrement bombé de l'autre; 58 mm. de diamètre et 18 mm. d'épaisseur. Comme les quatre précédents taillé des deux côtés.

6° D'Averdon comme les 5 premiers; rond; silex décoloré sans patine; plat d'un seul éclat d'un côté et bombé de l'autre; 40 mm. de diamètre et 21 mm. d'épaisseur au sommet.

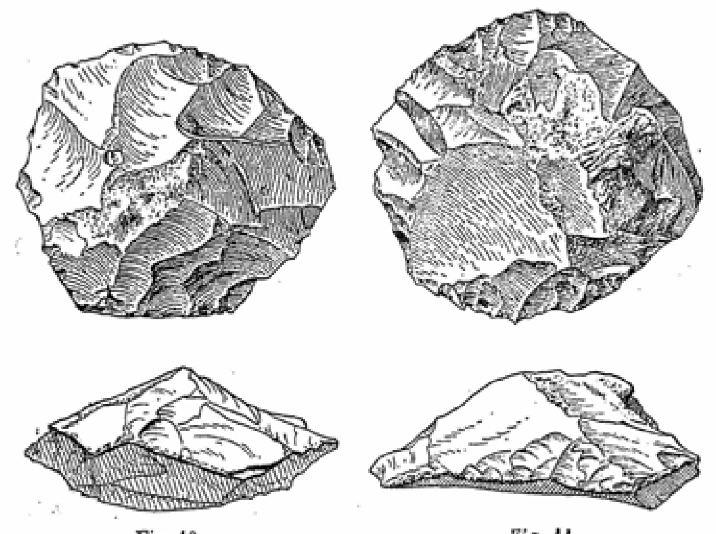


Fig. 10
Disque taillé sur les deux faces. La Chapelle-Vendômoise (Loir-et-Cher). 2/3 gr. nat.

Fig. 11
Disque avec une face plane. Averdon (Loir-et-Cher). 2/3 gr. nat.

C. —*Moyens disques, à lancer à la main ou à la fronde.*

1° Disque fabriqué avec l'extrémité d'une hache polie retaillée sur les trois côtés autres que celui du tranchant, qui seul est coupant; forme presque carrée avec angles arrondis; patine blanche, aussi bien sur les retouches que sur la surface polie; 40 mm. de côté ou de diamètre, 25 mm. d'épaisseur du côté opposé au tranchant (Fig. 12).

2° Ce disque, ainsi que les suivants, est plat d'un côté par éclatement; il est de forme arrondie; le silex est craquelé pour

avoir été au feu, sans doute dans un foyer de cabane ; il a 42 mm. de diamètre et 24 mm. d'épaisseur du côté taillé ; bords émoussés non coupants.

3° Même forme ; patine blanche ; 43 mm. de diamètre et 20 mm. d'épaisseur du côté taillé ; bords coupants.

4° Même forme ; plat ; 45 mm. de diamètre, 15 mm. d'épaisseur ; bombé d'un côté par le bulbe de percussion et de l'autre par la taille ; bords coupants.

5° Rond ; patine blanche ; 42 mm. de diamètre ; presque plat, le point le plus épais ayant 12 mm. ; le bulbe de percussion ressortant du côté éclaté.

6° Presque rond ; patine violacée, craquelée ; a dû séjourner dans le feu ; 46 mm. et 44 mm. de diamètre, bords assez coupants ; 20 mm. d'épaisseur au point culminant.

7° Rond ; patine violacée ; couvert d'un côté de petits lichens

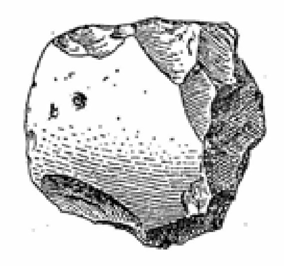


Fig. 12
Pierre de jet taillée dans un fragment de hache polie. Averdon (Loir-et-Cher). 2/3 gr. nat.



Fig. 13
Petit disque avec une face lisse. Averdon (Loir-et-Cher). 2/3 gr. nat.

desséchés très anciens, face lisse légèrement bombée ; 43 mm. de diamètre, avec 14 mm. d'épaisseur (Fig. 13).

8° Forme bien arrondie ; patine jaunâtre d'un côté, avec partie brute, légèrement cacholoné de l'autre ; bords peu coupants ; légèrement convexe des deux côtés, aussi bien du côté éclaté que du côté taillé ; 42 mm. de diamètre, 14 mm. d'épaisseur. Ce joli petit disque, trouvé par M. E. Patay, provient d'Orchaise, bords de la Cisse ; les sept premiers d'Averdon, bords de la Cisse également. La plupart des pièces d'Averdon citées ont été données, avec une belle et importante série d'instruments de silex, par M. G. Blesbois.

D. — *Petits disques pour la fronde.*

Les huit petits disques que j'ai pris parmi bien d'autres, trouvés tous à Averdon, ronds pour la plupart ou un peu elliptiques, ont de 25 à 35 mm. de diamètre et de 8 à 15 mm. d'épaisseur ; les uns ont les bords tranchants, les autres sont plus ou moins épais et anguleux, la plupart ayant d'un côté presque au milieu le petit bulbe de percussion. L'un d'eux est craquelé pour avoir été dans le feu ; n'a que 27 ou 28 mm. de diamètre ; il est presque plat sur les deux faces avec des bords aussi épais que le milieu, qui a 8 mm. d'épaisseur ; c'est un de ceux qui n'ont pas de bords coupants.

E. — *Blocs anguleux à lancer à la main ou à la fronde.*

Il est assez difficile et à peu près inutile de décrire des blocs anguleux qui diffèrent tous les uns des autres. Les uns ont une forme pyramidale ; les autres celle de disques très épais, arrondis, ou en ellipse, ou encore sont de formes irrégulières. Ce qui les fait reconnaître c'est leur taille intentionnelle, à éclats courts, qui ne peut les faire confondre avec des nucléus. Leur nombre est assez grand ; les collectionneurs, en général, ne les recherchent guère ; ils sont encombrants et peu élégants, c'est pourquoi ils sont peu ramassés. En général ils ont de 40 à 60 mm. de longueur ou de diamètre et 35 à 50 mm. d'épaisseur.

F. — *Petites pierres de fronde.*

Il en est de même des petites pierres de fronde, mieux taillées cependant que les grosses. Il y en a de pyramidales, d'anguleuses en tous sens, quelquefois ressemblant à de petits nucléus, ou plus ou moins arrondies ; leur longueur ou diamètre varie de 20 à 35 mm. Il n'y a pas à douter de leur destination. Parmi celles que nous avons, il s'en trouve une petite trouvée à Chailles, près de Blois, par M. Patay, qui a été faite avec une roche certainement étrangère au pays ; elle est la seule des pierres de jet ou de fronde, parmi celles du Musée de Blois, qui ne soit pas en silex ; elle a dû être apportée par un enhavisseur.

Au début de cette note j'ai dit que je croyais qu'il y avait eu aussi des boules néolithiques, dans le genre de celles

citées par M. Chauvet, ayant dû servir de pierres de fronde ou comme *bolas* ou *boleadoras*. Ce qu'il y a de fâcheux pour moi, qui étudie la question depuis peu de temps seulement, c'est de n'avoir pu me procurer suffisamment de documents, de pièces à conviction ; mais je suis convaincu qu'on en pourra trouver beaucoup dans les collections publiques ou privées. Je n'ai donc que peu de boules à citer et encore ont-elles été trouvées à la surface du sol, sans preuves absolument certaines de leur origine, n'ayant pour appuyer ma croyance que la patine qui les recouvre ou leur décoloration. Sur 6 spécimens, 5 appartiennent au Musée d'Histoire naturelle de Blois et 1 à M. Compain-Bourdain de Blois, savoir :

1° Provenance d'Averdon. Moitié de sphéroïde en silex poli ; décoloré dans la partie polie et cacholoné dans la cassure bien unie ; on peut voir que le polissage n'a eu lieu qu'après un martelage préalable ; on dirait qu'on s'est servi d'un percuteur très arrondi pour le polir ensuite. Cette boule ou boulet avait 80 millimètres de diamètre. Sa grosseur ne permet guère de croire qu'elle ait pu servir de pierre de jet ou de fronde ; ce serait plutôt une *bola* comme les boules suivantes, excepté la dernière.

2° Ouargla (Algérie). Collection Compain-Bourdain, de Blois. Cette boule de silex décoloré lui a été donnée par M.M. Bourlon, le palethnologue bien connu, qui la considère comme un percuteur. C'est fort possible et je puis me tromper ; on peut prendre en effet le pointillé qui couvre sa surface pour des traces de percussion ; cependant comme il n'y a point d'étoilages et que le pointillé est très régulier, sans écrasement, j'en conclus à un martelage pour obtenir la forme sphérique, qui est parfaite. Ce travail de perfection devait avoir un but évidemment et je n'en vois point d'autre pratique que celui d'une boule de bolas. Elle a 75 mm. de diamètre.

3° Environs de Blois, sans indication précise. Silex décoloré ; sorte de galet sphérique, provenant d'un terrain d'alluvions anciennes, portant des traces de martelage ou de percussion, qui paraissent avoir été intentionnelles, pour l'arrondir complètement ; 85 mm. de diamètre.

4° Averdon. Collection G. Blesbois. Donnée par lui à notre Musée. Sphéroïde en silex, dont il manque un tiers, couvert d'une patine blanche épaisse. Peut-n'être aussi qu'un per-

cuteur arrondi ; mais sa forme si ronde paraît bien intentionnelle ; 80 mm. de diamètre.

5° Fossé, ferme de Brûlé. Silex patiné, peut n'avoir été qu'un percuteur ; mais sa forme ronde, comme chez le précédent, permet de croire qu'on n'a pas voulu en faire seulement un percuteur. Les percuteurs absolument sphériques seraient alors des exceptions au millieu des centaines, pour ne pas dire des milliers de percuteurs de formes diverses, arrondis tout à fait irrégulièrement par l'usure ; 55 mm. de diamètre.

6° Environs de Blois, sans indication précise. Petite boule en roche noirâtre, lourde, étrangère au Loir-et-Cher et environs ; 37 mm. de diamètre ; arrondie par martelage un peu grossier. La proportion moyenne de ce sphéroïde donne à penser qu'il a pu servir aussi bien à l'un et à l'autre des usages indiqués par M. Chauvet. Cette boule a certainement été importée en Loir-et-Cher, mais rien ne peut en faire préciser exactement l'époque, quoique trouvée avec d'autres instruments néolithiques.

Encore une fois je dirai que je n'ai pas la prétention d'avoir découvert les pierres de jet ; elles étaient reconnues comme telles avant que je m'en occupe par bien des préhistoriens ; mais jusqu'à ce jour, il me semble qu'on n'ait pas osé se prononcer sur ce point, au moins publiquement. Aussi il est fort possible que ma note suscite quelques critiques ; je ne demande pas mieux que de reconnaître mes erreurs s'il y a lieu ; alors pourra-t-on peut-être éclairer la question et la présenter sous son vrai jour, si je n'ai pu y parvenir.

Dans tous les cas, de cette longue étude, que je pourrais mais que je ne veux pas allonger davantage, je trouve qu'on en peut déduire que les pierres de jet ou de fronde ont été de tous les temps, de toutes les époques et de tous les pays. Elles ont cessé d'être employées, au commencement de notre ère, par les peuples civilisés les premiers, les plus instruits, qui se sont servi alors d'armes plus perfectionnées. Mais elles ont duré bien plus tard pour d'autres, puisque certaines peuplades se servent encore de ces armes primitives.

Pour conclure, je dirai donc que les pierres de jet ont été une des premières et une des dernières armes de l'âge de pierre, allant même jusqu'à l'époque gallo-romaine, et que l'arme dont on s'est le plus souvent servi est peut-être celle dont on a le moins parlé, sur laquelle on a le moins écrit.

Cachette d'objets en bronze

A LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT

(*Ille-et-Vilaine*)

Par **H. CHAPELET**
Vice-président de la Société d'Excursions Scientifiques.

Le Musée de Laval a eu la bonne fortune d'acquérir dernièrement la totalité d'une cachette de bronzes découverte à Louvigné-du-Désert, commune du département d'Ille-et-Vilaine située à 15 kilomètres de Fougères.

Dans une exploitation de granit, les ouvriers, en soulevant un bloc naturel à la surface de la carrière, trouvèrent sous cette pierre les objets en bronze suivant :

1° Une hache à ailerons (Fig. 14), de 0,146 de long ; largeur au tranchant 0,036 ; poids 339 grammes. L'un des ailerons porte une fêlure.

2° Une hache à ailerons du même modèle que la précédente, mais dont l'anneau est brisé. Longueur 0,138 ; largeur du tranchant 0,033 ; poids 302 grammes.

3° Une moitié supérieure de hache à ailerons, assez détériorée ; mesurant 0,094 de longueur ; poids 208 grammes.

4° Une hache à douille (Fig. 15), avec anneau latéral. Longueur 0,103 ; largeur au tranchant 0,042 et à la douille 0,035. Son coupant est un peu ébréché ; poids 200 grammes.

5° Une hache à douille, ébréchée au tranchant, recouverte en partie de concrétions. Elle mesure 0,106 de longueur ; 0,035 de largeur au tranchant et 0,040 à la douille ; poids 212 grammes.

6° Une hache à douille analogue aux deux précédentes. Sur le milieu de l'une de ses faces se voit un trou provenant probablement d'un défaut de fonte. La face opposée porte également un trou. Ces accidents proviennent vraisemblablement de ce que le noyau correspondant au vide de la douille s'est déplacé au moment du coulage du métal.

Comme la pièce n° 4, cette hache a un tranchant assez évasé. Ses dimensions sont : longueur 0,087 ; largeur au tranchant 0,043, à la douille 0,036 ; poids 183 grammes.

7° Un fragment d'épée à renflement médian bordé de chaque côté d'un filet en creux (Fig. 16). Longueur 0,045 ; largeur 0,030 : poids 43 grammes.

8° Un fragment de petite pointe de lance à douille de forme ordinaire. Longueur 0,070 ; largeur 0,034 ; poids 43 grammes.

Ces divers objets représentent un total de 1530 grammes.

Bien que cette cachette ne comprenne que quelques pièces, elle a cependant une certaine importance en raison de l'asso

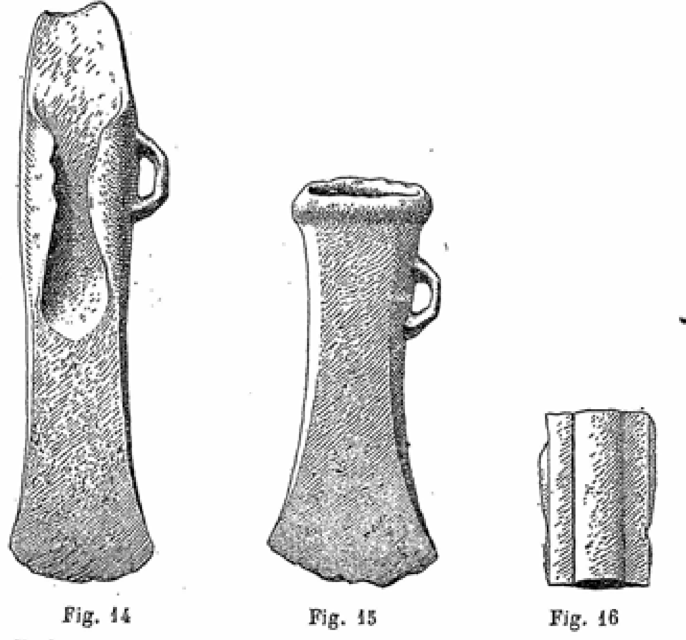


Fig. 14 Hache à ailerons. Fig. 15 Hache à douille. Fig. 16 Fragment de lame d'épée.
Cachette de Louvigné-du-Désert (Ille-et-Vilaine). 1/2 gr.

ciation des haches à ailerons et des haches à douille, ces deux types caractéristiques de l'époque *larnaudienne*.

Les deux fragments d'armes associés aux haches sont de la même époque.

Les haches ont subi plusieurs martelages, qui les ont plus ou moins déformées. Elles étaient, semble-t-il, mises au rebut et destinées à être fondues.

Les petites cachettes du genre de celle que nous signalons

sont très nombreuses, mais elles passent malheureusement trop souvent inaperçues.

Leur fréquence tend à prouver que les fondeurs de l'âge du bronze ou les marchands qui colportaient leurs produits avaient pour coutume générale de confier à la terre une partie des marchandises qu'ils possédaient, soit afin de ne pas s'embarrasser d'un bagage trop lourd, soit pour ne pas risquer d'être dépouillés d'un seul coup, au cours des pérégrinations lointaines qu'ils entreprenaient, de tout le précieux métal qui constituait leur fortune.

Il existait déjà très probablement des chemins permettant de retrouver plus aisément les objets cachés, mais ils ne semblent pas avoir été très sûrs. Ce qui pourrait faire croire que ce commerce n'était pas toujours sans danger, c'est la quantité même des dépôts que leurs propriétaires ne sont jamais venus reprendre.

Il serait intéressant de relever les points sur lesquels des cachettes de bronze ont été trouvées et de les reporter sur des cartes, on retrouverait probablement de cette manière des itinéraires qui permettraient de déterminer des centres d'agglomération remontant non seulement à l'âge du bronze, mais encore à l'époque néolithique; c'est pourquoi on ne saurait trop encourager la publication de toutes les trouvailles de bronze, même quand elles sont de peu d'importance comme nombre d'objets enfouis.

L'adage ancien « la quantité ne fait pas la qualité » est vrai surtout en préhistorique.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Fouilles d'Alise-Sainte-Reine

Extrait du *Radical* du 7 septembre 1908 :

Parmi les récentes trouvailles faites au cours des fouilles d'Alésia, il convient de signaler de curieux vestiges de l'industrie des fondeurs de bronze.

Les fondeurs de bronze d'Alésia moulaient à cire perdue : l'original de l'objet à reproduire était d'abord fait en cire par l'artiste, puis, sur cette pièce de cire, on appliquait de la terre glaise, de façon à enfermer complètement le modèle, et on portait le tout au four. En fondant, la cire s'écoulait par un petit orifice ménagé à la partie inférieure, tandis que l'argile, durcissant à la cuisson, devenait ce qu'on appelle encore aujourd'hui « un moule en terre cuite » de l'objet qu'on voulait reproduire. Il ne restait plus qu'à couler dans ce moule le bronze préalablement fondu dans des creusets en terre réfractaire, à attendre le refroidissement, et à casser ensuite le moule à coups de marteau pour en retirer le moulage en bronze de l'œuvre préparée ; ce procédé ne permettait d'obtenir qu'une seule reproduction de l'objet ; aussi ne trouve-t-on pas sur le plateau d'Alésia deux bronzes identiques.

Dans l'angle d'une petite salle exhumée, salle qui devait fort probablement être un atelier, on a trouvé et reconnu, au milieu d'une masse de décombres, tous les éléments importants qui permettent de reconstituer cette intéressante industrie de nos lointains ancêtres.

On a recueilli plusieurs de ces creusets en terre réfractaire servant à la fonte du bronze ; tout à côté on a retrouvé plusieurs centaines de débris de moules cassés qu'il sera fort possible de rajuster entre eux pour reconstituer les moules dont ils proviennent. Enfin, ce qui est tout à fait curieux, on a même recueilli deux objets en bronze incomplètement dégagés de leur gangue d'argile cuite ; il s'agit probablement de ce qu'en termes de métier on appelle des « ratés » que l'ouvrier aura jetés après avoir reconnu la nature défectueuse du moulage.

On sait, par un texte de Pline l'Ancien, qu'Alésia était le siège d'une industrie célèbre qui y avait pour ainsi dire pris naissance, celle de l'étamage et de l'argenture d'objets de bronze. L'intéressante trouvaille du Mont-Auxois venant après celle du miroir de bronze étamé de plomb, dont il a été parlé, apporte un commentaire remarquable au texte de Pline et fournirait, s'il en était besoin, une nouvelle preuve d'identification d'Alise-Sainte-Reine avec « l'antique » Alésia.

Cimetière romain à Nice

Des découvertes intéressantes ont été faites à la fin du mois d'octobre dernier au quartier de Saint-Pons, à Nice. En pratiquant une tranchée dans la cour intérieure du couvent de Saint-Pons, les ouvriers ont mis à découvert, à une faible profondeur au-dessous du sol, plusieurs sarcophages de la deuxième époque romaine, c'est-à-dire des IIIe et IVe siècles.

Le plus important de ces sarcophages est en pierre calcaire dure. Il a une longueur de 2m20 pour une largeur maxima de 0m80. C'est un coffre rectangulaire, recouvert d'un couvercle épais en forme de prisme. Sur la face d'une des extrémités et occupant en partie le couvercle et en partie le coffre se voit une inscription, qui se répète sur l'une des faces latérales du coffre même. En attendant une lecture que rendra plus facile et plus complète l'extraction du monument, on y croit voir :

MEMORIÆ ÆLNE
CERTIA MARCELLA
MARIÆ

A côté du cercueil en pierre et plus profondément, on en a découvert un en plomb, à lames épaisses, de forme rectangulaire, à peu près de même longueur, mais beaucoup plus étroit. Il contenait encore quelques ossements. D'autres ossements ont été trouvés au-dessus de ce cercueil.

Auprès de celui-ci et un peu au-dessous, il s'en trouvait un autre, formé d'épaisses dalles de pierre, sorte de tuf.

Enfin, près du grand sarcophage en pierre et encore en partie enfoui, on voit le bout d'un cercueil en forme de toit, à double plan incliné, façonné avec de larges tuiles plates à rebords (*tegulæ*), recouvertes au faîte par des tuiles courbées (*imbrices*).

Des cercueils tout à fait pareils ont été trouvés en grand nombre à Cimiez, et il y a peu d'années au quai Lunel, lors de la construction d'un égout.

Rappelons à cette occasion qu'il existe encore, dans la cour du couvent de Saint-Pons, un beau sarcophage en marbre blanc, servant de vasque de fontaine. De plus, le vestibule qui précède cette cour est couvert de nombreuses inscriptions romaines, et des sculptures en marbre remontant aux premiers siècles du christianisme ont été trouvées un peu partout dans ce vaste édifice, destiné à être transformé en hôpital.

Les fouilles ont été suivies par M. le docteur Baréty, qui s'occupe depuis longtemps d'archéologie, et M. Daniel, architecte des hospices, en relèvera les détails topographiques.

Le sarcophage en pierre, la caisse en plomb et les cercueils en

tuiles reposaient sur le sol dallé d'une sorte de chambre que les travaux ont mis à découvert.

On a trouvé, à côté d'un des tombeaux, formé de tuiles à rebords, un petit gobelet en plomb ou étain de forme cylindrique, dans lequel étaient placées trois épingles d'argent. L'une d'elles est surmontée d'une petite colombe, les deux autres n'ayant qu'une tête arrondie. Il y avait aussi une épingle en os terminée en forme de « grain d'orge » et un os de poulet.

Le grand sarcophage ainsi que le mobilier funéraire retiré des fouilles ont été remis au musée municipal de Nice, dont le conservateur est M. Mossa.

Nécropole mycénienne

On annonce d'Athènes la découverte par l'éphore général des antiquités helléniques, M. Cawadias, sur le territoire du petit village de Mazarata, dans l'île de Céphalonie, de plusieurs centaines de tombes de l'époque mycénienne en parfait état de conservation.

Cette nécropole n'est pas composée de tombes creusées en plein air. Elle comprend plusieurs groupes de cavernes, de dimensions plus ou moins considérables, ayant reçu chacune un certain nombre de sépultures.

Grotte sépulcrale en Vaucluse

Le *Lyon républicain* du 23 août 1908 rapporte qu'un paléontologue, en villégiature à Robions (Vaucluse), a découvert dans une grotte, sur les flancs des montagnes du Luberon, cinq squelettes humains paraissant d'origine préhistorique.

Ancienne mine de Mercure

Extrait de la *Revue Scientifique* du 29 janvier 1909 :

On vient de remettre en exploitation, en Asie Mineure, une mine de mercure qui déjà aurait été mise en valeur, il y a 3.000 ans, par les Phrygiens. Elle est située à Koniah, à 600 kilomètres Sud-Est du Bosphore. Le mercure se trouve sous forme de cinabre, en veines ou nodules, dans le calcaire ou le quartz au voisinage de roches éruptives. La richesse du minerai dans certaines parties est de 8 p. 100 de métal.

L'antiquité de la mine a fait l'objet de recherches de MM. Sharpless et Whittal (*Engeneering and Mining Journal*). Dans les fouilles, on a retrouvé une excavation dans laquelle gisaient 50 squelettes humains

au milieu de haches de pierre, de lampes, de blocs de cinabre et de charbon, provenant vraisemblablement de mineurs surpris par un éboulement.

Les Tumulus de Saint-Roch

Au confluent du Beynon et de la Durance, sur le plateau de Saint-Roch, commune de Ventavon (Hautes-Alpes), sont des mamelons, généralement allongés, de dimensions variables (ordinairement 10 à 15 mètres de diamètre sur un mètre au plus de hauteur). La coupe de certains d'entre eux a montré que leur masse est formée d'une sorte de renflemennt de la surface du plateau. La surface est composée de pierres abondantes, qui, à plus ieurs d'entre eux, ont été enlevées pour des travaux exécutés aux environs.

Un sondage a été infructueux. Dans un autre murger, paraissant d'ailleurs violé, nous avons recueilli quelques ossements humains en très mauvais état, et sans aucun mobilier.

M. David Martin, dont la complaisance égale la science, a bien voulu répondre à une demande de renseignements que nous lui avons adressée. Lui aussi a observé ces mamelons qu'il caractérise géologiquement : « ce sont des moraines dont les crêtes présentent souvent des amas de pierres qui ont fréquemment pris l'aspect de pavés ». Notre sondage et des fouilles faites par M. Martin à Bel-Air, près de Saint-Roch, prouvent que parfois, parmi ces moraines, il y a de véritables tumulus. Nous sommes d'accord avec le distingué conservateur du Musée des Hautes-Alpes ; ces sépultures doivent appartenir à l'éqoque hallstattienne.

Si les circonstances nous le permettent nous consacrerons quelques journées à leurs fouilles, afin de voir si l'absence de mobilier est réellement la règle.

A. Philippot et Ch. Cotte.

NOUVELLES

Congrès de Beauvais

Le programme de la cinquième session du Congrès Préhistorique de France, qui se tiendra à Beauvais (Oise) du 26 au 31 juillet 1909, est actuellement arrêté.

Les trois premières journées seront, comme d'ordinaire, consacrées aux séances, ainsi qu'à la visite des musées et des collections locales. Les trois autres journées sont réservées à des excursions scientifiques fort attrayantes, au cours desquelles on verra notamment : 1° Les dolmens et menhirs de Trie-Château, de Boury et de Sérifontaine ; les puits à silex de Champignolles ; 2° Le camp de César à Hermes, le dolmen de Villers-Saint-Sépulcre ; les gisements quaternaires du Mont-Sainte-Geneviève ; 3° Cuise-la-Motte, Margny-les-Compiègne, le musée de Compiègne, le château de Pierrefonds, etc., 4° Les briqueteries de Saint-Just-les-Marais, la Butte de la Justice à Bracheux et autres gisements intéressants.

Une Exposition de Prehistoire, comprenant deux sections, une de Préhistoire générale et une autre concernant spécialement le préhistorique du Département de l'Oise, sera installée à Beauvais pendant la durée du Congrès.

Nous donnerons ultérieurement de plus amples détails au sujet de cette exposition et des conférences qui y seront faites par des membres autorisés de la Société Préhistorique de France.

Parmi les questions inscrites à l'ordre du jour figurent les suivantes : 1° Puits d'extraction du silex dans l'Oise ; 2° Architectonique des monuments mégalithiques du Bassin de la Seine ; 3° Les tourbières (géologie et préhistoire).

Le bureau du Comité d'organisation est ainsi composé : président, M. le Dr Baudon ; vice-présidents, MM. L. Coutil et Henri Marot ; secrétaire général, M. le Dr Marcel Baudouin ; secrétaire général adjoint, M. le Dr Henri Martin ; secrétaires, MM. Edmond Hue et Charles Schleicher ; trésorier, M. Louis Giraux.

Commission des Monuments préhistoriques

La Sous-Commission des Monuments mégalithiques vient de subir d'importantes modifications. Elle a reçu la dénomination de Sous-Commission des Monuments préhistoriques. Cette nouvelle Commission, dont les attributions sont beaucoup plus étendues, s'est réunie

pour la première fois le mercredi 27 janvier 1909, sous la présidence de M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts.

Exposition de la Mission Berthon

Le lundi 18 janvier 1909 a été inaugurée, au Palais du Trocadéro, dans les galeries du Musée d'ethnographie, l'Exposition des collections précolombiennes rapportées du Pérou par M. le capitaine Paul Berthon, chargé de mission du Ministre de l'Instruction publique. Cette très remarquable Exposition, qui n'a malheureusement duré que quelques jours, comprenait surtout de nombreuses poteries de types fort variés appartenant à diverses civilisations des côtes péruviennes. On y remarquait particulièrement une incomparable série de vases polychromes, d'une exécution et d'une conservation parfaites, provenant de Nazca. Quelques-uns de ces vases, qui paraissent être les plus anciens recueillis jusqu'à présent sur la côte méridionale, ont, à première vue, une certaine apparence japonaise ; mais il serait bon que cette impression soit contrôlée par des observations plus précises.

Nous publierons, dans le prochain numéro, une notice de notre collaborateur G. Courty sur les belles récoltes de M. Paul Berthon.

Une bonne partie de ces collections a été généreusement offerte au Musée d'ethnographie.

Une nouvelle Société préhistorique

Ce n'est pas seulement en France que la Préhistoire de plus en plus s'affirme comme science autonome pour réclamer sa place au milieu de toutes ses sœurs aînées.

En octobre de l'an dernier a été fondée à Zurich-Berne une *Société suisse de Préhistoire* (*Schweiz. Gesellschaft für Urgeschichte*), qui, par un curieux retour des choses, englobe l'Anthropologie et l'Ethnologie, non encore groupées en Société, dans un pays, pourtant, qui leur a fourni tant et de si importantes contributions. Ajoutons que, sous la présidence de l'éminent J. Wiedmer-Stern, directeur du Musée historique de Berne, et avec un secrétaire tel que notre sympathique confrère M. le Dr Jakob Heierli, la Société nouvelle est assurée de faire de bonne besogne et que nous lui souhaitons le concours de nos amis français, qui pour la modeste cotisation de 5 francs par an (ou 100 francs une fois versés) s'assureront le volume annuel.

Les Musées et la loi de séparation

L'exécution de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat a rendu libres un certain nombre de bâtiments. Il serait grandement à souhaiter que la plupart de ces locaux soient affectés aux musées départementaux, qui sont en général si étroitement et si mal logés.

Plusieurs départements sont, du reste, déjà entrés dans cette voie.

Le Conseil général de la Marne, réuni en session extraordinaire le 23 novembre dernier, sous la présidence de M. Vallée, ancien ministre, a vendu à la ville de Reims, moyennant 300.000 francs, le grand séminaire rémois.

Il a, en outre, loué à la ville de Reims, moyennant 50 francs par an, pour quatre-vingt-dix-neuf ans, le palais archiépiscopal. Ces deux immeubles seront transformés en musée et bibliothèque.

Il est également question de transformer l'évêché de Rouen en musée.

Enfin, M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, a visité, dernièrement, les musées de Nevers, dont l'installation doit avoir lieu dans l'ancien évêché.

Alaise du Doubs

Nous avons reçu et reproduisons avec plaisir la lettre qui suit :

L'article paru sous le titre : *A propos d'Alesia*, dans le numéro de décembre 1908 de l'*Homme préhistorique*, appelle de ma part quelques observations que je vous demande la permission d'exposer.

La lecture de cet article laisse supposer que les archéologues franc-comtois tentent en ce moment de soulever à nouveau la question de l'emplacement d'Alesia et de la faire trancher en faveur d'Alaise du Doubs. Ce serait là tomber dans une étrange erreur. S'il a plu à quelques individualités de constituer, dans ce but, un Comité parisien d'Alesia, les archéologues de par ici sont restés absolument étrangers à la formation de ce groupement.

Tous ceux qui, au pays de Franche-Comté, se sont occupés d'archéologie préhistorique de façon *effective* — et ce n'est le cas d'aucun des membres du Comité — sont absolument hostiles à cette tentative d'identification. Si vous les interrogez, tous, d'une commune voix répondront : *Alesia ne peut avoir été sur le plateau d'Alaise.*

Que le Comité qui a pour président M. Colomb, botaniste et dessi-

nateur, et pour secrétaire M. Amaudru, journaliste du *Rappel*, recherche Alesia sur un plateau du Jura, c'est son affaire ; mais il importe que l'on sache bien en dehors de la Province qu'aucun préhistorien ne s'associe à son action. D'après l'article du *Rappel* dont l'*Hom e préhistorique* cite des passages, des recherches doivent commencer au printemps prochain. Cela est exact, mais ce n'est point le Comité qui aura la direction des fouilles.

Dans sa séance du 28 octobre dernier, la *Société d'Emulation du Doubs* a nommé une Commission dont la mission est la suivante : « Etudier spécialement le massif d'Alaise et les plateaux voisins au point de vue de la préhistoire, y pratiquer des fouilles, rechercher à quelles races et à quelles époques appartiennent les différents vestiges mis au jour, et déposer les trouvailles au musée de Besançon, capitale de l'ancienne Séquanie. » Il n'est pas ici question d'Alesia.

La Commission s'est aussitôt mise en rapport avec les municipalités intéressées et avec l'administration des forêts pour obtenir les autorisations nécessaires et s'assurer le monopole des fouilles.

Nous espérons que ces fouilles, après celles de Delacroix, Castan et Piroutet seront fructueuses et qu'elles auront pour conséquence de nous débarrasser une bonne fois de la question Alaise-Alesia.

JULIEN FEUVRIER

Secrétaire général de l'Association franc-comtoise pour 1908, membre de la Société préhistorique de France.

Musée d'Aurillac

Nous apprenons que M. Jean Pagès-Allary, l'actif explorateur du Cantal, vient de donner au musée d'Aurillac (Musée Rames) le produit de ses fouilles de Chastel-sur-Murat, comprenant des objets de la période néolithique, de l'âge du bronze, des époques gauloise, gallo-romaine, mérovingienne, etc., démontrant l'occupation continue de l'enceinte fortifiée.

Une grande vitrine est spécialement réservée à ces séries : de silex taillés, de poteries, de verres, de bijoux, d'instruments et d'armes en bronze et en fer, de pierres à aiguiser, de meules et de pièces de toutes sortes.

M. Pagès-Allary avait déjà généreusement remis au même musée : 1° des moulages des curieux objets gaulois extraits du tumulus de Celles ; 2° les récoltes de ses fouilles des Verreries près Allanche ; 3° du lac de Sainte-Anastasie ; 4° de Joursac et de Laval ; 5° de Neussargues ; 6° du Cheylard ; 7° de Las Tours ; 8° les bracelets en argent du trésor de la Pèze, etc. Ces collections sont, pour le département du Cantal, du plus haut intérêt.

La Pierre de Vieuvicq

M. Gustave Foussard, de Vieuvicq (Eure-et-Loir), a signalé dernièrement à la Société Dunoise l'existence d'un mégalithe près de la ferme du Buisson, à 400 mètres du bourg. « Son volume, de 8 à 10 mètres cubes environ, et sa disposition surtout, offrent un certain intérêt. Il est appuyé sur une autre pierre, très grosse, de façon à présenter une plate-forme à la partie supérieure. Par une déclivité vers la terre, on accède à cette plate-forme sans difficulté.

« Ce monument, situé sur une crête, domine un vallon ; et bien que le terrain soit tout d'humus aux alentours, différentes roches, qui semblent très grosses, émergent du sol. »

Notre excellent collègue M. Fouju, qui connait si bien le département d'Eure-et-Loir, nous apprend, dans le numéro de décembre 1908, du *Beauceron de Paris*, qu'il s'agit de la Pierre de Vieuvicq, signalée en 1817 dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de France (page 29) ; en 1849, dans la *Géographie d'Eure-et-Loir*, éditée par Noury-Coquard, page 308) ; en 1864 par de Boisvillette, dans la *Statistique d'Eure-et-Loir* (page 79) ; et en 1880, dans l'*Inventaire des monuments mégalithiques de France* (page 16).

La Pierre de Vieuvicq, qui est une table de dolmen reposant d'un bout sur deux supports peu élevés, a été, dans les indications qui précèdent, donnée comme étant un menhir renversé.

NÉCROLOGIE

FERNAND BOURNON

Nous avons appris avec un bien vif regret, au commencement de l'année, la mort de Fernand Bournon.

Né à Paris en 1857, élève de l'Ecole des Chartes, Bournon a été successivement archiviste du Loir-et-Cher, puis de la ville de Saint-Denis (Seine). Il fut un des écrivains qui contribuèrent le plus aux travaux historiques de la ville de Paris. Parmi les nombreux ouvrages qu'il laisse, nous pouvons citer : *Paris, rectifications et additions à l'Histoire du diocèse de Paris, de l'abbé Lebeuf*, et les *Monographies des communes du département de la Seine*, recueil considérable, plein de précieux documents.

S'intéressant également à la préhistoire, le laborieux historien suivait régulièrement, depuis quelques années, les Congrès préhistoriques de France, dont il a donné de charmants comptes rendus dans le *Journal des Débats*.

Le Gérant : V. Taudou.

Tours. — Imprimerie Paul Bousrez ; J. Allard, Succ^r.

7e Année N° 3 Mars 1909

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

Les nouveaux aspects de la préhistoire américaine

Par **G. COURTY**

Les antiquités américaines rapportées tout récemment du Pérou par M. le capitaine Berthon vont me permettre d'établir ici, après les fouilles que j'ai antérieurement faites tant au Chili qu'en Bolivie, lors de la mission de Créqui-Montfort, un certain enchaînement sur la marche évolutive des civilisations du Sud-Amérique.

J'ai été insensiblement amené à considérer les reliques du passé, rencontrées dans un même lieu fouillé, comme datant d'époques différentes et à entrevoir une marche régressive du progrès vers une période paléolithique vraisemblablement très reculée qui a dû précéder le merveilleux stade néolithique américain dont je parlerai dans un instant, lequel ne saurait être justement synchronisé avec celui d'Europe. On m'a reproché en 1906 dans « Bolivien in Wort und Bild », tout en mettant à mon actif quelques trouvailles avec faibles moyens, de n'avoir pas opéré de fouilles *systématiques* à Tiahuanaco.

Je répondrai précisément aujourd'hui à mes aimables appréciateurs MM. Max J. von Macano et Hans Mattis, que grâce au haut appui de son Excellence le président de la République de Bolivie, M. le général Pando, et des membres du Gouvernement, j'ai pu exhumer, avec un esprit systématique dans le bon sens du mot, les vestiges les plus importants de la plus antique des Cités de l'Amérique méridionale. Pendant quatre mois, de septembre à décembre de 1903, je me suis consacré exclusivement à perforer la partie du Haut plateau bolivien située à 3.850 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer, sur laquelle sont assises les fameuses ruines de Tiahuanaco. J'ai constaté, sans pouvoir donner un chiffre au point de vue numérique, qu'il avait rationnellement fallu

plusieurs milliers d'années pour enterrer par remplissage, en conséquence de la dénudation pluviaire, un appareil de construction placé à 3 mètres au-dessous du sol actuel à l'est des grands alignements d'Hakhapana. Cette opinion se trouve d'ailleurs corroborée par celle d'un historien de la conquête, Cieza de Léon. Lorsqu'en examinant les alignements, Cieza demanda aux Indiens si c'étaient les Incas qui les avaient élevés, ceux-ci sourirent de sa question et lui dirent qu'ils étaient des siècles plus vieux que les Incas. Il resterait maintenant à démontrer si la dénomination Inca ne s'appliquerait pas aux Indiens Quéchuas ou Aymaras. Sans trancher ce délicat problème, je ferai savoir que les figures sculptées en ronde-bosse dans un trachyte métamorphosé, rencontrées au cours de mes fouilles, semblent être des types indiens. Il me sera bien permis, sans déflorer les résultats de mes travaux archéologiques en Amérique du Sud, qui ne sont pas encore publiés, de passer rapidement en revue les conclusions synthétiques résultant de mes études d'américanisme sur le terrain, auxquelles j'ai consacré toute mon intelligence et tout mon cœur.

Les cimetières des Changos, dans l'anse de la Chimba, sur les côtes du Pacifique, ont un mobilier funéraire sans doute fort peu ancien, non plus que celui des mêmes peuplades à Chiu Chiu et à Calama (Chili).

En Bolivie, sur les territoires quéchuas du Sud et du Nord Lipez, à Colcha par exemple, les enfouissements des cadavres se trouvent dans des tombes ou sous des abris sous roche, avec des percuteurs, des flèches, des pendeloques en turquoise que ne connaissent plus les Indiens d'aujourd'hui.

Les poteries des régions quéchuas sont simples, avec des ornementations mates, d'un noir manganésifère sur fond rouge micacé ; elles se délitent facilement au contact de l'air.

Stratigraphiquement, sous des cimetières aymaras avec poteries rouges communes, j'ai retrouvé les beaux vases vernissés sur lesquels sont peints les sujets qu'il est aisé de retrouver dans les sculptures des grands monuments de Tiahuanaco, sur les Idoles et sur la porte dite du Soleil.

Les jolies poteries de Bolivie comme celles rapportées de Nazca (Pérou) par M. le capitaine Berthon offrent à l'aspect des coloris variés du plus bel effet. On passe sur une même

pièce du ton rose au rouge vermillon, au marron et au noir, on voit aussi le blanc crème. Les colorations bleues et vertes font défaut sur les poteries de Bolivie et du Pérou, alors que

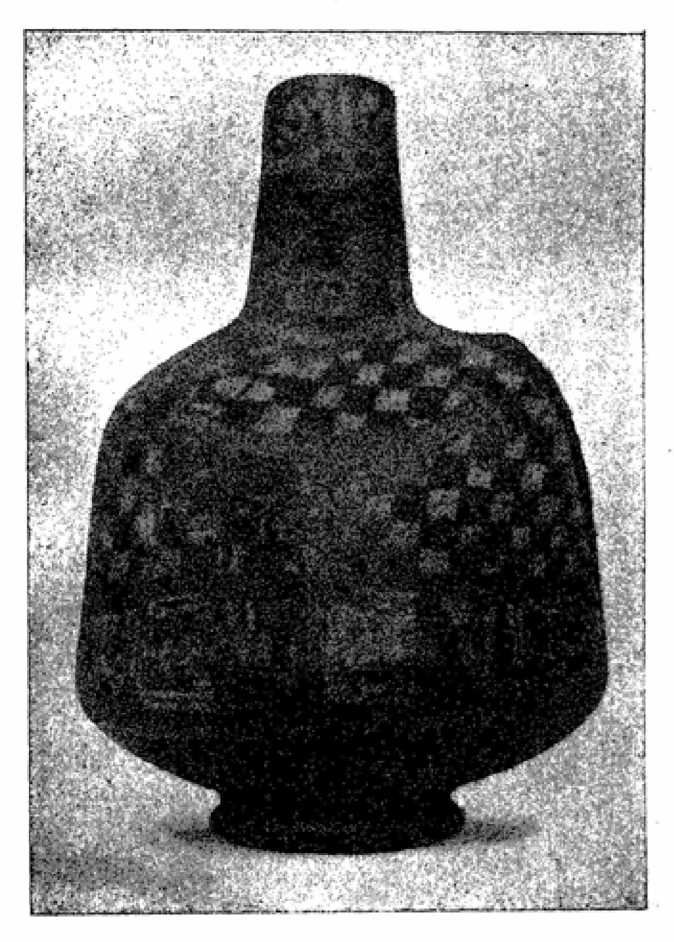


Fig. 17
Vase représentant un homme accroupi, modelé et couvert de peintures polychromes. Nazca. Période la plus ancienne du sud du Pérou. Récoltes Paul Berthon.

le bleu d'outremer et le vert carbonaté cuivreux étaient couramment employés comme peinture sur les antiques monuments boliviens.

Si je tiens la civilisation de Tiahuanaco pour la plus ancienne de l'Amérique méridionale, comme remontant à une époque préhistorique (néolithique avec métaux natifs), c'est



Fig. 18

Vase à double tubulure avec décoration polychrome. Nazca. Période la plus ancienne du sud du Pérou. Récoltes Paul Berthon.

qu'après un examen attentif, j'ai contrôlé sur place que les grands monolithes fichés en terre avaient tous été polis au moyen de morceaux de grès comme l'indiquent très nette-

ment les stries de polissage, que les constructeurs de ces monuments ne se servaient ni de chaux, ni de ciment d'aucune sorte pour relier les pierres entre elles, que les blocs gréseux et trachytiques bien équarris angulairement s'encastraient les uns dans les autres au moyen de petites rainures aménagées à cet effet et que leur jonction s'opérait parfois au moyen de clés en cuivre natif.

L'opinion qui a été souvent émise relativement à l'inachèvement des monuments de Tiahuanaco vient de ce que ceux-ci ont toujours été vandalisés à travers le temps. Les pierres d'un transport facile ont servi soit à l'édification des cases indiennes, soit à l'élévation de la grande église de Tiahuanaco. Quant aux souterrains, dont l'imagination a merveilleusement grossi la chronique des magasins scientifiques, ce sont tout simplement des canaux d'égout pour rendre étanches les rives quasi sèches du lieu Thia Huanacu. Ces canaux se sont heureusement obstrués, et ils ont permis aux phénomènes de comblement d'accomplir leur œuvre. Grâce à ce travail naturel, les éloquents vestiges que j'aurai l'occasion de décrire en détail dans les publications de la mission de Créqui-Montfort ont été ainsi sauvés du naufrage des âges.

Tiahuanaco, situé à quatorze kilomètres environ au sud du lac Titicaca, qu'il est facile d'apercevoir par un temps clair du sommet du monticule d'Hakhapana et non éloigné des forêts vierges des Yungas, était bien le point rêvé pour élever au soleil des monuments dignes de sa magnificence. Le culte solaire a persisté longtemps chez les Indiens d'Amérique et M. le capitaine Berthon a ramené du Pérou d'intéressantes idoles en bois qui rappellent celles un peu plus anciennes en porphyre et en grès de Tiahuanaco. Les époques troublées de la conquête modifièrent la légende de Manco Capac et de sa compagne Mama Occlo instruisant sur les rives du Titicaca l'humanité sauvage, légende dont Garcilaso encore enfant recueillait de la bouche de sa mère et de ses oncles quelques évocations défigurées.

C'est dans les eaux qui entourent l'Ile Coati que fut, dit-on, noyée la fameuse chaîne d'or de Huayna Capac, d'une mesure de deux cent trente-trois aunes de long, pour la ravir à la cupidité des conquérants espagnols. N'est-ce pas là un mythe ressortant de la richesse minière de la contrée?

Autour du culte solaire, les arts et les sciences pratiques arrivèrent à une apogée caractéristique de la belle époque de Tiahuanaco. La sculpture géométrique et la poterie décorée manifestent hautement les connaissances artistiques profondes des auteurs indiens. Les périodes que je qualifierai d'éolithique et de paléolithique, encore imparfaitement connues dans le Sud-Amérique, ont cédé la place à une ère néolithique marquée par des monuments cyclopéens et des vases d'une finesse et d'une solidité merveilleuses, sur lesquels est peinte toute la vie des peuplades préhistoriques de l'Amérique. Ces vases décorés sont autant de tablettes déchiffrables qui s'adressent à la sagacité des chercheurs.

Les civilisations faisant immédiatement suite à l'ère de Tiahuanaco, et qu'on peut qualifier du nom un peu vaguede précolombiennes, ne laissent plus derrière elles de témoignages éclatants de leur passage, et pourtant il s'agit encore de descendants directs des mêmes artistes indiens. Par un obscur phénomène de régression morale, un déclin a suivi l'apogée.

Examinez les gobelets et les « Ollas » en terre cuite de la côte du Pérou rapportés par M. Berthon et vous y retrouverez une technique savante, identique à celle de Tiahuanaco. En Bolivie, les pumas, les perroquets ou les condors dominent dans les décorations; sur la côte du Pérou, à Nazca, les harpons, les filets, les poulpes, les poissons sont largement représentés. Les figures humaines en relief sur les poteries les plus anciennes et aussi les mieux conservées de Colombie, du Pérou et de Bolivie, sont de nature à faire revivre certains caractères morphologiques des potiers eux-mêmes. Ceux-ci ont tous des pommettes saillantes, des yeux plus ou moins bridés dans l'angle interne, un nez droit ou alors légèrement recourbé, quelques rares poils de barbe à chaque commissure des lèvres. Comme ornements, ils portent la tambète sous la lèvre inférieure, le roseau dans le lobe des oreilles, des tatouages ronds sous les yeux, des pendeloques autour du menton et, comme vêtements, le traditionnel turban des Indiens du Gran Chaco, ainsi que le « poncho » avec des cercles intérieurement pointillés ou des carreaux noirs et blancs rappelant de très près le jeu d'un damier. Il a été dit que certaines poteries de la côte du Pérou de la collection

P. Berthon (Fig. 17) avaient une apparence japonaise ; mais il ne faut pas les étudier longtemps pour avoir la preuve que cette opinion n'est qu'illusoire, et pour qui connaît de visu



Fig. 19

Vase en forme de tête humaine, modelé et peint. Nazca. Période la plus ancienne du sud du Pérou. Récoltes Paul Berthon.

les types indigènes de l'Amérique, celui-là reste frappé de la ressemblance qui existe entre les modèles en poterie auxquels je fais allusion ici et les Indiens actuels.

Je sais que les Indiens d'Amérique aussi bien du nord que du sud ont entre eux un air famille, que certains rappellent de loin des Tartares et des Mongols, mais qui oserait sur une simple apparence solutionner la question ethnogénique des Amériques ?

L'immense territoire américain est loin d'avoir livré tous ses secrets sur la préhistoire. Il ne les livrera qu'à ceux qui, en dépit des difficultés matérielles, oseront entreprendre eux-mêmes des fouilles méthodiques. Il reste établi, selon mes propres observations, qu'après les périodes encore obscures des âges de pierre, c'est-à-dire des industries pampéennes, le flambeau d'une civilisation venant du nord au sud, du Yucatan au Titicaca, a brillé d'un si vif éclat, que les vestiges, dont les origines paraissent parfaitement indiennes qui sont arrivés jusqu'à nous, ont provoqué une légitime admiration.

Il nous est impossible d'expliquer le processus de la marche en arrière des Indiens néolithiques ; ce qu'il nous faut constater c'est que l'art véritablement américain, ce bel art préhistorique de Tiahuanaco, rivalise en grandeur et en harmonie avec les productions artistiques les plus estimées de la Chaldée et de l'Egypte.

INVENTAIRE SOMMAIRE DES MONUMENTS MÉGALITHIQUES
DU DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Par **L. COUTIL**
Les Andelys (Eure)

L'*Inventaire des monuments mégalithiques*, publié en 1880, mentionne pour ce département 25 dolmens, 19 menhirs, 2 pierres à bassins, 11 pierres branlantes et une pierre diverse.

Nous ignorons l'origine de ces indications. J.-B Bouillet (1) et le Dr Pommerol ont dû certainement fournir la plupart de ces documents.

A deux reprises, nous avons passé l'été dans ce département, et visité ses mégalithes, à l'aide des documents ci-dessus, des indications sommaires publiées par M. l'abbé G. Rochias (2), curé de Saint-Nectaire, et celles du Dr Charvilhat (3).

Notre collègue, M. Charvilhat, se propose de mesurer les crânes recueillis dans les dolmens du Puy-de-Dôme par le Dr Pommerol et d'étudier tous les monuments de ce département. En attendant ce travail, nous tenons à dire que notre Inventaire n'est que provisoire, car nous n'avons pas eu le temps d'étudier comme il le faudrait tous ces mégalithes: du reste, il est extrêmement difficile de se renseigner dans un pays aussi accidenté, où souvent il y a partout des rochers. Nous espérons que ces notes provoqueront des études détaillées de la part des préhistoriens qui séjournent dans le pays et peuvent recommencer *plusieurs fois* une excursion pour retrouver les nombreux monuments signalés dans l'Inventaire de

(1) Bouillet. *Statistique monumentale du Puy-de-Dôme*. Clermont-Ferrand, 1846. Atlas reproduisant les menhirs de Saint-Genes-Champanelle, de Thedde et de Beaulieu, les dolmens de Cournol, de Saint-Nectaire et de Saint-Gervazy près d'Unsac, pl. 2 et 3 et carte pl. 1. — Du même auteur : *Description arch. des monum. celtiques, romains et du Moyen-Age du départ. du Puy-de-Dôme*, classés par arrondissements, cantons et communes. Clermont-Ferrand. Thibaud, 1874, in-8 de 268 p. (Ext. Mém. Acad. Clermont.) -- Id. *Description des lieux habités du Puy-de-Dôme*, 1854, in-8, 340 p.

(2) Abbé G. Rochias. *Souvenir de Saint-Nectaire. Saint-Nectaire et les mégalithes*. Evreux, 1908.

(3) Dr G. Charvilhat. *Le Puy-de-Dôme et l'Auvergne dans les temps préhistoriques*, notice publiée dans le volume édité en 1908, lors du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, p. 485-497.

1880; car à notre grand regret, nous avons parfois cherché avec persévérance plusieurs de ces monuments sans pouvoir les découvrir. Nous n'osons prétendre toutefois qu'ils n'existent pas, mais ceux que nous ne décrivons pas sont actuellement inconnus.

I. — Dolmens et allées couvertes

Ambert. — Chef-lieu d'arrondissement

Le dolmen de Boissières. — Sur la droite de la route départementale de Clermont-Ferrand à Ambert, à 4 kilomètres de cette ville et de la commune de Le Monestier, se trouve un dolmen cité par Cambry. La table, en granit, plate en dessus,

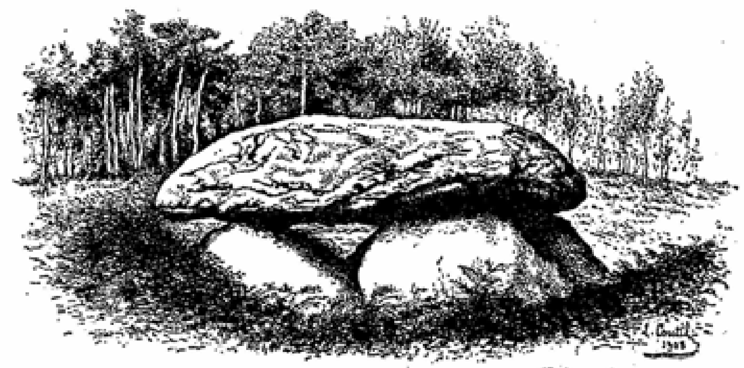


Fig. 20
Dolmen de Boissières, près Ambert (Puy-de-Dôme).

arrondie aux angles, longue de 2 m. 30, est placée horizontalement sur quatre supports verticaux disposés en cercle ; le fond est fermé par un cinquième support. Ce dolmen est situé près d'un bois (Fig. 20).

Bibliographie. — Cambry. — *Dictionnaire arch. de la Gaule.* T. I, 1875, p. 49. — Carte postale de l'*Auvergne pittoresque*. Ambert. Le dolmen de Boissières, série dite au cœur V. D. C. n° 3571. — *L'Inventaire des monuments mégalithiques* de 1880 mentionne deux dolmens dans cette commune. — Bouillet. *Description archéol. des monuments celtiques, romains et du Moyen-Age du départ. du Puy-de Dôme.* Clermont-Ferrand. Thibaud, 1874, in-8, 268 p. Ext. Mém. Acad. Clermont-Ferrand. Lj 6-204, p. 197.

AULNAT. — Canton et arrondissement de Clermont-Ferrand.

L'Inventaire des monuments mégalithiques de 1880 indique un dolmen et un menhir dans cette commune. Notre enquête nous a démontré que cette indication était fausse.

BOURG-LASTIC. — Chef-lieu de canton. Arrondissement de Clermont-Ferrand.

L'Inventaire des monuments mégalithiques de 1880 mentionne un dolmen et une pierre branlante dans cette commune. Nous ne savons si on a voulu classer comme dolmen la *Grotte aux Fées* mentionnée par Bouillet (*Rép. arch.*), p. 49, et par le *Dict. arch. Gaule*, p. 187.

BRUGERON. — Canton d'Olliergues. Arrondissement d'Ambert.

L'Inventaire des monuments mégalithiques de 1880 indique un dolmen dans cette commune. Nous n'avons rien pu retrouver.

CHAMBON. — Canton de Saint-Germain-l'Herm. Arrondissement d'Ambert.

L'Inventaire des monuments mégalithiques de 1880 indique un dolmen et un menhir dans cette localité. Pour le dolmen, on a voulu sans doute mentionner une grosse et longue pierre granitique reposant à l'une de ses extrémités sur une autre plus petite, située à Malvieille, et que Bouillet (p. 212) avait classée comme demi-dolmen (Bouillet, p. 162, *Rép. arch.* et *Dict. arch. Gaule*, p. 258).

D'après notre enquête, on ne connaît plus cette pierrre, qui ne doit plus offrir d'intérêt, si elle existe encore.

CHATELDON.— Chef-lieu de canton. Arrondissement de Thiers.

L'Inventaire de 1880 indique aussi un dolmen dans cette commune ; il s'agit sans doute d'un tas de grosses pierres situé au-dessus de Chateldon qui a été considéré comme un monument *celtique* par Bouillet, p. 222, et qui est aussi signalé dans le Dictionnaire archéologique de la Gaule, p. 276, entre les hameaux de Chez-le-Voisin et de Marioton.

CLERMONT-FERRAND. — Chef-lieu de département et d'arrondissement.

Nous ne savons pas quel dolmen l'Inventaire des monu-

ments mégalithiques de 1880 a voulu désigner ; nos collègues les docteurs Girod et Charvilhat n'en connaissent pas sur le territoire de Clermont-Ferrand d'autre que les menhirs de Crouel et d'Orcines. Ce dolmen a été mentionné par Bouillet, p. 7; il l'indique à l'Est, à la base ouest du Puy-de-Crouel, dans une vigne, près du chemin d'Herbet à Cournon; il était en granit.

COMBRONDE. — Chef-lieu de canton. Arrondissement de Riom.

L'Inventaire des monuments de 1880 mentionne aussi un dolmen dans cette localité. D'après notre enquête, il n'existe qu'une pierre branlante.

COURNOLS. — Canton de Saint-Amand-Tallende. Arrondissement de Clermont-Ferrand.

Près de Cournols, dans la direction de Saint-Julien, à l'est, près du village, au lieu dit de la *Grotta*, on voit une sorte

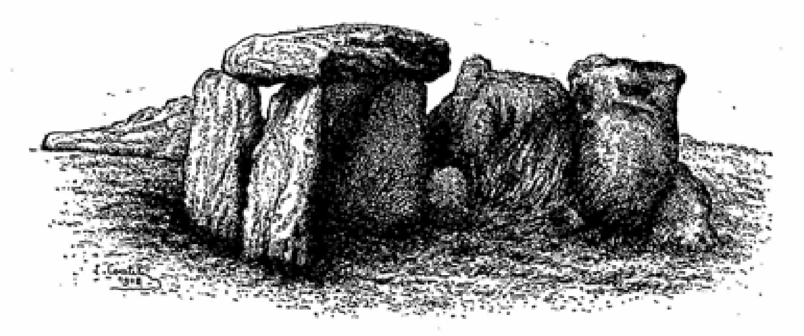


Fig. 21

Dolmen de Cournols, canton de Saint-Amand-Tallende (Puy-de-Dôme).

d'allée couverte mesurant 11 mètres de long, 4 mètres de large et 2 mètres de hauteur, ouverte à l'Est. A l'entrée existent deux pierres placées de champ, distantes d'environ 1 mètre; elles ne sont pas recouvertes; immédiatement après, le vestibule s'élargit de un mètre de chaque côté; une grande table en phonolite est placée horizontalement sur d'autres pierres granitiques ; en arrière de cette table, il en existe une autre en granit, couvrant une seconde cavité sans ouverture. Le premier vestibule est séparé d'un autre semblable par des supports

recouverts de tables. Le reste du monument est couvert de terre et surmonté d'une grande dalle en granit. Dans l'intérieur du monument, on a trouvé des haches en pierre, des coquilles d'huîtres et quelques objets ; à l'extérieur, des haches en bronze (Fig. 21 et 22).

Inventaire 1880. — Bouillet, p. 37 et 38 et p. 24, fig. 8 de sa Statist. mon. du Puy-de-Dôme, 1846.— Dr G. Charvilhat, *Le Puy-de-Dôme et l'Auvergne*, fig., p. 495.

Dore-l'Eglise. — Canton d'Arlanc. Arrondissement d'Ambert.

Bouillet a signalé le premier un dolmen élevé sur un tas de pierres (p. 208) et situé à un kilomètre au sud-ouest. *Le Dictionnaire archéologique de la Gaule* (p. 350), l'*Inventaire des*

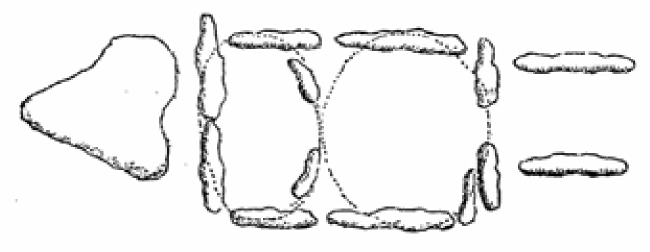


Fig. 22

Plan du dolmen de Cournols, exécuté en 1846. (D'après J. B. Bouillet.)

monuments de 1880, signalent sur cette commune un dolmen nommé *Pierre Couverte*. Notre enquête nous a appris qu'il a été détruit et que les pierres ont été utilisées par le propriétaire dans la construction d'une grange ; il se trouvait entre Dore et Mayre, au bord du ruisseau.

Grandeyrolles. — Canton de Champeix. Arrondissement d'Issoire.

Au hameau de Chazoux, il existerait un dolmen, d'après M. l'abbé Rochias.

Médeyrolles. — Canton de Viverols. Arrondissement d'Ambert.

Sur la place, en face de l'église, se trouve une énorme pierre triangulaire posée sur trois autres, à un mètre de hauteur ; elle porte le nom de *Triaille* (Bouillet, p. 216).

L'Inventaire de 1880 signale un dolmen sur cette commune, ainsi que M. Fournet : *Influence du mineur*, p. 581 et le *Dict. arch. de la Gaule*, p. 438.

MÉNÉTROL. — Canton et Arrondissement de Riom.

Bouillet place un dolmen sur la gauche de la route de Clermont à Riom, près du village (p. 95). Ce bloc de granit a pu servir de table à un dolmen.

L'Inventaire de 1880, ainsi que le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, mentionnent ce dolmen. Notre enquête nous a prouvé que ce dolmen était totalement ignoré des habitants et que probablement il n'existe pas.

MONTAIGUT-LE-BLANC. — Canton de Champeix.
Arrondissement de Clermont-Ferrand.

J.-B. Bouillet (p. 170), le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, l'*Inventaire* de 1880, et d'autres ouvrages sur l'Auvergne, indiquent un beau dolmen en cet endroit, à l'ouest du hameau de Chazoux ; nous avons appris qu'il a disparu depuis longtemps ; il se trouvait dans une prairie.

LE MONT DORE. — Canton de Rochefort-Montagne.
Arrondissement de Clermont-Ferrand.

Dans les voyages pittoresques de Ch. Nodier et Taylor (*Auvergne*, t. I, p. 81) on indique un dolmen, près du Mont-Dore, sur le plateau nord ; nous ignorons ce que l'on a voulu signaler.

Dans le même ouvrage de Ch. Nodier et Taylor consacré à l'Auvergne, on trouve mentionnés deux autres dolmens de la Haute-Loire, des environs du Puy, à 2 kilomètres de Pinols : le dolmen ou tombe de *Las Fadas*, des fées (p. 96) ; un monument du même nom existe à Saint-Etienne-des-Champs. A la même page 96, le dolmen renversé de Morjat, canton du Puy (?), composé de dalles de lave, sauf la table qui est en granit ; ce monument se trouverait sur une lande.

OLLOIX. — Canton de Saint-Amand-Tallende.
Arrondissement de Clermont-Ferrand.

L'ouvrage de Bouillet (p. 216) et l'*Inventaire des monuments mégalithiques* de 1880 mentionnent à tort un dolmen dans cette localité ; il s'agit de la Grotte des Fées de Saillant, can-

ton de Viverols, ou d'un demi-dolmen, mentionné par Bouillet près de l'église.

SAINT-DIÉRY. — Canton de Besse.
Arrondissement d'Issoire.

Un dolmen est signalé par Bouillet (p. 165) et l'Inventaire de 1880, comme se trouvant sur cette commune, près du village de Cottenge. Notre enquête nous a démontré que cette indication était inexacte.

SAINT-ETIENNE-DES-CHAMPS. — Canton de Pontaumur.
Arrondissement de Riom.

Le dolmen de la *Pierre de la Fade* ou *Pierre Fade* (Pierre des Fées) est situé entre les villages de Chez-Geille et La-

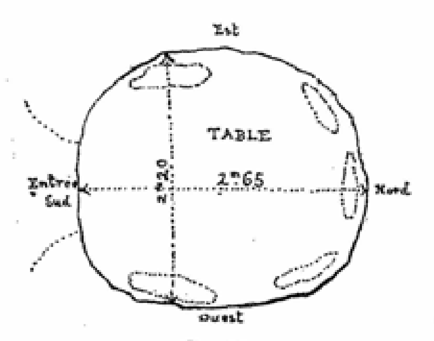


Fig. 23
Plan du dolmen de Saint-Etienne-des-Champs, canton de Pontaumur (Puy-de-Dôme).

champ à 100 mètres de la petite rivière de Lachamp, au milieu des bruyères, à 150 mètres du moulin des Brousses (commune du Puy-Saint-Gulmier) ; il est distant de l'église et de la mairie d'environ 4 kilomètres 500 mètres. Pour s'y rendre, on suit pendant 3 kilomètres un chemin non empierré, nommé chemin de Saint-Etienne à Chez-Geille, et on suit pendant 100 mètres à droite un petit sentier à pente rapide qui mène au dolmen.

La table mesure 2m.65 sur 2m.20, son épaisseur moyenne est de 0m.50, au milieu 0m.70 ; elle forme une circonférence irrégulière ; elle repose et recouvre cinq supports dont les mesures au-dessus du sol sont 2 m. 20 sur 2 mètres de hauteur, 1m.60 sur 1 mètre, 1m.50 sur 1 mètre, 1m.40 sur 1 mètre et

1m.45 sur 1 mètre de haut. La hauteur moyenne de la base des supports au-dessous de la table est de 0m.60; la hauteur de l'espace médian 1 m.40. Plusieurs supports ont été déplacés quoique l'on ne se rappelle pas que des fouilles y aient été faites; ces supports se rapprochent vers le sommet, où ils sont plus petits. La surface intérieure affecte la forme d'un quadrilatère irrégulier ayant comme dimensions intérieures 2 m. 50 sur 2 m. 55; l'entrée est du côté sud-est, elle est en pente.

La table est en pierre noire assez lisse, bombée au centre; le plus grand support, placé près de l'entrée à droite, semble en grès.

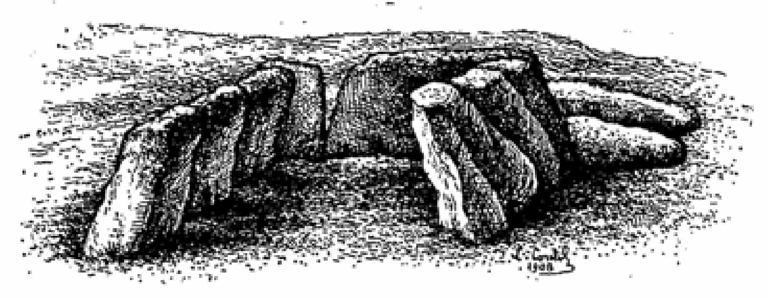


Fig. 24

Dolmen de l'Usteau du Loup (Cabane du Loup ou Grotte des Fées), à Saint-Gervazy, canton de Saint-Germain-Lembron (Puy-de-Dôme). Classé comme monument historique en 1896.

Ce dolmen est à flanc de coteau, à l'intersection de cinq vallons; on le distingue seulement à une faible distance; la table semble seule émerger du sol (Fig. 23).

Bouillet, simple indication. *Inventaire* de 1880, citation.

Saint-Germain-près-Herment. — Canton d'Herment.
Arrondissement de Clermont-Ferrand.

Un beau dolmen est indiqué sur cette commune au hameau des Farges entre Saint-Germain et le Vernet, par Bouillet (p. 55) et par l'Inventaire de 1880. Nous n'avons pu obtenir de renseignements sur l'existence de ce monument.

Saint-Gervazy. — Canton de Saint-Germain-Lembron.
Arrondissement d'Issoire.

Bouillet avait signalé la Grotte des Fées, entre Saint-Gervazy

et Mauriat, comme un dolmen (p. 182). Cette indication est exacte et le monument existe encore, bien qu'il soit privé de sa table qui gît à côté sur le sol; il porte le nom de *Usteau du Loup*, *Cabane du Loup* ou *Grotte des Fées* ; il a été classé comme monument historique par arrêté ministériel du 15 février 1896. Sa distance de l'église ou de la mairie est de 1.800 mètres par la route; il se trouve à 80 mètres du chemin de Barèges à Moriat, permettant de s'y rendre, et à 50 mètres

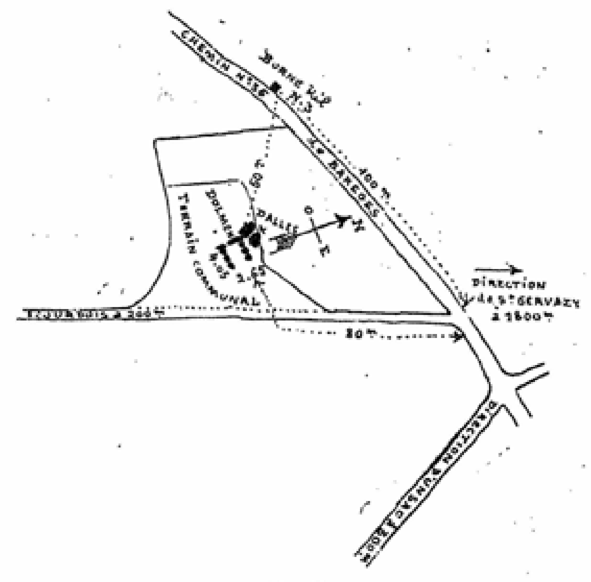


Fig. 25
Plan des environs du dolmen de l'Usteau du Loup, à Saint-Gervazy.

en ligne directe; il est à 200 mètres de Scourdois et à 300 mètres d'Unsac, sur une lande granitique et nue appartenant à la commune de Saint-Gervazy.

La table principale de recouvrement gît sur le sol, en partie enfouie; par suite on ne peut connaître son épaisseur; sa longueur est de 3 mètres sur 2 m. 15 dans l'autre sens. Huit supports verticaux existent encore, formant un arc de cercle avec une large ouverture à l'est. Leur hauteur moyenne est de 1 m. 60 au sud; ils mesurent : 1 m. 15, 1 m. 42 et 1 m. 48 de large, 1 m. 20, 1 m. 35 et 1 m. 45 pour les autres. Le plan forme un rectangle dont un côté manque et doit marquer

l'entrée ; le diamètre est de 4 m. 05 à l'intérieur. L'écartement des supports, qui est de 2 m. 65 au niveau du sol, est réduit à 1 m. 80 au sommet, où le plan est plus étroit.

Les matériaux employés à la construction du dolmen sont en granit. On ne se rappelle pas que des fouilles aient eu lieu en dessous. Le fond est à l'ouest et composé de deux dalles, l'entrée est par suite à l'est.

Ce dolmen est placé au centre de plusieurs coteaux nommés la *Cour* (Fig. 24 et 25).

J. B. Bouillet : *Statist. mon.* 1846, le reproduit, p. 21, et le cite dans sa *Descript. Arch. Puy-de-Dôme*, p. 181. — M. J.-B. Bielawski a publié une notice sur ce dolmen, dans le *Touriste Auvergnat* du 1er octobre 1887.

Aux environs d'Unsac, à côté de Saint-Gervazy, à Champgrand, haches en silex et en fibrolite ; à Riben, une lance en bronze. Dans une carrière de sable, sur la rive droite du ruisseau de Chadefaux, dents de rhinocéros ; autres haches en fibrolite, près du rempart basaltique de la Chaux d'Apchat.



Fig. 26
Dolmen près les Bains (Lieu dit : le Pernay), à Saint-Nectaire-le-Bas (Puy-de-Dôme).

Saint-Nectaire. — Canton de Champeix. Arrondissement d'Issoire.

Dolmen de Saint-Nectaire-le-Bas. — En descendant la côte de Saint-Nectaire-le-Haut à Saint Nectaire-le-Bas, à gauche de la route et dans la déclivité du coteau, mais dans la partie moins rapide (près d'un jeu de tennis) et au-dessus de l'éta-

blissement « Source du Dolmen », se trouve un dolmen dont la table en granit, aux angles arrondis, offre un quadrilatère allongé avec dessus incurvé. Cette table en granit porte au sud sur deux supports, au nord sur un seul et à l'ouest sur un autre support plus large, qui a pu servir de fond, car à l'est il n'existe pas de support, et il est permis de supposer que l'entrée existait de ce côté, c'est-à-dire vers la pente ascendante du coteau. La table mesure 4 mètres sur 2 m. 30 et 0 m. 70 d'épaisseur. Actuellement, un espace vide existe



Fig. 27

Dolmen de Sai ant, à Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme).

vers le sud, où a pu se trouver un autre support, ainsi qu'à l'angle nord-ouest, pour compléter le fond (Fig. 26).

Ce dolmen a été fouillé par le Dr Pommerol et M. Pommerol, avocat ; les ossements humains recueillis seront publiés par le Dr Charvilhat, ainsi que d'autres ossements provenant de sépultures néolithiques recueillis aussi par le docteur Pommerol, lequel est décédé vers 1902, laissant ses collections au musée de Clermont-Ferrand.

Vis-à-vis, dans la prairie de Sailles, sur la rive droite du ruisseau, Bouillet a cru voir un autre dolmen ruiné par la foudre, dont toutes les pierres se trouvaient alors en place (p. 173).

Entre Saint-Nectaire et le hameau de Farges se trouve une sorte de dolmen.

Sur le plateau de Mercœur, deux pierres plates passent pour avoir servi de tables de dolmen. Bouillet et l'Abbé Rochias les citent.

Entre le village de Sachapt et le Puy d'Eraignes se trouvent des pierres analogues.

Sur le Mont Cornador ou de Châteauneuf se trouve une sorte de petit dolmen, près des grottes de Châteauneuf, à gauche de la route de Saint-Nectaire-le-Bas à Sachapt.

Sur le petit tumulus de la Pineyre, situé à 500 mètres des grottes de Châteauneuf, se trouve une grosse pierre plate couvrant, paraît-il, une allée couverte.

Dolmen du hameau du Saillant. — Un dolmen composé d'une large table assez fruste en dessus reposant sur trois supports; un autre support existe sur le côté ; pour s'y rendre on passe devant une petite cascade ; il se trouve sur la route de Murols au Saillant, à 500 mètres environ de la route. (Carte postale du *Souvenir de Saint-Nectaire*, éditée par l'Abbé Rochias. Fig. 27.)

Bibliographie. — Bouillet, p. 73 et p. 20 de sa *Statist. mon. du Puy-de-Dôme* et *Invent. mon. mégal.* de 1880, citent 3 dolmens. — Abbé Rochias (curé de Saint-Nectaire) : *Saint-Nectaire et les mégalithes*, 1908, p. 8, cite très sommairement et reproduit ce dolmen ainsi que dans sa série de cartes postales intitulée : « Souvenir de Saint-Nectaire. Monuments mégalithiques ». — Ch. Nodier et Taylor : Voyages pittoresques. *Auvergne*, lithogr. de Taylor, 1832, T. I.

Saint-Priest-Bramefant. — Canton de Randan.
Arrondissement de Riom.

L'Inventaire des monuments mégalithiques de 1880 signale un dolmen dans cette localité, parce que Bouillet (p. 147) a signalé dans le cimetière une grosse pierre qui a pu faire partie d'un dolmen. Notre enquête nous a révélé qu'aucun dolmen n'existait en cette commune, ni dans le canton.

Saint-Sauves.— Canton de Tauves. Arrondissement d'Issoire.

Un autre dolmen est mentionné en cet endroit par l'Inventaire des monuments mégalithiques de 1880. D'après Bouillet il se trouve près du hameau de Mejannes, à gauche de la

route et au bord d'un petit chemin conduisant à Saint-Pardoux (Bouillet, p. 196). Il n'existe plus actuellement.

II. — Tumulus

J.-B. Bouillet a mentionné sur son *Atlas* des tumulus à Le Cheix près Riom, Thuret, Chavaroux-les-Martres, Ennezat, Laps, Artonne, Olloy, Messeix près de Bourg-Lastic, et trois entre Giat et Voingt.

M. l'abbé Rochias a cité aussi deux tumulus dolméniques, l'un à la Pineyre et l'autre au Saillant, près Saint-Nectaire.

TUILE GALLO-ROMAINE (TEGULA) D'ARLAINES

Sur le territoire de Ressons-le-Long, canton de Vic-sur-Aisne (Aisne)

Par **O. VAUVILLÉ**

Cette belle tuile plate avec rebords fut découverte, lors des terrassements faits pour établir la ligne du chemin de fer de Soissons à Compiègne, sur l'emplacement d'importantes ruines gallo-romaines ; elle mesure 0 m. 56 de longueur sur 0 m. 36 de largeur (Voir le plan, fig. 28 et les coupes, fig. 29).

Le bout *A*, qui se trouvait sur le haut de la pente du toit, a une épaisseur de 0 m. 026, sur 0 m. 36 de largeur ; de chaque côté se trouve un rebord de 0 m. 018 de largeur qui est en saillie de 0 m. 025 sur la partie du milieu, ce qui donne une épaisseur totale de 0 m 051 pour les bordures.

La partie en *B* (plan et coupe) est aussi de 0 m. 36 de largeur, et de 0 m. 031 d'épaisseur ; la largeur plate est de 0 m. 286, entre les rebords qui ont 0 m. 037 de largeur et une saillie de 0 m. 028, ce qui donne pour la bordure 0 m. 059 d'épaisseur.

La partie *C* (plan et coupe) a été disposée de telle façon qu'elle puisse être posée au-dessus et en recouvrement d'une autre tuile mise au-dessous de celle-ci (Fig. 28).

Afin d'éviter les fuites d'eau dans la toiture, voici la disposition, on peu dire ingénieuse, qui a été prise :

Le bout de cette tuile, en *C*, a été fait de manière que sur une longueur de 0 m. 043 il y ait, de chaque côté de la bordure, une rentrée de 0 m. 02, ce qui ne donne plus, pour cette partie, qu'une largeur totale de 0 m. 32 au lieu 0 m. 36 pour tout le reste de la tuile ; par suite de ce rétrécissement, les rebords n'ont plus qu'une largeur de 0 m. 017 sur une hauteur de 0 m. 028. La largeur de 0 m. 32 de *C* entrait donc facilement pour recouvrir une autre tuile dans la partie *A*, ayant 0 m. 324 entre ses rebords.

Poids. — Le poids de cette tuile est exactement de 9 kilogrammes ; ce fait prouve qu'il fallait établir une charpente très solide pouvant résister à la charge d'une couverture aussi pesante.

Mode de pose des tuiles. — Pour la pose des tuiles du genre de celle d'Arlaines, voici très probablement comment on devait procéder : lorsque la charpente était disposée pour les recevoir, on commençait par placer, pour la bordure du bas, une

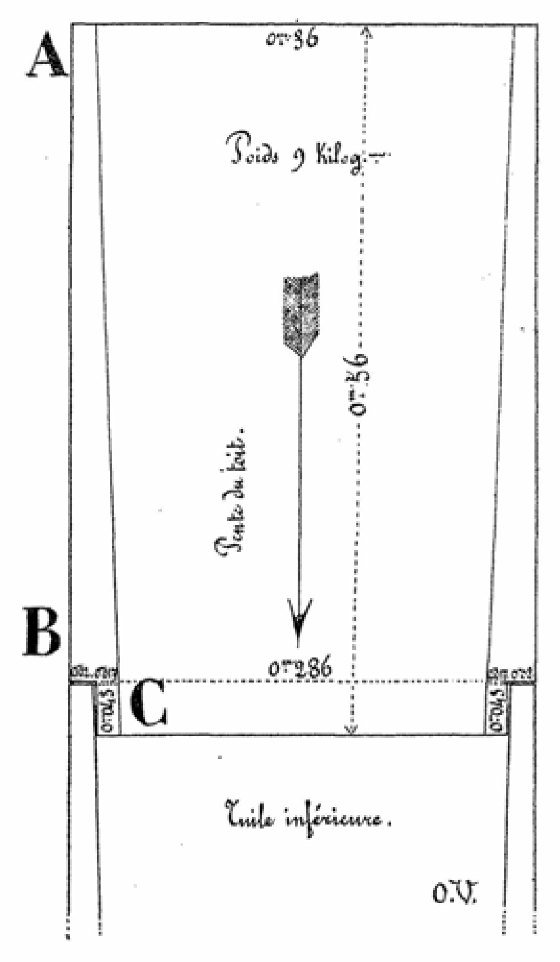


Fig. 28
Tuile à rebords. Arlaines (Aisne). Plan

première tuile ayant partout une largeur de 0. m. 36 ; ensuite on en posait une autre du genre de celle de la figure 28, de manière à recouvrir la première en la croisant d'environ

0 m. 04, par le bout *C* du plan, qui, n'ayant que 0 m. 32 de largeur, entrait facilement dans la largeur de 0 m. 324 de la première tuile; puis on ajoutait, de la même manière et successivement, d'autres tuiles semblables jusqu'au faîtage. Le croisement de ces diverses tuiles superposées se recouvrant d'environ 0 m.04, avec des rebords de 0 m. 025 à 0 m. 028 de hauteur, ne permettait pas qu'il y ait de fuite d'eau, lorsque les couvre-joints (*imbrex*) étaient bien en place sur les tuiles contiguës.

On peut remarquer que la hauteur saillante des bordures de cette tuile est très forte, variant de 0 m. 025 à 0 m. 028 de

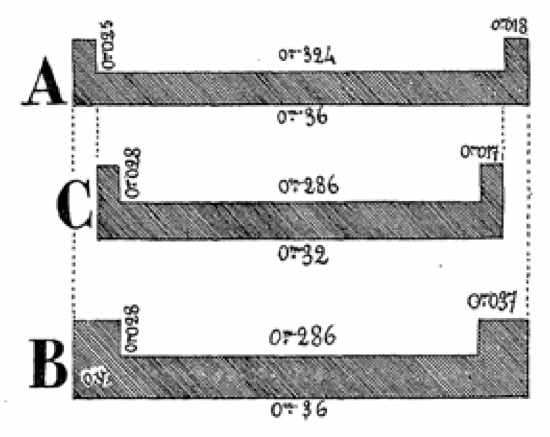


Fig. 29

Coupes de la tuile à rebords représentée en plan sur la figure 28.

hauteur au-dessus de son fond plat, large de 0m.286 à 0m.324. Ce fait indique que les toitures faites avec ce genre de tuile devaient avoir une faible pente, comme celles des habitations actuelles du midi de la France.

Epoque de l'emploi de ces tuiles. — Pour savoir à quelle époque on doit faire remonter les tuiles du genre de celle d'Arlaines, il n'y a qu'à se reporter au compte rendu des fouilles qui ont été exécutées dans cette localité en 1849, sous les auspices de la Société archéologique de Soissons.

Dans la séance de cette Société du 24 février 1850, une longue communication fut faite par l'abbé Pécheur, accompagnée d'un plan des travaux très importants entrepris sur l'emplace-

ment des ruines d'Arlaines, et contenant des renseignements sur les découvertes qui en résultèrent.

Voici ce qui a été recueilli, pouvant fixer l'époque de ces constructions et celle de leur destruction probable :

De belles poteries rouges vernies, dont certaines portaient en relief des représentations d'oiseaux, de lions en course, d'enfant donnant à manger à un animal, etc... ;

Des monnaies romaines, dont deux de la République ; d'autres des empereurs Auguste, Tibère, Claude et Néron. Les plus nombreuses étaient celles d'Auguste.

On peut de là conclure que les constructions d'Arlaines remontaient au premier siècle de notre ère ; elles ont été très probablement détruites peu de temps après, puisque les monnaies les plus récentes, trouvées dans les fouilles, sont de Néron.

La tuile d'Arlaines (Fig. 28 et 29) représente donc un beau spécimen de fabrication et d'emploi de l'époque gallo-romaine au premier siècle dans le Soissonnais.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Découverte de catacombes à Marseille

En effectuant des travaux d'agrandissement dans la cave des magasins de MM. d'Aignan et Nicolas, rues Consolat et Delareynade, près de la halle Vivaux, les ouvriers ont découvert des catacombes, qui doivent occuper une partie du sous-sol de l'ancien Marseille.

Une portion du tunnel rencontré fut visitée. Mais il fut impossible d'aller au-delà de 400 mètres environ, les moyens d'investigation dont disposaient les entrepreneurs des travaux n'ayant point permis de pousser plus loin cette exploration.

Les personnes qui ont procédé à ces premières recherches auraient constaté l'existence d'une double rangée de tombeaux tout le long de la galerie.

On pense que ce sont les catacombes de l'ancien couvent des Accoules, qui s'étendait de la butte où est encore située l'église de ce nom, jusqu'au vieux port, près de l'Hôtel de Ville.

Une exploration plus complète sera faite incessamment par une équipe de pompiers.

Découverte en Vaucluse

Au cours de fouilles qu'il a entreprises à Sainte-Cécile, près Vaucluse, M. Mourgue, à qui l'on est déjà redevable d'intéressantes découvertes, a mis à jour un squelette près d'un foyer néolithique. En poursuivant ses recherches, il a trouvé divers objets en silex.

Découvertes diverses

Une quarantaine d'urnes funéraires, contenant des poteries et des objets divers, ont été mises à jour dans un champ, par M. Blachère, cultivateur à Vinézac, près Largentière (Ardèche).

En défonçant un champ, M. Coutarel, cultivateur, à Vichel (Puy-de-Dôme), a rencontré des poteries anciennes et un squelette humain.

Un cimetière datant de l'époque mérovingienne a été découvert à Kœditz, en Allemagne, par le professeur Eichhorn, directeur du musée germanique d'Iéna.

NOUVELLES

La mâchoire fossile de Mauer

Les journaux se sont fort occupés ces temps derniers du squelette découvert, par MM. Bouyssonie et Bardon, à la Chapelle-aux-Saints. Ils l'ont pompeusement présenté au public, en des articles en général peu scientifiques, comme *le plus vieil ancêtre connu de l'humanité*.

C'était évidemment tentant, mais quelque peu imprudent. Les événements ont montré qu'un plus ancien homme peut toujours trouver plus ancien que lui.

Notre distingué collègue M. Otto Schoetensack, de Heidelberg, possède en effet un débris humain d'une antiquité beaucoup plus reculée que le vieux néanderthaloïde de la Corrèze. Ce précieux ossement a fait de sa part l'objet d'une étude intéressante, publiée l'année dernière.

Il s'agit d'une mâchoire inférieure, recueillie à 24 mètres de profondeur, dans des alluvions sableuses, au village de Mauer, près Heidelberg.

Cette mandibule, heureusement complète et pourvue de toute sa dentition, est extraordinairement puissante et robuste. Bien qu'elle offre des caractères simiens plus accentués que tous les restes humains fossiles jusqu'à présent rencontrés, elle appartient cependant, sans aucun doute, à un homme et non à un anthropoïde.

Comme âge, la mâchoire de Mauer est parfaitement datée par les os d'*Elephas antiquus* auxquels elle était associée. Elle est du commencement de l'ère quaternaire, de l'époque de Chelles, alors que les squelettes de la Chapelle-aux-Saints, du Moustier et de Spy ne remontent qu'aux temps plus froids où vivait l'*Elephas primigenius*, à l'époque du Moustier.

Collections J. de Baye

M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, a inauguré, au musée de Saint-Germain, la salle contenant les collections d'archéologie française, russe et scandinave, offertes à l'Etat par le baron Joseph de Baye. Cette salle sera prochainement ouverte au public.

Cinquantenaire de la Société d'Anthropologie

La Société d'Anthropologie de Paris célèbrera cette année, les 7, 8 et 9 juillet, le Cinquantenaire de sa fondation.

Congrès des Sociétés savantes

Les dates fixées pour la session de cette année, qui devait s'ouvrir à Rennes le mardi 13 avril, ont été ainsi modifiées :

La séance d'ouverture aura lieu le samedi 3 avril, à 2 heures, et les travaux du Congrès suivront leur cours dans les journées des 5, 6, 7 et 8 avril.

Subventions de l'Afas

L'Association française pour l'avancement des Sciences n'a pu consacrer cette année que 15.600 francs à ses subventions. Sur cette somme 1.750 francs ont été accordés à la section d'Anthropologie. Ils se répartissent ainsi : M. le Dr Marcel Baudouin, Paris, 300 ; M. S. Clastrier, Marseille, 300 ; M. V. Commont, Amiens, 200 ; M. Ch. Cotte, Pertuis (Vaucluse), 200 ; M. le Dr E. Marignan, Marsillargues (Hérault), 250 ; M. J. Pagès-Allary, Murat (Cantal), 20 ; M. Armand Viré, Paris, 300.

Musée d'Avenches

La petite ville d'Avenches, dans le canton de Vaud, qui fut, au temps de l'occupation romaine, une ville importante sous le nom d'*Aventicum*, possède un beau musée qui s'est enrichi durant l'année dernière d'une quantité d'objets de grande valeur archéologique.

Parmi les principaux se trouve une petite plaquette en bronze, longue de 67 millimètres et large de 37, qui a dû être placée sur une statuette ou sur un monument votif en l'honneur de Mars, à la suite d'une collecte, ainsi que le donne à supposer l'inscription qu'elle porte. Citons encore cinq sonnettes en bronze en parfait état de conservation, ayant leur anneau de suspension et leur battant.

Vol au musée de Bourges

Dans la nuit du 18 février dernier, des cambrioleurs ont pénétré dans le musée installé dans le château de Charles VII ; ils ont visité les premier et deuxième étages, où se trouvent des collections de prix. Des bijoux, des tableaux et des monnaies ont disparu. Le montant du vol est estimé 10.000 francs.

Mégalithes de l'Aisne

Notre liste des Mégalithes du département de l'Aisne et des Lieux dits qui semblent avoir une attache directe avec les monuments mégalithiques, publiée dans la Revue : « *L'Homme Préhistorique* », est déjà longue ; il est paru récemment, ici même, une note sur un polissoir

découvert à Moulins, dans l'arrondissement de Château-Thierry, qui vient ajouter une unité à notre inventaire. Nous-même, le 14 octobre 1907, avons décrit, dans le *Bulletin de la Société Préhistorique de France*, un menhir détruit à Barenton-sur-Serre, dans le canton de Crécy-sur-Serre, au pied duquel fut trouvée une monnaie des Catalaunes. Aujourd'hui encore, nous devons compléter cette nomenclature par les renseignements qui suivent sur le Canton de Chauny, étudié par Peigné-Delacourt autrefois.

Lieux dits :

Amigny-Rouy : La Haute-Borne. — La Grande Borne.

Autreville : La Haute Borne.

Ognes : La Haute Borne.

Sinceny : La Haute Borne.

Marest-Dampcourt : Près la Pierre. — La-Pierre, souvenir de la pierre qui servait à franchir le rû de l'Arbre Saint-Bernard ou des Villers, avant l'établissement de la route de Noyon à Chauny, non loin du pont appelé le pont Moreau. Le même usage existe encore à Chéry-les-Pouilly et à Vaurezis (*L'Hom. Préhist.* 1908, p. 170).

Pierre diverse. Caumont : la Borne des Trois Abbés, borne servant de démarcation sur un monticule entre les propriétés appartenant autrefois aux abbayes de Saint-Eloi-Fontaine, de Saint-Berlin de Saint-Omer, de Sainte-Elisabeth de Genlis.

Nous n'avons pas étudié dans notre travail une certaine catégorie de sépultures néolithiques, à aspect dolménique, mais qui cependant ne doivent pas être confondues avec des dolmens, comme par exemple celles de : Ribemont, 1874, Rouvroy, 1886, Ciry-Salsogne (non datée), Rozet-Saint-Albin, 1889, Chassemy, 1869, Braisne, 1908, etc.

Pol Baudet.

Distinction honorifique

Nos lecteurs apprendront certainement avec plaisir que M. Jean Pagès-Allary a été nommé chevalier du Mérite agricole.

Cette nomination complète, très heureusement, la liste des nombreuses récompenses accordées, à nos amis, à l'occasion du Congrès de Chambéry.

Mégalithes de Vieuvicq

Nous recevons de notre collègue, M. A. Mallet, la note suivante : Sous la rubrique « Nouvelles » le dernier numéro de *L'Homme Préhistorique* contient une courte notice sur le dolmen de la ferme du Buisson, commune de Vieuvicq (Eure-et-Loir). Ce dolmen n'est pas le seul mégalithe que l'on rencontre sur le territoire de cette commune. En quittant le village pour se rendre à Illiers, on longe à une dis-

tance de 500 mètres le moulin Georges, dans le parc duquel on peut voir deux menhirs, qui ont fait de ma part, il y a de longues années, l'objet de croquis et de notes, que j'ai malheureusement égarés. Au bas de la côte, à droite se trouve un tertre boisé, certainement artificiel, et qui pourrait fort bien recouvrir un dolmen ou une allée couverte. Je me proposais d'étudier tout cela. C'est avec plaisir que je le signale aux palethnologues d'Eure-et-Loir, et notamment à notre excellent collègue M. Fouju.

Délégation française en Perse

M. L. Watelin, ancien membre de la Délégation archéologique en Perse, nous a adressé, en réponse à une note parue dans le numéro de décembre dernier de la *Revue*, une lettre dans laquelle il déclare ne pas avoir été l'instigateur de la campagne menée contre son chef, M. Jacques de Morgan, par quelques journaux quotidiens.

Nous sommes tout disposés à croire notre correspondant et renonçons volontiers au mot « instigateur ». Mais il n'en demeure pas moins acquis que M. Watelin a patiemment rassemblé et activement répandu, dans une brochure dont il se reconnaît l'auteur, les accusations les plus graves contre M. J. de Morgan, qu'il avait été temporairement appelé à remplacer.

Si l'on peut reprocher quelque chose à notre savant collègue, M. J. de Morgan, c'est surtout d'avoir eu une trop entière confiance en son suppléant.

NÉCROLOGIE

A. Lombard-Dumas

Nous avons appris avec chagrin la mort de notre vieil ami Armand Lombard-Dumas, décédé à Sommières le 2 février dernier, à l'âge de 73 ans. Le département du Gard perd en lui un de ses plus dévoués savants. Connu et estimé des botanistes, des géologues et des palethnologues, Lombard-Dumas contribua puissamment au développement de l'étude des sciences naturelles, et en particulier de la préhistoire, dans la région qu'il habitait. C'est lui qui signala à notre attention les grossières statues néolithiques de Collorgues et de Castelnau-Valence. Rappelons, parmi les publications qu'on lui doit, son *Catalogue descriptif des monuments mégalithiques du Gard*, paru en 1894.

Ulysse Dumas

J'ai le triste devoir de vous annoncer la mort de mon ami Ulysse Dumas, décédé à Baron (Gard), le 18 février 1909, dans sa 36ᵉ année, après une longue et douloureuse maladie.

Les nombreuses études de U. Dumas sur l'archéologie préhistorique lui avaient valu la considération des savants. Ses nombreux

écrits sur le préhistorique du Gard avaient fait connaître ses qualités de chercheur infatigable autant que perspicace. Le paléolithique peu connu dans notre région, nié même par certains, avait surtout fait l'objet de ses dernières recherches. Il accumulait les documents pour une étude d'ensemble ; sa riche collection, que la mort ne lui a pas permis de classer, contient des pièces d'une grande rareté.

U. Dumas a collaboré à l'*Homme Préhistorique* ; assidu des Congrès d'Archéologie préhistorique, des Sociétés savantes, de l'Association française pour l'avancement des Sciences, il y apportait toujours le résultat de ses recherches ; la *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, la *Revue épigraphique*, etc., etc., contiennent les bonnes études publiées par ce savant modeste. Il laisse en mourant une jeune femme et deux fillettes.

J'ai cru qu'il était de mon devoir d'ami de vous adresser ces quelques lignes.

Albert Hugues,
Membre de la Société Préhistorique de France,
à Saint-Geniès de Malgoires (Gard).

LIVRES ET REVUES

L'Archéologie et l'Anthropologie Marnaises, publiées sous la direction de M. Emile Schmit, avec le concours de MM. Bosteaux-Paris, Léon Jouron, Pistat-Ferlin, etc. — 5 volumes in-f°, avec nombreuses planches en couleur et figures dans le texte. (L'ouvrage paraîtra en 5 années. Le prix de chaque volume est de 20 francs pour les souscripteurs. Les exemplaires restants seront mis en vente à 150 francs.)

Cet important ouvrage, dont nous sommes heureux d'annoncer l'apparition prochaine et auquel nous souhaitons le plus grand succès, sera, comme le disent les auteurs, la synthèse de tous les travaux, fouilles et découvertes archéologiques du département de la Marne.

Les documents si nombreux et si remarquables que ce riche département a fournis aux habiles chercheurs qui ont exploré son sol y seront successivement décrits, figurés et étudiés, en allant des temps les plus reculés de la préhistoire jusqu'à l'époque carolingienne.

Le premier volume sera consacré à la *Période de la Pierre* ; le second à la *Période du Bronze* ; le troisième à la *Période Galatienne* ou *Gauloise* ; le quatrième à la *Période Romaine* et le cinquième à la *Période Mérovingienne*.

Quoique la Champagne soit assez connue par les publications spéciales dont elle a été l'objet, ainsi que par les belles collections en provenant que possèdent les grands musées, on trouvera pourtant dans chacun des volumes en préparation une quantité de matériaux intéressants, nouveaux et inédits. La deuxième partie contiendra, notamment, la reproduction d'une curieuse série de vases recueillis dans la demeure souterraine d'un potier de l'époque larnaudienne.

Il y a déjà plusieurs années que notre savant et zélé collègue, M. Emile Schmit, rassemble avec une inlassable ardeur les éléments de ce travail d'ensemble, depuis longtemps désiré par les préhistoriens et les archéologues.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

SAVOIE

Chambéry. — Musée d'histoire naturelle, dépendance de l'ancien Château royal, fondé en 1844 par la Société d'histoire naturelle de Savoie. (Cons. Revil et Denarié.)

Minéralogie, Géologie, et Paléontologie de la Savoie (Coll. Genin, Revil, etc.). Herbiers de la Savoie (Bonjean, Huguenin). Entomologie de la Savoie. Coll. d'oiseaux de la Savoie de Bailly. Coll. d'œufs d'oiseaux de Costa de Beauregard.

— Musée de la Ville, Boulevard du Théâtre, fondé en 1850 (Cons. Daisary).

Ethnographie : photographies de types et de costumes savoyards.

Palethnologie : riche collection des stations lacustres de l'âge du bronze du lac du Bourget (Châtillon, Conjux, Grésine, Meimart, Le Saut, Les Fiollets).

Gallo-romain : caducée de bronze trouvé à Lémène, statuette de Vénus en bronze trouvée à Détrier. Numismatique.

— Ecole préparatoire des Sciences. Collections d'études.

— Jardin botanique.

Aix-les-Bains. — Musée Lepic, ancien temple de Diane, place du Marché, fondé en 1832. (Cons. Pin ; Cons. adj. Bugnot).

Histoire naturelle. Palethnologie : Coll. des stations lacustres du lac du Bourget. Bonne série préhistorique du Danemark (Coll. Naeser). Gallo romain. Numismatique.

Moutiers. — Musée de l'Académie de la Val-d'Isère, maison Crud, Grande Rue, fondé en 1850 (Cons. Borrel.)

Saint-Jean-de-Maurienne. — Musée Vuillermet. Antiquités savoisiennes.

Le Gérant : V. Taudou.

Tours. — Imprimerie Paul Bousrez ; J. Allard, Succr.

7e Année N° 4 Avril 1909

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

La Pierre gravée et à cupules du château de Blois

Par E. FLORANCE
Président de la Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher.

Dans la cour du Château de Blois, appuyé à l'angle du bâtiment qui renferme la grande et belle salle dite des Etats Généraux, paraissant lui servir de contrefort, se trouve un gros bloc de calcaire de Beauce, de forme à peu près rectangulaire, équarri grossièrement de tous côtés, excepté du côté opposé au mur, celui qui est en évidence ; de ce côté, sans être absolument plane, la surface est lisse, comme polie.

Le bloc a 1 m. 57 cm. et 1 m. 52 cm. de hauteur ; 0 m. 92 cm. et 0 m. 95 cm. de largeur, avec 0 m. 66 cm. d'épaisseur. Au milieu, un peu plus bas, de la surface lisse, un dessin, posé de travers, c'est-à-dire incliné à gauche, a été gravé et, au-dessus de ce dessin, il existe cinq trous, de dimensions différentes, qui doivent avoir une origine naturelle, mais qui ont été certainement élargis et arrondis à la main en forme de cupules, au moins à l'ouverture.

Le dessin qui est au milieu (voir *fig. 30*) représente trois carrés l'un dans l'autre, de dimensions allant en décroissant régulièrement ; le premier carré a 0 m. 27 cm. de côté ; le deuxième 0 m. 19 cm. et le troisième 0 m. 11 cm. ; ils sont formés par une rainure cannelée de 0 m. 010 mm. de largeur et de 0 m. 003 mm. de profondeur au milieu. Les rainures des carrés sont réunies et communiquent entre elles par d'autres cannelures de mêmes dimensions partant, en ligne droite, du milieu de chaque côté du carré principal pour aboutir au milieu de chaque côté du carré central. De l'angle supérieur du grand carré, à gauche, et à l'angle inférieur, du même côté, partent deux rainures plus larges, moins bien gravées, qui ressemblent à des rigoles d'écoulement, qui, en suivant une ligne un peu courbe, s'en vont rejoindre l'une le bord

gauche du bloc, l'autre le bord inférieur, où elles forment une échancrure.

Les cinq cupules forment un cercle irrégulier. La plus grande est celle qui est la plus proche du dessin, dont elle est séparée par une dépression voulue, linéaire, centrale et horizontale, par rapport à la position actuelle de la pierre; cette cupule a 0 m. 150 mm. de diamètre ; à 0 m. 100 mm. de profondeur en dessous et à 0 m. 030 mm. en dessus, le trou prend une direction oblique pour aller sortir au milieu de la face supérieure du bloc. La deuxième cupule, un peu moins grande, a 0 m. 125 mm. de diamètre; le trou s'en va sortir tout droit, horizontalement par derrière, du côté du mur. La troisième cupule, celle qui est presque au sommet, a 0 m. 070 mm. de diamètre, avec 0 m. 170 mm. de profondeur; la partie peu épaisse qui séparait cette cupule de l'extrême bord a été brisée dans ces dernières années, sans doute lors des réparations faites au bâtiment auquel la pierre est appuyée. La quatrième cupule, à droite et en haut, a 0 m. 070 mm. de diamètre, avec 0 m. 140 de profondeur. Enfin, la cinquième et dernière cupule a 0 m. 050 mm. de diamètre, avec 0 m. 120 mm. de profondeur.

Le monolithe, placé aujourd'hui verticalement, a dû autrefois être posé horizontalement, à plat, la surface gravée regardant le ciel.

On l'a découvert dans l'enceinte des murailles d'un temple d'Apollon, à Suèvres (12 kilomètres de Blois), datant, croit-on, du IIe siècle, sur l'emplacement duquel on construisit plus tard, antérieurement au XIe siècle, l'église actuelle de Saint-Lubin. Deux inscriptions gallo-romaines rappelant ce temple sont encastrées, à l'intérieur de la sacristie, dans les murs de l'église, où on peut les voir. Il était placé, dit-on, au-dessus d'un puits *sacré*, qui n'aurait pas encore été fouillé.

L'énorme bloc fut amené, à grands frais, il y a quelque 60 ans dans la cour du Château, où il est actuellement, par un savant archéologue Blésois, M. L. de La Saussaye, membre de l'Institut, qui se trouvait alors à Suèvres pour visiter des fouilles faites en vue de découvrir des mosaïques gallo-romaines ; les trous perforés avec une certaine symétrie, les lignes cabalistiques du dessin, lui donnèrent à penser que cette pierre était un monument mégalithique, ou un dolmen

gaulois, digne de figurer au Musée de Blois, qu'on devait former. Les journaux de l'éqoque s'en occupèrent et critiquèrent — même sévèrement — cette découverte. Cependant, un autre archéologue, M. l'abbé Morin, curé de Suèvres,

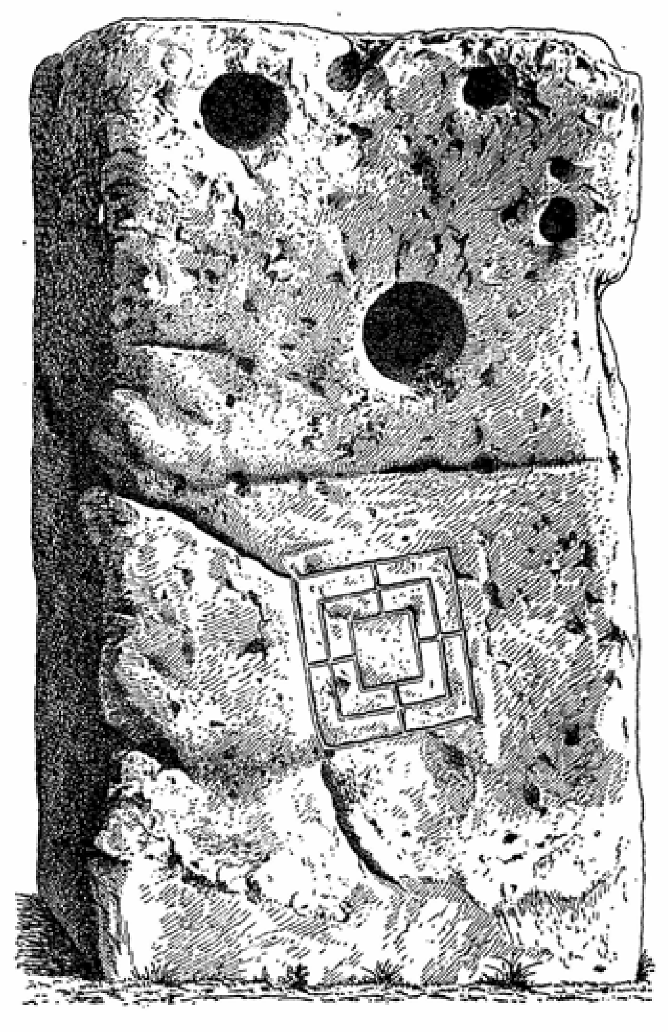


Fig. 30.
Pierre de Saint-Lubin, à Suèvres (Loir-et-Cher). Actuellement dans la cour du Château de Blois (D'après une photographie de M. Mieusement).

était d'avis également que cette grosse pierre était un mégalithe et l'appela le *Dolmen de Saint-Lubin*.

Suèvres est une localité fort ancienne. On y rencontre des restes fort importants de l'occupation romaine. Dans la commune, se trouve un menhir appelé la Pierre *Magne* ou *Maille*, et autrefois il y avait un groupe de cinq pierres disposées en cercle, détruit à la fin du siècle dernier, qui, au moyen âge, était entouré d'une certaine vénération. Enfin, en plusieurs endroits de Suèvres, à Balâtre, à Tremblay et aux Chasteliers, il y a d'anciennes grottes de refuge ou funéraires, creusées dans le sous-sol calcaire, qui doivent remonter à la plus haute antiquité.

A quelle époque remonte la pierre gravée et à cupules de Suèvres ? C'est, jusqu'à ce jour, ce qu'on n'a pu établir. Il est juste de dire qu'on s'est encore peu occupé de ce monument oublié, et voilà pourquoi je le signale aux palethnologues, afin d'arriver, si c'est possible, à découvrir son origine et sa destination. Je serais très heureux d'avoir à ce sujet des avis ou indications.

Ce qui a attiré mon attention sur elle, c'est le dessin qu'elle porte, qui se trouve reproduit parmi les signes gravés sur certains rochers de Seine-et-Oise, notamment sur les roches du bois de la Grande-Beauce, commune de Lardy, qui ont été découverts en 1901 par M. Georges Courty, qui les considère comme les signes d'une écriture figurée remontant à l'époque néolithique (voir le Compte rendu du Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, à Montauban, 1902, page 752). Dans la discussion qui eut lieu à ce sujet, M. A. de Mortillet fit remarquer que cette figure ressemblait beaucoup à un jeu bien connu des enfants et dont l'origine est fort ancienne, *la Marelle*. Au Congrès de Reims, en 1907, M. G. Courty fit une autre communication sur le même sujet, en disant (page 912) qu'il n'hésitait pas à rapporter les pétroglyphes de Seine-et-Oise à l'époque néolithique. Il signale encore des pétroglyphes ressemblant à des damiers, qu'on a pu comparer à des marelles, découverts en Italie, en Portugal et en Afrique (page 287, 1er vol.).

La pierre de Suèvres remonte-t-elle à l'époque néolithique ? C'est possible. Etait-ce la table d'un monument funéraire, d'un dolmen ? Cela pourrait être, quoique je ne con-

naisse pas de dolmen à table lisse. Etait-ce un monument religieux qui aurait servi d'autel à sacrifices pendant l'époque celtique ? ou même dans le temple d'Apollon pendant l'époque gallo-romaine? On a beaucoup parlé des sacrifices et des autels à sacrifices. On devrait en retrouver des traces.

La taille quoique grossière de la pierre représente un travail considérable pour l'époque; son polissage, la gravure du dessin dont les rainures sont bien polies, le creusement et l'arrondissement des trous ou cupules, tout cela prouve l'importance qu'on a voulu donner à ce monument. Aussi, que son origine soit plus ou moins ancienne, il mérite l'attention des palethnologues et il me serait fort agréable d'être renseigné sur son compte.

Le dessin, très réussi et très fidèle de cette pierre, dû à M. A. de Mortillet, en donne une idée très exacte. Cependant, si quelque archéologue voulait la contempler de près, je me ferais un plaisir de la lui faire visiter, et de lui donner des détails complémentaires.

HOMO HEIDELBERGENSIS, SCHOETENSACK

Par le Dr **L. LALOY**

M. Schoetensack a mis à jour dans une sablière située à 10 km. au sud-est de Heidelberg une mâchoire fossile qui est remarquable non seulement par sa position stratigraphique mais aussi par ses caractères anatomiques. En effet, si par ceux-ci elle se rattache à l'espèce humaine, c'est le premier fossile qui soit incontestablement tertiaire.

Les sables de Mauer sont des sables fluviatiles déposés dans un ancien lit du Neckar. Ils sont exploités depuis longtemps et on y a trouvé toute une série de fossiles qui se rattachent les uns au pliocène, les autres au début du quaternaire. Nous citerons notamment : *Felis leo*, *Felis catus*, *Canis Neschersensis*, *Ursus arvernensis*, *Ursus Deningeri*, *Sus scrofa*, var. *priscus*, *Cervus latifrons*, *Cervus elaphus*, *Cervus capreolus*, *Bison* sp. nova, *Equus* sp. voisin de *Stenonis*, *Rhinoceros etruscus*, *Elephas antiquus*, celui-ci très commun.

Ce sont ces trois dernières espèces qui sont indubitablement pliocènes.

Comme on le voit, cette faune se rattache à celle des sables de Mosbach et a des rapports intimes avec celle des *forestbeds* préglaciaires du Norfolk, ainsi qu'avec le pliocène supérieur de l'Europe méridionale.

C'est à 24 mètres au-dessous de la surface actuelle du sol que la mâchoire humaine a été trouvée ; à son niveau et à un niveau supérieur on a relevé des restes de la faune citée plus haut. Son aspect est si étrange que si on en avait trouvé seulement un fragment dépourvu de dents, on n'aurait pas hésité à l'attribuer à quelque anthropoïde. Mais les dents sont bien humaines; notamment les canines ne dépassent pas le niveau des dents voisines. Les molaires sont à cinq tubercules, mais elles ne dépassent pas, par leurs dimensions, les limites des variations de l'espèce humaine. On peut dire que les dents sont trop petites pour le maxillaire, dont le volume leur aurait permis un tout autre développement. Quatre dents du côté gauche ont été brisées au moment de la découverte. Cet

accident a permis de constater que la cavité pulpaire est grande, ce qui diminue la solidité de la dent : encore un caractère qui n'est pas en rapport avec la forme massive de la mandibule.

Sur celle-ci on remarque tout d'abord l'absence totale de

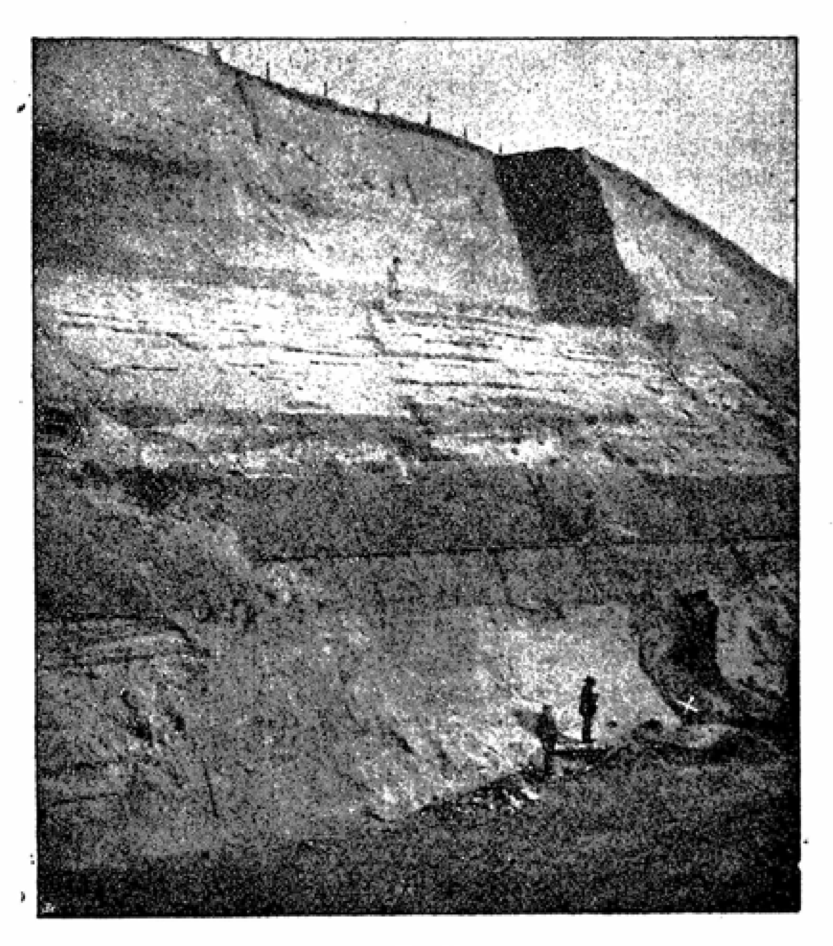


Fig. 31

Coupe géologique de la Sablière de Grafenrain, commune de Mauer, canton de Heidelberg (Grand-Duché de Bade).

Le point où a été trouvée la mâchoire humaine, situé à 24m10 au-dessous de la surface du sol, et à 0m87 au-dessus du fond de la carrière, est marqué d'une croix blanche.

toute saillie mentonnière. La ligne de profil de la symphyse s'incline doucement en bas et en arrière. Les racines des incisives elles-mêmes sont recourbées dans le même sens. Si on place la mandibule sur un plan horizontal on remarque qu'elle ne s'y appuie que par les parties latérales ; au milieu il reste un espace libre de 5 centimètres d'étendue transversale. Ce caractère, que Klaatsch appelle incisure sous-mentale, ne me parait pas avoir l'importance que lui attribue M. Schoetensack, car on le rencontre aussi, quoique moins développé, sur des mâchoires d'Européens.

Ce qui est beaucoup plus remarquable, c'est l'épaisseur du corps de l'os et surtout la largeur de ses branches montantes. Ce sont là des caractères qu'on ne rencontre, à un pareil degré, chez aucune race humaine actuelle ou fossile. Au niveau de la symphyse l'épaisseur est de 17 mm. et la surface s'incline obliquement en bas et en arrière à peu près comme chez un anthropoïde.

Entre la canine et la première prémolaire, l'épaisseur est de 19 mm.; elle atteint 20 mm. au niveau de la deuxième molaire et 23,5 au niveau de la troisième. Aux mêmes endroits, la hauteur de l'os est respectivement de 31,3, 31,8, et 29,9.

Les branches montantes ont 60 mm. de largeur, alors que la valeur moyenne des mâchoires d'Européens actuels n'est que de 37 mm. Leur hauteur mesurée à partir du condyle es de 66,3. L'angle décrit par leur bord postérieur avec le bord inférieur du corps de l'os est de 107°. Elles offrent donc une surface énorme pour l'insertion des muscles masséter et temporal.

L'échancrure sigmoïde est à peine marquée, beaucoup moins en tous cas que chez l'Européen actuel. L'apophyse coronoïde est obtuse, ses bords sont arrondis. Le condyle présente une large surface articulaire ; son diamètre est de 13 mm. à droite, 16 mm. à gauche. Le diamètre transversal est de 22,8 mm.

Si, par son apparence massive, la mâchoire de Heidelberg rappelle celle des anthropoïdes, elle en diffère cependant parce que son arcade dentaire est bien parabolique, tandisque chez les anthropoïdes elle est formée de deux branches parallèles réunies par une section presque droite comprenant les

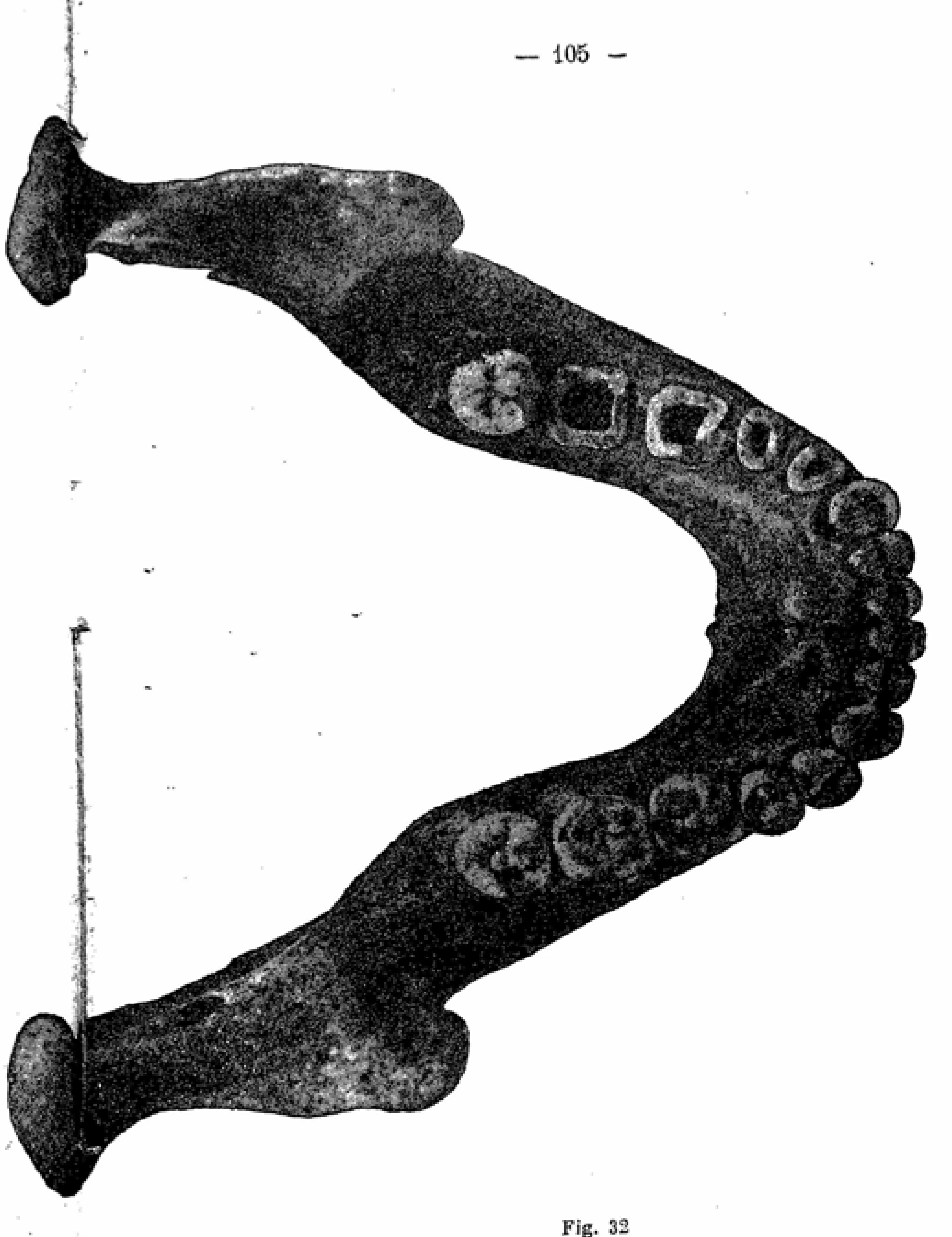


Fig. 32

Mâchoire de l'homme fossile de Heidelberg, vue de dessus. Grandeur naturelle.

incisives et les canines. Il est donc certain que chez *Homo heidelbergensis* la face ne se projetait pas en museau, en tous cas pas autant que chez les anthropoïdes.

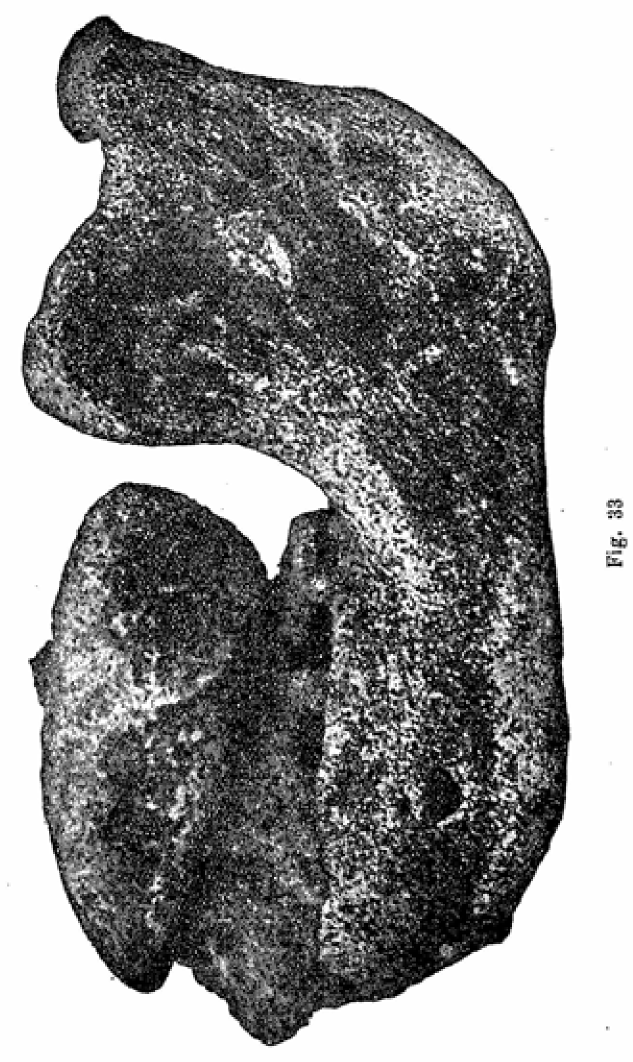


Fig. 33

Moitié gauche de la mâchoire inférieure de l'homme fossile de Heidelberg, vue de profil.
Sur les prémolaires ainsi que sur les deux premières molaires repose, fixé par du sable concrétionné, un fragment de calcaire dont la surface est couverte, comme celle de l'os, d'un dépôt dentritique d'oxyde de fer et de manganèse.

Certaines mâchoires préhistoriques, en particulier celles de La Naulette, de Spy, de Krapina, ont des traits communs avec le fossile de Heidelberg.

Mais aucune ne présente un pareil ensemble de caractères simiens. *Homo heidelbergensis* paraît très voisin de la souche primitive d'où descendent les anthropoïdes d'une part, l'es-

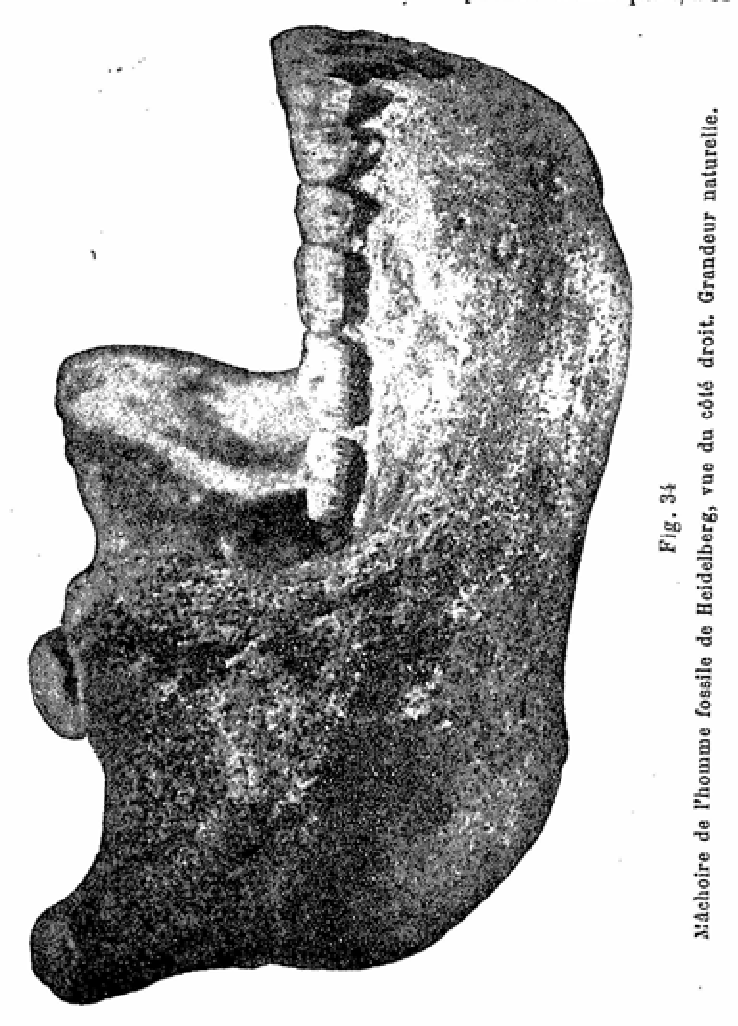


Fig. 34

Mâchoire de l'homme fossile de Heidelberg, vue du côté droit. Grandeur naturelle.

pèce humaine de l'autre. C'est à ce point de vue que la découverte de M. Schoetensack constitue une étape des plus importantes dans l'histoire de nos connaissances sur l'origine de l'homme.

Des attitudes dans la race humaine

Par le Dr **FELIX REGNAULT**

Pour se reposer, pour travailler, pour faire effort, l'homme prend des attitudes très variées, dont l'étude n'a guère été faite (1). Aussi voyons-nous les ethnographes eux-mêmes dénommer accroupissement les postures les plus différentes.

Chaque peuple a adopté un mode de repos employé de préférence, mais jamais à l'exclusion de tout autre; car les poses varient suivant le sexe, le rang, la profession, etc.



Fig. 35
Orang-Battak de Sumatra, accroupi.

Une attitude étrange est celle des Nouërs et des Baris du Haut-Nil. Ils demeurent, pendant des heures, debout sur un seul pied, comme des cigognes; l'autre jambe est fléchie, genou en avant, plante du pied appliquée sur le genou opposé. Vivant dans des marécages, ils évitent ainsi le contact d'une terre détrempée; ils peuvent voir au loin et rester constamment sur le qui-vive. Je me demande si les voyageurs par amour du pittoresque, n'ont pas, dans leurs descriptions, supprimé la pique qui devait servir de soutien à ces noirs :

(1) Cf. : Dr Felix Regnault : *Des attitudes de repos dans les races humaines* (Revue Encyclopédique, 4 janvier 1896).

nos bergers, pour se délasser, restent parfois debout, appuyés sur une houlette, et, d'après les anciens dessins de Lesueur, les Tasmaniens reposaient sur une jambe ; mais ils soutenaient le haut du corps avec un bâton ou une pique.

Une telle attitude est rare. Par contre, celle accroupie s'observe fréquemment. Si les blancs la prennent parfois, c'est pour faire un effort, pour travailler, mais cette posture leur paraît fatigante. Au contraire, les sauvages inférieurs la choisissent de préférence dans l'inaction : Veddahs, Fuégiens, Tobas, Australiens, Battaks, Orangs-Jakuns, Néo-Calédo-

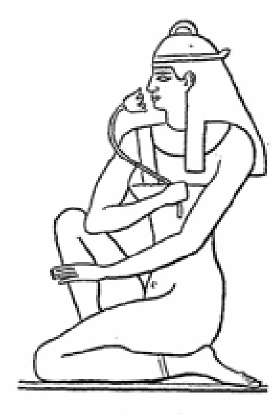


Fig. 36

Femme égyptienne demi-agenouillée, avec pied gauche en extension et membre droit fléchi. Bas-relief d'El-Kab.

niens, Papous, Nègres fétichistes, etc., aiment à se reposer sur les talons, les fesses ne touchant point le sol (Fig. 35). Il existe de légères variantes ; suivant que la jambe est plus ou moins fléchie sur le pied, les genoux sont plus ou moins élevés. Mais la caractéristique de l'accroupissement, d'après la définition qu'en donnent les dictionnaires de la langue française, est que les fesses s'appuient sur les talons. Si la posture à croupetons est aimée des races inférieures, c'est qu'elle est favorisée par leur structure anatomique : jambes longues par rapport aux cuisses, autrement dit indice tibio-fémoral élevé, et surtout absence du mollet qui écarterait le bassin, et l'empêcherait de toucher les talons.

On peut savoir quelle position habituelle prenaient des

peuples aujourd'hui disparus. On enterre en général les cadavres dans l'attitude du repos. Ainsi les momies guanches et péruviennes sont accroupies, quoique une momie d'Ancon, conservée au musée Guimet, soit assise les jambes croisées. Il serait utile, quand on fouille une sépulture préhistorique, de bien spécifier la position des os, et, lorsque le corps n'est pas étendu, de ne plus employer le qualificatif d'accroupi pour désigner toutes les autres positions.

L'accroupissement n'est pas féminin. Même chez les sauvages, les femmes, soit qu'elles reposent, soit qu'elles travaillent, s'agenouillent de préférence. Les Européennes

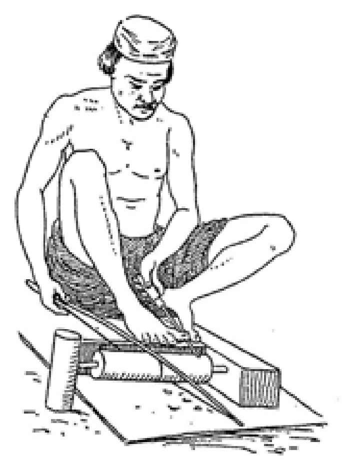


Fig. 37
Tourneur bengalais, assis sur son séant, les cuisses fléchies.

aiment aussi à prendre cette posture pour mettre leur travail à portée de leurs mains. Ici encore il est des variantes : les pieds sont le plus souvent fléchis, la plante étant appuyée à terre; parfois, ils sont étendus et leur dos touche le sol. Parfois encore, un membre est agenouillé, l'autre fléchi (Fig. 36). En Perse, au Turkestan, au Tibet, chez les Kirghizes, les hommes aussi reposent agenouillés; toute autre attitude est incivile. L'iconographie antique et les squelettes des tumuli montrent qu'autrefois les Scythes affectionnaient cette posture.

Tandis que la personne qui s'accroupit ou s'agenouille place son bassin sur ses talons, celle qui s'asseoit le repose

sur un siège ou sur le sol. En ce dernier cas, les membres inférieurs, qui n'ont plus à supporter le corps, sont dans des positions très variées. Ils peuvent être fléchis, genoux en haut (Fig. 37) ; lorsque la flexion des jambes est accentuée, le talon touche les fesses ; cette dernière attitude, qui rappelle celle accroupie avec laquelle on l'a souvent confondue, est bien un mode de s'asseoir, puisque les ischions reposent sur le sol. Ou bien les genoux sont portés en dehors, cuisses écartées,



Fig. 38
Femme de chef des Iles Samoa, assise les jambes superposées.

jambes fléchies : ici encore il existe des variantes que nous allons étudier.

Chaque peuple, parmi ceux qui s'asseoient sur leur séant, le fait d'une façon spéciale. Les Polynésiens, hommes et femmes, mettent les cuisses à plat sur le sol, genoux en avant et à demi fléchis, jambes placées l'une au-dessus de l'autre (Fig. 38). Les musulmans sunnites, en Asie et en Afrique, croisent les jambes ; les nègres, en adoptant le Coran, acceptent aussi cette posture, dite « à la Turque ». Les Hindous s'asseoient à terre, les jambes plus ou moins fléchies et écartées, ou encore l'une droite et l'autre couchée (Fig. 39). Ces attitudes leur sont si familières que lorsqu'ils prennent un fauteuil, — celui-ci marque

le rang et la fortune, — ils ne posent pas leurs pieds sur le sol, mais les ramènent à la hauteur du périnée, les membres tantôt pliés en haut, tantôt en abduction, genoux en dehors. Les statues des dieux étant faites à la ressemblance de l'homme, se tiennent de même. Quant à la posture accroupie, elle est mésestimée et reste celle des parias et des peuples primitifs.

Les jaunes, grâce à l'extrême laxité de leurs articulations, ont introduit quelques diversités dans la manière de se repo-



Fig. 39

Birman, assis avec une cuisse fléchie et l'autre en abduction.

ser. Les Japonais s'asseoient sur leurs pieds qui, étendus faces dorsales en dedans, constituent une sorte de tabouret, sur lequel se place le corps ; la bienséance consiste à ne point montrer les pieds quand on est assis, ainsi que font les Aïnos : cette race vaincue et méprisée s'asseoit à la turque. L'habitude japonaise est favorisée par des jambes courtes, — on dit que, de tous les peuples, les Nippons ont l'indice tibio-fémoral le plus faible ; — elle amène une courbure des membres inférieurs telle que, dans l'attitude du soldat au repos, les genoux ne prennent plus contact. Annamites et Siamois placent leurs jambes entrecroisées sous leurs cuisses ; souvent les pieds sont en extension, la plante dirigée en haut. Cette pose se retrouve sur les statues de l'ancien palais d'Angkor-Wat et sur

celle des Bodhisatwas (Fig. 40). Quand les Orientaux travaillent, comme ils se servent beaucoup de leurs pieds préhensiles, ils adoptent une autre attitude; ils s'asseoient à terre les jambes plus ou moins fléchies, les genoux regardant en haut (Fig. 37). De la manière de se reposer dérivent certaines habitudes sociales : les Orientaux s'asseoient sur des tapis, sur des nattes; leurs tables sont basses, à la portée de leurs mains.

La manière de se reposer change suivant les degrés de civilisation. Les peuples les plus sauvages aiment à s'accroupir. Ceux qui se civilisent s'asseoient sur leur séant, mettant leurs



Fig. 40

Bouddha, assis les jambes croisées avec les pieds en extension. Statue en bronze doré et peint. Tibet.

jambes en des positions qui varient avec les races. A un stade plus avancé du progrès, la chaise apparait. Ainsi nos ancêtres préhistoriques semblent s'être surtout accroupis. Les Gaulois s'asseyaient à la turque, jambes croisées en avant, et faisaient leurs dieux à leur image (Fig. 41), — et non à celle de Bouddha comme les archéologues l'ont soutenu à tort. — Dans l'antiquité, les Egyptiens prenaient des attitudes très différentes, s'asseyant à la turque, se servant de sièges, s'agenouillant, mais on n'observe jamais la posture accroupie, même sur les statues et bas-reliefs des premières dynasties. Les Grecs de

8

l'époque archaïque se reposaient comme les Egyptiens ; sur les terres cuites de Chypre, nous les voyons assis par terre, une jambe à plat, l'autre fléchie. Schliemann dit que les Grecs de Mycènes étaient enterrés accroupis ; je crains que, comme tant d'autres archéologues, il n'ait employé ce mot à tort. De bonne heure, chez les Hellènes, la chaise fut d'un usage courant. La position à croupetons ou à genoux fut toujours représentée par leurs artistes comme une attitude d'effort.

On a voulu expliquer la forme du tibia aplati transversalement, — *platycnémie*, — par l'habitude de l'accroupissement



Fig. 41

Le dieu gaulois Cernunnos, assis les jambes croisées. Figure centrale d'un bas-relief du musée de Reims.

qui causerait en même temps la rétroversion de la tête du tibia. D'autres anthropologues ont invoqué le grimper, — mais l'aplatissement s'observe chez les Buschmens qui habitent un désert sans arbres ; — l'habitude de marcher en flexion — mais bien des sauvages à tibia aplati, tels les Néo-Calédoniens, marchent au contraire en steppant, à cause des broussailles et de l'étroitesse de leurs sentiers ; — la passion de la danse, — mais bien des Européennes qui la possèdent n'ont pas cette forme de tibia ; — la fonction préhensile du pied, — mais les Japonais qui l'exercent à un haut degré ont au con-

traire un tibia épais. — Il est probable que plusieurs causes peuvent provoquer cet aplatissement dont la forme différerait suivant les cas : on a déjà observé plusieurs variétés de platycnémie chez les hommes préhistoriques, les négritos, les patagons. Ce problème ne pourra être résolu tant qu'on s'adressera à la méthode des moyennes que les anthropologues, en ce cas comme en bien d'autres, emploient hors de propos. En effet on classe ensemble des os de sujets de même race, mais qui avaient des coutumes différentes. Les manières de se reposer varient dans la même peuplade : tous les individus n'exercent pas la fonction préhensile de leur pied, tous ne grimpent pas aux arbres, etc. Seule l'observation directe d'ossements ou de radiographies de personnes dont nous aurons connu les habitudes nous éclairera sur ces points.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Tuile avec inscription inédite

M. O. Vauvillé a publié dans *L'Homme Préhistorique* (mars 1909) une note sur une tuile gallo-romaine trouvée à Arlaines, sur le territoire de la commune de *Ressons-le-Long*, dans le canton de Vic-sur-Aisne.

Les découvertes de ce genre seraient en elles-mêmes peu intéressantes, tant elles sont nombreuses, si la présence de monnaies en leur compagnie ne venait nous apporter une date précise ; fréquemment, en effet, on rencontre des *Tegulae* soit entières, soit à l'état de débris, sur les emplacements gallo-romains. Nous avons, pour notre part, signalé des tegulae entières et absolument intactes dans les stations romaines voisines du *Menhir de Bois les Pargny* (Aisne) ; Théophile Minost en possédait provenant de *Crécy-sur-Serre*, lieu dit : le *Châtét ;* le Musée de Laon en renferme trouvées dans l'arrondissement ; etc. Nous avons trouvé, en 1905, un véritable amoncellement de ces tuiles à *Montigny-sur-Crécy* ; deux spécimens, mis de côté à cette époque, sont identiques à celui publié par M. O. Vauvillé ; et datés, eux aussi, non par une monnaie, mais par une petite fibule émaillée en bronze, du II[e] siècle, analogue à certaines petites fibules du Musée de Namur ; l'objet est encore muni de son ardillon.

Les découvertes de Tegulae sont surtout précieuses quand elles viennent apporter à la science épigraphique un élément nouveau ; certaines portent parfois des noms des fabricants, soit gaulois soit romains ; elles méritent alors d'être signalées. Nous allons parler d'une trouvaille de ce genre faite à *Mesbrecourt*.

Mesbrecourt, commune du canton de Crécy-sur-Serre (Aisne), était relié autrefois à Reims, à Saint-Quentin et au camp de Vermand, par une chaussée romaine connue aujourd'hui du peuple sous le nom de « *Chaussée Brunehaut* », comme toutes les anciennes routes que cette reine a fait réparer partout où elle commandait, surtout dans le nord et l'est de la France. Il y a quelques années un laboureur a mis au jour un vase romain, en bronze, rempli de monnaies d'argent du Bas Empire. Ce trésor était enfoui au lieu dit « *les Villers* », remarquable station romaine qui couvre plusieurs hectares et dénommée par certains « camp romain ». A peine découvertes, les monnaies furent vendues sans qu'aucune étude préalable en eût été faite ; il aurait cependant été fort intéressant au point de vue historique de faire un rapprochement entre le trésor de *Mesbrecourt* et ceux de *Préselles de Saint-Quentin*, étudiés par M. J. Pilloy. De

la même façon disparut une trouvaille identique faite à *Clermont les Fermes*, canton de Rozoy.

A la même époque, on a recueilli au même lieu dit, une grande tuile romaine à rebords, plate, en terre rouge, portant sur une seule ligne l'inscription : EXSTUPRA (hauteur des lettres 4 centimètres). L'objet, qui paraît unique, est la propriété de M. Sarrazin, cultivateur à Mesbrecourt.

Parmi les nombreuses inscriptions romaines relevées dans le département de l'Aisne, Edouard Fleury n'en cite que trois comme ayant été empreintes sur des tuiles ; ce sont les suivantes : INIVOI, nom de fabricant, 1841.*Geny*, canton de Craonne ; — . . . IMSI . . . *Vervins* ; et cette dernière qualifiée d'indéchiffrable par Ed. Fleury : VIESAVORUM, 1848, emplacement du château d'Albatre, près *Soissons*.

J'ai communiqué récemment la tuile de Mesbrecourt et l'inscription de Soissons, à M. Salomon Reinach,qui a bien voulu me répondre ce qui suit :

« La tuile EXSTUPRA paraît inédite. Celle qui porte VIESAVORUM doit probablement se lire VIRSANORUM ; on me dit qu'elle n'est plus au musée de Soissons. *Ce sont des noms de fabricants : le premier au nominatif (nom Gaulois en a), le second au génitif pluriel.*

Tels sont les renseignements que m'a remis en mémoire la communication de M. O. Vauvillé.

POL BAUDET.

L'art préhistorique

Sous ce titre, notre excellent collègue Albert Gorey a publié dans *Le Radical* du 27 mars dernier un intéressant article que nous nous faisons un plaisir de reproduire :

Quand on passe en revue les vestiges que nous ont laissés les débuts de l'humanité, on reste longtemps avant de trouver les premières manifestations artistiques de nos ancêtres lointains.

Pendant toute l'époque chelléenne, — la première où nous trouvons des traces incontestées de l'existence de l'homme, — nos aïeux, bien peu évolués encore, avaient assez à faire de lutter contre les forces de la nature et contre les féroces voisins avec lesquels ils étaient en contact forcé.

Le refroidissement qui, à l'époque suivante, la moustérienne, amena l'extension glaciaire, obligea l'homme à consacrer tous ses efforts, tant pour se nourrir que pour se défendre, à une lutte incessante contre les animaux à toison épaisse, qui lui disputaient les cavernes.

Il faut arriver plus avant dans l'âge de la pierre taillée pour trouver, à l'époque solutréenne, les toutes premières tendances artistiques qui devaient se développer pleinement dans l'époque suivante, la

magdalénienne: le climat peu à peu s'est amélioré, les conditions de la vie sont devenues plus douces, l'homme qui, lui-même, s'est perfectionné, n'a plus de telles angoisses dans la lutte pour la vie, il le temps de penser à autre chose, de jeter un regard autour de lui. C'est alors que, pour la première fois, il tente, à l'aide d'un burin de silex, de graver sur un os ou sur les parois d'une roche la représentation de ce qu'il voit.

C'est de cette époque que datent les gravures que l'on a découvertes dans les grottes préhistoriques du sud-ouest de la France et sur les deux versants des Pyrénées. Nous exposions récemment les curieuses gravures peintes des grottes d'Altamira. L'abbé Breuil est venu, dans la séance que tenait hier l'Académie des inscriptions et belles-lettres, ajouter une nouvelle page à cet album de l'art préhistorique.

Si, en certains points, ces documents nouveaux sont peut-être quelque peu contestables, — et cela a d'ailleurs fait l'objet d'une observation de M. Salomon Reinach, — ils n'en présentent pas moins, dans leur ensemble, un très réel intérêt.

Ce sont des peintures, qui présentent ceci de particulier qu'elles ne se trouvent point, comme celles qu'on a découvertes jusqu'ici, sur les parois de grottes ou de cavernes, elles ont été faites sur des rochers simplement protégés par des abris de roches en grès.

C'est dans le bassin supérieur de l'Elbe, à Cretas (Aragon) et à Cogul (Lerida) qu'existent ces peintures qui, d'ailleurs, sont connues depuis fort longtemps par les habitants du pays, mais que l'abbé Breuil a étudiées, au mois de septembre dernier. Dans le voisinage des rochers portant ces peintures, il a trouvé de petites stations qui ont fourni quelques instruments en silex, et notamment des couteaux, présentant de grandes analogies avec notre industrie magdalénienne, — cela seul suffirait à dater ces peintures, si l'ensemble général des représentations qui y figurent ne donnait point déjà des indications suffisamment précises.

Sur les rochers de Cretas, les peintures représentent des cerfs très remarquablement dessinés, des bouquetins, un bœuf. Autour de certaines de ces peintures, on relève quelques traces très faibles de gravures ; la peinture, très souvent détériorée, est due à une substance uniformément noire ou rouge, qui, incorporée à de la graisse, a imprégné la roche au point d'y pénétrer très profondément et de résister actuellement encore aux lavages les plus abondants.

A Cogul, où les peintures présentent les mêmes caractères généraux, on voit la figuration d'une harde de cerfs et de biches : les cornes des cerfs sont représentées tantôt de face, tantôt de profil, bien que l'animal, lui, soit toujours en silhouette et de profil. C'est d'ailleurs une particularité de l'art préhistorique qui a déjà été constatée ailleurs.

Les rochers de Cogul offrent encore des peintures représentant des bouquetins, un bison, un élan, etc. Mais, et ceci est particulièrement intéressant, on y déchiffre une chasse au cerf d'un dessin barbare, comme en font les peuples très primitifs : le chasseur, en particulier, est représenté par des lignes stylisées, schématisées, pour ainsi dire, qui rudimentairement reproduisent les membres de l'homme, — tous les membres, — car le peintre préhistorique ne connaissait aucune pudeur, et, ayant à représenter un homme, il exagérait à dessein les proportions de ce qui pouvait faire voir nettement qu'il s'agissait d'un homme.

A Cogul se trouvent encore, en un dessin presque aussi primitif, deux scènes où apparaissent de nombreuses figures humaines : la première représente trois bœufs sauvages en noir et rouge, pourchassés par deux chasseurs, dont le torse allongé et très étroit semble nu, alors que la partie inférieure du corps se dissimule sous une longue robe.

Ce costume rappelle de très près celui que nous révélèrent les fouilles de M. Chéneux dans la Crète antique, fouilles qui fournirent à M. Jules Bois les indications qu'il mit récemment à la scène.

Nous allons retrouver, d'ailleurs, ce costume sur un autre rocher, à Cogul également, dans une deuxième peinture à représentations groupées, où l'abbé Breuil voit une scène d'initiation ou de danses. On y contemple neuf femmes à torse nu, mais portant de longues robes collantes. Ce torse nu, malheureusement, n'est pas de mode aujourd'hui, mais la robe collante est bien voisine de celle que nos jeunes élégantes promènent en ce moment sur le boulevard. Ajoutez à cela que leur tête se dissimule sous une sorte de cône, qui fait également penser aux si remarquables chapeaux du printemps 1909.

Or donc, ces neuf belles dames entourent un tout petit homme noir. Ce petit polisson, lui, n'a pour tout vêtement que des espèces de torsades qui lui entourent les genoux — ce qui fait que l'abbé Breuil nous dit que son petit bonhomme ne porte que des jarretières.

Quant aux petites femmes, si elles ont des jarretières, l'abbé Breuil n'a pas pu les voir, ni nous non plus, car, et c'est bien regrettable, nous avons dit qu'elles portent de longues robes.

Quoi qu'il en soit, en voilà assez pour nous donner une idée de ce qu'étaient les vêtements aux époques lointaines où le tailleur pour dames se servait, pour coudre, de ces fines aiguilles en os que l'on a retrouvées dans les grottes de la Madeleine.

Découverte paléontologique en Galicie

Les journaux ont signalé dernièrement une intéressante découverte :

Le sol glacé des pays septentrionaux contient souvent non seulement des ossements d'animaux préhistoriques, entre autres de mammouth, mais aussi des squelettes entiers couverts de leur chair et de leur peau. Jusqu'ici ces régions semblaient être les seules où, grâce à l'action du froid, les corps des grands quadrupèdes contemporains des premiers hommes aient pu se conserver intégralement. Une découverte récente faite en Galicie vient de montrer qu'un autre agent naturel et tout à fait différent du froid a pu amener un résultat identique.

A Starnuria, en effet, on exploite une mine d'ozocérite, sorte de paraffine minérale assez semblable à de la cire d'abeilles par sa consistance et sa translucidité, et qui sert comme combustible et pour l'éclairage. En creusant une galerie souterraine dans le gisement, les ouvriers ont trouvé, il y a quelques mois, un mammouth et un rhinocéros gigantesques. Malheureusement le premier de ces animaux a été assez abîmé par les coups de pioche, car au début les mineurs ne se sont pas rendu compte de la nature de l'obstacle qu'ils avaient devant eux, mais le second a pu être extrait intact.

Le merveilleux état de conservation dans lequel sont ces cadavres est dû à l'ozocérite qui a imprégné toutes les parties putrescibles et a joué envers elles le rôle d'un puissant antiseptique.

Ces intéressants documents ont été transportés au musée de Lemberg.

La ville d'Adoulis

Il y a quelque temps, le gouvernement italien envoyait dans sa colonie africaine de l'Erythrée une mission d'études chargée d'y faire des fouilles.

Après de longs sondages, un heureux hasard a permis de découvrir l'emplacement d'une ancienne ville, sise à huit heures de marche environ au sud de Massaouah.

La ville ainsi retrouvée serait *Adoulis*, qui disparut sous une pluie de sable au temps de la domination romaine. Le sable a conservé les édifices dans d'excellentes conditions.

Suivant M. Pariboni, l'un des membres de la mission italienne, on aurait découvert des maisons d'habitation bâties en pierre et assez confortables, des rues parfaitement pavées, ainsi que des temples et des édifices publics d'une architecture révélant un degré de civilisation très avancé.

Les premières fouilles ont permis d'établir que le souverain d'Adoulis frappait des monnaies en or, en argent et en bronze, et que le commerce principal de cette ville consistait surtout dans l'échange de l'or et de l'ivoire.

On pense qu'Adoulis a dû sa fortune et sa splendeur aux relations que les habitants de la Mésopotamie entretinrent, durant des siècles, avec les populations de la côte africaine.

Fouilles à Soissons

M. Lengelé poursuit ses recherches dans les cimetières gallo-romains et francs qui environnent Soissons (Aisne). C'est ainsi qu'au début du mois de mars cet archéologue, en présence de nombreux membres de la Société d'*Archéologie de Soissons* et d'amateurs soissonnais, a mis à jour plusieurs sarcophages contenant différents objets, notamment des verreries, poteries, et un superbe biberon nullement détériorés. La plupart des objets découverts présentent un réel intérêt ; aussi les encouragements n'ont-ils pas été ménagés au fouilleur.

M. Lengelé va continuer ses investigations et espère encore mettre à jour toute une nouvelle série de poteries, monnaies, etc.

Pol Baudet.

Cachette de l'âge du bronze

A la fin du mois de décembre dernier, M. Lonchambon, cultivateur aux Jouffrets, commune de Combronde (Puy-de-Dôme), a fait une trouvaille qui montre que cette région était fréquentée à l'âge du bronze.

En creusant un puits, il a découvert, à 1 m. 50 de profondeur, trois belles hachettes en bronze et un quatrième objet de même métal, plus allongé et moins large que les haches.

Trouvaille de monnaies romaines

Un cultivateur de Mousteru (Côtes-du-Nord), en labourant, a brisé un vase contenant plusieurs centaines de monnaies romaines en argent et quelques-unes en or, datant du IIe siècle.

Poignard en silex du Pressigny

M. Denise nous signale une lame en silex du Grand-Pressigny, recueillie par lui en 1903, à environ 60 centimètres de profondeur, dans le déblai supérieur d'une carrière de sable d'alluvion située dans la plaine de L'Isle-Adam (Seine-et-Oise).

Il s'agit d'un de ces beaux poignards en silex jaune de cire que les

fabricants d'Indre-et-Loire ont répandus dans toute la France, aux temps néolithiques.

Mais l'exemplaire appartenant à M. Denise a beaucoup servi. Il a été souvent retaillé, ce qui a considérablement réduit ses dimensions primitives. Il ne mesure plus actuellement que 108 millimètres de longueur, 20 millimètres de plus grande largeur et 11 de plus grande épaisseur.

Sa forme est un peu arquée, comme dans toutes les lames de même provenance. Ses bords sont très finement retouchés du côté bombé, dont la partie centrale porte sur presque toute sa longueur des traces très marquées de polissage. L'autre face, celle d'éclatement, ne présente que quelques rares retouches. La partie inférieure, qui devait être fixée dans une poignée, est légèrement plus étroite ; elle forme une espèce de soie, longue d'environ 35 millimètres.

NOUVELLES

Congrès des Sociétés savantes

Malgré les nombreuses questions proposées à l'occasion du Congrès de Rennes, l'ordre du jour des séances, qui vient de paraître, ne renferme que quelques rares communications intéressant la préhistoire. Ce sont les suivantes :

M. le Dr Baudouin. Gravures sur rochers à l'île d'Yeu (Vendée).

M. le Dr Capitan. 1° Quelques modes de construction des dolmens bretons. 2° Les habitats des constructeurs de mégalithes en Bretagne. 3° Un instrument de musique de l'époque magdalénienne.

M. Peyrony. Sur l'âge des dessins des Combarelles.

M. A. Pézières. Camp et gisement paléolithique du Mas Rigaud (Hérault).

De ces travaux, le plus intéressant sera certainement le mémoire, très étudié et accompagné d'une abondante documentation, présenté par M. le Dr Marcel Baudouin, le dévoué secrétaire général de la Société préhistorique de France.

Société préhistorique de Norwich

Sous le titre de *East Anglian Society of Prehistorians*, il s'est fondé au commencement de l'année, à Norwich (Norfolk), une nouvelle Société qui s'occupera spécialement de préhistoire. Nous souhaitons grand succès à cette Société, qui a pour président le Dr M. Allen Sturge, pour vice-président M. F. Spurrell et pour secrétaires MM. W. C. Clarke et W. A. Dutt.

Société préhistorique de Berlin

Signalons aussi la fondation d'une Société préhistorique (*Gesellschaft für Vorgeschichte*) à Berlin. Un premier appel, signé de M. le Dr Gustaf Kossinna, professeur d'Archéologie allemande à l'Université de Berlin, contient déjà 71 adhésions. C'est dire que le succès de la jeune Société est d'avance assuré.

British Museum

M. Pierpont-Morgan vient de donner au British Museum l'importante collection préhistorique formée par le chanoine Greenwell, de Durham, le zélé et habile fouilleur des tumulus du nord de l'Angleterre. Cette collection se compose principalement d'objets appartenant au commencement de l'âge du bronze.

Prix

La Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers décernera cette année, dans la séance qu'elle tiendra le jeudi de l'Ascension, 20 mai, trois prix et plusieurs médailles. Adresser les demandes de renseignements au Secrétaire, 2, rue Diderot, à Béziers (Hérault).

Subventions

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts a accordé une nouvelle subvention de six mille francs à la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur en Auxois, pour l'aider à continuer les fouilles d'Alésia; et une subvention de mille francs à la Société archéologique et historique du Châtillonnais, pour l'aider à poursuivre les fouilles entreprises à Vertilium (Côte-d'Or).

Musée d'histoire naturelle de Bruxelles

M. Gustave Gilson, professeur à l'Université de Louvain, a été nommé directeur du musée royal d'histoire naturelle de Belgique, en remplacement de M. Edouard Dupont, qui prend sa retraite avec le titre de directeur honoraire.

Muséum de Lyon

On nous communique la note qui suit, extraite du *Progrès* de Lyon :

Services municipaux. — Par arrêté du 16 février courant, M. Ernest Chantre, sous-directeur du Muséum de Lyon, a été, sur sa demande, admis à faire valoir ses droits à la retraite pour raison d'ancienneté.

Distinctions honorifiques

M. Paul-Eugène Delvincourt, archéologue à Crécy-sur-Serre (Aisne), membre de la Société préhistorique de France, vient d'être nommé officier d'Académie.

M. Georges-Eugène-Victor Champagne, conservateur du musée de Dreux (Eure-et-Loir), membre de la Société d'Excursions scientifiques, a été nommé officier de l'instruction publique.

Nous leur adressons nos bien vives félicitations.

Vente Pingret

Mercredi 17 mars a eu lieu à Paris, 12, rue de Chateaubriand, la vente de la collection d'antiquités mexicaines formée en 1854 par M. E. Pingret, artiste peintre.

Cette collection comprenait environ deux mille pièces, consistant surtout en poteries et figurines en terre cuite, plus quelques instruments en pierre (haches polies, nucléus, lames et flèches en obsidienne) et quelques pièces en os sculptées.

La vente habilement conduite par Me Desvouges, assisté de M. Henri Léman, expert, a produit près de 5.000 francs. Signalons parmi les principales enchères : un serpent enlacé en lave, 560 francs ; une statue en pierre représentant un personnage accroupi, coiffé de plumes, 240 francs ; un instrument de musique fait d'une pièce de bois creusée et sculptée, simulant un animal à deux têtes, 305 francs ; un masque humain en obsidienne, 175 francs ; deux manuscrits, dont l'un composé de dix feuillets sur papyrus d'aloès et l'autre d'une bande de cuir, 240 francs.

Subvention de l'Afas

Par suite d'une erreur typographique, la disparition d'un 0, le chiffre indiqué dans notre dernier numéro pour la subvention accordée à M. Pagès-Allary par l'Association française pour l'avancement des sciences se trouve inexact. C'est 200 francs, et non 20, qu'il faut lire.

Cette somme, bien minime si l'on considère l'intérêt des recherches que se propose d'entreprendre dans le Cantal notre zélé collègue, sera, nous en avons la certitude, utilement employée.

Faux Scarabées

Toute la presse a parlé au commencement de l'année d'une histoire de faux scarabées offerts au Musée Guimet et finalement vendus au Musée du Cinquantenaire, à Bruxelles, pour la somme de 10,000 francs par Mme Bouriant et son fils, M. Pierre Bouriant.

Sur la plainte de M. Capart, directeur du Musée du Cinquantenaire, le parquet a fait arrêter Mme Bouriant et son fils, auxquels il était reproché d'avoir sciemment trompé la confiance du savant belge en lui vendant des pièces fausses.

Dans l'enquête à laquelle il s'est livré, le juge chargé de cette affaire a entendu M. Baubien, artiste sculpteur, qui avait, à la demande de M. Pierre Bouriant, fabriqué les deux pierres.

Voici dans quelle circonstance M. Baubien avait été chargé de ce travail :

M. Bouriant était venu chez lui, il lui avait déclaré qu'il était le fils d'un archéologue éminent, ancien directeur de l'Ecole française du Caire, et que lui-même s'occupait beaucoup d'égyptologie, puis il lui avait demandé s'il lui serait possible d'exécuter deux reproductions agrandies d'un petit scarabée en pierre verte qu'il lui montra.

Ayant accepté la commande, le sculpteur se mit à l'œuvre et se servit d'un bloc de pierre de Bourgogne pour façonner les objets en question.

Le travail fait, il eut quelque peine à se faire payer. L'exécution des deux scarabées montait pour l'un à 60 francs, et pour l'autre à 80, sur lesquels il reçut par acomptes la somme de 110 francs. Pour le solde, il ne s'en inquiéta pas, attendant la commande importante. Son client l'avait à plusieurs reprises mené au Musée du Louvre et, lui montrant un grand sarcophage égyptien, il lui avait dit : « Je voudrais une reproduction de ce tombeau. Vous serait-il possible de l'exécuter? Si oui, c'est une affaire faite. Je vais vous en donner la commande. »

M. Baubien avait accepté et il allait se mettre au travail quand on découvrit que les scarabées acquis par le Musée de Bruxelles étaient faux.

Lorsqu'on les lui montra, M. Baubien n'eut pas de peine à les reconnaître, malgré les hiéroglyphes dont M. Bouriant les avait couverts, malgré la potasse et la terre dont il les avait enduits pour les patiner et les vieillir.

M. Pierre Bouriant, interrogé à son tour par le juge, reconnut que les deux scarabées étaient de fabrication moderne, mais il contesta que le fait de les avoir vendus puisse être considéré comme un acte d'escroquerie.

Il affirma que les inscriptions hiéroglyphiques gravées sur ces pierres sont absolument inédites, prétendant les avoir trouvées dans les papiers laissés par son père qui, lui-même, les avait copiées sur des documents provenant de Bubaste. Personne, ajouta-t-il, ne pourrait prouver que ces inscriptions aient été publiées avant l'époque où M. Capart s'en rendit acquéreur. Par conséquent, elles constituaient

bien un fait nouveau dans la science de l'égyptologie et, à cet égard, M. Capart n'avait pas été trompé.

Ce qu'il importe de retenir dans cette histoire, c'est le jugement rendu, le 9 février dernier, par la onzième Chambre correctionnelle, qui ne s'est pas laissée convaincre par ces explications.

Après avoir entendu la défense des inculpés, présentée par MM. Salva et Surcouf, le tribunal a condamné M. Pierre Bouriant à la peine de deux ans d'emprisonnement.

Il ne s'est guère montré plus pitoyable à l'égard de M[me] Bouriant, complice de son fils, puisqu'il lui a infligé huit mois de prison, sans même vouloir lui accorder le bénéfice du sursis. En outre la mère et le fils ont été condamnés solidairement à restituer la somme de 10,000 francs à M. Capart, lequel aura de plus recours contre eux pour 500 francs à titre de dommages-intérêts.

Ces peines sont évidemment sévères, mais elles sont justes en somme. On ne saurait trop punir les fraudes scientifiques, qui peuvent avoir les plus funestes conséquences.

NÉCROLOGIE

Docteur Bailleau

Le D[r] J. Bailleau, palethnologue de la première heure, était né à Pierrefitte-sur-Loire (Allier) en 1830 ; il y est décédé le 2 mars dernier.

Après avoir fait ses études au Lycée de Moulins, il prépara son doctorat en médecine, et, succédant à son père, il exerça son art à Pierrefitte.

En 1870, il était médecin en chef d'une ambulance importante établie dans l'abbaye de Sept-Fons, près de Dompierre-sur-Loire ; en récompense des services qu'il y avait rendus, il reçut la croix de la Légion d'honneur.

Archéologue et surtout palethnologue passionné, il découvrit l'atelier de Tilly-Saligny, et devint collectionneur fervent. Grâce à sa position, ses malades étaient devenus ses pourvoyeurs ; il fit une ample moisson de silex taillés et polis de la région. Sa collection s'est de plus enrichie du produit des fouilles qu'il fit dans les grottes de Chatelperron. C'est là qu'il découvrit la remarquable défense de mammouth qu'il offrit, avec M. Collas de Chatelperron, au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain ainsi qu'une série de silex et d'ossements découverts dans cette grotte.

Le D[r] Bailleau a laissé :

1° *L'âge de pierre en Bourbonnais.* — Moulins, Desrosiers, 1867, in-8° de 18 p. avec 4 planches lith.

2° *La grotte des Fées de Chatelperron.* — Moulins, Desrosiers, 1870, in-8°, 19 p., 3 planches dont une double.

3° *L'homme pendant la période quaternaire dans le Bourbonnais.* — Moulins, Desrosiers, 1872, in-8° de 36 p., 2 planches pliées.

F. P.

LÉON MOREL

Au moment même où on annonce la publication d'un important ouvrage sur l'archéologie marnaise, disparait un des ouvriers de la première heure, M. Léon Morel, qui avait réuni une très importante collection des époques gauloise et gallo-romaine.

Né à Brabant-le-Roy (Meuse) en 1828, il fait ses débuts d'archéologue en 1862, à Somsois (Marne) où il venait d'être nommé percepteur. Il fouilla le cimetière gaulois de ce village, puis, dans le même département, ceux de Marson, Pleurs, Courtisols, Bergères-les-Vertus, Bussy-le-Château, Mesnil-les-Hurlus, dans l'Aube, celui de Courtavant ; d'un court séjour en Vaucluse il rapporta de belles épées de bronze. En 1873, il fit connaître sa superbe découverte de la sépulture à char de Sommebionne. On a vu sa collection aux Expositions du Trocadéro en 1878, du Champ-de-Mars en 1889, du Petit Palais en 1900 ; il fut un des organisateurs de l'Exposition rétrospective de Reims en 1895.

On lui doit de nombreuses communications, presque toutes sur l'époque Marnienne, aux Congrès des Sociétés savantes, de l'Avancement des sciences, à l'Académie de Reims, aux Sociétés de Vitry-le-François et de Châlons-sur-Marne.

Malheureusement, la plus intéressante partie du Musée qu'il avait installé à Reims a passé le Détroit ; le British Museum lui a acheté toutes ses séries de l'âge de la pierre, de la période gauloise, de l'époque gallo-romaine. La perte pour notre pays est grande : cette collection qui a émigré renfermait un millier de pièces paléolithiques et néolithiques de l'Aube, de la Marne et de la Drôme ; 110 torques, 250 bracelets, 200 vases gaulois ; 500 vases et 200 verres de l'époque gallo-romaine.

La principale publication de M. Léon Morel, *La Champagne souterraine*, Reims, 1898, in-8, 268 pages avec un *Atlas* in-folio de 42 planches, est tout entière consacrée aux cimetières gaulois.

M. Morel est mort à Reims, le 20 février 1909, à l'âge de 81 ans.

O.-G.

PAUL FLICHE

Nous apprenons la mort de M. Paul Fliche, ancien professeur à l'Ecole nationale des eaux et forêts, décédé dernièrement à Nancy, à l'âge de 72 ans. Géologue éminent, c'est à lui que l'on doit la détermination de la flore et de la faune de gisements quaternaires ayant fourni à la préhistoire de précieuses données, tels que les lignites de Jarville et les tufs de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), les tufs de Resson (Aube), ceux de La Perle (Aisne) et de la Sauvage (Luxembourg).

ADOLPHE DE DION

M. le comte Adolphe de Dion vient de mourir à Monfort-l'Amaury, dans sa quatre-vingt-sixième année. Vice-président de la Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise, président de la Société d'archéologie de Rambouillet, il a publié de nombreuses notices archéologiques.

LIVRES ET REVUES

L'Archéologie et l'Anthropologie Marnaises

Nous avons reçu au sujet de cette intéressante publication la lettre suivante, à laquelle il nous est particulièrement agréable de donner asile :

Châlons-sur-Marne, 16 mars 1909.

A M. Adrien de Mortillet.

Mon cher M. Adrien,

J'ai parcouru avec une délicieuse surprise l'article aussi élogieux qu'aimable que vous avez bien voulu faire dans *L'Homme Préhistorique* pour le succès de L'*Archéologie et l'Anthropologie marnaises.*

Je vous en exprime notre entière et sincère gratitude. Je regrette de n'avoir pas été prévenu de votre bienveillante intention, car je vous aurais demandé une petite annotation ; celle-ci est relative au format in-folio annoncé sur nos bulletins de souscription.

Or, les chagrins Aristarques qui ont critiqué notre nourrisson dès son premier vagissement et qui, modernes Cuviers, ont, d'après l'esquille, pronostiqué la boiteuse ossature de notre phénomène, d'accord avec les chaleureux amis qui se sont mis spontanément à notre disposition, nous ont, les uns et les autres, signalé le fâcheux inconvénient d'un ouvrage in-folio. Nous nous sommes ralliés à ces réflexions et, d'accord avec l'imprimeur, le format demi-raisin, grand sans être encombrant, qui ne diminuera en rien l'ampleur de nos dessins, sera finalement adopté.

Nous avouons du reste qu'au dernier moment notre projet a peut-être été prématurément adopté. Mais comment résister plus longtemps aux pressantes sollicitations des 67 printemps de notre juvénile collaborateur et ami M. Jouron? Pouvions-nous encore retarder? Non, n'est-ce-pas ! Aussi les archéologues, les altérés de la divine soif de connaître, voudront bien excuser les imperfections d'un prospectus impromptu et pour montrer qu'ils ne nous en gardent pas rigueur, ils souscriront à l'*Archéologie et à l'Anthropologie marnaises*, quand même !

Mon cher M. Adrien, notre cher et honoré Maître, encore une fois cordialement merci.

Emile Schmit.

Le Gérant : V. Taudou.

Tours. — Imprimerie Paul Bousrez ; J. Allard, Succʳ.

7e Année N° 5 Mai 1909

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

LA PRÉHISTOIRE DE LA Luxation congénitale de la Hanche

Par le Dr **MARCEL BAUDOUIN**
Membre de la *Société des Chirurgiens de Paris*,
Secrétaire du *Congrès français de Chirurgie*,
Ancien Interne en chirurgie des Hôpitaux de Paris,
Ancien chef de Laboratoire de Chirurgie à la Faculté
de Médecine de Paris.

Une discussion récente, à la *Société d'Anthropologie de Paris*, a mis à l'ordre du jour la question de l'existence, à l'époque *néolithique*, de la *maladie*, très curieuse et un peu étonnante, appelée en pathologie externe : LUXATION CONGÉNITALE DE LA HANCHE.

I. — Fréquence de la maladie.

La chose n'était pas impossible à prévoir, puisqu'il s'agit là d'une affection relativement ASSEZ COMMUNE *à l'époque actuelle*, au moins dans certaines parties de la France (Province).

A. GÉNÉRALITÉS. — *a*) *Ere actuelle*. — En effet, d'après les statistiques de notre savant collègue, le chirurgien Le Damany (de Rennes), on observe, à l'heure présente, environ *trois cas* (exactement 3,3) de cette maladie pour *1.000 habitants !* Voici les chiffres qu'il donne, d'ailleurs : 15 luxés (H.) pour 10,000 hommes; et 50 luxées (F.), pour 10,000 femmes (Statistique de 1906).

Théoriquement, on pouvait donc s'attendre aux découvertes qui viennent d'être faites, exactement comme on avait prévu celles relatives aux *Exostoses*, à la *Carie dentaire*, aux *Lésions traumatiques*, etc., etc., des OS HUMAINS.

b) *Ere néolithique*. — Cependant, à la réflexion, quoi qu'en

ait dit certain Préhistorien, on comprend que cette maladie doive être *assez rare*, même à l'ère *néolithique* ! En effet, comme le démontre d'une façon si remarquable M. le Pr Le Damany, il s'agit là d'une *maladie*, sinon de la *Civilisation* au sens propre du mot [comme la *carie dentaire*, par exemple], du moins d'une *affection*, due surtout à la MARCHE BIPÈDE, et par conséquent *absolument caractéristique* de l'ESPÈCE HUMAINE ! On ne la connait pas, d'ailleurs, chez les animaux... C'est donc bien la MALADIE ANTHROPOLOGIQUE par excellence !

S'il en est vraiment ainsi, on conçoit qu'elle doit être *moins fréquente chez les* RACES PRIMITIVES, et partant chez les PRÉHISTORIQUES, que dans les *milieux modernes*. — C'est ce que vient de démontrer la Statistique scientifiquement entreprise par M. Le Damany, et publiée en 1906.

En effet, d'après M. Le Damany, « chez les *Jaunes* et les *Hovas*, la maladie est 5 à 10 fois moins commune qu'en France; et, chez les *Noirs* purs du Soudan et de Madagascar, elle est 50 à 100 fois plus rare que chez les *Français* ! »

Toutefois, il ne faut rien exagérer, car, à l'heure actuelle, on la rencontre *surtout* dans les vieux pays (la Bretagne, la Vendée, etc.), plutôt que dans les *villes* (1). Mais cela tient, évidemment, aux conditions différentes dans lesquelles sont placées les FEMMES ENCEINTES, dans les *Villes* (à Paris par exemple), et dans nos *Campagnes* perdues, où elles sont obligées de se livrer aux plus *pénibles travaux* jusqu'à l'accouchement.

En somme, contrairement à ce qu'on a dit, tout porte à croire que cette luxation préhistorique devait être *plus rare* à l'époque néolithique que de nos jours, puisque c'est une maladie propre au BIPÈDE HUMAIN, qui *augmente de fréquence avec les mauvaises conditions hygiéniques* DE L'UTÉRUS DE LA MÈRE d'une part, et, d'autre part, avec un autre facteur sur lequel nous allons revenir (largeur du bassin chez la *jeune fille*), *c'est-à-dire au fur et à mesure que la Civilisation se développe, dans les Campagnes du moins.*

C'est pour cela que jusqu'à présent on n'en a signalé qué

(1) La différence est de *moitié* : 2 pour 1000 dans les *villes*; 4 pour 1000 dans la *campagne* ! C'est un chiffre énorme, et une différence très importante.

trois cas, parmi les nombreux ossements retirés des *dolmens*, des sépultures du *bronze* et du *fer*, de l'époque gallo-romaine, etc. Avec la proportion actuelle de 1 cas pour 300 habitants, ces trois cas correspondent à 1.000 *squelettes anciens*, déterrés et examinés ! Or, il est bien certain que, jusqu'à présent, on a sorti de terre un nombre bien plus considérable de *têtes de Fémur* ! Ce qui revient à dire que cette maladie *était réellement moins fréquente jadis* qu'actuellement, comme le faisait prévoir, au demeurant, la seule théorie (1).

B. Localisation. - 1° *Sexe*. — Le point sur lequel il faut insister tout d'abord, c'est la localisation de la maladie suivant les *Sexes*. D'après Le Damany, on observe 1.5 luxations pour 1000 dans le *sexe masculin* et 5 pour 1000 dans le *sexe féminin*. Or, cela revient à dire que la femme est 3,3 fois plus souvent atteinte que l'homme ; et cela donne 30 0/0 d'hommes pour 70 0/0 de femmes sur 100 malades.

On voit donc que, dans les fouilles, comme on trouve plus souvent des *hommes* que des *femmes*, au moins à l'époque néolithique, on a, en somme, assez peu de chance de trouver des traces de la luxation congénitale. — Ce qui vient corroborer ce que nous disions tout à l'heure.

Le Damany explique la plus grande fréquence dans le sexe féminin par *la plus grande largeur du bassin* chez les femmes. Le fœtus étant plus gêné et serré dans l'utérus de la mère, le fémur a *plus de tendance à se luxer* chez les jeunes filles que chez les jeunes garçons, c'est à dire que les *lésions* qui amènent la luxation lors de la marche se développent plus facilement dans le sexe féminin.

2° *Côté*. — La luxation est un peu plus fréquente du *côté droit* que du *côté gauche* ; et Le Damany a donné la proportion de 83 pour 95. — Il est évident que, puisque cette différence est si petite, il est presque inutile de s'en occuper en clinique humaine. Pourtant, il faut savoir encore que, chez les hommes, les unilatérales *droites* sont notablement plus communes que les *gauches*. — Le *Sexe* joue donc un rôle pour le

(1) Je sais bien qu'on a pu laisser échapper des cas de cette affection, encore inconnue des préhistoriens. Mais c'est peu probable pourtant, car *les os anciens sont ordinairement, presque toujours, examinés par des médecins*, qui la connaissent depuis longtemps.

côté atteint. Or, au point de vue *préhistorique*, cela peut avoir son intérêt.

Mais il est inutile ici de rechercher la cause théorique de la prédominance à droite, en général cette question ne pouvant intéresser que les biologistes (1).

3° *Bilatéralité.* — Il est un point sur lequel il faut aussi insister, car il peut avoir son intérêt au point de vue de la *recherche des ossements préhistoriques atteints :* c'est l'existence de la lésion *des deux côtés à la fois !* En effet, les statistiques montrent que les *luxations bilatérales* sont presqu'aussi fréquentes que les *unilatérales !* Actuellement, on observe trois bilatérales pour quatre unilatérales. Ce qui donne 42 0/0 de *lésions doubles* pour 58 0/0 de lésions d'un seul côté.

C'est là un *fait à retenir*, car il indique ce qu'il faut rechercher, quand on trouve par hasard un *fémur malade* dans une sépulture ; il est, évidemment, tout à fait prudent d'essayer de retrouver l'*autre fémur* (si on ne l'a pas rencontré déjà), pour voir s'il n'est pas atteint lui aussi !

Le même raisonnement s'applique, bien entendu, au *bassin*, pour les *deux os iliaques*.

Cette bilatéralité, si fréquente, montre bien le rôle joué par l'*Utérus* de la mère dans l'étiologie de cette affection, et surtout celui des *Fémurs*, puisqu'elle est aussi commune chez les hommes que chez les femmes.

II. — **Lésions.**

Il existe, en pathologie externe, DEUX ESPÈCES de *Luxations congénitales de la hanche :* 1° Celles qui sont des *anomalies vraies* (2) ; elles sont très rares, mais existent ; on les constate *à l'époque de la naissance*, AVANT QUE L'ENFANT N'AIT MARCHÉ. 2° Celles qui ne sont pas dues à des anomalies proprement dites ; *elles ne se produisent*, d'ailleurs, QU'APRÈS LA NAISSANCE et à L'OCCASION DE LA MARCHE surtout !

Bien entendu, nous n'avons à nous occuper ici que de ces dernières, les seules d'observation courante, et les seules dites ANTHROPOLOGIQUES.

(1) Peut-être faut-il songer à la manière dont l'utérus *gravide* se place et s'incline dans le bassin de la mère ; à la prédominance du membre *droit* dans la marche, etc., etc. ?

(2) Ces anomalies sont d'ailleurs aussi rares chez les *Blancs* que chez les *Noirs* et les *Jaunes*.

1° AGE ADULTE. — En clinique humaine, on ne s'occupe guère de cette maladie que CHEZ LES ENFANTS, depuis les DÉBUTS DE LA MARCHE *jusqu'à l'âge de* 10 A 12 ANS, parce que c'està cette seule période de la vie que l'affection est CURABLE, et qu'on doit intervenir CHIRURGICALEMENT.

En effet, après cet âge, ce qu'on a de mieux à faire, *à l'heure actuelle* du moins, c'est de LAISSER LES ADOLESCENTS TRANQUILLES ! Ils sont condamnés, *toute leur vie*, à marcher EN BOITANT ; mais ils *vivent très bien* et aussi longtemps que s'ils n'étaient point atteints. — On ne les voit donc pas dans les hôpitaux et on ne peut pas les étudier, sauf par hasard.

C'est pour cela que les lésions anatomo-pathologiques de l'affection qui nous occupe sont en réalité *mal connues encore* chez les PERSONNES AGÉES (30 à 50 ans); et il en est ainsi parce qu'on n'en trouve des spécimens -- d'ailleurs rares — que dans les *Musées d'Anatomie pathologique* (Musée Dupuytren à Paris, par exemple ; etc., etc.).

Pourtant, au point de vue *préhistorique*, ce sont ces cas là qui, SEULS, nous intéressent, puisque les squelettes d'enfants se conservent très mal dans les sépultures et qu'on n'en trouve que très peu.

Malgré cela, on peut ébaucher cependant une *description des lésions anatomiques*, assez exacte, *pour les* SUJETS AGÉS, en utilisant les diverses observations publiées çà et là dans la littérature médicale, et en particulier dans quelques travaux récents (1).

A) *Os malades*. — Il est un fait qui domine tout le tableau de cette affection : c'est que les lésions siègent *aussi bien du coté du* BASSIN que du côté de la TÊTE DU FÉMUR. Par conséquent, au point de vue PRÉHISTORIQUE, il y a le plus grand intérêt à recueillir les restes des os ILIAQUES des Sépultures pour les étudier à ce point de vue spécial.

Or, jamais encore on n'a insisté sur ce point capital !

Je sais bien que d'ordinaire ces débris sont *rares* (2) ; mais il n'en faut pas moins recueillir avec soin *tous leurs morceaux*,

(1) P. V. Badin. — Thèse, Paris, 1903, in-8°.

(2) J'ai montré pourtant qu'ils se rencontrent plus souvent qu'on ne l'a dit (*Soc. d'Anthr. de Paris*, 1er avril 1909), rappelant mes fouilles personnelles de Vendée, et les trouvailles faites par moi, en ce qui concerne ces os.

car, avec l'aide d'un SEUL FRAGMENT, même TRÈS PETIT, d'une CAVITÉ COTYLOÏDE, on peut savoir si le sujet a été atteint ou non par la maladie étudiée ici.

En effet, cette partie de l'os *change de forme* d'une façon si caractéristique que le diagnostic est au moins aussi facile à faire avec ces *débris de cotyle* qu'avec la *tête fémorale* elle-même.

On a donc jusqu'à présent eu tout à fait tort de négliger d'insister sur ce point, dans les recherches sur les luxations congénitales de la hanche d'ordre *préhistorique*, et les notes déjà publiées à ce propos.

B) *Description.* — M. le Dr Badin, dans sa thèse de doctorat, a ainsi décrit les lésions qu'il a notées sur les SUJETS AGÉS.

Certes, sa description est *trop brève ;* mais elle est très importante (car elle est fort claire) ; et nous la donnons pour montrer qu'en réalité tout cela a besoin d'être *réétudié à fond.*

« Sur toutes les pièces provenant D'ADULTES, dit-il, que nous avons examinées au *Musée Dupuytren*, nous avons constaté des DÉFORMATIONS EXTRÊMES [Textuel].

a) La TÊTE FÉMORALE est réduite à l'état de MOIGNON friable. Il est des cas où elle *disparaît complètement* (sur la pièce n° 741 le *col et la tête du fémur sont absents*).

b) La CAVITÉ COTYLOÏDE perd de plus en plus, avec l'âge, sa *forme* et surtout sa *profondeur*. Les masses fibreuses, qui la comblent, *finissent par* S'OSSIFIER ; et le *fond du cotyle* SE SURÉLÈVE, à un tel point que la dépression normale se trouve remplacée par une SAILLIE. Sur le bassin n° 742 (Musée Dupuytren), qui présente une *luxation double*, nous avons trouvé la place de la cavité cotyloïde occupée des deux côtés par une ÉMINENCE OSSEUSE, de la grosseur d'une petite noisette ; seule une simple fissure indique au-dessus la trace de l'ancien cotyle. Cette déformation est exceptionnelle ; mais L'AUGMENTATION DU VARUS et L'ACCROISSEMENT DE L'ANTÉVERSION sont la règle. »

Le Damany a écrit (1) en 1908 :

« Pour le *Fémur*, *l'inflexion du col* par diminution de son angle d'inclinaison, n'est pas rare chez les vieux sujets (*Fig.* 42), dont le développement est terminé... »

(1) *Revue de Chirurgie*. Paris, 1908, octobre (Voir pages 498 et 499, Fig. 5 et 6).

Pour la *Cavité cotyloïde* « sur les *pièces d'adultes* (*Fig.* 43) interviennent des *déformations*, des *végétations osseuses*, qui ne se voient pas chez l'enfant ».

Inutile d'insister davantage.

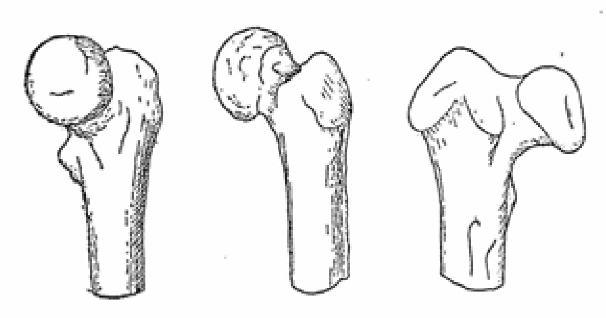


Fig. 42

TÊTE FÉMORALE, dans les cas de *Luxation congénitale de la hanche*, chez des SUJETS AGÉS. — [Pièces du Musée Dupuytren, à Paris. — Dessins de M. le P. LE DAMANY.] — *Antéversion de la Tête*. — *Diminution de l'angle d'inclinaison du Col.*

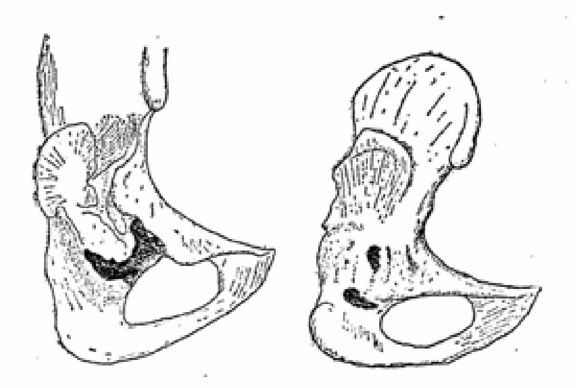


Fig. 43

CAVITÉS COTYLOÏDES dans des cas de *Luxation congénitale de la hanche*, chez des SUJETS AGÉS. — [Pièces du Musee Dupuytren. — Dessins du P. LE DAMANY.] — *Végétations osseuses*. — *Affaissement des bords des Cotyles*. — *Soulèvement du fond du Cotyle.*

2° ENFANTS JEUNES (10 ans). — D'un autre côté, voici ce que dit Badin pour les enfants de 2 à 10 ans, en ce qui concerne le FÉMUR, sur lequel nous insistons seul ici, puisque, jusqu'à présent, on ne connait que des os de cet ordre en

Préhistoire. Je répète que je tiens à toujours citer textuellement.

A) *Extrémité supérieure du fémur*. — « De ce côté, les malformations que l'on observe doivent retenir notre attention, car elles peuvent être des obstacles très importants à la réduction non sanglante.

a) L'anomalie la plus frappante est l'ATROPHIE GÉNÉRALE DE TOUTE L'EXTRÉMITÉ SUPÉRIEURE DE L'OS, qui, *avec l'âge*, devient EXCESSIVEMENT GRÊLE, et peut même, chez l'adulte, DISPARAITRE COMPLÈTEMENT. Or, *l'absence congénitale* de la *tête* et du *col*, que certains auteurs ont signalée, est un fait des plus rares ; car, dans les premières années de la vie, on trouve toujours une tête fémorale. Elle est *petite*, mais souvent trop grande pour le cotyle correspondant. La déformation tient à sa nouvelle situation et résulte des pressions anormales qui s'exercent sur elle... »

« A côté de la *petitesse* et des *déformations*, le fait le plus important à signaler sur l'extrémité supérieure du fémur, c'est l'ANTÉVERSION DE LA TÊTE !

Au lieu d'être dirigée en arrière et en dedans, comme sur un fémur sain, la tête se trouve reportée *en avant* et fort peu en orientation interne. »

b) Le COL étant la cause de ces changements de direction, nous allons en étudier les modifications. « Il est plus ou moins long ; mais parfois *tellement petit* qu'il ressemble à un COL HUMÉRAL. Implanté sur la diaphyse sous un angle plus fermé que normalement, le col donne au fémur un degré de *coxavara*, très variable ; quelquefois il fait avec le corps de l'os un *angle droit* et l'extrémité supérieure ressemble à une poignée de canne ; plus souvent, l'angle est *aigu*, et dans les cas de varus très prononcé on peut croire à un refoulement de la tête en bas. La déviation en valgus a été observée.

L'implantation du col fémoral sur la *face antérieure de la diaphyse* est plus fréquente qu'on ne le croyait ; et cette antéversion est encore accentuée par *une torsion en dehors du tiers supérieur de l'os*. Elle est, d'après Le Damany, la principale cause de la luxation congénitale. Cette opinion semble fondée, car c'est à l'*antéversion* que l'on doit le plus de reluxations après les manœuvres réductrices.

Il faut se garder de prendre un aplatissement de la tête pour un fort degré d'antéversion du col. L'axe épiphysaire coïncide plus ou moins avec l'axe diaphysaire, alors que normalement il fait avec ce dernier un angle bien accusé. Ce redressement mesure l'antéversion du col... »

B) — Le *Ligament rond*, qui existe dans les premières années, très allongé et hypertrophié, *disparaît* de bonne heure ; et, à l'*âge de 4 ans*, on ne le rencontre plus que rarement. Il est des cas cependant où on l'a retrouvé très bien développé à un âge beaucoup plus avancé ; et cela plutôt dans les luxations simples que dans les luxations bilatérales.

La disparition du ligament rond se fait par *usure* sur le *bord postérieur du cotyle*, au-dessus duquel il est tendu. Ceci nous explique comment, dans la luxation double, presque toujours iliaque, sa torsion et son écrasement étant plus intenses, sa disparition est plus précoce.

L'*absence de ligament rond est la règle générale* à l'âge de la réduction ; ce n'est pas lui qui remplit la cavité déshabitée ; et il n'est pas, comme certains auteurs l'ont prétendu, un obstacle fréquent à la réduction. »

En résumé, voici les LÉSIONS CARACTÉRISTIQUES qui, seules, peuvent intéresser le PRÉHISTORIEN :

1° BASSIN. — *Obliquité* de la face *latérale externe de l'Os iliaque.* — Présence toujours constatée d'un COTYLE. — *Peu de profondeur du* COTYLE. — *Absence du toit.*

Toutes ces modifications, auxquelles vient s'ajouter une *orientation* anormale, l'ANTÉRO-OBLIQUITÉ, empêchent plus ou moins la surface articulaire du bassin de recevoir convenablement la tête fémorale.

2° FÉMUR. — *Antéversion du Col.* — *Position en varus.* — *Déformations de la tête.* — Qu'on y songe donc à l'avenir !

III. — Pièces préhistoriques.

Actuellement, on ne connaît que *trois têtes de Fémur* purement *préhistoriques*, susceptibles de pouvoir être dites atteintes des lésions dues à la *Luxation congénitale de la hanche.*

Deux ont été signalées par M. Manouvrier ; mais, comme nous n'avons pu examiner que l'une d'entr'elles, nous ne par-

lerons que de celle-là, pour ne pas soulever de discussions inutiles et nous lancer dans des hypothèses vaines (1).

Eh bien, comme nous l'avons dit récemment à la *Société d'Anthropologie de Paris*, cet os, qui cependant *doit être retenu* comme pièce intéressante et curieuse, *n'est pas* du tout *typique*, étant donné l'AGE DU SUJET, qu'on peut évaluer d'après la grosseur de l'os et sa forme. Ce sujet, qui est certainement un ADULTE, plutôt *âgé*, devrait avoir, dans ces conditions, des lésions *beaucoup plus marquées*.

a) Certes, la *tête fémorale* est évasée et aplatie, en forme de champignon étalé ; mais cet étalement n'est pas très considérable. D'un autre côté, l'*antéversion*, qui est la lésion vraiment caractéristique de l'espèce, n'est pas très accentuée non plus. De plus elle est à peine *déformée* et très reconnaissable.

b) Pour ce qui a trait au *point d'insertion* du *ligament rond*, on ne peut évidemment rien préciser, puisqu'il s'agit d'un os ancien. Pourtant, si cet organe avait disparu, comme c'est la règle, à l'âge de 4 à 5 ans (voir plus haut), il n'y aurait pas, sur la tête fémorale, une aussi *forte dépression*, indiquant la place où il s'insérait jadis, comme c'est le cas pour la pièce de M. Manouvrier. En effet, il me semble qu'à la longue cette dépression a plutôt tendance à *disparaître* qu'à augmenter [sauf *exception*, comme ici].

Cette constatation, en tout cas, dans le fait en question, plaide en faveur d'une *luxation unilatérale*, car d'ordinaire les ligaments ronds s'*usent plus vite* (et on conçoit pourquoi) *dans les bilatérales*. — C'est donc un élément de diagnostic à retenir, mais d'un caractère exceptionnel.

c) De plus le *col*, quoique nettement *raccourci*, est loin d'être réduit autant qu'il faudrait pour un sujet *adulte* et *âgé*.

Il ne faut pas oublier en effet, comme le dit Badin, que sur toutes LES PIÈCES DU MUSÉE DUPUYTREN [je cite ses propres paroles] : « la *tête* est réduite à l'état de MOIGNON » et « les DÉFORMATIONS EXTRÊMES ! »

Il est donc certain que la pièce (2) de M. Manouvrier représente une *lésion*, sinon *presqu'au début*, du moins *très peu marquée*,

(1) Jusqu'à présent aucune *description* suffisamment détaillée de ce fait n'a été publiée.

(2) Il est bien regrettable qu'en l'espèce la *cavité cotyloïde* manque. Elle aurait pu nous fixer de suite.

quoique, pourtant, il s'agisse là d'une maladie qui apparaît *dès que l'enfant marche* ! Par suite, cela doit laisser un doute dans l'esprit et la porte reste ouverte à la discussion, qui, d'ailleurs, ne pourra être reprise d'une façon fructueuse que quand on disposera de plus nombreux éléments d'études !

CONCLUSIONS. — Il était, certes, à prévoir que, puisque la *luxation congénitale de la hanche* est le type des *affections* dites *anthropologiques*, on en trouverait des exemples dans les *sépultures préhistoriques*. Or, trois *têtes de fémur néolithiques* paraissent actuellement devoir être classées sous cette rubrique, quoiqu'on doive faire encore des réserves pour au moins une d'entr'elles.

Mais, puisqu'il s'agit d'une maladie en relation avec l'ATTITUDE BIPÈDE et avec la CIVILISATION, il est bien évident que la LUXATION PRÉHISTORIQUE ne sera jamais fréquemment observée, ainsi que le suggèrent les statistiques modernes de M. Le Damany [Ville].

Ce n'est certes pas une raison pour qu'on ne la recherche pas avec soin ! Et c'est même une raison pour laquelle il faut recueillir, dans les fouilles, non seulement *toutes les têtes fémorales* trouvées, mais surtout LES PLUS PETITS DÉBRIS DE BASSINS et de CAVITÉS COTYLOÏDES, aussi précieux.

A bon entendeur, avis !

Une petite Cachette de l'Age du Bronze dans l'Aude

Par **H. MULLER**

Bibliothécaire de l'Ecole de Médecine de Grenoble
Conservateur du Musée Dauphinois

En 1904, M. le Dr Bayssas, exerçant à Valence, me confia quatre objets en bronze, pour l'exposition préhistorique et ethnographique organisée à l'Ecole de Médecine, pendant le Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences.

Ces objets sont : une hache à douille, une lance, une base de hampe de lance et un tranchet.

Le tout avait été trouvé en défonçant une vigne, dans la propriété du Dr Bayssas, près du village de Durban, au lieu dit *Sainte-Raphine* (département de l'Aude). Il y avait, paraît-il, d'autres objets qui n'ont pas été remis au Dr Bayssas.

1° La hache (fig. 44 et 45) est d'un type peu fréquent; la douille volumineuse est presque carrée, sans anneau latéral. Voici ses dimensions : longueur, 0,098 ; largeur extérieure, à la douille, 0,04 ; largeur intérieure au même point, 0,031 ; épaisseur, 0,036 ; largeur au tranchant, 0,042; poids, 243 gr.

Un rebord en relief, de 10 m/m de largeur, renforce annulairement le pourtour de la douille ; au milieu des faces larges, une étroite nervure également en relief part de ce rebord pour venir se perdre sur un plan triangulaire limitant le tranchant ; celui-ci porte les traces d'un martelage énergique.

Sur les côtés, une bavure assez proéminente montre que cette hache a été coulée dans un moule en deux parties, probablement en terre. La cavité ou douille a la forme d'un coin (comme la hache, du reste) ; elle a été obtenue à l'aide d'un noyau, suspendu dans le moule. Ce noyau a laissé comme témoins à l'intérieur deux nervures en relief (fig. 46), opposées à celles extérieures des deux faces larges.

Les deux nervures intérieures sont certainement le reliquat des jets de fonte.

2° La lance en bronze, incomplète (fig. 47), est d'une très bonne fabrication; la douille manque, la cassure porte au point où les deux ailes de la lame venaient rejoindre la douille.

L'ensemble est robuste, les courbes bien étudiées ; des stries parallèles, allongées dans le sens de la longueur, indiquent, à défaut de l'emploi d'une lime, celui d'un grès très mordant, habilement dirigé. Le polissage final n'a pas effacé ces stries.

Cette pièce a 0,108 de longueur, 0,03 de largeur et 0,013 d'épaisseur ; poids, 57 grammes.

La cassure montre une cavité de 0,009 de diamètre, ce qui donne à la douille en ce point 0,002 d'épaisseur (fig. 47, coupe).

La cavité en ce point a encore 45 m/m de profondeur, elle a été obtenue par un noyau en terre, conique, très bien façonné.

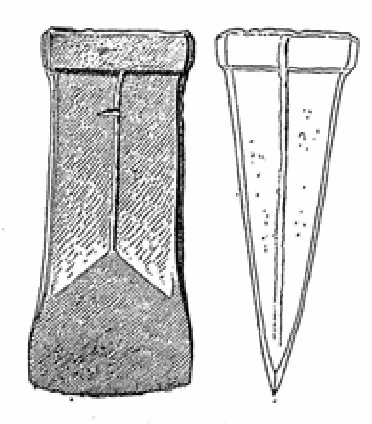
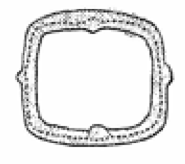


Fig. 44 Fig. 45

Hache à douille, face et profil. Durban (Aude). 1/2 grandeur.



Fig, 46

Coupe de la hache précédente à l'ouverture. La bavure montrant le joint du moule sur le bord de la douille est indiquée par une ligne pointillée.

Extérieurement la douille forme une double nervure, demi-ronde, conique, très régulière, qui se termine sur la pointe.

La longueur totale de cette lance devait être d'environ 0,16.

3° La base de hampe de lance (fig. 48) mesure 0,069 de longueur et 0,032 de largeur à la douille, qui est conique et terminée par un bouton ovalisé de 0,020 + 0,022 de diamètre ; poids, 66 grammes. Au bord de la douille se trouve un appendice horizontal qui est perforé verticalement ; cette perforation pouvait permettre le passage d'une cordelette de fixation.

La cavité ou douille de 0,05 de profondeur, conique, a été

obtenue au moulage à l'aide d'un noyau en terre, dont les traces ont été retrouvées dans le fond. Le moule extérieur était en deux parties et probablement en terre.

Deux ouvertures rectangulaires de 11 m/m sur 5, qui ont probablement été obtenues à la fonte, sont situées en face l'une de l'autre à 6 et 8m/m du bord. Elles servaient sans doute à passer une clavette traversant la base de la hampe de part en part.

Le polissage de cette pièce a été obtenu par le même pro-

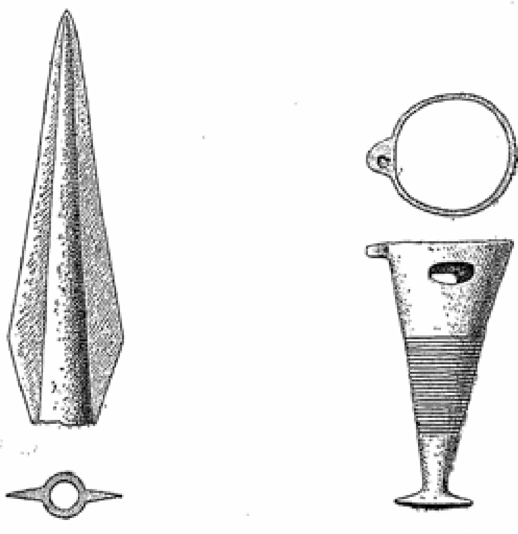


Fig. 47
Pointe de lance, face et coupe à la partie la plus large. Durban (Aude). 1/2 grandeur.

Fig. 48
Talon de hampe de lance, coupe au sommet de la douille et profil. Durban (Aude). 1/2 grandeur.

cédé employé pour la lance, mais le travail est moins bien exécuté.

Une série de vingt-quatre gorges en creux, ayant environ un millimètre de largeur, garnit un tiers de l'objet. Ces gorges annulaires, très rapprochées, ont été faites avec un outil faisant fonction de lime, mais quel était le métal composant cette lime, fer ou bronze dur ?

Il est certain que l'artisan qui a fait ces gorges était habile, il n'y a aucune échappée, aucun chevauchement.

4° L'outil le plus curieux est sans contredit le tranchet (fig.

49), qui a la forme d'un triangle a peu près régulier ; les trois côtés ont 0,066, 0,069 et 0,07. Sur les deux faces de l'outil, trois nervures en relief partent à peu près du centre et vont s'atténuant vers les pointes. L'épaisseur totale du tranchet atteint 0,07 ; son poids est de 53 grammes.

L'objet a été fondu, moulé en terre, le jet de coulée placé vers une des pointes. Les trois côtés du triangle ont été amincis et durcis par un martelage qui a porté sur les deux faces de l'outil ; il y a eu ensuite un affûtage destiné à le rendre coupant. L'emploi de cet outil, pour trancher du cuir par exemple, est très compréhensible, les trois tranchants offrent une légère courbe convexe et l'affûtage portant également sur les angles a permis d'employer l'outil sur tout son pourtour.

Les nervures sont précieuses pour la préhension par les extrémités des doigts.

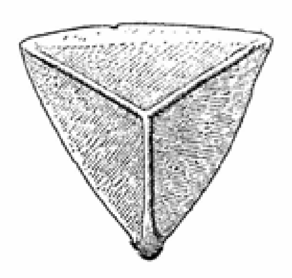


Fig. 49
Tranchet triangulaire. Durban (Aude). 1/2 grandeur.

La lance, la base de hampe et le tranchet sont en bronze très dur et peu malléable, le métal de la hache est plus rouge et plus doux, il se laisse facilement rayer par les trois objets précédents.

L'analyse de trois de ces objets, opérée par M. le professeur L. Martin, de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Grenoble, a donné les résultats suivants :

Hache. —	Cuivre............	89,530	99,677
	Etain.............	10,147	
Lance. —	Cuivre....	73,64	99,53
	Etain............	25,89	
	Plomb...........	traces	
	Fer..............	traces	

Base de hampe. —	Cuivre............	76,91	99,17
	Etain.............	22,26	
	Plomb............	traces	
	Fer..............	traces	

La hache reste dans les limites habituelles du beau bronze, dur mais non cassant ; par contre la lance, avec près de 26 parties d'étain, donne un métal à gros grains, très dur et assez cassant ; la base de hampe est en bronze également très dur, mais néanmoins rayé par la lance, qui entame encore plus facilement le métal de la hache.

Le tranchet, que je n'ai pu faire analyser, me paraît être très voisin de la base de hampe ; ces deux objets ont à peu près la même dureté. Les traces de fer, très minimes, sont à imputer à l'usure de la mèche d'acier qui a servi à prélever les échantillons d'analyse.

Les traces de plomb rencontrées dans la lance et la base de hampe indiquent peut-être des impuretés mêlées à l'étain.

La cachette d'objets en bronze de Vénat, décrite par M. George et Chauvet, a donné deux tranchets triangulaires, mais avec trou central et sans nervure. Ces archéologues citent un autre tranchet sans trou central, trouvé dans le Tarn, décrit dans les *Matériaux*, 1879, pl. IX, 4. Il n'y en a pas dans l'*Age du Bronze* de M. E. Chantre. Cet instrument est sans doute rare.

Je dédie ce petit travail à M. le Dr Bayssas, en témoignage de ma reconnaissance pour son aimable don.

LA CÉRAMIQUE PRÉHISTORIQUE

DANS LE

CANTON DE MONTEREAU (SEINE-ET-MARNE)

Par **PAUL BERTHIAUX**

La ville de Montereau-Fault-Yonne est située à l'endroit où l'Yonne tombe (*fault*) et se perd dans la Seine. Cette ville doit son origine à un petit monastère dont la chapelle était dédiée à saint Martin. On la trouve quelquefois désignée sous le nom de Mont Réau ou Montreau, « Mont Royal, Mons Regalis ».

Nombreux sont les documents sur notre ville, et je suis heureux de pouvoir, aujourd'hui, y ajouter un court paragraphe sur l'art du potier.

Selon les Grecs la céramique aurait fait son apparition dans le monde à la même époque qu'*Argis*, petit village où furent fabriqués, selon eux, les premiers vaisseaux de terre; d'où le nom d'*argile* donné, depuis ce temps, à toutes les terres propres à faire des poteries.

Palissy a démontré en se jouant l'inanité de cette prétention ; il prouva qu'argile vient d'*Argos*, qui signifie blanc, couleur primitive des vases en terre de pipe, et il conclut malicieusement qu'il ne faut pas toujours s'en rapporter au dire des anciens, « car les Grecs et les Romains ont pu aussi bien faillir que les Français » (*Des tems d'argile*).

L'art de terre, dit le même auteur, est, de tous les arts, le plus ancien, le plus noble, le plus utile à l'humanité (*Dialogue de terre entre théorie et pratique*).

La science archéologique n'a pas tort de se cantonner dans l'observation locale des objets ou monuments qu'elle étudie, place par place, et les conclusions de ses adeptes peuvent être d'une très grande utilité.

Nous allons donc passer très rapidement en revue la céramique préhistorique de Montereau, d'après les découvertes faites jusqu'à ce jour, et prouver que les hommes primitifs de notre localité ont, comme les habitants de beaucoup d'autres régions, connu l'art de la terre. Si nous voulions sortir du

sujet, nous pourrions, indiquer sans interruption, des quantités de documents qui nous permettraient de tracer, pour notre canton, l'évolution de la céramique depuis la préhistoire jusqu'à nos jours.

Mais revenons aux temps préhistoriques. Divers auteurs ont signalé des découvertes d'objets préhistoriques, en s'attachant surtout à démontrer l'utilisation des nombreux instruments laissés par les hommes primitifs. Pour le moment, nous parlerons simplement de l'art.

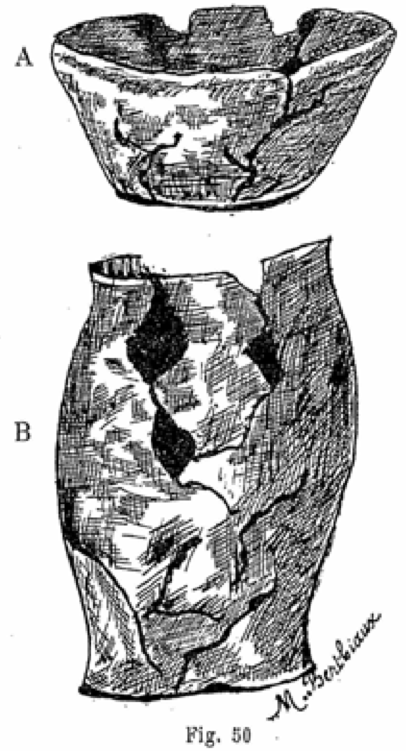


Fig. 50

Poteries néolithiques des environs de Montereau (Seine-et-Marne). Coll. Paul Bertiaux. 1/3 grandeur.

A. Ecuelle découverte au Mont de Rubrettes. — B. Pot provenant des sépultures de Surville.

L'art de la sculpture ne fut jamais signalé sur le territoire de Montereau, et cependant qui nous prouve qu'il n'a pas existé ? Vivons dans l'espérance, et peut-être un jour quel-

que trouvaille apportera-t-elle sur ce point des données positives.

Quant à celui de la céramique, c'est en différents endroits que nous avons constaté sa présence, tantôt sous l'aspect de poteries grossières, tantôt sous celui de poteries plus fines, et nous pouvons juger du génie de nos ancêtres par la forme et parfois l'élégance des objets et ustensiles en terre de tous genres fabriqués par eux.

Dans certaines parties de notre contrée, il suffit de fouiller le sol de 0m50 à 1m00 de profondeur pour mettre à découvert de nombreux fragments ou tessons de poteries, présentant à la fois une pâte et une cuisson très imparfaites, et à peu près identiques à celles des sépultures préhistoriques de la région (Voir figures 50 et 51).

Rien n'était plus facile aux hommes de ces temps reculés que de s'approvisionner de terre propre à la confection de leurs poteries, car les gisements d'argile plastique sont nombreux dans notre pays.

L'archéologue qui a été à même d'explorer une station de notre région a pu être surpris de la multiplicité des fragments de poteries qui lui tombaient sous la main.

A quoi cela pouvait-il tenir?

La cause probable est que nos ancêtres, avant d'arriver à fabriquer les poteries aussi résistantes que celles que nous connaissons actuellement, ont dû se contenter de procédés de fabrication assez défectueux ; les objets ainsi obtenus se cassaient très facilement, c'est ce qui peut expliquer la quantité des tessons de poteries et la rareté des pièces entières ou intactes.

Les céramistes préhistoriques ignoraient l'usage du tour ; les vases dont ils se servaient étaient simplement façonnés à la main.

D'une façon générale les poteries de l'âge de la pierre sont très difficiles à restaurer, car elles sont friables ; néanmoins, on arrive à les conserver au moyen d'un bain de silicate. On en rencontre cependant qui sont plus résistantes.

Elles peuvent être divisées en deux sortes :

1° La poterie grossière, non lustrée, avec ou sans ornements, et dont l'épaisseur atteint quelquefois jusqu'à 15 millimètres.

Des grains de spath assez volumineux se rencontrent en grande quantité dans la pâte. Dans cette cette catégorie, il s'agit généralement de grands vases, dont la hauteur atteint quelquefois 0m40.

2° La poterie plus fine, dans laquelle les gros grains dispa-



Fig. 51

Poteries néolithiques des grottes sépulcrales du Tertre-Guérin, près Montereau (Seine-et-Marne). Coll. Quesvers. 1/4 grandeur.

raissent, la terre étant mieux travaillée; son épaisseur maxima est de 5 millimètres.

La surface est, dans cette catégorie, noire ou jaunâtre, alors que dans la première elle est rouge orangé foncé; les ornements sont nombreux et plus soignés, quoique cependant les dessins ne soient jamais compliqués.

Voici les ornementations que nous connaissons :

1° Lignes pointillées horizontales, verticales ou obliques, quelquefois le tout mélangé.

2° Lignes en creux ou en relief en tous sens.

3° Dessins en creux faits avec le doigt.

Tous ces dessins ne commencent qu'à quelques centimètres de la base et couvrent la panse des vases.

Comme moyen de suspension, il n'y a rien à signaler, car nous ne connaissons qu'une anse d'assez gros volume, mais se rattachant plutôt à l'époque du bronze.

Voilà le cadre dans lequel nous devons nous renfermer, et qu'il nous a paru intéressant de signaler, quoique certaines contrées offrent des formes plus variées, des types plus gracieux, un travail plus fini et plus délicat.

C'est l'exposé de l'enfance de l'art pour un coin de notre département de Seine-et-Marne.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Sépulture néolithique dans les Bouches-du-Rhône

D'après le *Petit Marseillais* du 7 mars dernier, les ouvriers terrassiers de M. Falletty, entrepreneur du canal de la vallée des Baux, ont mis à jour, entre Mouriès et Aureille, mais beaucoup plus près de cette dernière localité, au quartier du Roucas-de-l'Euré (rocher du lierre), dans un terrain acheté à M. Jean-Baptiste Bertrand, d'Aureille, un ossuaire paraissant remonter à la fin de l'époque de la pierre polie. Cet ossuaire mesure 6 mètres de long, 2 mètres de large et la couche des os a 0m60 d'épaisseur.

Les os gisaient dans toutes les dispositions et étaient recouverts d'une légère couche de terre facile à distinguer de celle entraînée par les eaux. La base inférieure de l'ossuaire est à 1m70 au-dessous du sol.

Au levant, se trouve une grosse pierre de 2 mètres de long sur 1m20 de haut, et du côté nord une rangée de pierres plates retient l'ossuaire ; ces pierres sont surmontées d'autres, placées horizontaement. Outre les ossements, on a découvert 5 ou 6 lames en silex, un anneau en pierre et une épingle en métal non déterminé.

Un petit vase en argile noirâtre parsemée de petites pierres blanches a été aussi mis à jour; il s'est malheureusement effrité au toucher.

Ces renseignements sont dus à M. Destandeau, pasteur à Mouriès.

Cimetière romain

Extrait du *Journal de Vienne et de l'Isère*, du 27 mars 1909 :

On nous signale une découverte archéologique due aux recherches d'un de nos compatriotes, M. Vassy, pharmacien, qui a mis à jour une petite nécropole gallo-romaine, dans la propriété Didier, à Saint-Romain-en-Gall (Rhône).

Cette nécropole, située à mi-coteau, a donné jusqu'à présent une vingtaine de sépultures par incinération. Les os calcinés étaient contenus dans des vases grossiers en terre ; un seul était dans une urne en plomb, très rudimentaire. Tous les vases sont à fond plat, tous sont en miettes et incomplets. Ils ne contenaient que des os calcinés. M. Vassy n'a rencontré, au cours de ses fouilles, ni monnaies, ni objets métalliques.

Les vases avaient été enfouis très près les uns des autres, à 0m50

et 0m60 de profondeur, et reposaient sur le rocher. Les travaux de culture ont dû contribuer beaucoup à leur mutilation.

M. Vassy estime que cette nécropole indique une population rurale pauvre et que l'on peut dater ces incinérations du IIe au IIIe siècle.

Découverte aux environs de Provins

En bêchant un coin de terre en face de l'église de Sainte-Colombe, petit village de Seine-et-Marne, situé à quelques kilomètres de Provins, qui longe l'ancien chemin de Sens, un manouvrier du hameau de Septveilles a mis à jour une statuette et une clef en bronze d'époque gallo-romaine. La figurine est d'un travail primitif. Les deux objets sont recouverts d'une belle patine verte.

Sépultures romaines

A Bavincourt (Pas-de-Calais), en creusant un trou dans un pâturage, M. Lucien Leclercq, cultivateur, a mis à découvert des crânes humains et un squelette complet ayant aux doigts des bagues de cuivre avec pendentifs. Il y avait aussi trois vases d'époque romaine.

NOUVELLES

Congrès de Beauvais

Rappelons que la cinquième session du Congrès préhistorique de France se tiendra à Beauvais du 26 au 31 juillet de cette année, sous la présidence de M. le Dr Baudon.

Le bureau du Comité local est ainsi composé : Président, M. G. Stalin ; Vice-présidents, MM. Thiot, Groult et Félicien Paris ; Secrétaire général, M. H. Quignon ; Secrétaire général adjoint, M. Ratinet ; Secrétaires, MM. Bordez, Denoyelle et le Dr Soubeyran ; Trésorier, M. Philippe.

Exposition de Beauvais

Nous recevons la circulaire qui suit, relative à l'Exposition préhistorique, protohistorique, ethnographique et d'art céramique qui doit avoir lieu cette année à Beauvais, sous le haut patronage de M. le Ministre de l'Instruction publique, de M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, et sous la présidence d'honneur de M. le

Préfet de l'Oise, de M. Dupont, sénateur, et de M. le Maire de Beauvais :

A l'occasion du Vᵉ *Congrès Préhistorique de France*, le *Comité local* organise une *Exposition Préhistorique* à laquelle il annexe une *Exposition de Céramique locale*, qui, suivant sa pensée, doit rassembler les spécimens des Anciennes *Fabriques du Beauvaisis et du département de l'Oise*, et faire connaître au Public les belles productions des Artistes Modernes de la Région.

Notre but est de vulgariser la *Science Préhistorique*, encore si peu connue, et d'attirer à Beauvais un grand nombre de visiteurs Français et Etrangers.

En dehors du concours précieux que nous apportent le *Comité Général du Congrès* et la *Société Préhistorique de France*, le *Comité local* compte sur l'aide et l'appui des Sociétés Départementales Scientifiques, Historiques et Artistiques.

Il fait un appel pressant à tous les Collectionneurs pour lui adresser, en temps opportun, les objets les plus intéressants qu'ils ont en leur possession.

Cette exposition aura lieu dans les vastes bâtiments de l'ancienne Chapelle du Collège de Filles. Elle durera du 4 juillet au 10 août.

La partie Préhistorique comportera trois Sections : 1° Une *Exposition Générale* ; 2° Une *Exposition Départementale* ; 3° Une *Exposition Ethnographique*.

La partie Céramique comprendra : 1° La *Céramique Ancienne* de Beauvais et du Département ; 2° La *Céramique Moderne*.

I. — Exposition Préhistorique.

L'*Exposition Générale* comprendra toutes les Epoques de la Préhistoire depuis les temps tertiaires jusqu'à, et *non comprise*, l'Epoque Gallo-Romaine.

Des spécimens de la *faune* et de la *flore* pourront être joints aux envois, spécialement pour les Epoques *tertiaires* et *quaternaires inférieures*.

Dans cette exposition sera comprise l'*Exposition Préhistorique Etrangère*.

L'*Exposition Départementale* comprendra les mêmes périodes, mais elle s'étendra aux *Epoques Gallo-Romaine et Mérovingienne*.

L'*Exposition Ethnographique* renfermera surtout les objets susceptibles d'offrir une valeur de comparaison avec les *Objets Préhistoriques*.

Expéditions. — *Les Collectionneurs de la Seine et de Paris*, qui désireront exposer dans la *Section Générale*, adresseront leurs colis à M. le Dʳ Marcel Baudouin, Secrétaire Général de la *Société Préhistori-*

que de France et du *Ve Congrès Préhistorique de France*, 21, rue Linné, à Paris.

Ils y joindront une liste numérotée des objets expédiés. — Le même numéro sera reporté sur chacun d'eux.

Une Commission sera chargée de les examiner, d'en faire une sélection, pour éviter les doubles emplois, et de les expédier à Beauvais.

Les envois devront parvenir rue Linné, 21, *avant le* 15 *mai, dernier délai*.

Les *Collectionneurs étrangers à la Seine et à Paris*, qui voudront bien nous confier les objets qu'ils possèdent relatifs à la *Préhistoire Générale*, devront expédier leurs colis directement à Beauvais sous la rubrique (*Exposition Préhistorique, Collège Jeanne Hachette, Beauvais* (*Oise*), *jusqu'au* 10 *juin*, dernier délai.

Tous les Collectionneurs, même ceux de la *Section Départementale*, devront adresser leurs colis jusqu'à la même époque (10 *juin*) et sous la même rubrique, *directement à Beauvais*.

Ils devront joindre à leur envoi la nomenclature des objets numérotés comme il est dit plus haut.

Pour ne pas faire de doubles emplois et pour éviter des envois inutiles, nous prions les Collectionneurs qui se proposent d'exposer, d'adresser *avant le* 15 *avril* au plus tard à M. Quignon, Professeur au Lycée de Beauvais, Secrétaire Général de l'Exposition, la notice qu'ils trouveront jointe à la présente circulaire.

Réponse leur sera faite après réception de toutes les notices.

Les Frais d'Envoi et de Retour des colis seront à la charge de l'Exposition.

Tous les objets qu'ils renfermeront devront être étiquetés au nom de leur propriétaire. Leur numéro d'ordre sera reporté sur la nomenclature que l'exposant adressera au Secrétaire Général de l'Exposition en même temps que la lettre qui lui annoncera l'envoi.

L'Exposition *assurera* tous *les objets* contre le *vol*, l'*accident* et l'*incendie*.

II. — Exposition Céramique.

Un emplacement spécial sera réservé à l'Exposition Céramique.

Les Collectionneurs et les Artistes devront faire parvenir avant le 15 *mai*, dernier délai, la liste des objets qu'ils comptent exposer en indiquant approximativement la place qui leur sera nécessaire.

Tous ces objets seront assurés également contre le vol, l'accident et l'incendie.

Emplacements réservés. — Les *Libraires*, Editeurs, et les Marchands Spéciaux d'Objets de Préhistoire, d'Ethnographie et d'Histoire Naturelle qui voudront tenir Comptoir de Librairie, d'Archéologie et

d'Ethnographie trouveront un emplacement qui leur sera *loué* suivant l'importance de la place qu'ils occuperont. Nous les engageons à adresser leur demande au Secrétaire Général local de l'Exposition, M. Quignon, à Beauvais, *avant le 1er mai.*

Cette Exposition Préhistorique est la première qui soit organisée à l'occasion de nos Congrès annuels nationaux.

Nous invitons tous les Collectionneurs, et surtout les Membres de la *Société Préhistorique de France*, à participer à sa réussite par l'envoi des objets les plus remarquables qu'ils possèdent.

Nous les prions instamment de ne pas attendre au dernier moment pour nous faire connaître leur intention d'exposer. De leur diligence dépendra, en grande partie, la réussite de l'Exposition Préhistorique de Beauvais.

Le Président de l'Exposition, Président du Congrès.
Dr Th. Baudon,
Député de l'Oise, Ancien Président de la *Société Préhistorique.*

Les Vice-Présidents de l'Exposition :
de Mortillet,
Président d'honneur de la *Société Préhistorique de France.*
Dr Guébhard,
Président de la *Société Préhistorique de France.*
Stalin et Thiot,
Président et Vice-Président du Comité local du Congrès.

Les Secrétaires généraux :
H. Quignon,
Professeur au Lycée, Secrétaire Général du Comité local du Congrès.
Dr Marcel Baudouin,
Secrétaire Général du Comité d'Organisation du Ve *Congrès Préhistorique de France* (Beauvais 1909).

Société d'Excursions scientifiques

Le dimanche 25 avril a eu lieu, à Saint-Germain-en-Laye, une excursion organisée par la Société d'Excursions scientifiques, sous la direction de son président, M. A. de Mortillet. Elle comprenait la visite du Musée des antiquités nationales, et en particulier des collections Edouard Piette et J. de Baye, récemment installées.

Société normande d'études préhistoriques

La Société a fait le dimanche 25 avril sa première excursion de l'année. En voici le programme : Visite des collections de MM. Bacheley, Gouyer, Etienne et Brasseur, à Gournay-en-Bray (Seine-Inférieure) ; examen d'une station romaine observée par M. Chédeville ;

visite de la collection de M. Thierry, à Saint-Pierre-ès-Champs (Seine-Inférieure); promenade à la Côte-Sainte-Hélène (Oise), riche station néolithique, fossé récemment découvert (camp ou enceinte), et substructions gallo-romaines.

Congrès de l'Association française

C'est à Lille que l'Association française pour l'avancement des Sciences tiendra, cette année, sa 38e session, du 2 au 7 août.

La 11e section (Anthropologie) sera présidée par M. le Dr Baudouin, et la 8e section (Géologie) par M. Gosselet, doyen honoraire de la Faculté des Sciences de Lille.

Congrès des Sociétés savantes

Pendant les vacances de Pâques a eu lieu, à Rennes, le Congrès des Sociétés savantes.

Nombreuses et intéressantes communications à la section d'Archéologie.

M. l'abbé Joseph Mathurin et M. Ludovic Mocudé, de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine, ont signalé une importante trouvaille de monnaies gauloises faite au village de Langast, commune de Roz-Landrieux. Ces monnaies, au nombre de 450, étaient contenues dans un pot de terre noire; elles sont du type généralement désigné comme celui des Curiosolites, avec les symboles du sanglier ou de la lyre.

Mentionnons encore une note de M. Espérandieu sur un engin de pêche gallo-romain du Musée de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or). Il s'agit d'un objet comparable à la carafe à goujons, de forme nouvelle. C'est une sorte de bouteille en terre cuite, pourvue d'une anse, dont le fond, refoulé vers l'intérieur, porte l'ouverture par laquelle entraient les poissons. Le courant d'eau était obtenu au moyen d'une quantité de petits trous pratiqués sur toute la surface de la poterie, sauf par-dessous, où la partie destinée à reposer sur le sable de la rivière est légèrement concave.

Mais la séance du mardi soir, 6 avril, réservée à la préhistoire, a été plutôt maigre.

M. le Dr Capitan, le seul présent des membres inscrits à l'ordre du jour, a fait deux communications, ne contenant rien de nouveau. Une première sur les divers modes de construction des dolmens, et une seconde sur les constructions, d'ancienneté d'ailleurs très discutable, qui avoisinent les monuments mégalithiques.

Puis lecture a été donnée d'un mémoire de M. Peyrony, instituteur

aux Eyzies-de-Tayac (Dordogne), sur l'âge des gravures de la grotte de Combarelles.

L'auteur pense que les gravures les plus profondes doivent remonter à l'époque aurignacienne, que quelques-unes sont de l'époque solutréenne, ce qui revient en somme au même, et que la plus grande partie peut dater de l'époque magdalénienne. Mais ce sont là de simples présomptions.

M. Angély Pézières, instituteur à Ferrières (Hérault), a adressé un mémoire relatif au camp et au gisement paléolithique du Mas-Rigaud, sous le rocher d'Hortus, commune de Valflaunès (Hérault).

M. Huguenot a envoyé une belle série de silex taillés, trouvés dans le Sahara, aux environs de Ouargla. A côté de petits silex tardenoisiens, de haches polies et de pointes de flèches néolithiques, on remarque quelques pièces acheuléennes.

Enfin on a lu une notice de M. le Dr Marcel Baudouin, l'actif secrétaire de la Société préhistorique de France, concernant des gravures sur roches de granite schisteux, découvertes par l'auteur à l'île d'Yeu (Vendée), et dont nous avons déjà donné un inventaire sommaire dans l'*Homme préhistorique* (Année 1908, p. 360).

Le Corail

Dans son numéro du 24 avril dernier, la *Revue Scientifique* a donné sur l'industrie moderne du corail quelques renseignements de nature à intéresser les palethnologues. On sait que cette belle matière, fort recherchée dès une très haute antiquité, a été pendant la période gauloise l'objet d'un commerce étendu.

Le corail se rencontre en de nombreux points de la Méditerranée, où il croît à une profondeur variant de 70 à 180 mètres. On le pêche principalement sur les côtes de Sicile, de Sardaigne et de Tunisie. Dans les bonnes saisons, la côte de Tunis, à elle seule, en fournit plus de 27,000 kilogrammes, évalués à plus de 2,000,000 de francs.

Sa valeur est d'ailleurs des plus variables :

Elle va de 4 fr. 50 à 2,200 francs le kilo, suivant la forme, la grosseur, la qualité et la couleur.

Un joli collier de perles de corail peut être payé 25 francs, alors qu'un article similaire de première qualité coûtera 1,000 francs. Le prix dépend surtout de la délicatesse des teintes, dont la gamme s'étend du blanc au rouge le plus vif, en passant par toutes les nuances du rose.

Une fois recueilli, le corail est classé, taillé en morceaux convenables, percé, s'il doit former des perles et autres pièces de collier, ou gravé et sculpté .

Puis on le polit à la pierre ponce humide, après quoi il ne reste plus qu'à le passer à la craie très fine et à l'eau.

La plus grande partie du corail que l'on travaille dans la région de Naples est exportée. 80 pour cent environ, de qualité inférieure, est envoyé en Afrique et aux Indes, comme parures à bon marché. Une certaine quantité part pour le Japon, où la teinte du corail méditerranéen est préférée à celle du corail récolté dans les parages des îles japonaises. Pour les qualités supérieures, les meilleurs clients sont les Américains.

Armes modernes en silex

Sous le titre de « La Bande du silex », le *Journal* a publié dans son numéro du 30 mars la nouvelle suivante :

La semaine dernière, une bande d'une vingtaine de rodeurs d'Issy-les-Moulineaux et de Billancourt était venue jeter le désordre dans la fête de la Fourche, au Bas-Meudon. Ces individus avaient renversé les étalages, démoli des boutiques foraines et voulu incendier une d'elles. Comme ils n'y avaient pas réussi, ils promirent de revenir.

Ils revinrent en effet, dimanche, vers minuit, mais le commissaire de police de Meudon veillait avec un fort groupe d'agents.

La bande arriva, se mit à tout saccager, menaçant les promeneurs attardés et les forains. Les agents, qui étaient intervenus, furent accueillis à coups de revolver et ce fut pendant quelques minutes une véritable fusillade. Force resta cependant au commissaire, qui parvint à arrêter cinq repris de justice et un jeune vaurien âgé de 18 ans.

Tous, en dehors de couteaux et de revolvers, étaient porteurs de silex attachés à des lanières de cuir, silex tranchants qui constituaient des armes terribles.

NÉCROLOGIE

Yvan Prianishnikoff

Nous apprenons avec regret la mort de Yvan P. Prianishnikoff, décédé le 16 avril, aux Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône), dans sa 68e année. Peintre et dessinateur de talent, Prianishnikoff s'était retiré depuis un certain nombre d'années en Provence, où il consacrait ses loisirs à la recherche des vestiges préhistoriques de la contrée, dont il avait réuni des dessins intéressants et de nombreuses photographies.

La Société préhistorique de France était heureuse de le compter parmi ses membres. De passage à Paris, à la fin du mois dernier, il assistait à la séance du 25 mars en parfaite santé, et rien ne pouvait faire prévoir une fin aussi rapide.

Louis Babeau

Le 8 avril dernier est décédé à Graville-Sainte-Honorine (Seine-Inférieure), dans sa 59e année, M. Louis-Marie-Narcisse Babeau, géomètre. Il était vice-président de la Société Géologique de Normandie et membre de la Société préhistorique de France.

LIVRES ET REVUES

Recherches sur l'évolution du Moustérien dans le gisement de La Quina (Charente), par le Dr Henri Martin, 2e fascicule, Paris, Schleicher frères, 1909.

Le deuxième fascicule du remarquable ouvrage, dans lequel le Dr Henri Martin se propose d'exposer en détail les résultats de ses fouilles méthodiques du riche gisement moustérien de La Quina, vient de paraître.

Illustré de 19 splendides planches hors texte, en phototypie, d'après des photographies de l'auteur, ce nouveau volume ne le cède pas en intérêt au précédent.

Il est encore consacré aux os utilisés, recueillis en si grand nombre à La Quina, et comprend une série d'études fort bien faites, dont nous nous contenterons d'indiquer les titres : Fragments de diaphyses avec traces d'utilisation ; Diversité des os employés ; Entailles observées sur quelques pierres ; Traces de polissage sur les os ; Perforations industrielles et accidentelles des os ; Phalanges de rennes percées, souvent données comme des sifflets et dans lesquelles l'auteur a simplement reconnu le produit de morsures de carnassiers.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

VAUCLUSE

Avignon. — Musée Calvet, ancien hôtel de Villeneuve, rue Joseph Vernet (Cons. Labande), fondé en 1810 par le legs que fit le Dr E. Calvet de toutes ses collections.

Ethnographie : Très beaux objets d'Extrême-Orient (bronzes khmers, etc.).

Palethnologie : Bonne collection d'études.

Gaulois : Statue découverte en 1834 à Montdragon, représentant un soldat gaulois.

Riche série égyptienne. Belle suite de vases grecs (Coll. Clauseau). Très riches collections gallo-romaines : collections très importantes de lampes (plus de 400 variétés), de verreries (plus de 500), de bronzes (plus de 300). A signaler : buste de Jupiter en calcédoine ; statue du même dieu en argent ; Apollon en bronze ; buste d'Hercule en bronze; statuette en bronze, charge de l'empereur Caracalla, représenté en marchand de petits pâtés ; beau vase en bronze trouvé à Montbrun ; lampe votive et vases, formant le trésor d'un temple trouvé à Apt ; 2 beaux vases d'argent ciselé, trouvés dans le Rhône à Avignon; bracelets en or trouvés à Trinquetaille, etc.

Mosaïques provenant d'Avignon, Orange, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Vaison. Marbres romains provenant du musée Nani, de Venise ; beau torse d'Apollon saurochtone; Vénus découverte à Pourrières ; bas-reliefs d'un autel à Mercure, provenant de Vaison ; débris d'un temple d'Apt ; etc.

Epigraphie : Inscriptions gauloises, grecques, romaines et gallo-romaines.

Antiquités franques. Numismatique.

— Musée Requien, annexe du musée Calvet (Cons. Châtelet), fondé de 1813 à 1852 par le naturaliste Requien, qui légua à la ville toutes ses collections.

Bonnes séries d'études, notamment de riches herbiers de France et de Corse.

— Jardin botanique.

Apt. — Musée (Cons. Sauve).

CARPENTRAS. — Musée, fondé en 1840 (Cons. Liabastres).

VAISON. — Musée, à l'hôtel de ville. Collections d'antiquités gallo-romaines, trouvées dans le pays.

SAULT. — Musée. Antiquités trouvées dans la région.

ADDITIONS

EURE-ET-LOIR

SAINVILLE. — Ce n'est pas sans quelque surprise que l'on voit une aussi modeste commune en possession d'un musée, installé dans un très coquet bâtiment spécialement construit à cet effet. L'explication est pourtant des plus simple. L'édifice a été élevé aux frais d'un enfant du pays, l'ingénieur-constructeur Farcot-Leblond, pour y loger ses collections particulières, dont il a en même temps fait don à son village.

Ce musée renferme un peu de préhistorique et de numismatique, mais surtout des modèles de mécanique et autres documents technologiques rassemblés par le donateur au cours de sa carrière professionnelle.

Le Gérant : V. TAUDOU.

TOURS. — IMPRIMERIE PAUL BOUSREZ ; J. ALLARD, SUCC^r.

7e Année N° 6 Juin 1909

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

INVENTAIRE SOMMAIRE DES MONUMENTS MÉGALITHIQUES DU DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME (1)

(*Suite*)

Par **L. COUTIL**
Les Andelys (Eure)

III. — Menhirs

En 1880, l'Inventaire des monuments mégalithiques mentionnait 19 menhirs dans le département du Puy-de-Dôme ; ce chiffre était aussi exagéré que celui des dolmens ; une révision s'impose, car nous ne croyons pas qu'il en existe plus d'une douzaine de véritables.

Aubière. — Canton et arrondissement de Clermont-Ferrand.

La Pierre Piquée est triangulaire, en basalte ; elle mesure 2 m. 20 de hauteur et se trouve dans un pré ; près du pont d'Aubière et de la route de Clermont à Issoire, à 1.500 mètres de l'église et à 500 mètres de la route nationale n° 9, à 2 kilomètres de Clermont (Bouillet : *Rép. arch.*, p. 20, et *Dict. arch. de la Gaule*, p. 92. Dr Charvilhat).

Aulnat. — Canton et arrondissement de Clermont-Ferrand.

Un menhir est signalé en cet endroit par l'Inventaire de 1880.

Beaulieu. — Canton de Saint-Germain-Lembron.
Arrondissement d'Issoire.

Dans sa *Statistique du Puy-de-Dôme*, J.-B. Bouillet figure un menhir situé près du chemin de Beaulieu et du Puy de la Paix, à 100 mètres et à droite de la route de Lyon (fig. 52) ; il serait en granite et sa hauteur de 2 m. 70 (p. 11 du texte). D'après Roujou, il est renversé, et engagé dans un mur.

(1) Voir la première partie (Dolmens et Tumulus) dans *L'homme préhistorique*, 1909, page 73.

Chambon. — Canton de Besse. Arrondissement d'Issoire.

D'après J.-B. Bouillet, entre le lac de Chambon, ou plutôt Saint-Victor, et Besse se trouverait une pierre levée surmontée d'une croix. M. Bouillet l'avait classée comme menhir (Bouillet : *Rép. arch.*, p. 162; *Dict. arch. de la Gaule*, p. 258); nous ne savons si c'est la *Pierre Fichade*, citée ci-après aux environs de Châteauneuf; mais notre enquête nous a démontré que ce prétendu menhir n'existait pas.

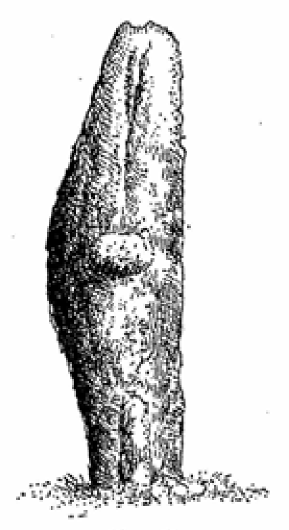


Fig. 52.
Menhir, près de Beaulieu (Puy-de-Dôme). D'après Bouillet.

Champeix. — Chef-lieu de canton. Arrondissement d'Issoire.

La Pierre Fichade mesure 4 m. de hauteur et 1 m. de diamètre, elle est en arkose; elle se trouve près du *Temple des Fées* (Bouillet : *Rép. arch.*; *Dict. arch.*, p. 260; *Invent.* 1880).

Clermont-Ferrand. — Chef-lieu d'arrondissement et de département.

Au hameau et près du Puy de Crouel, à 3 kilomètres de Clermont, se trouve un menhir de 2 m. 80 de hauteur, de forme un peu cylindrique (fig. 53). Un autre se trouve sur le bord de la route de Pont du Château (*Invent.* 1880. Dr Charvilhat : *Le Puy-de-Dôme et l'Auvergne*). Roujou a cité le menhir de Sainte-Anne aux environs de Clermont.

Davayat. — Canton de Combronde. Arrondissement de Riom.

Un beau menhir de 4 m. 60 de hauteur se trouve à l'entrée de cette commune; il est enfermé dans une cour étroite entourée de murs. Les baillis de la baronnie de Vaux en Limagne et du marquisat de Combronde y tenaient leurs assises.

Sur la rive droite du ruisseau de Passaux, existe un autre menhir presque enfoui par les atterrissements de ce cours

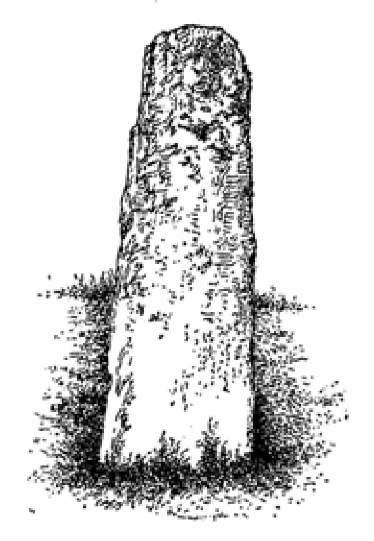


Fig. 53.
Menhir près du Puy de Crouel, environs de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

d'eau (Bouillet : *Rép. arch.*, *Dict. arch. Gaule*, p. 336 ; *Invent.* 1880. Dr Charvilhat : *Le Puy-de-Dôme et l'Auvergne*).

Murat-le-Quaire. — Canton de Rochefort-Montagne. Arrondissement de Clermont-Ferrand.

Un menhir est signalé dans cette localité par l'*Inventaire* de 1880. Notre enquête a été négative pour ce menhir ; on ne connaît qu'une pierre branlante dans les environs.

Olloix. — Canton de Saint-Amand-Tallende. Arrondissement de Clermont-Ferrand.

Un menhir signalé par Roujou dans : *Congrès archéologique de France*, LXIIe session, p. 228.

ORCINES. — Canton et arrondissement de Clermont-Ferrand.

Bouillet (p. 28) et l'*Inventaire des monuments mégalithiques* de 1880 signalent un menhir dans cette commune. Le Dr Charvilhat nous l'a indiqué comme se trouvant à 6 kilomètres de Royat, près de Villars ; il est surmonté d'une croix. Nous l'avons cherché en vain, car les grosses pierres abondent, plusieurs sont surmontées de croix en fer.

PIONSAT. — Chef-lieu de canton. Arrondissement de Riom.

Un menhir est indiqué dans cette commune par l'Inventaire de 1880.

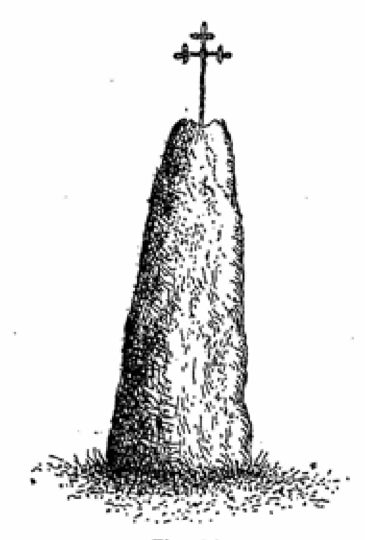


Fig. 54.
Menhir de Thedde, Saint-Genès-Champanelle (Puy-de-Dôme), d'après Bouillet.

Bouillet cite près du bourg, sur la route d'Auzance, un gros bloc de granite connu sous le nom de *Piera de la Fada* (p. 131).

SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE. — Canton et arrondissement de Clermont-Ferrand.

Deux menhirs d'environ 2 mètres, tous deux surmontés de croix, sont signalés sur cette commune par Bouillet, *Atlas*, pl. 2, fig. 1, l'*Inventaire* de 1880 et le Dr Charvilhat : un au sud du hameau de Thedde, à l'embranchement et à gauche de la route du Mont-Dore et du chemin de Saint-Genès (fig. 54) ;

l'autre, à gauche du chemin de Chadrat à Beaune, mesure 2 m. 30 de hauteur ; il est surmonté d'une croix de fer.

(Bouillet : *Statist. monum. Puy-de-Dôme*, 1846, Atlas, pl. 2, p. 12, et Roujou.)

SAINT GERMAIN-LEMBRON. — Chef-lieu de canton. Arrondissement d'Issoire.

Roujou a signalé sur cette commune le menhir de Vichal.



Fig. 55.
La Croix de Saint-Roch, à Sachapt, Saint-Nectaire-le-*Haut* (Puy-de-Dôme).

SAINT-GERVAZY. — Canton de Saint-Germain-Lembron. Arrondissement d'Issoire.

Bouillet mentionne trois menhirs sur la carte de son Atlas ; ils sont entre Saint-Gervazy, Augnat et Vichel.

SAINT-NECTAIRE. — Canton de Champeix. Arrondissement d'Issoire.

Près du hameau de Sachapt existe un menhir de forme quadrangulaire à faces égales et allongées, au sommet duquel on a placé une meule romaine surmontée d'une croix en fer. Ce

menhir christianisé porte le nom de *Croix de Saint-Roch ;* il est situé près d'un bois de sapins, au bord d'un sentier allant de Saint Nectaire le Haut à Sachapt. Devant le menhir, un tas de pierres est surmonté d'une pierre plate (fig. 55). Il ne faut pas confondre ce menhir christianisé avec la Pierre Fichade de Champeix.

(Bouillet, p. 174; *Invent.* 1880 ; l'abbé Rochias l'a reproduit p. 11 dans sa notice et sur ses cartes postales.)

A Freydefond, dans la plaine, près de Saint-Nectaire, entre les grottes de Châteauneuf et Freydefond, un autre menhir de



Fig. 56.
Menhir de Freydefond, Saint-Nectaire-le-Haut (Puy-de-Dôme).

forme quadrangulaire un peu incliné. Son sommet cassé, a été réparé, et dans le haut on a enfoncé la partie supérieure d'une croix en pierre dont la base était brisée (fig. 56).

L'abbé Rochias l'a reproduit à la p. 12 de sa notice.

Nous ignorons où se trouve le troisième menhir mentionné par l'*Inventaire* de 1880.

VERRIÈRES. — Canton de Champeix. Arrondissement d'Issoire.

Bouillet cite un menhir près de Verrières, du côté de Sailhant (p. 176). L'*Inventaire* de 1880 mentionne aussi un men-

hir sur cette commune. Il s'agit probablement d'un très grand bloc situé près des maisons au bord de la route.

VILLOSSANGES. — Canton de Pontaumur. Arrondissement de Riom.

Un bloc carré en granite portant le nom de *Roc de Las Fadas* (Roche des Fées) a été cité près du village de Haute-Roche par Bouillet (p. 137) et par l'*Inventaire* de 1880. Ce menhir a été détruit, en 1858, par M. Rastoix, instituteur, sous les auspices de M. Gauthier, professeur au lycée de Clermont ; il fut utilisé dans une construction ; il mesurait 5 mètres de hauteur sur 3 de large.

IV. — Polissoirs et Pierres à Bassins

BILLOM. — Chef-lieu de canton. Arrondissement de Clermont-Ferrand.

La Pierre-aux-Fées se trouve à 1.000 ou 1.200 mètres de Billom, lorsqu'on remonte le cours du ruisseau de Murols ; elle porte des cavités, attribuées à un travail humain.

SAINT-NECTAIRE. — Canton de Champeix. Arrondissement d'Issoire.

M. Kuhn a indiqué une pierre à écuelles près de Saillant, ainsi qu'à Rochefort-Montagne.

VOLLORE-VILLE. — Canton de Courpière. Arrondissement de Thiers.

Une pierre à bassins est indiquée dans cette commune par l'*Inventaire* de 1880 et par les docteurs Planat et Pommerol.

Dans son ouvrage sur la période néolithique, M. Déchelette a cité pour le Puy-de-Dôme les polissoirs de Gergat que nous ne savons où placer (il s'agit peut-être de Gerzat) et de Saint-Genest-Champanelle (canton et arrondissement de Clermont) que M. le Dr Charvilhat n'a pu trouver, malgré de sérieuses recherches.

V. — Pierres à Légendes

BOURG-LASTIC. — Chef-lieu de canton. Arrondissement de Clermont-Ferrand.

Grotte-aux-Fées, avec légende sur des fées changées en chauves-souris.

CHAMPEIX. — Chef-lieu de canton. Arrondissement d'Issoire.

Au-dessus de Champeix, sur la route de Ludesse, se trouve un groupe de pierres nommé *Temple des Fées*, près de la Pierre Fichade (Bouillet, p. 167).

CHATELDON. — Chef-lieu de canton. Arrondissement de Thiers.

Au-dessus du château, entre les hameaux de Chez-le-Voisin et de Marioton, se trouve un tas de grosses pierres considéré comme monument *celtique* (Bouillet : *Rép. arch.*, p. 222, et *Dict. arch. Gaule*, p. 276).

DAVAYAT. — Canton de Combronde. Arrondissement de Riom.

La *Pierre de Sainte-Famine* est citée sur cette commune par Bouillet (p. 113).

Le *Rocher de Gibraltar* à Chaudes-Aigues (Cantal) a été lithographié par Jaime, en 1830.

LE MONT-DORE. Canton de Rochefort-Montagne. Arrondisssement de Clermont-Ferrand.

La *Roche Sanadoire* et la *Roche Tuilière* sont deux mamelons rocheux très pittoresques ; elles ont été lithographiées par Hostein, en 1829, dans les Voyages pittoresques de Ch. Nodier et Taylor. Auvergne.

La *Roche Vendeix*, sur la commune, a été lithographiée par de Villeneuve en 1831 (p. 99 et 131). Ces trois rochers se trouvent aux environs du Mont-Dore.

La *Roche Aubert* a été citée aussi par le baron Taylor (p. 97, tome II) aux environs du Puy (Haute-Loire).

SAINT-ETIENNE-DES-CHAMPS. — Canton de Pontaumur. Arrondissement de Riom.

A 1.500 mètres environ du dolmen de la *Pierre Fade*, dans les mêmes communaux de Chez-Geille, se trouve une énorme pierre dite *Roc de la Grosse Roche*, ayant comme contour 15 mètres sur 3 mètres de hauteur ; sur ce roc, on remarque des cavités ressemblant à trois pieds : la première à 0 m. 40 du du sol, la deuxième à 0 m. 75 de la première, et la troisième à 0 m. 95 de la seconde. Ces cavités ont pu simplement être faites par les touristes pour atteindre le faîte. Une cavité de la pierre est désignée par les vieilles femmes sous le nom de *Berceau de la Vierge*.

Saint-Nectaire. — Canton de Champeix. Arrondissement d'Issoire.

Dans les environs de Saint-Nectaire, nous citerons le rocher du *Sphinx* et les *Trois Frères*, sur le bord de la route allant de cette localité à Issoire.

Une carte postale de la série de l'*Auvergne pittoresque* (E.D. n° 2110, à l'As de cœur) reproduit une roche bizarre de Saint-Nectaire, sorte de bombe volcanique d'environ 2 mètres de hauteur, avec le titre fantaisiste : *le Menhir*.

A Chaudefour, dans la vallée, la *Roche de la Rancune*, sorte d'aiguille isolée de 5 à 6 mètres, et la *Pierre de la Pucelle*.

Près de Murols se dresse un bloc rocheux isolé sur un monticule, ressemblant à une tour.

Ces roches sont reproduites en cartes postales.

Villossanges. — Canton de Pontaumur. Arrondissement de Riom.

Près de l'étang de Vergne Laboysse, dans la forêt de La Roche, existe le *Banc de Las Fadas*, banc des Fées.

L'*Inventaire des monuments mégalithiques* de 1880 signale encore une pierre à légende à Bouboule, mais nous n'avons pu trouver cette localité dans le Dictionnaire des Postes ; aussi nous n'insistons pas sur cette indication. Il s'agit peut-être de la Bourboule ?

LA NÉCROPOLE DE SAINT-ROCH

(HAUTES-ALPES)

Par **A. PHILIPPOT** et **Ch. COTTE**

Dans l'*Homme préhistorique* du mois de février dernier (p. 59) nous avons publié l'observation d'un groupe de murgers situés à Ventavon, sur le plateau délimité à l'est par la Durance, au sud et à l'ouest par le Beynon. Une zone marécageuse borne, au nord, le champ des tumulus groupés près de l'oratoire de Saint-Roch.

Ce plateau a sa base constituée par de puissantes assises de marne noire imperméable, recouvertes par des poudingues duranciens, au-dessus desquels sont les dépôts glaciaires d'argile gris clair mêlée de galets blanchâtres et de blocs striés caractéristiques. Par endroits, ces dépôts se renflent en moraines.

Ces faits ont été étudiés par M. D. Martin, le savant conservateur du Musée de Gap.

Ce dernier a également fouillé des tumulus sans pavés à Bel-Air, entre le groupe de Saint-Roch et le village de Ventavon. Il n'y a trouvé aucun mobilier, ainsi qu'il a bien voulu nous l'indiquer dans une lettre.

Grâce à l'aide accordée à l'un de nous par l'Association Française pour l'Avancement des Sciences pour l'étude des murgers de différentes natures qui s'échelonnent dans la vallée de la Durance, nous avons pu réaliser notre désir de fouiller les tumulus de Saint-Roch.

Distinction des moraines et des tumulus. — Il nous paraît d'abord nécessaire d'indiquer, pour l'utilité des autres chercheurs, les observations que nous avons pu faire sur la différenciation entre les moraines et les tumulus.

Les premières, formées d'éléments déposés à l'état boueux, ont un profil à pentes très adoucies, sans arêtes. Elles sont formées uniquement d'argile et de galets, avec rares blocs erratiques. L'oxydation, qui transforme l'argile grise en argile rouge, n'a agi, pour les moraines comme pour le plateau, que sur une épaisseur sensiblement uniforme.

Les tumulus sont de forme plus régulière ; leurs pentes sont plus rapides ; le dessus est généralement plat ou même présente la cuvette centrale, bien connue des archéologues, due à l'affaissement naturel aux sépultures, ou parfois, malheureusement, à une violation ancienne. L'argile rouge se retrouve même dans les couches profondes.

En certains cas on observe la présence d'éléments apportés. Ainsi, dans le tumulus n° 2, étaient de nombreux fragments de tuf provenant d'une source qui naît à plus de 700 mètres en amont, à la limite des marnes noires et des poudingues.

Désignation des tumulus étudiés. — Le groupe de murgers que nous étudions actuellement comprend sept tertres à l'est de la route nationale, et au nord du chemin de l'Usine de Force motrice de la Haute-Durance.

Si, de la cantine ouvrière élevée sur ce chemin, on se dirige, au nord, vers l'oratoire de Saint-Roch, on franchit, à quelques mètres du bâtiment, le tumulus n° 1 ; on laisse à droite le n° 2 (6 mètres de distance entre les deux), et on arrive au n° 3 (12 mètres entre 2 et 3 ; 20 mètres entre ce dernier et l'oratoire).

Près de l'angle est de la cantine, à 30 mètres au sud-est du tumulus 1, est le tumulus 4, et, immédiatement après, le n° 5.

Le n° 6 est à 50 mètres à l'est du n° 3, et le n° 7 à 200 mètres environ au nord-nord-est du précédent.

Tumulus n° 1. — Le plus grand de tous. Son diamètre total est de 17 mètres, dont 2 m. 50 à 2 m. 70 à prendre, de chaque côté, pour la pente du talus, ce qui réduit le diamètre de la surface plane à 12 mètres environ. Le pourtour de cette surface était légèrement saillant, à cause d'un cercle de pavés en relief. Peut-être, primitivement, la surface était-elle couverte de pavés, qui ont été pris pour le ballast ; ceux du bord, plus enfoncés, moins aisés à récolter, ont été négligés.

A deux mètres environ à l'intérieur de ce premier cercle, quelques gros galets espacés en indiquaient un autre.

La hauteur était : à l'est de 0 m. 80 ; à l'ouest de 0 m. 70.

Le centre du tumulus (intersection des lignes N. S. et E. O.) correspondait au cou du squelette inhumé à 0 m. 50 de profondeur, les pieds légèrement plus au sud que le

sud-ouest vrai. Les bras étaient allongés le long du corps, le métacarpe gauche verdi par l'oxydation d'un bracelet encore vertical dans le sol.

Ce bracelet en bronze (1), plat, est orné de dessins consistant en losanges et cercles pointés. Il était fermé ; mais il est ouvert par suite d'une fracture.

Le squelette, dont il a été impossible de conserver les os, trop friables, reposait sur de l'argile rouge.

Au-dessus de lui étaient des galets et de l'argile rouge mêlés de débris d'ossements humains.

Nous n'avons observé ni voûte, ni pavage. Celui-ci a pu être enlevé, comme nous l'indiquons plus haut.

Tumulus n° 2. — Son diamètre total n'est que de 14 m. 70 ; le talus, à pente plus douce que pour le précédent, a une largeur de 2 m. 50 à 3 mètres. Sa hauteur est de 0 m. 90 au nord, et de 0 m. 70 au sud ; sa surface est plate, avec cercle de galets au sommet du talus, comme pour le précédent.

Le squelette, inhumé à 0 m. 40 de profondeur, était dans l'axe nord-sud, la tête à 0 m. 30 au nord de l'axe est-ouest.

Comme dans le tumulus précédent, nous retrouvons les fragments d'ossements mêlés aux pierrailles au-dessus du squelette, également en très mauvais état. Ni voûte, ni pavé ne sont visibles.

Au bras gauche était un bracelet en bronze, fermé, à section circulaire, avec dessins représentant des torsades et des hachures disposées par groupes alternativement inclinés de droite à gauche et de gauche à droite.

Tumulus n° 3. — Ne mesure que 13 mètres de diamètre total, dont 2 m. 30 à 2 m. 50 pour chaque talus. La hauteur est de 0 m. 60. La surface, entourée du cercle de galets comme pour les tumulus précédents, est plus en cuvette ; en outre nous ne retrouvons pas la couche de débris d'ossements superficielle ; ces deux faits permettraient de supposer que le décroûtement du tumulus a été ici plus profond.

Les pieds du squelette, inhumé à 0 m. 40 de la surface, étaient dirigés vers le sud-sud-est ; le crâne, que nous avons

(1) L'analyse n'ayant pas été faite nous entendons ne pas affirmer que le métal contient de l'étain. Le bronze étant plus fréquent que le cuivre nous suppposons que les objets trouvés sont en alliage.

pu sauver en partie, était placé à 0 m. 50 du diamètre est-ouest, et à 0 m. 80 du centre. Les bras étaient ramenés l'un vers l'autre. Au gauche était un bracelet de bronze, ouvert, à bouts pointus, sans ornements.

Dans les déblais nous avons recueilli un petit anneau en bronze, avec partie amincie pour la suspension, vraisemblablement une boucle d'oreille.

Tumulus n° 4. — Largeur totale 9 mètres dont 1 m. 80 pour chaque talus ; hauteur au nord, 0 m. 70 ; au sud, 0 m. 80.

La surface est plate ; le tumulus a dû être découronné comme les précédents, mais ne paraît pas violé.

Cependant nous n'y trouvons que des fragments d'ossements épars, sans mobilier.

Tumulus n° 5. — Largeur totale 9 m. 50 dont 2 mètres pour chaque talus. Hauteur : 0 m. 80 au nord et au sud ; 0 m. 90 à l'est. La surface est à peu près plane ; mais il faut tenir compte d'un remaniement assez récent ; on a arraché un mûrier.

Dès le début des fouilles nous retrouvons les débris d'ossements mêlés aux pierrailles observés dans les deux premiers tumulus.

A 0 m. 35 de profondeur, dans la région du bras gauche du squelette qui est au-dessous, nous trouvons un bracelet en fer.

A 0 m. 45 gît le squelette, en très mauvais état de conservation. Il est dans l'axe nord-sud du tumulus, la tête à 0 m. 50 au nord du centre.

Sous la tête est une épingle en bronze à tête hémisphérique percée et à tige assez courte.

Le radius droit porte un bracelet en bronze, fermé, plat. Vis-à vis, à gauche du cadavre, est un autre bracelet de même type ; vraisemblablement le tassement des terres et la rupture des ossements sont cause que nous ne le retrouvons pas en place.

Ces bracelets sont ornés de cercles pointés.

Tumulus n°s 6 et 7. — La profondeur de la cuvette centrale, les traces de déblais rejetés sur les bords, montrent qu'il y a eu violation de la supulture. Les fouilles ne nous donnent en effet que des ossements brisés, sans mobilier.

Age des tumulus. — Nous poursuivons nos recherches ;

mais, dès à présent, nous pouvons chercher à déterminer l'âge de cette nécropole.

Observons tout d'abord que ces tumulus appartiennent à un même groupe, qu'ils ont tous, à très peu de choses près, le même facies. Nous pouvons donc admettre qu'ils sont à peu près de la même époque.

Le bracelet en fer du tumulus nº 5 nous indique l'hallstattien comme la plus ancienne civilisation à laquelle ils puissent remonter.

Des ressemblances de rites entre la nécropole de Saint-Roch et celles de Champcros à Chabestan (épée à antennes) et du Corréo à la Freyssinouse, fouillées dans la même région par MM. D. Martin et de Manteyer, nous fournissent aussi une indication de haute valeur.

Nous retrouvons en ces divers points les mêmes dimensions de tumulus (9 à 15 mètres de diamètre habituellement), et la présence d'os humains ou d'animaux, brisés, indépendants de la sépulture par inhumation principale. Peut-être, pour des inhumations successives, déplaçait-on les os brisés des premiers squelettes, comme l'un de nous l'a observé dans la fosse sépulcrale du Collet de Sausset. Peut-être, dans certains cas, par exemple lorsque la famille s'expatriait, apportait-on une portion des squelettes précédemment enterrés ailleurs ; la grotte ossuaire de La Marane nous en a fourni un exemple.

D'après la classification de M. Montélius, le bracelet ouvert à bouts pointus serait de sa deuxième époque du bronze, donc bien antérieur à l'hallstattien. Mais, dans la revue qu'il a faite des tumulus, M. de Mortillet a montré que ceux de l'âge du bronze sont très rares, sinon inconnus en France. N'imitons donc pas cet archéologue, qui, recueillant une pointe de flèche en métal près d'un clapier, publie « sa découverte d'un tumulus de l'âge du bronze ».

LE HAUT COURS DE L'ARGENT[1]

UN DOLMEN

Par **GABILLAUD**
Instituteur à Moulins (Deux-Sèvres)

Vous croyez sans doute que je vais vous parler de ce vil métal, cause de tant de soucis, de compétitions et d'injustices : l'argent ! Détrompez-vous. Je ne suis pas un banquier, un brasseur d'affaires, mais un simple amant de la nature, ayant aussi la passion des recherches préhistoriques.

Connaissant mes goûts, mon collègue et ami, M. H. Gelin, secrétaire de la Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres, me pria, tout dernièrement, de visiter un rocher, appelé le *Chiron des Treize-Sots*. D'après les renseignements recueillis, ce rocher, situé sur les bords de l'Argent, à quelque distance de Nueil-sous-les-Aubiers, pouvait être un monument funéraire préhistorique.

Muni d'une carte d'état-major et d'un appareil photographique, j'enfourchai ma bicyclette et je partis, le 9 avril, à la recherche du fameux chiron, que je trouvai sur la ferme de Punault, à l'extrémité d'un cirque de rochers naturels des plus curieux.

Partout, des faux dolmens, des faux menhirs ; ceux-ci allongés dans toutes les directions, comme des bouches à feu sur les flancs d'un cuirassé ou d'une citadelle. Enfin, dominant la vallée, à 30 ou 40 mètres au-dessus du niveau de la rivière, une tête branlante, phénoménale, tête de sphinx à peine dégrossie, prête à se détacher de son point d'appui et à rouler au fond de l'abîme : ce bloc sphéroïdal, c'est le *rocher des « Treize-Sots »*, ainsi nommé parce que, jadis, treize jouvenceaux, malgré leurs efforts réunis, ne purent le précipiter dans le ravin.

Je trouvai la vallée sauvage et charmante et je résolus de l'explorer.

L'Argent prend son cours à Cirières (Deux-Sèvres). Près

(1) L'Argent est une petite rivière qui, réunie au Ton, forme l'Argenton ; ce cours d'eau est lui-même tributaire d'un affluent de la Loire, le Thouet.

d'une des sources qui l'alimentent, on remarque, dans le Haut-Bourg, un *tumulus* qui n'est, peut-être, qu'une *motte féodale*. Cette butte de terre ne paraît pas avoir été fouillée. M. de Fontenelle de Vaudoré la signala au Congrès d'Archéologie, tenu à Niort en 1840 sous la présidence de M. de Caumont.

On ne s'en est plus occupé depuis.

D'après la légende, elle recouvre un trésor où l'on peut puiser, une fois l'an, pendant le *sanctus* de la messe de *minuit*. Une pauvre mère, avide de richesses, essaya de pénétrer dans la « motte » au moment opportun ; mais, sentant



Fig. 57.
Dolmen de la Voie, canton de Cerizay (Deux-Sèvres). D'après une photographie de Gabillaud.

que celle-ci se refermait, elle se dégagea vivement de son étreinte et laissa choir son enfant, qu'elle retrouva, sain et sauf, l'année suivante. Ce trésor lui ayant été rendu, elle oublia, dit-on, de chercher l'autre.

L'Argent traverse ensuite les communes du Pin et de Combrand, en faisant tourner de nombreux moulins : L'Etang, Claveau, Prouettes, La Voie, Chantereine, Ferron, avec des chutes variant de 3^m à 4^m50.

Les petits moulins, comme celui de la Voie, concurrencés par la grande industrie meunière, vont bientôt disparaître ; il est à désirer que leur force motrice, leur houille blanche,

désormais sans emploi, soit utilisée par une industrie nouvelle, telle que l'industrie électrique.

La Voie possède un *dolmen* (fig. 57) qu'il importe de conserver ; c'est un des rares dolmens en granit du département des Deux-Sèvres ; je n'en connais qu'un autre, à Moutiers sous-Argenton.

Quant à celui de la Pierre-aux-Loups, près de Châtillon-sur-Sèvre, ainsi que je l'ai dit dans mon « *Inventaire archéologique* », il n'existe plus depuis une dizaine d'années.

Le dolmen de la Voie s'ouvre à l'est ; la table mesure 3m20 sur 2m10, et les supports ont 1m45 de hauteur. Une dalle, placée obliquement sur un quatrième support, devait autrefois faire partie de la couverture du monument.

Le samedi 17 avril, je fis faire, à l'intérieur de la chambre sépulcrale, des fouilles sérieuses que je dirigeai moi-même, mais je ne trouvai que deux ou trois morceaux de charbon, de vagues ossements, et quelques débris de poterie néolithique caractérisée par une cuisson plus complète à la partie concave qu'à la partie convexe.

D'autres chercheurs m'avaient précédé. J'appris par l'obligeant propriétaire, M. Marchand, et par le meunier de la Voie, que certains objets provenant du dolmen étaient en la possession de M. le Dr Dupuy, de Bressuire, entre autres un poignard ou lance de 20 centimètres de longueur, des haches, des grattoirs, le tout en silex et en pierre noire (diorite).

A 300 mètres du dolmen, au lieu dit : le Grand pré de la Renardière, on découvrit, il y a quelques années, une *cachette* de 30 ou 40 belles lames en silex ; elle furent acquises par M. Puichaud, de Clazay.

Enfin, sur le coteau voisin de Puy-Gazard, il existe une véritable *station néolithique* que spécialisent ses tranchets ou pointes de flèche à tranchant transversal : on en a ramassé plus de trois cents (Collection G. Béraud).

En approchant du chiron branlant des Treize-Sots, qui n'est qu'un bloc haut perché accidentellement oscillant, les habitants du joli site de Ferron montrent sur une roche, à fleur de terre, une petite cupule allongée, de onze centimètres sur cinq : C'est la « *Pierre Marquée* », empreinte du pas de la Vierge ; elle possède, dit-on, des propriétés merveilleuses.

Mais ce qu'il y a de plus merveilleux encore dans cette vallée de l'Argent, c'est assurément la beauté des sites.

Nota. — Un correspondant m'informe que le dolmen de la Voie fut fouillé en 1878, ou vers la fin de 1877, par M. Bélisaire Ledain. Les recherches de ce savant, aussi infructueuses que les miennes, sont relatées dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, année 1878, p. 379 et suivantes.

Les galets à éclats alternatifs du Sud de l'Espagne et du Nord de l'Afrique

Par **Paul PALLARY**

J'ai lu avec tout l'intérêt qu'elles méritent les notices de M. Chauvet sur les boules en pierre moustériennes et de M. Florance sur les pierres de jet ou de fronde (in l'*Homme préh.* n° 2). Mais j'ai été quelque peu surpris de ne pas voir mentionner dans ces intéressantes études une catégorie de pierres de jet très communes dans les stations du sud de l'Espagne et du nord de l'Afrique (fig. 58 et 59).

J'ai qualifié ces pierres de galets à éclats alternatifs et les ai décrites dans ces termes :

« Les galets à éclats alternatifs ont des dimensions très variables : quelques-uns sont vraiment minuscules, d'autres paraissent avoir été utilisés au préalable comme nucléus....

« Ces galets, dont le bord supérieur est ainsi taillé à éclats alternés déterminant une arête sinueuse vive, sont très communs dans le Néolithique du nord-ouest de l'Afrique et du sud de l'Espagne. Peut-être les trouve-t-on aussi ailleurs où on les considère comme des nucléus? De même que les disques, il est possible que certains aient été d'abord utilisés comme nucléus ; mais outre qu'on en trouve en roches ne pouvant fournir des éclats utilisables, leur mode de taille est trop constant pour ne pas y voir une forme voulue : ce sont bien des pierres de jet dont l'arête tranchante devait blesser plus sûrement et plus dangereusement qu'un simple galet. Enfin autant comme pierre de fronde que pour le jet direct à la main, la base laissée lisse semble bien être un caractère voulu » (1).

Siret in « *l'Espagne préhistorique* » (Bruxelles 1893) avait déjà figuré un de ces galets (p. 12, fig. 6) du gisement chelléo-moustérien de San Isidoro près Madrid, et dans ce même mémoire il figure un galet de quartz ainsi retaillé (fig. 10) et parle aussi d'une arme de jet en galène : « Roche détestable

(1) *In* « *L'Anthropologie.* — Recherches palethn. sur le littoral du Maroc en 1907-1908 (pp. 169-170 et fig. I) ».

mais recherchée pour son poids. En un mot on s'est préoccupé de produire des objets pouvant faire le plus de mal possible comme armes et généralement sans applications comme outils (p. 12, fig. 11). »

Ces pierres de jet sont donc anciennes : on les trouve, comme à Mogador, dans des gisements moustériens associées à des disques. Dans les abris de la Mouillah où nous avons exhumé, M. Barbin et moi, une industrie nettement paléolithique que j'ai qualifiée d'*ibéro-maurusienne*, les galets à éclats alternés abondent. Mais comme dans ce gisement



Fig. 58.



Fig. 59.

Galet à éclats alternatifs, en silex, avec forte patine jaunâtre. Face et revers. Aïn Sefra (département d'Oran). 3/4 grandeur.

tout l'outillage est microlithique, ces galets sont de très petite taille.

Dans le néolithique, surtout le néolithique de surface qui caractérise la période berbère préromaine, ces galets sont excessivement communs et je manifeste encore ma surprise qu'ils aient échappé aussi longtemps à l'attention des chercheurs.

Ces galets ne se trouveraient-ils pas en France ? Cela m'étonnerait beaucoup : il suffira, je crois, de les signaler et de les figurer pour permettre de les reconnaître. Je serais heureux d'avoir éveillé l'attention des chercheurs sur ces pierres.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Découvertes à Trivières

Dans une correspondance adressée à l'*Etoile belge* le 26 avril, il est question du cimetière Franc de Trivières (Hainault). Ce cimetière est coupé par le nouveau pavé allant vers Bois-du-Luc et la partie fouillée, appartenant à divers propriétaires, est couverte d'habitations. Dans la cour d'une de ces maisons a été mise à jour une construction de 3m50 sur 3m10, que l'on croyait être un four crématoire. Le baron de Loë, qui l'a examinée, pense qu'on se trouve en présence d'un four à chaux de l'époque romaine.

On a jusqu'ici rencontré 385 tombes, et l'on n'a encore exploré que la moitié du cimetière.

Les recherches seront reprises après la récolte.

Toutes ces tombes se trouvaient à 3m20 ou 3m50 de profondeur. Il y avait d'un côté le coin réservé aux femmes, reconnaissable aux objets d'usage féminin (broches, boucles d'oreilles, etc.) ayant appartenu aux défuntes; de l'autre, les tombes d'hommes, et la nature des objets retrouvés permet de croire que de grands chefs Francs ont été inhumés en cet endroit.

On a rencontré 22 tombes de chefs, alors que le cimetière franc de Haine-Saint-Paul, fouillé l'an dernier, n'en contenait que trois.

Dans une tombe où se trouvait une grande épée, on a recueilli un casque qui a certainement appartenu à un chef important. Ce casque présente un intérêt tout particulier, il est unique en Belgique et même en Europe, en ce sens que ceux découverts jusqu'ici étaient en bronze, tandis que celui-ci est en fer. Une description en sera prochainement donnée par le baron de Loë.

D'intéressantes poteries ont également été découvertes. Tous ces objets ont été transportés au château de Mariemont.

Trivières a eu autrefois un château féodal. On peut encore visiter aujourd'hui la « Cave des morts », sorte de couloir voûté courant sous l'ancien cimetière et dans lequel les seigneurs de l'endroit auraient été enterrés. La Cave des morts sert actuellement de remise aux pommes de terre d'un honorable habitant du pays.

Sarcophages gallo-romains

Au cours de travaux exécutés au mois d'avril dernier, à Paris, rue Vesale, derrière la boulangerie centrale de l'Assistance publique, des ouvriers ont mis à nu plusieurs sarcophages en pierre d'une conservation parfaite, auxquels on assigne une origine gallo-romaine.

Fouilles à Soissons

Le *Journal de l'Aisne* nous apprend que les membres de la Société archéologique champenoise ont visité le lundi 12 avril, sous la direction de leur président M. Bosteaux, les terrains fouillés à Soissons, au lieu-dit les « Longues Raies », par M. Lengelé.

Des fouilles ont été faites en leur présence par MM. Lengelé et Bosteaux. Dans une des trois fosses mises à jour on a trouvé une amphore ne mesurant pas moins d'un mètre cinquante de circonférence.

Les membres de la Société rémoise ont ensuite visité, chez M. Lengelé, la collection de poteries et de verreries précédemment découvertes. Puis ils se sont rendus à l'Hôtel de Ville, où M. Blanchard, conservateur, leur a fait les honneurs du Musée. Leur attention a été particulièrement attirée par deux coins monétaires, trouvés ensemble par M. Lengelé en 1897, semblant prouver qu'un atelier monétaire existait à Soissons sous les premiers empereurs romains.

Une nouvelle station lacustre

Les journaux annoncent qu'on vient de découvrir en Suisse, dans le petit lac de Lobsigen, une station lacustre. On a retiré des fouilles divers objets, tels que des haches en pierre, une pointe de flèche en silex et des ustensiles en os.

NOUVELLES

A propos de la question des pétroglyphes

A propos de la question des pétroglyphes qui a donné lieu depuis quelques années à de nombreux articles dans les revues de palethnologie, voulez-vous me permettre de vous faire part d'observations et de souvenirs personnels remontant à près d'un demi-siècle ?

Mon enfance s'est écoulée presque en entier au village de Bourogne, dans le territoire de Belfort. L'église qui date du milieu du XVIIIe siècle est construite en calcaire tendre du pays se laissant assez facilement entamer au couteau. Sur les pierres de taille qui forment le soubassement du clocher se remarquent une quantité de rainures et de signes gravés. Parmi ceux-ci — ordinairement les lettres initiales des noms des graveurs — des entailles cruciformes absolument semblables aux pétroglyphes de la Roche des Fonceaux à Gillevoisin

(Seine-et-Oise), signalés et reproduits par M. G. Courty dans la *Revue préhistorique* du mois d'avril dernier (p. 114, fig. 3). J'ai moi-même, garçonnet de douze ans, contribué à l'illustration du monument de Bourogne.

Dans la même commune, sur un pâturage communal contigu au château, existe un jeu de quilles. On y voyait autrefois, à l'extrémité où se tiennent les joueurs, une grande pierre taillée en parallélipipède rectangle provenant de la démolition d'un mur de la fortification, et sur laquelle étaient déposés les enjeux. Deux petits camarades et moi, à l'aide de cailloux durs faisant office de percuteurs, avions, avec une patience et une application dignes d'une tâche plus utile, creusé trois cuvettes circulaires fort régulières, auxquelles il ne manquait que l'ancienneté pour pouvoir être baptisées cupules.

M. Florance, dans l'*Homme préhistorique* (avril 1909), décrit et donne le dessin de la *Pierre de Saint-Lubin*, actuellement conservée au château de Blois. « Ce qui a, dit-il, attiré mon attention sur elle, c'est le dessin qu'elle porte, qui se trouve reproduit parmi les signes gravés sur certains rochers de la Grande-Beauce, commune de Lardy, qui ont été découverts en 1901 par M. G. Courty, qui les considère comme les signes d'une écriture figurée remontant à l'époque néolithique ». Dans la discussion qui eut lieu au sujet des pétroglyphes signalés par M. Courty au Congrès de l'A. F. A. S. à Montauban, en 1902, M. Adrien de Mortillet fit remarquer que cette figure ressemblait beaucoup au jeu de la Marelle, bien connu des enfants. Or, le jeu de la Marelle est encore usité dans l'est de la France, mais les damiers offrent de légères différences suivant les régions. Le dessin de la pierre du château de Blois reproduit *exactement* le damier de ce jeu tel que je l'ai moi-même pratiqué avant 1870 dans les arrondissements de Belfort et de Mulhouse où j'ai habité. Il est même fort probable qu'on trouverait encore actuellement, dans ce coin de terre, des graffiti de ce damier faits à la pointe du couteau sur des pierres plates et notamment sur des couvertes de murs peu élevés.

M. B. Reber, dans la *Revue préhistorique* du mois d'avril dernier (p. 104), fait remarquer que les premiers savants qui se sont occupés des pétroglyphes n'admettaient que ceux qui avaient pour support des roches très dures et très durables, excluant même la roche jurassique ; mais que, depuis, cette règle avait été élargie jusqu'à admettre des écuelles excavées sur des roches moins dures. Les savants auxquels M. Reber fait allusion avaient, je crois, raison. Sans revenir pourtant à une règle aussi étroite, il conviendrait, ce me semble, de se montrer extrêmement défiant lorsqu'on se trouve en présence d'un support aussi peu résistant que la plupart de nos roches jurassiques.

Julien Feuvrier, *de la S. P. F.*
Archiviste de la Ville de Dôle.

Collection du duc de Luynes

Le bruit avait couru de la dispersion, après la mort du duc de Luynes, de l'importante collection archéologique qu'il avait jalousement gardée en son château de Valbonne (Var) et où se trouvaient, en particulier, des crânes brachycéphales de superbe conservation, et une mâchoire absolument comparable à celle de Moulin-Quignon, dont un moulage figure au Muséum de Paris.

Le bruit était heureusement infondé, et M. de Poidevin de Maureillan, le savant conservateur du musée d'Hyères, a fait savoir à la *Société archéologique de Provence* que c'est son musée qui a reçu de Mme la marquise de Tholozan, héritière du duc, les collections de minéraux et fossiles de la Provence, ainsi que tous les vestiges provenant des fouilles de Pompontana-Olbia.

Il y manquait cependant la curieuse pierre à sculpture anthropomorphe, montrant un homme de face, porteur, à chaque main, d'une petite tête suspendue par la chevelure, dont le moulage seul avait été accordé au musée de Saint-Germain. M. de Maureillan vient de la retrouver enfouie sous les provisions de bois qui garnissent actuellement l'ancienne salle du musée du duc. Elle a pris place au musée d'Hyères, le 25 mars 1908.

Les naturalistes de Levallois-Perret

L'Association des naturalistes de Levallois-Perret a fêté, le 8 mai, le 25e anniversaire de sa fondation. Réunis en un banquet sous la présidence de M. A. de Mortillet, membre d'honneur de l'Association, les sociétaires ont, en témoignage de reconnaissance, remis à M. H. Rollet, leur dévoué président, une plaquette en argent.

Société d'Excursions Scientifiques

La Société a fait le dimanche 23 mai une excursion préhistorique et géologique sous la direction de MM. A. de Mortillet et A. Laville. Le programme comprenait la visite d'une coupe de la rue du Pot-au-Lait, à Paris (Ravinement du Calcaire grossier par les graviers quaternaires); de la carrière Imbault, à Arcueil (Ravinement de la glaise par le quaternaire) ; des sablières Bervialle et Huart, aux Hautes-Bruyères (Traces de fonds de cabanes néolithiques) ; de la carrière Chatellier, au Mons-Ivry (Contact de l'argile verte et de l'ergeron) ; des carrières Bouchon et Grellet, rue de la Pompe (Limons en lits obliques) ; de la carrière Soutan, à Villejuif (Limons et Sables pliocènes en lits horizontaux).

Production de l'ambre en Prusse

Quelques chiffres, empruntés au *Moniteur Officiel du Commerce*,

donnent une idée de la richesse des gisements d'ambre des environs de Kœnigsberg, exploités dès les temps préhistoriques.

La quantité d'ambre brut extraite des mines en 1907 a été de 404 tonnes, d'une valeur de 2.921,727 francs, soit environ 7 francs le kilo. 913 ouvriers ont été employés à cette extraction.

Sur ces 404 tonnes, 173 ont servi à la fabrication de l'ambre fondu et de l'ambre comprimé.

Vol au Musée de Guéret

Un vol important a été commis au Musée de Guéret, dans la nuit du 27 avril. Une centaine d'objets de valeur, parmi lesquels de nombreux émaux, des ivoires et des pièces d'orfèvrerie, ont disparu. Onze de ces objets, en émail champ-levé, déjà dérobés en décembre 1906 par la bande Thomas, avaient été restitués au Musée depuis peu. On évalue le montant du vol à près de 300.000 francs.

Le seul indice que l'on possède pour la recherche des malfaiteurs est un outil servant à forcer les fermetures des meubles, oublié par eux. Il provient de Montluçon.

NÉCROLOGIE

Audéoud

Nous apprenons la mort du général de brigade Audéoud, décédé le 10 mai dernier, à l'âge de 70 ans, dans une maison de santé, où il était en traitement depuis quelque temps.

Passé au cadre de réserve en 1904, le général Audéoud appartint, durant sa carrière militaire, aux troupes coloniales. Il fut notamment commandant supérieur des troupes de l'Afrique Occidentale.

La Société et les Congrès préhistoriques de France perdent en lui un de leurs membres les plus distingués.

LIVRES ET REVUES

Bulletin de la Société archéologique Champenoise. — 3e Année, 1909, no 1.

Signalons dans ce fascicule du recueil de la jeune et vaillante Société les articles suivants :

G. Logeart. — *Notes préhistoriques.* — Première partie d'un résumé général de préhistoire.

Bosteaux-Paris. — *Observation sur le percement des roches dures à l'époque néolithique.* — Après avoir rappelé les discussions qui ont eu lieu à ce sujet à la Société Préhistorique de France, l'auteur mentionne un disque en pierre tendre qu'il pense avoir pu servir de volant à un appareil de forage. Il pèse 8 kilos. Son diamètre est de 34 centimètres. Epais de 5 centimètres vers le milieu, il va en s'amincissant jusqu'au pourtour. Le trou central, qui devait recevoir le pivot, mesure 4 centimètres de diamètre. Cette pièce provient de la station du Sierdon, à Berru (Marne).

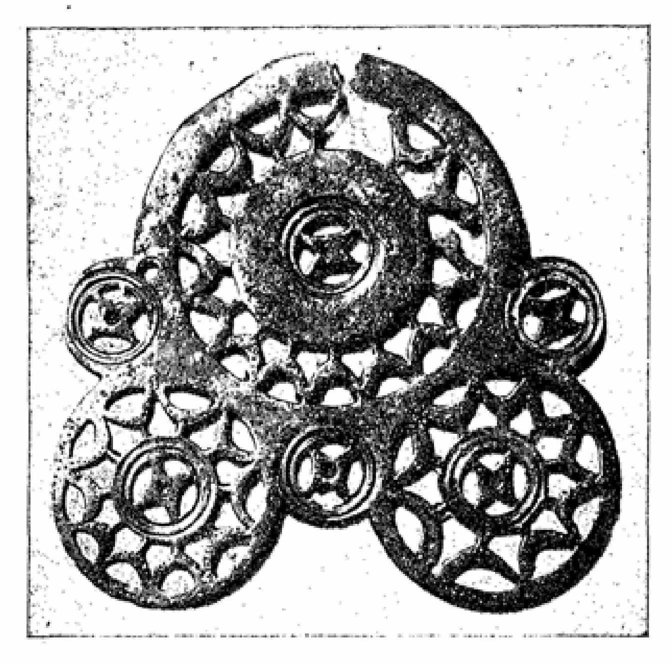


Fig. 60.
Applique gauloise en bronze, découpée à jour et gravée. Ville-sur-Retourne (Ardennes). Cliché de la Société archéologique champenoise.

H. Demitra. — *Des anciennes fortifications rémoises.* — Les travaux de terrassement exécutés à Reims ont permis à l'auteur de reconnaître des traces des enceintes successives de la ville. Dans la rue Andrieux, le talus de l'escarpe d'une fortification du moyen-âge a coupé en biais les murs d'une habitation romaine, dans laquelle a été retrouvée une curieuse grille en fer, mesurant 80 centimètres sur 70. Elle se compose de barraux se croisant à angle droit et tenus par des rivets. Des croisillons plus petits forment, aux points d'intersection, des étoiles.

FOURCART. — *Fouilles gauloises à Ville-sur-Retourne.* — Résultat des fouilles entreprises dans un cimetière gaulois, situé à Ville-sur-Retourne (Ardennes), au lieu dit Chemin d'Imbry, fouilles dont A. Collaye a déjà entretenu les lecteurs de *l'Homme préhistorique* (1908, p. 275).

Dans 45 fosses fouillées antérieurement, Fourcart a retrouvé les objets suivants, qui avaient été oubliés : quatre torques en bronze, deux unis et deux en torsade dont un à tampons et l'autre à crochet ; huit bracelets, un anneau, une bague, le tout en bronze ; deux

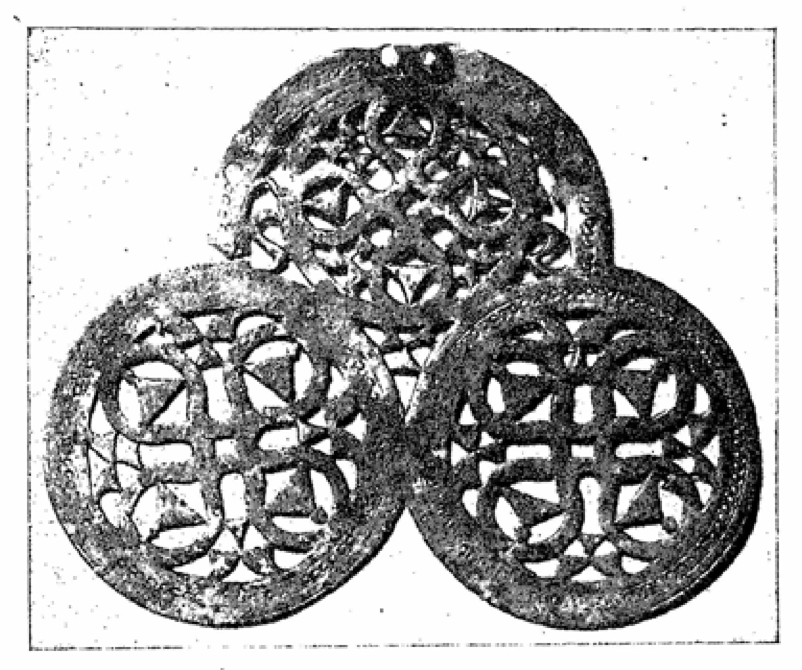


Fig. 61.
Applique gauloise en bronze, découpée à jour et gravée. Ville-sur-Retourne (Ardennes). Cliché de la Société archéologique champenoise.

anneaux plats en potin, un rasoir en fer en forme de croissant, 5 pointes de lances en fer de longueur inégale.

Une fosse, mesurant 2 mètres de long, 1 m. 25 de large et 0 m. 45 de profondeur, dont les vases avaient été brisés par les premiers fouilleurs, a donné trois phalères en bronze, deux ajourées (fig. 60 et 61) et une pleine. Cette dernière, décorée de sept filets concentriques en relief, porte au centre une petite calotte sphérique formée d'une tête de clou qui servait à la fixer. Elle a huit centi-

mètres de diamètre. Ces trois pièces paraissent avoir été dorées.

P. Savy. — *A Reims.* — Sépultures romaines découvertes dans cette ville.

A. Larmigny. — *A Château-Porcien.* — Tombe d'âge indéterminé de la Joassen, et foyer gaulois à Condé-les-Herpy. Ce dernier couvrait une surface considérable. On en a retiré des os d'animaux brûlés, des débris de poteries, des morceaux de fer, trois monnaies gauloises et une pierre à aiguiser longue de 23 centimètres, légèrement usée sur deux faces, tandis que le reste est garni d'incisions en arête de poisson.

Laire. — *A Belval-sous-Châtillon.* — Indication de stations néolithiques sur cette commune du département de la Marne, aux lieux dits : Echayers, Terre-aux Pierres, Huche-Perdrix.

E. Cauly. — *La baguette des Sourciers et la radiation des corps minéraux.* — De l'emploi d'appareils radiométriques dans les recherches minéralogiques et archéologiques.

Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques. — Tome XV. Année 1907.

Le quinzième volume des publications de cet actif groupement régional de préhistoriens a paru récemment. Il renferme, outre les comptes-rendus des excursions et des réunions de la Société, des notices intéressantes, illustrées de nombreuses planches et figures.

En voici l'énumération :

L. Coutil. — *Le Menhir de la Grande-Pierre, à Maupertuis (Manche).* — Menacé de destruction par les travaux du chemin de fer de Cherbourg à Barfleur, ce monument a été sauvé par les soins diligents de l'auteur.

Georges Poulain. — *Le dolmen de l'Hôtel-Dieu, commune des Ventes, près Evreux.* — Il se compose d'une table reposant encore sur trois supports.

G. Morel. — *Sur quelques silex à formes non classiques :* ciseaux, rabots, gouge, perçoir.

G. Morel. — *Sur quelques pointes de flèches trouvées dans les environs de Rouen.*

L. Coutil. — *Epée de l'âge du bronze trouvée à Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure).* — Epée pistilliforme, longue de 74 centimètres, avec poignée plate à trous de rivets.

L. Coutil. — *Cachette de l'âge du bronze à Saint-Cyr-du-Vaudreuil (Eure).* — Elle comprenait quatre objets : une hache à bords droits, deux haches à talons et un bracelet réniforme.

Madame P. Chedeville. — *Villa gallo-romaine d'Orgeville, près Pacy-sur-Eure.*

P.-J. Chedeville. — *La patine des silex.* — L'auteur de cet intéressant travail estime, avec juste raison, que la nature des terrains à la surface desquels gisent les silex entre pour beaucoup dans la formation de la patine, tout en reconnaissant que les actions atmosphériques en sont les facteurs principaux.

Les différentes variétés de silex ne se patinent d'ailleurs pas avec la même intensité.

Apel. — *Découvertes de sépultures romaines et franques à Notre-Dame-de-Gravenchon et Petiville (Seine-Inférieure).*

J. Philippe. — *Fouilles au Fort Harrouard, commune de Sorel (Eure-et-Loir).* — Les recherches effectuées par l'abbé J. Philippe, au Camp Harrouard, montrent l'importance de ce gisement. Parmi les objets d'industrie recueillis, la plus grande partie remonte à l'époque robenhausienne. L'âge du bronze n'est représenté, en fait de métal, que par 33 pièces, appartenant la plupart à l'époque morgienne, ou plus exactement à la seconde partie de cette époque, ainsi que l'atteste, entre autres, la présence de haches à talons.

Les séries néolithiques comprennent de nombreux instruments en silex : grattoirs, lames, tranchets, scies, pointes de flèches, etc.; des haches polies en roches diverses ; des objets en os et en corne de cerf : gaines de haches et sommets de casse-têtes ; des poteries. Ce qu'il y a de remarquable dans cet ensemble c'est l'abondance des grandes lames en silex du Grand-Pressigny. Il en a été recueilli 22, plus ou moins incomplètes, au cours des fouilles.

Des fonds de cabanes ont été rencontrés sur le pourtour du camp. Ils datent, les uns de l'âge de la pierre, les autres de l'âge du bronze. Ces derniers ont, dans la plupart des cas, été établis au-dessus de ceux à industrie robenhausienne. Les fonds de cabanes néolithiques sont plus nombreux et plus riches. Un d'eux a fourni un fragment de revêtement en argile portant une ornementation formée de cercles obtenus par estampage.

L'auteur de ce mémoire a eu la bonne idée de donner un inventaire du mobilier du plus riche fond de cabane robenhausien.

Sous une couche de terre végétale épaisse de 15 à 20 centimètres, il rencontra des débris de poteries grossières, puis quelques tessons de vases romains. Mais, à mesure que la couche explorée augmentait en profondeur, les débris de poteries romaines disparaissaient et finalement on ne trouva plus que de la poterie faite à la main, des silex, des morceaux de meules en grès et des ossements d'animaux. A 40 centimètres : un peson en terre cuite, un fragment de lame en silex du Pressigny avec traces de polissage sur la face convexe, une

épingle en bronze, une pointe de flèche de même métal à barbelures et à pédoncule, trois haches à talons et une mince feuille de bronze.

Au niveau des objets en bronze succéda une couche stérile de 20 à 30 centimètres. A mesure que la profondeur augmentait la terre devenait plus mouvante et plus noire. Elle contenait de nombreux ossements brisés et une quantité innombrable d'éclats de silex et de nucléus.

A 30 centimètres du fond, c'est-à-dire à 1m30 de profondeur totale, apparut un niveau uniquement robenhausien. On n'y recueillit pas moins de 470 instruments en pierre: 281 grattoirs, 98 lames, 16 tranchets, 12 retouchoirs, 4 ébauches d'outils, 4 perçoirs, 2 haches polies, 3 pointes de flèches triangulaires, 2 autres à pédoncule et barbelures, 4 petits tranchets, le tout en silex local; 10 pièces en silex du Pressigny, parmi lesquelles 3 scies en encoches, 2 autres scies, 1 retouchoir et 4 fragments de poignards; une trentaine de percuteurs en silex, grès et poudingue, 2 fragments de percuteurs en roche verdâtre, 1 pic en poudingue, enfin 1 bloc de calcaire noirci avec commencement de perforation de chaque côté.

Les pièces en os, au nombre de 14, comprennent: 10 poinçons, 1 aiguille avec chas, 1 fragment de lissoir, 1 spatule et 1 plaquette semi-circulaire avec trou de suspension. En corne de cerf: un poignard et une extrémité d'andouiller polie.

Les poteries étaient très nombreuses aux deux niveaux et le foyer du niveau robenhausien se trouvait à 2 mètres du bord de la fosse circulaire, dont le diamètre était de 8m60. Celle-ci étant entièrement creusée dans un gravier très compact, il fut très facile d'en suivre la forme et d'en mesurer les dimensions. Le fond de la cabane était tapissé d'une argile rougeâtre très fine.

P.-J. Chedeville. — *Notices descriptives pour l'établissement et la tenue à jour des cartes palethnologiques.* — Suite d'un travail très précis commencé dans le tome XIV du *Bulletin de la Société.*

The Stone Implements of South Africa, by J.-P. Johnson, 2e édition, Longmans, Green and Co, Londres, 1908.

J.-P. Johnson a fait en Afrique australe, dans la région qui s'étend du Cap au Zambèze, une ample moisson d'instruments en pierre. Il a résumé le résultat de ses recherches dans un ouvrage, dont une deuxième édition, revue et augmentée, vient de paraître.

Les objets recueillis sont incontestablement loin d'appartenir tous à la même époque. On distingue parmi eux des industries très différentes, que l'auteur, en l'absence de données plus précises, a classées d'après leur degré de perfection — ce qui est parfois une méthode dangereuse.

Après les avoir, dans la première édition, divisés en trois groupes : *primitif*, *paléolithique* et *avancé*, il a adopté, dans la seconde édition, l'ordre chronologique suivant :

Partant des assemblages les plus primitifs, en apparence du moins, il range dans une première catégorie, désignée sous le nom de groupe *éolithique*, des éclats, soit naturels, soit artificiels, portant des retouches et ayant l'aspect de racloirs, de grattoirs convexes ou concaves, de perçoirs, etc.

Le second groupe, dit *strépyien* ou de transition, comprend un ensemble de pièces paraissant intermédiaire entre l'éolithique et le paléolithique.

Puis vient, en troisième ligne, le groupe paléolithique ou *acheuléen*, avec une industrie caractérisée par la présence d'instruments en forme d'amande taillés sur les deux faces, et de grands éclats à bords souvent retaillés.

Enfin dans la quatrième division, le groupe *solutréen*, trouve place une industrie bien différente des précédentes, consistant principalement en grattoirs de petites et même de très petites dimensions, et en petites lames finement retouchées à la pointe ou sur un côté. Associés à ces instruments en pierre fort habilement taillés, on rencontre d'ordinaire des fragments d'œufs d'autruche gravés ou découpés en rondelles pour servir comme perles, ainsi que des débris de poterie. On a également recueilli, dans diverses stations, quelques perles en verre, que l'auteur suppose plus récentes.

C'est surtout sur la ferme de Leijfontein, près Campbell, que la grossière industrie du premier groupe a été rencontrée. Elle gisait dans des lambeaux de graviers, composés en majeure partie de fragments subangulaires de jaspe et n'ayant pas de connexion évidente avec les rivières actuelles, bien qu'ils semblent avoir été apportés par l'eau. Les objets taillés, mêlés aux cailloux, sont en jaspe de couleur brun foncé ; leur surface, fortement lustrée, a pris une teinte brun jaunâtre. Ils sont sans doute très anciens, mais leur âge n'est pas encore géologiquement déterminé.

Dans le second groupe, Johnson range notamment des instruments en quartzite provenant du Rood Kop, au sud-est de Johannesburg, et comprenant, outre des éclats semblables à ceux du groupe précédent, quelques disques grossièrement taillés.

Plus intéressante et mieux caractérisée est l'industrie du troisième groupe. L'auteur l'a retrouvée, soit à la surface d'anciennes terrasses, soit dans des dépôts fluviatiles, sur de nombreux points de la vallée du Zambèze, aux environs des célèbres Chutes Victoria ; des vallées tributaires de Limpopo ; de celles du Vaal, de l'Orange, du Calédon et autres cours d'eau. Tous ces gisements ont fourni des coups de poing en silex, en quartz, en quartzite ou en aphanite, ainsi que quelques pièces rappelant les racloirs et les pointes du moustérien.

Ce qui est plus étrange, c'est que plusieurs des localités citées ont également livré de véritables haches, simplement ébauchées, dont l'auteur signale deux variétés : une consistant en une large lame rectangulaire, à base coupante, analogue à celle de nos haches modernes ; l'autre avec lame étroite et sommet arrondi, du type néolithique commun. Ces pièces sont-elles réellement contemporaines

des formes amygdaloïdes ? C'est ce qui ne nous paraît pas suffisamment démontré.

Quant à l'industrie du dernier groupe, abondamment représentée par les récoltes de Johnson dans de nombreuses et riches stations, elle n'a, en réalité, qu'une vague analogie avec le solutréen. On peut plus justement la comparer au tardenoisien, dont elle se rapproche par ses petits nucléus, ses petits grattoirs, ses fines lames taillées en pointe et ses minuscules instruments de formes géométriques en silex, jaspe, agate, quartz et aphanite.

Nous avons tenu à suivre dans ce trop succinct compte-rendu la classification de l'auteur, mais nous devons avouer qu'elle nous semble prématurée. Il est prudent d'attendre, avant de l'accepter, que l'étude du préhistorique du sud de l'Afrique soit plus avancée.

Des intéressantes indications que nous apporte le zélé explorateur, on peut cependant, dès à présent, retenir ce qui suit :

1° Un instrument en forme d'amande, comparable au coup-de-poing paléolithique, est largement répandu à travers l'Afrique du Sud, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au Zambèze. Sans être exactement fixé sur son âge, la profonde altération, l'épaisse patine qu'on observe sur certains exemplaires semblent leur attribuer une très lointaine antiquité.

2° Il existe, dans les mêmes contrées, d'abondantes stations, remontant à une époque beaucoup moins ancienne, qui contiennent une industrie rappelant à certains égards le tardenoisien. On retrouve là des petits instruments tout à fait semblables à ceux antérieurement recueillis en Europe, en Asie et dans le nord de l'Afrique.

Quelques stations du sud de l'Algérie et du Sénégal ont livré, comme celles de l'Afrique Australe, des perles et autres objets en coquille d'œuf d'autruche, mais les grattoirs, si communs dans ces dernières, sont fort rares dans les gisements de l'Afrique septentrionale.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

ADDITIONS

COTE-D'OR

Alise-Sainte-Reine. — La Société des Sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois, qui conduit les fouilles d'Alésia, vient de faire à Alise l'acquisition d'un immeuble qui doit être transformé en musée, où seront conservés et exposés tous les objets provenant des fouilles.

Le Gérant : V. Taudou.

Tours. — Imprimerie Paul Bousrez ; J. Allard, Succr.

7e Année N° 7 Juillet 1909

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

DÉCOUVERTE D'UNE ŒNOCHOË
DANS UN TUMULUS DE PROVENCE

Par **CH. COTTE**

J'eus l'occasion de montrer à M. Charles Pellenc, garde de M. de Gasquet, notaire à Marseille, les bracelets de Ventavon, qui ont fait l'objet d'un article précédent (*L'Homme préhistorique*, juin 1909) ; il m'indiqua alors qu'un bracelet en bronze avait été trouvé en sa présence chez M. de Gasquet, dans le territoire de Pertuis, par des ouvriers éventrant un clapier pour l'établissement d'un chemin. Il me dit qu'il y avait, à sa connaissance, deux autres murgers, l'un à 50 mètres du précédent, l'autre sur une crête assez éloignée.

Grâce à ces précieux renseignements, et avec l'aimable autorisation de M. de Gasquet, je me rendis sur les lieux avec un ouvrier. Je retrouvai aisément le tumulus éventré. Guidé par l'habitude, j'en découvris un nouveau à 50 mètres environ à l'O.-S.-O. du précédent, puis celui dont m'avait parlé M. Pellenc et que j'ai fouillé. Tous les deux sont sur un éperon d'où la vue s'étend au loin.

Le dernier, notamment, est sur une crête culminante d'où l'on contemple toute la chaine du Luberon, Sainte-Victoire, la Trévaresse. etc. A trois kilomètres, au nord, à vol d'oiseau, se profilent les escarpements de l'oppidum de Saint-Julien, qui a fourni, à M. Enjoubert et à moi, des objets néolithiques, des poteries de l'âge du fer, de la poterie et des monnaies grecques, enfin de la poterie samienne.

Saint-Julien, comme les collines où est le domaine de l'Agnel (1), orthographié Agneau sur toutes les cartes, forme l'extrémité occidentale du massif qui s'étend entre Pertuis et Corbières.

(1) M. de Gasquet m'a fait observer que ce nom est celui d'un ancien propriétaire, nommé Agnel. Le domaine appartint, à une époque, à M. le sénateur Peytral.

A la riche cité indépendante de Saint-Julien succéda, aux époques troublées des invasions barbares post-romaines, l'habitat pauvre de Saint-Pierre et des Pécouillons, situé dans ce massif et dissimulé aux yeux des envahisseurs par l'écran des « Trois-Frères ». Cette colline (alt. 408^{m}), à trois sommets jumeaux, borde à l'est le ravin du Four qui la sépare de la nécropole de l'Agnel.

Le tumulus que j'étudie actuellement est sur l'éperon qui s'avance entre la source du Four et la grande carrière de pierres froides, en étranglant ce vallon.

Cette désignation est suffisante pour permettre de toujours le retrouver. Cependant, pour satisfaire aux désirs du « *Manuel de Recherches Préhistoriques* », j'indiquerai qu'il figure dans la parcelle n° 136, section E du cadastre, lieu dit la Loubière (1), mais, cette parcelle contenant 35 hectares, la première indication est la plus précise.

Indépendamment des trois tumulus dont j'ai déjà parlé, j'en ai découvert un, juxtaposé à celui qu'ont à peu près détruit les travaux de la route, et un cinquième à 200^{m} au nord de celui que j'étudie. Ce cinquième murger a donné au croisement de chemins qui est à quelques mètres de lui son nom d'*Aire des Masques*. Enfin j'ai pu constater l'exactitude du renseignement de M. Pellenc, pour le tumulus situé sur la crête, à l'angle des trois quartiers de l'Agneau, de la Dévention et du Samson.

Mais ce dernier murger, par son éloignement et par son aspect plus classique, semble appartenir à un autre groupe que les cinq premiers.

J'espère qu'à ceux-ci s'en ajouteront d'autres que je n'ai pas encore découverts ; aussi j'attends pour en publier la carte.

Tous les cinq ont le même faciès : un *amas de pierrailles de faible relief*, *de surface irrégulière*, *de contours très incertains*, *de diamètres difficilement évaluables*, puisqu'ils se fondent avec le restant du plateau, mais que l'on peut estimer varier entre 10 et 20^{m}. Ce qui attire l'œil, c'est que les vides entre ces pierres amoncelées ont absorbé l'humus, alors que, dans le reste de ces collines, les parties les plus rocailleuses ont toujours l'intervalle des cailloux cimenté par l'argile.

(1) Déformation du nom de l'ancien possesseur, M. de Lubières.

Certes leur aspect est bien peu encourageant. En arrivant avec mon ouvrier, je fus tenté de faire demi-tour. Ce qui m'encouragea ce fut : 1° la trouvaille du bracelet dans l'autre tumulus ; 2° la certitude que ces clapiers étaient intentionnels sans que je pusse leur attribuer une destination autre que celle de tertres funéraires ; 3° leur emplacement, qui était significatif.

Si j'insiste sur ces caractères, c'est parce que je suis convaincu qu'ils sont la cause qu'aucun tumulus semblable n'avait encore été fouillé en Provence. Je les crois assez communs mais méconnus. Raison de plus pour en étudier un en détail, au point de vue : 1° de la disposition du tumulus, 2° de la description des objets ; 3° enfin de l'âge à lui attribuer.

Disposition interne du tumulus

Pour commencer mes fouilles, je cherchai à établir à peu près le centre du tumulus, d'un diamètre de 12 à 14^{m}. A tort je crus ce centre plus à l'est qu'il n'était en réalité ; cette erreur faillit me faire manquer les objets lors de l'établissement de la première tranchée, dirigée du N. au S.

En arrivant près du centre supposé, mon ouvrier, M. Joseph Cast, qui a su manier avec précaution la pioche de terrassier, mit à nu à 0,60 cm. de profondeur le premier fragment de bronze. C'était le début d'une aire à peu près carrée, de 1^{m}30 de côté, dont chaque face était vaguement orientée vers un des points cardinaux.

La terre du plateau y était fortement rougie par le feu. Au-dessus était une couche de cendres, colorée par l'oxyde de cuivre, et manquant par places. Ces cendres remplissaient certaines dépresssions du sol ancien. Elles contenaient des débris de bronze soit à peine déformés par la chaleur, soit plus abîmés, et même des perles de métal. En examinant très attentivement les divers fragments récoltés, j'ai pu constater que, dans ces cendres non remaniées, lorsque l'on pouvait distinguer le sens dans lequel s'était figée la larme de métal, on constatait qu'elle avait conservé la position verticale. Le fait confirme donc ce qu'indiquait déjà la calcination du sol. Il y eut là un bûcher où ont été soumis au feu des objets divers, mais principalement des fragments de tôle de bronze,

préalablement brisés et martelés intentionellement pour en assurer la destruction.

Ce foyer était à peu près rectangulaire, ce qui indique qu'il a dû être formé de bûches et non de fagots. Notons aussi (nous aurons à revenir sur ce point) ses faibles dimensions.

Indépendamment des restes du bucher non remaniés il y avait, dans les couches de terre mêlées de galets qui le recouvraient, d'autres fragments de bronze à demi fondus ou non abîmés par la chaleur ; certains avaient entraîné de petits amas de cendres.

Il me semble certain que l'on a trié dans les cendres pour y recueillir quelques objets ; en plusieurs points ces recherches ont mis à nu le sol calciné. On a ensuite rejeté des galets et des fragments de métal, qui ont formé une couche remaniée où les gouttes de bronze refroidies ne sont pas dans leur situation normale. C'est sur les bords de cette couche que j'ai recueilli les débris les plus volumineux.

A 0,50 cm. environ à l'ouest de ce foyer était l'œnochoë.

Elle était entièrement enfouie au-dessous du sol naturel. On avait creusé une cavité de grandeur suffisante, dans laquelle l'urne avait était mise debout. De gros galets étaient aux 4 côtés de la panse. Une dalle recouvrait une partie de celle-ci, et sa saillie protégeait le sommet de l'anse en soutenant les autres pierres. La terre humique avait pénétré tant dans l'œnochoë que dans la cavité qu'on lui avait ménagée, et son poids ávait fait pencher le vase vers l'est, écrasant la panse, la séparant du pied et du col.

Dans l'œnochoë j'ai recueilli quelques fragments d'ossements calcinés, une petite tige de fer sinueuse, des débris de chaîne en fer, un talon de lance en fer. A 0,30 cm. environ au N.-O. de l'urne, mais à 0,20 au-dessus du sol naturel, dans les pierres, était un pendentif en bronze et émail.

J'ai récolté la moitié d'une hache en pierre polie dans la zone intermédiaire entre le foyer et l'urne, également dans les pierres.

A divers niveaux, mais uniquement dans un cercle de 3 mètres de diamètre environ, au centre du tumulus, j'ai trouvé d'assez nombreux fragments de poterie grossière et quelques débris d'os paraissant humains. Certains ne semblaient pas avoir été incinérés et étaient très rongés par le temps.

Le milieu du murger paraît avoir été vers le bord occidental du foyer. On ne peut pas indiquer d'une façon précise la disposition des pierres.

La plus grande hauteur était de 0,70 cm. A la surface on n'observait que des pierrailles généralement anguleuses, ce qui est peut-être dû à l'action de la gelée ; mais cette interprétation me paraît douteuse, car, autour du murger, on voit que les pierres ont, pour la majorité, conservé leur faciès de galets.

Les quelques dépressions observées dans le tumulus ne semblent pas venir de sondages anciens, mais peut-être y a-t-on pris quelques blocs qui émergaient. En effet, sous les pierrailles de la surface, étaient des pierres de diverses dimensions entassées de façons variées. C'est ainsi que, sur le foyer, on croyait voir une couche de pavé, dans laquelle et sur laquelle on ne trouvait pas de débris de bronze. Ailleurs les grosses pierres descendaient jusqu'au sol naturel. Au N. et à l'O. de l'urne, étaient deux gros blocs verticaux, mais inclinés vers l'œnochoë. Cette disposition était-elle intentionnelle? Je ne puis l'affirmer. Dans les parties actuellement fouillées (1), je n'ai rien vu qui me permette de croire à l'existence d'un cercle ou cromlech interne. Au contraire les grosses pierres sont assez irrégulièrement distribuées, nombreuses en un endroit, plus rares en un autre également distant du centre.

La majorité des pierres ont la forme arrondie. Elles ont évidemment été prises sur place. Le sol est formé de galets noyés dans une argile alluvionnaire. Mais il a fallu assez de recherches pour réunir les gros blocs arrondis, car la dénudation des pentes en laisse peu apercevoir de forte taille. Peut-être, il est vrai, ceux qui étaient visibles ont-ils été enlevés à une époque relativement récente pour être employés dans des constructions.

La terre humique due à la décomposition des pierres du murger, aux apports éoliens et aux restes végétaux, s'est infiltrée lentement sur une épaisseur de 0^m40 environ. Où la couche de pierres est plus importante, les vides sont en partie libres, sauf à la base, où la terre s'est naturellement accumulée.

(1) Je poursuis les fouilles du tumulus, mais je n'espère plus y glaner.

Description des objets

Hache en pierre polie. — Cette hache, en galet de Durance, est brisée dans le sens longitudinal, ce qui s'explique par la nature schisteuse de la roche. Elle appartient au type triangulaire, avec côtés fortement piqués. La longueur du fragment est de 0, 052 ; celle de la hache devait être de 0,06 environ ; son épaisseur maximum est de 0,017.

Elle offre des concrétions calcaires, dues vraisemblablement à son long séjour dans le murger.

Les découvertes de haches les plus voisines sont, à ma connaissance, celle d'une pièce aux Trois-Frères par un des fils de M. de Gasquet, et celle d'une autre à Saint-Estève par M. Reynard. Le tumulus est entre ces deux points. Il y a eu donc, en ce lieu, sinon un habitat, du moins des incursions de populations usant de la pierre polie.

Le tumulus contient des éclats de silex dont quelques-uns avec bulbe de percussion ; mais, le silex se trouvant ici à l'état naturel, on ne peut tenir grand compte de ces éclats. Les bulbes de percussion peuvent être attribués au heurt des pierres jetées pour faire le murger.

Céramique. — Tous les fragments de céramique ont une composition analogue rappelant la poterie néolithique, c'est-à-dire pâte noire dans la cassure, mal cuite, avec matières dégraissantes. Ceci ne veut pas dire qu'elle remonte à l'âge de la pierre polie, car on a souvent l'occasion de constater la présence de ce faciès à l'époque romaine et même après.

Certains tessons sont rouges dans la fracture, ce qui ne prouve pas qu'ils aient appartenu à d'autres vases, car ils ont pu être calcinés dans le tumulus, et, dans des recherches antérieures, j'ai montré l'origine de ces variations de teintes.

En revanche on observe de légères différences dans la matière dégraissante, qui a cependant toujours pour base la calcite cristallisée concassée. Cette roche étant peu commune dans la région, on peut supposer que ces vases, s'ils ont été fabriqués en plusieurs fois, l'ont été par les membres d'une même tribu.

L'aspect morphologique des tessons prouve qu'ils appartiennent à deux vases au moins, que je n'ai malheureusement

pas pu reconstituer. Il m'en manque une grande partie, bien que j'aie recueilli toutes les portions trouvées. Mais il faut tenir compte de la difficulté de les reconnaitre dans la terre et de leur très mauvais état de conservation. Il m'était littéralement impossible d'en sauver certains que j'avais mis à nu. Leurs débris étaient absolument épars.

Un des vases, en pâte assez homogène, avait une ouverture de 0,25 à 0,30 cm. de diamètre. Le bord a été aplati en dessus, ce qui a rejeté un léger marli à l'extérieur. En dessous est une faible courbe dessinant le col ; puis la panse s'élargit plus bas. Je n'ai pu observer davantage.

Pour l'autre je puis indiquer que le fond était plat et qu'il y avait sur la panse, au bas du col, un léger épaulement. Sur cet épaulement sont marqués des traits obliques faits à l'ébauchoir. Ces traits sont parallèles entre eux, longs d'un centimètre environ, et distants du double. La surface, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, porte de petits sillons parallèles, peu visibles, tracés à la gradine, ou, plus vraisemblablement, avec une pincée d'herbes ou quelque chose d'analogue. Les sillons extérieurs sont fréquemment verticaux et parfois horizontaux, comme le sont ceux de l'intérieur.

Débris d'objets en métal. — Le foyer renfermait, dans les couches remaniées, ou dans la zone immédiatement voisine, de très nombreux morceaux de bronze. Ceux qui étaient complètement fondus ou trop abimés ne peuvent rien nous apprendre, mais il est resté des fragments assez intéressants à étudier.

Les tôles de bronze ont composé la grande majorité de la trouvaille, et certainement les larmes refroidies proviennent presque totalement de la fusion de certaines de leurs parties. En pesant les lames intactes avec le reste, j'arrive à un poids de trois kilos cinq cents grammes environ de bronze récolté par moi dans le foyer ou près de lui. Si l'on y ajoute les parties perdues ou dissoutes, etc., on doit arriver à un chiffre un peu supérieur, bien que l'oxydation ait légèrement augmenté le poids des parties subsistantes.

Les morceaux de tôle de bronze récoltés sont de grandeurs et d'épaisseurs extrêmement variables. Certains sont minces comme des feuilles de papier ; un souffle peut les emporter ;

d'autres ont une épaisseur de 0,0025, ce qui est bien suffisant pour une armure défensive.

Beaucoup, ai-je dit, portent des traces intentionnelles de



Fig. 62

Objets en métal recueillis dans un tumulus de Provence.

1. Talon de lance en fer. — 2. Crochet en bronze. — 3. Agrafe rivée à une plaque de bronze. — 4. Fragment de tôle de bronze avec la base repliée. — 5, 6 et 7. Fragments de feuilles de bronze ornées au repoussé. — 8. Anneau en bronze avec trois tiges. — 9. Anneaux en fer. — 10. Pendeloque en bronze émaillée.

destruction par martelage, mais une série de fragments, appartenant certainement à un même objet et de forte épaisseur, offrent un double pli de 0,012 de hauteur, à 0,022 au-dessous d'un bord vertical à section nette. Ce bord a dans divers frag-

ments un profil concave, ce qui exclut l'idée qu'ils aient appartenu à un vase à lèvres droites ou évasées (fig. 62, n° 4).

Des morceaux souvent de grande taille ont au contraire leur bord reployé vers l'extérieur, généralement faiblement. Dans ce repli extérieur était fixé, tout au moins dans certains cas, un cordon de fer, conservé en place sur quelques exemplaires. L'épaisseur de ces fragments est moyenne.

D'autres, plus épais, mais à bord non extroversé, avaient également un cordon en fer, mais, dans ce cas, le bourrelet était fixé avec des rivets. Un bel exemplaire montre ces traces de rivets et deux rivets en place rangés le long du bord qui est sinueux. Sur la portion de droite, on voit même une partie en demi-cercle qui est bien intentionnelle, et non le prolongement de la brisure qui est au-dessous.

On remarque encore sur cette plaque : 1° deux arcs de cercle de trous de rivets qui se sont trouvés sur les cassures à la base ; 2° deux fragments de bronze également rivés. Un d'eux est au sommet d'une fente ; il a pu en occasionner la direction, mais on pourrait dire qu'il a été destiné à consolider une portion affaiblie. Pareille supposition est inadmissible pour le fragment du haut. Il s'agit donc de pièces fixées lors de la confection de l'objet.

Sur d'autres pièces on voit de pareils exemples. L'un d'eux porte une plaque en fer rivée à une lame de bronze brisée avant l'opération. Il s'agit bien là d'un raccommodage.

Au contraire, à droite de la figure 62 (n° 3), on voit le rivetage d'une agrafe ou tenon en T de ceinture ou fermeture analogue.

Si l'on peut à la rigueur attribuer à un vase (chaudron ou ciste) les plaques minces à bord extroversé, avec ou sans cordon en fer, cette solution doit être, à mon avis, repoussée pour le fragment à bord sinueux, comme pour l'agrafe que je viens de citer.

Il me reste à signaler plusieurs fragments ayant une ornementation analogue, composée d'un bord fortement extroversé et préalablement orné, à l'intérieur, de perles au repoussé (fig. 62, n°s 6 et 7).

Sur certaines plaques on voit la trace des coups de marteau de l'ouvrier, mais généralement on peut admirer le fini du travail.

Je passe sur certains plis de bronze et autres aspects peut-être intentionnels, mais pour lesquels le doute subsiste.

Un fragment de tôle de bronze découpée en pointe et tordue doit être un crochet (fig. 62, n° 2).

Dans le foyer j'ai recueilli divers objets en fer : parties de cordons pour bords de tôle de bronze ; débris indéterminables ; portion d'anneau.

J'y ai aussi récolté un petit fil de bronze, long de 0,037, sinueux, de 0,0012 de diamètre, portant sur sa face externe des bandes de stries très fines ; je suppose qu'il a appartenu à une fibule.

Anneau avec tiges. — Toujours dans les cendres, j'ai trouvé un anneau de 0,033 de diamètre et 0,002 d'épaisseur (fig. 62, n° 8) qui porte trois lames fixées à l'anneau comme les tiges de brochettes de cuisine.

Celle du milieu, plus large, est double et forme un ressort entre les branches duquel se croisent les deux autres. Ces trois tiges tournent autour de la portion d'anneau qu'enserre leur base. Elles présentent un caractère intéressant ; leur extrémité était prolongée par une partie en fer actuellement brisée et qui leur était fixée par un martelage-soudure des bouts amincis.

Quelle était la destination de cet objet ? Appartient-il au harnachement ? Peut-être les trois tiges, fixées à la cuirasse, soutenaient-elles l'anneau destiné à porter l'épée.

Talon de lance. — Dans l'urne était un objet qui est vraisemblablement un talon de lance, en fer. Il présente un sorte de pommeau arrondi de 0,024 de diamètre sur 0,018 de hauteur, prolongé par une douille de 0,04 de longueur contenant encore le rivet en fer qui fixait la hampe (fig. 62, n° 1).

Chaîne en fer. — Au pommeau de ce talon de lance adhéraient :

1° Un lingot de bronze, qui s'est brisé plutôt que de se détacher.

2° Quelques anneaux en fer que je suppose soudés soit par ce bronze sous l'action du feu, soit par la rouille. Je crois qu'en principe ils n'étaient pas fixés au talon de lance. Ces anneaux comme ceux qui étaient également contenus dans

l'urne, mais libres, ont vraisemblablement appartenu à une seule chaîne. Comme ils sont très oxydés, je n'ai pu les extraire convenablement de l'œnochoë. On peut cependant observer que j'en ai environ 38, correspondant à une chaîne d'une longueur approximative de 0,45 cm. (fig. 62, n° 9). Quelques-uns, au moins, de ces anneaux étaient creux.

Pendentif. — Le pendentif en bronze est un losange de 0,034 de longueur sur 0,024 de largeur. A sa base est un gland de 0,005 de longueur ; à son sommet était un anneau de suspension, actuellement brisé. La face supérieure est seule ornée.

Les quatre bords présentent de légères incisions ornementales sur toute leur longueur. Ils n'offrent qu'une bande de faible largeur délimitant un champ également losangique, creusé au burin, qui a réservé quatre petits cercles à centre également creux (fig. 62, n° 10). Ce champ était rempli par de l'émail rouge dont il subsiste des fragments importants. Dans le cercle supérieur on voit quatre points d'émail jaune.

Œnochoë. — L'œnochoë (fig. 63) est de type classique, mais elle offre quelques caractéristiques utiles à noter.

Ce qui augmente son élégance, ce sont les quarts de disques et les disques qui ornent la bande où vient se fixer l'anse, au sommet du col ; de légères gorges burinées en soulignent les points principaux.

L'anse était formée, dans toute sa longueur, de quatre lames de bronze repliées. Trois d'entre elles dessinaient des nervures sur la face externe ; la quatrième formait la face interne et ses bords relevés retenaient les précédentes. Le tout formait ressort et se fixait, suivant le type classique, d'une part à la panse, de l'autre au col. En ces deux points étaient des palmettes en feuille de bronze estampée de dessins délicats. Des rondelles pareillement estampées ornaient les disques. Malheureusement la palmette inférieure était brisée, et une des rondelles n'a pas été retrouvée ; mais l'autre rondelle, la palmette supérieure et les fragments de l'autre permettent de connaître tous les dessins. La reproduction en paraîtra dans la seconde partie de cette note.

Les deux palmettes étaient fixées avec des rivets en fer.

En outre, à la place de la supérieure on observe un métal d'un blanc brillant (sans doute la soudure d'étain) strié horizontalement, et portant l'empreinte vague des dessins de la palmette.

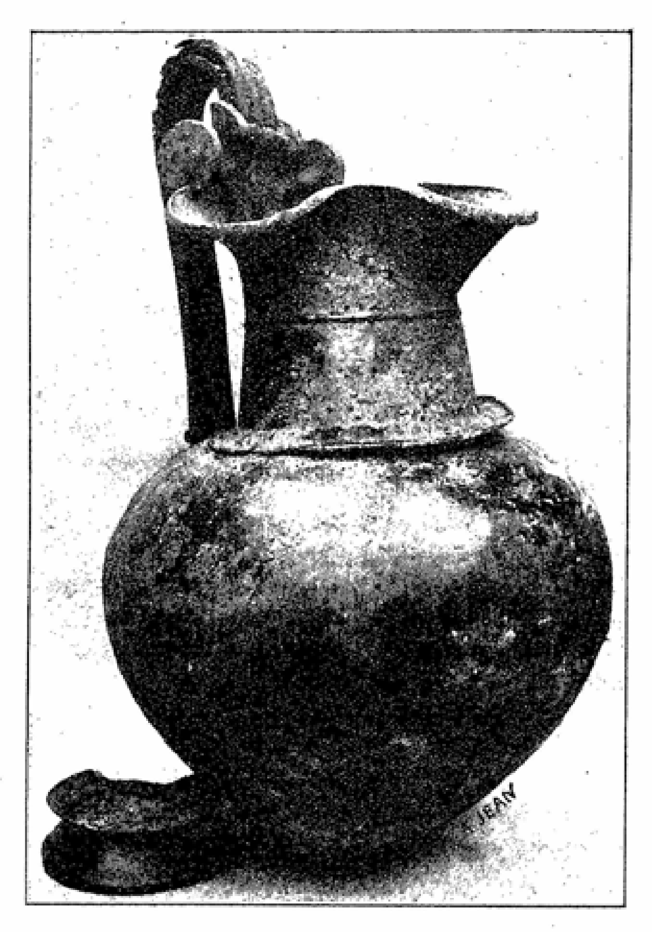


Fig. 63
Œnochoé en bronze recueillie dans un tumulus de Provence.

Dans le pied est une substance minérale dure, blanche, grenue, qui me paraît être une sorte de ciment ou de mastic, sans doute destiné à lester l'urne. En effet ce pied est très lourd comparativement au vase.

La panse était très mince ; on peut admirer le travail du chaudronnier qui l'a faite, mais elle a souffert de son séjour dans la terre. Percée en deux points, bosselée en deux autres, elle a eu sa base pincée, aplatie, de façon qu'elle ne correspond plus au pied, photographié à côté d'elle.

Le col s'est également dessoudé de la panse ; il s'est déplacé ; son bord inférieur en a souffert, et ce déplacement a, par contrecoup, fait briser les deux nervures latérales de l'anse, à son sommet.

Malgré ces dégradations, que des spécialistes répareraient d'ailleurs aisément, cette œnochoë est un des plus beaux spécimens de l'art grec trouvés en Provence.

INVENTAIRE SOMMAIRE DES MONUMENTS MEGALITHIQUES
DU DÉPARTEMENT DU PUY-DE DOME (1) (*Suite*)

Par **L. COUTIL**
Les Andelys (Eure)

VI. — Grottes

Parmi les grottes ou excavations qui vont suivre, plusieurs sont artificielles, d'autres paraissent plus anciennes : les fouilles qui y ont été faitesn'ont par toujours été concluantes.

LE BROC. — Canton et Arrondissement d'Issoire.

Grottes artificielles signalées par A. de Mortillet dans la *Revue de l'Ecole d'anthropologie* de septembre 1908.

BROMONT-LAMOTHE. — Canton de Pongibaud. Arrondissement de Riom.

A Pranal abris naturels qui n'ont rien donné, lors des fouilles du Dr Charvilhat.

CELLULE. — Canton et Arrondissement de Riom.

Souterrain à la Moutade.

CHAMPEIX. — Chef-lieu de canton. Arrondissement d'Issoire.

Entre cette commune et celle de Saint-Floreat, aux environs de Saint-Pierre Colamine et d'Issoire, se trouvent les grottes artificielles de Jonas creusées à différents étages dans un coteau abrupt et rocheux ; des ouvertures plus ou moins rectangulaires se voient sur le flanc du rocher. (Carte postale, E. D.)

COMPAINS. — Canton de Besse. Arrondissement d'Issoire.

Souterrains.

CORENT. — Canton de Veyre. Arrondissement de Clermont-Ferrand.

Excavations, d'après Bouillet.

EFFIAT. — Canton d'Aigueperse. Arrondissement de Riom.

Souterrains, d'après Bouillet.

(1) Voir *L'Homme préhistorique*, 1909, pages 73 et 161.

GRANDRIF. — Canton de Saint-Anthême. Arrondissement d'Ambert.

Souterrains. Grotte de la Chèvre, où une chèvre d'or passe pour être enterrée.

MESSEIX. — Canton de Bourg-Lastic. Arrondissement de Clermont-Ferrand.

Excavations, d'après Bouillet.

MUROLS. — Canton de Besse. Arrondissement d'Issoire.

Grottes artificielles de Boissière et de Rajat.

NESCHERS. — Canton de Champeix. Arrondissement d'Issoire.

Grottes creusées dans l'arkose, près du village ; on y a trouvé des haches en pierre (Bouillet).

OLLOIX. — Canton de Saint-Amand-Tallende. Arrondissement de Clermont-Ferrand.

Grotte des Fées, entre Olloix et Saint Nectaire, au hameau de Lautenge. (Bouillet, p. 38).

PERRIER. — Canton et Arrondissement d'Issoire.

Aux environs d'Issoire se trouvent des grottes intéressantes formant cinq et parfois sept étages superposés dans une paroi rocheuse : les fouilles n'ont rien donné. Au-dessus, il existe une station néolithique. (Carte postale n° 976, série *As de cœur*, E. D.)

PIONSAT. — Chef-lieu de canton. Arrondissement de Riom.

Excavations.

LA ROCHE-BLANCHE. — Canton de Veyre-Monton. Arrondissement de Clermont-Ferrand.

Près du plateau de Gergovie se trouvent les grottes de la Roche-Blanche, creusées dans le calcaire.

ROYAT. - Canton et Arrondissement de Clermond-Ferrand.

La Grotte des Laveuses, au dessous de l'église, au bord du ruisseau de la Tiretaine, d'où sortent trois sources, n'a pas dû être habitée à cause de son peu de profondeur et de l'eau qui en rendait le séjour presqu'impossible. Une lithographie de

Monthelier, 1831, publiée dans les *Voy. pittor.* de C. Nodier et Taylor : *Auvergne*, reproduit cette grotte.

SAINT-ANTHÈME. — Chef-lieu de canton. Arrondissement d'Ambert.

Excavations.

SAINT-ETIENNE SUR USSON. — Canton de Sauxillanges. Arrondissement d'Issoire.

Excavations.

SAINT-NECTAIRE. — Canton de Champeix. Arrondissement d'Issoire.

Près de Saint-Nectaire, dans la partie supérieure d'un coteau, au-dessus de l'établissement du Mont Cornadore, se voient des grottes creusées de main d'homme, avec de larges et hautes ouvertures ; elles sont pavées. Fouillées par le Dr Pommerol, elles ne lui ont rien donné. Ces grottes ont servi de refuge aux Protestants; on y trouve encore un autel. (Carte postale éditée par G. Cany, de la collection de M. l'abbé Rochias.)

SAINT-SAUVES. — Canton de Tauves. Arrondissement d'Issoire.

La Grotte aux Fées de Lafage est une petite cavité creusée à la base d'un rocher. (Carte postale de l'*Auvergne historique et pittoresque*, A. V.)

VEYRE. — Chef-lieu de canton. Arrondissement de Clermont-Ferrand.

Excavations à Monton, d'après Bouillet.

VII. — Pierres Branlantes

Nous citons ces pierres à simple titre de curiosité, car dans le département du Puy-de-Dôme, où il y a tant de dénudations de collines rocheuses, il doit forcément se trouver d'innombrables pierres suspendues sur d'autres. Le contact est plus ou moins grand, mais il n'y a là aucune intention humaine.

BILLOM. — Chef-lieu de canton. Arrondissement de Clermont-Ferrand.

Pierre branlante située sur le chemin de l'Eglise-Neuve. (Bouillet, p. 43, *Rép. arch.* ; *Dict. arch. Gaule*, p. 161.)

Bourg Lastic. — Chef-lieu de canton. Arrondissement de Clermont-Ferrand.

Sur le Puy de Préchonnet se trouve une pierre branlante (Bouillet p. 49). La Roche Vendeix, très pittoresque. (Lithographie de Villeneuve, 1831, dans C. Nodier et Taylor : *Auvergne*, p. 99 à 131.)

Ceyrat. — Canton et Arrondissement de Clermont-Ferrand.

Pierre branlante située sur le chemin qui conduit de Saint-Genès à Champanelle. (Bouillet, p. 25, voir Saint-Genès-Champenelle et *Dict. arch. Gaule*, p. 252.)

Combronde. — Chef-lieu de canton. Arrondissement de Riom.

A l'est du bois de Combronde, au-dessus de l'ancien couvent de Chavanon, sur le penchant ouest du principal monticule du bois de Reure, se trouve une roche branlante en granite porphyroïde connue sous le nom de *Roche Romaine* et de *Cœur Balant* ; c'est un bloc irrégulier un peu arrondi de 2m50 de haut et de 3m50 de large, que l'on peut aisément remuer. (Bouillet, *Rép. arch.* p. 3, et *Dict. arch. Gaule*, p. 300.)

Durtol. — Canton et Arrondissement de Clermont-Ferrand.

Entre Durtol et Nohanent, sur le chemin de Chanat, se trouve une pierre branlante appelée *Rei de la Pila*. (Bouillet, p. 25, et *Dict. arch. Gaule*, p. 360.)

Fayet. - Canton de Saint-Dier. Arrondissement de Clermont-Ferrand.

Pierre branlante à 1 kilomètre du château de Sémiers, au S.-E. (Bouillet et *Dict. arch.*, page 392.)

Gelles. — Canton de Rochefort. Arrondissement de Clermont-Ferrand.

A 200m de Mont-la-Côte, roche tremblante de Deveix, dite aussi *Roche Branlaire*, la plus importante de l'Auvergne. C'est un bloc de granite ovoïde, oblong, couché parallèlement à son grand axe; son centre de gravité étant déplacé, on peut la mettre facilement en mouvement. Elle mesure environ 7m de long, sa circonférence horizontale est de 15m60 et celle de sa tranche verticale de 11 mètres. D'après une légende, la Vierge en filant l'aurait apportée dans son tablier. (Bouillet,

p. 62 ; Fournet : *Influence du mineur*, p. 582 ; et *Dict. arch.*, p. 438.)

Le Saint Fouti ou *Saint Foutin* est une roche phallique.

Au hameau de Tracros (Bouillet, p. 62), roche volcanique isolée sur un piton ; au-dessous, le champ porte le nom de *Tsamp de la Fada*, champ des fées.

JOB. — Canton et Arrondissemant d'Ambert.

Roche de la Volpie.

OLLOIX. — Canton de Saint-Amand-Tallende. Arrondissement de Clermont-Ferrand.

Pierre branlante près de la Croix du Cézaire. (Bouillet, p. 38.)

ORCINES. — Canton et Arrondissement de Clermont-Ferrand.

Entre le lac de Servière, le Mont-Dore et Orcines, Bouillet a signalé une pierre branlante. Il y en a beaucoup d'autres.

ROCHEFORT. — Chef-lieu de canton. Arrondissement de Clermont-Ferrand.

Pierre branlante. Nous nous demandons si c'est celle que l'on nous a signalée à la limite des communes de Rochefort-Montagne et d'Orcival.

SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE. — Canton et Arrondissement de Clermont-Ferrand.

Dans le parc du château de Theix se trouve une pierre branlante signalée par Bouillet, p. 25.

VILLOSSANGES. — Canton de Pontaumur. Arrondissement de Riom.

C'est probablement sur cette commune que se trouvait la pierre branlante d'Autoroche ou Haute-Roche, qui existait encore vers 1850 ou 1860 ; elle fut précipitée de son emplacement par des jeunes gens, qui, à l'aide de leviers, la firent rouler dans le ruisseau, où elle gît depuis cette époque ; ce bloc mesure environ 2 mètres. (Bouillet.)

VIII. — Cromlechs et Alignements

Le Puy-de-Dôme n'a pas d'alignements connus.

Ch. Nodier et Taylor, dans leur volume consacré à l'Auvergne, citent *les Pierres de Fages* sur la commune de Rougeat.

D'après la gravure qu'ils en donnent, ce serait une sorte de cromlech, composé d'une douzaine de pierres en basalte ; au centre, une cavité porte le nom de *Peira de Las Fadas* ; ce serait l'empreinte du chapeau des fées, qui auraient porté ces pierres sur leur tête, d'où la cavité du Rocher. Rougeat est indiqué comme étant près du Puy (Haute-Loire), mais nous n'avons pu trouver qu'un hameau de ce nom, sur la commune de Villeneuve-d'Allier (1).

Nous tenons à rappeler que cet essai d'Inventaire a pour but de provoquer une étude approfondie des monuments mégalithiques du Puy-de-Dôme, dont quelques dolmens pourraient être fouillés et fournir peut-être des documents intéressants. Nous n'osons affirmer que tous les monuments indiqués aient existé.

Ce département possède encore actuellement des dolmens : ceux d'Ambert, Saint-Etienne-des-Champs, Saint-Gervazy, Saint-Nectaire, Saint-Sauves, Saillart et Montaigut-le-Blanc, mais le dolmen de Dore-l'Eglise a été détruit ; des menhirs, et notamment les menhirs christianisés d'Orcines, Saint-Genès-Champanelle et Sachapt près de Saint-Nectaire ; enfin 8 pierres à légendes et des rochers à légendes ; nous n'avons cité que quelques roches branlantes, car les autres pierres de ce genre connues viendraient grossir la liste sans intérêt archéologique.

(1) Aux environs du Puy (Haute-Loire) se trouve la *Roche Aubert*, citée dans « l'Auvergne » de Ch. Nodier et Taylor (t. II, p. 97).

Le même ouvrage reproduit plusieurs lames de basalte fichées verticalement. (Lithographies de Sabatier et Taylor, intitulées : *le Cantal.*)

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Perle en verre à inscription

M. le Dr Guébhard a eu l'obligeance de nous annoncer une intéressante découverte et de nous communiquer les renseignements qu'il a reçus à ce sujet de M. Wiedmer-Stern, directeur du Musée historique de Berne et président de la Société Suisse de Préhistoire.

On a reconnu à Münsingen, dans le canton de Berne, l'existence d'un cimetière appartenant à l'époque de La Tène, dont une partie a été bouleversée par l'eau à une époque inconnue, mais postérieure à l'établissement des tombes. Le contenu des sépultures qui devaient se trouver à cet endroit a été englouti dans un creux très profond, au milieu de graviers meubles, qui auraient rendu les fouilles dangereuses. M. Wiedmer-Stern en avisa le propriétaire, en l'engageant à surveiller l'exploitation de la gravière au moment où elle atteindrait ce point intéressant. Les instructions furent suivies, et au



Fig. 64

Perle en verre avec inscription. Cimetière de Munsingen (Suisse). Grand. naturelle.

commencement du mois de mai, on trouva, outre quelques débris d'ossements et d'objets en bronze, la pièce la plus importante du cimetière entier : une perle en verre vert foncé avec une inscription.

L'inscription, très nette, est en creux ; elle est profonde d'environ un demi-millimètre. Pour la photographier, M. Wiedmer-Stern l'a remplie avec du plâtre, de sorte que toutes les cavités de la surface, qu'elles soient intentionnelles ou non, ressortent en blanc sur les épreuves positives (voir figure 64).

Après avoir examiné attentivement avec le professeur Schulthess cette inscription, il est persuadé qu'elle a été incisée dans la pâte encore molle du verre. Une minutieuse inspection a permis de constater que quelques terminaisons de traits sont superposées les unes aux autres là où elles se croisent, et même que la pâte en fuyant le burin a barré quelque peu le canal de la ligne précédente. Bien que ces indices ne soient visibles qu'à l'aide d'un microscope, ils sont indubitables. En outre, ils prouvent à l'évidence que l'inscription a

été écrite de droite à gauche, ce qui est très important. D'après M. Schulthess, la main qui l'a tracée était habile et expérimentée.

Si elle n'est pas déchiffrée encore, elle aurait cependant été reconnue comme étant étrusque ; reste à déterminer si c'est du Liguro, de l'Umbro ou du Léponto-étrusque. Quoi qu'il en soit, souhaitons que la lecture de l'inscription qui décore cette précieuse perle puisse nous fournir quelques indications sur la provenance jusqu'ici inconnue des nombreux objets en verre que l'on rencontre dans les sépultures de la période gauloise.

Ajoutons que M. Wiedmer-Stern n'a retrouvé dans les creux aucune trace d'émail ou de verre d'une autre couleur, et qu'il ne pense pas que, si une « plombe » pareille avait existé, elle aurait pu entièrement disparaître.

Grottes artificielles à Céphalonie

A la séance du 28 mai de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il a été donné lecture d'une lettre dans laquelle M. Cawadias expose les résultats des fouilles qu'il vient d'exécuter à Samé, dans l'île de Céphalonie.

Déjà, en 1899, M. Cawadias avait reconnu à Livatho quatre grottes creusées dans le rocher, ayant chacune un couloir également taillé dans le rocher et contenant de nombreuses tombes qui malheureusement avaient été pillées ; on y trouva cependant des fragments de vases mycéniens qui fixaient l'époque de ces tombes.

Reprenant ces fouilles en 1908, aux frais de M. Golkoop, il a découvert dans le voisinage douze nouvelles grottes contenant quarante-sept tombeaux creusés dans le rocher, la plupart intacts. Les objets qui y ont été recueillis sont mycéniens ; ce sont, en particulier, deux fragments de ceintures d'or, deux agrafes de bronze du type mycénien connu, des épingles, des poignards, des pointes de flèches, des poids de fuseau en pierre, des perles en pâte de verre et de nombreux vases de terre cuite appartenant à deux catégories distinctes : vases mycéniens et vases de fabrication indigène semble-t-il. On a trouvé aussi un grand nombre de squelettes et de crânes en parfait état de conservation.

Les grottes paraissent avoir servi de lieu de sépulture pendant une longue période, du quinzième au douzième siècle avant Jésus-Christ ; on n'y a pas trouvé la moindre trace de fer.

Chaque grotte possède un couloir conduisant à l'orifice creusé dans le roc à ciel ouvert ; le sol est en pente du côté de l'entrée. Les grottes n'ont pas de portes, mais de simples ouvertures légèrement rétrécies dans le haut. Les morts n'étaient pas déposés sur le sol, mais dans des tombes de la dimension d'un homme. On remar-

que deux types d'ensevelissement : dans le premier, la tombe ne contenait qu'un mort; dans le second, on en trouve plusieurs superposés : d'une tombe on a retiré six squelettes. Les corps ne sont pas étendus mais accroupis, les extrémités inférieures repliées. Les uns gisent sur le côté droit, d'autres sur le côté gauche; d'autres encore sur le dos ou face à terre. Enfin, les morts étaient ensevelis et non incinérés : on n'a trouvé nulle part de trace du feu.

Dans le voisinage des grottes, on a trouvé des trous en forme de puits de 1 mètre de profondeur environ ; ce sont les premiers de ce genre qu'on ait rencontrés en Grèce. Ils se rattachent à un habitat préhistorique analogue à ceux de l'âge néolithique existants dans l'Italie du Nord, en France et en Allemagne. On peut supposer qu'il y a eu un lien entre cette colonie et la nécropole.

Découverte à Vienne

En creusant les fondations d'une maison, boulevard de la Sous-Préfecture, à Vienne, dans l'Isère, M. Ferrero, entrepreneur, a mis au jour, à une profondeur de 3 m. 50, divers objets de l'époque romaine, notamment deux statuettes en bronze.

Une d'elles, absolument intacte, ne mesure que 10 centimètres de hauteur. On croit y voir une figure de Terpsichore, dans une pose de danse fort gracieuse.

La seconde, moins bien conservée, est un dieu ou personnage romain d'une hauteur de 20 centimètres.

Fouilles d'Alésia

Les dernières fouilles sur le Mont-Auxois ont exhumé de curieux vestiges d'une industrie d'objets d'os dans l'antique Alésia. On a retrouvé, en particulier, sur l'emplacement de deux ateliers, des objets à demi travaillés et une grande quantité de débris et d'éclats d'os appartenant aux espèces animales les plus diverses : bœuf, sanglier, cerf, etc.

Défense de mammouth

Nous lisons dans le *Radical* du 31 mai :

Près d'Alizay (Eure), entre la ligne du chemin de fer et la Seine, la plaine est connue sous le nom de Marais. Dans cette plaine, M. Victor Milliard, propriétaire à Alizay, a fait ouvrir et exploite une vaste carrière de cailloux et de sable. Il y a quelques jours, un ouvrier carrier, qui travaillait à une dizaine de mètres de profondeur, rencontra, au milieu du sable fin, une défense de mammouth, dont il ne put avoir qu'une partie intacte. Ce fragment mesure

encore 40 centimètres de long et peut avoir 10 centimètres de diamètre.

Inscription runique en Amérique

Au commencement du mois de juin, il a été question dans divers journaux d'une inscription runique qui aurait été trouvée aux Etats-Unis. Ignorant le degré de confiance qu'il convient d'accorder à cette découverte inattendue, nous nous contenterons de reproduire textuellement ce qu'en a dit un de ces journaux :

Une pierre portant une inscription en caractères runiques vient d'être exposée dans une salle de la Chicago Historical Society. Elle appartient à M. H. R. Holland, demeurant à Ephraim (Wisconsin), curateur des « Fils de Norvège », et elle fournit, dit M. Holland, la preuve indéniable de la découverte de l'Amérique à une époque antérieure de plus d'un siècle au débarquement de Christophe Colomb.

Des copies de l'inscription ayant été envoyées à l'université de Christiania, aucun doute n'a été émis au sujet de l'authenticité de ce curieux document. En voici la traduction en français :

« Huit Suédois et vingt-deux Norvégiens en voyage de découverte vers l'ouest, venant de Vinland.

« Nous avions notre camp près de deux rochers isolés. Nous sommes allés un jour à la pêche. A notre retour, nous avons trouvé dix hommes morts, couverts de sang. *Ave Maria*, délivrez-nous du mal.

« Nous avons laissé dix hommes pour garder le navire, sur la côte de cette île, à 41 jours de marche, année 1362. »

Cette pierre a été découverte dans le comté de Douglas (Minnesota).

NOUVELLES

Exposition de Beauvais

L'inauguration de l'Exposition de préhistoire, d'ethnographie et d'art céramique, organisée à Beauvais à l'occasion de la prochaine session du Congrès préhistorique de France, aura lieu le dimanche 4 juillet.

La cérémonie sera présidée par M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts.

Excursion à Lizy-sur-Ourcq

La Société préhistorique de France et la Société d'excursions scientifiques ont fait le dimanche 27 juin une excursion à Lizy-sur-

Ourcq (Seine-et-Marne). Les excursionnistes, conduits par M. E. Taté, ont examiné avec intérêt la curieuse sépulture néolithique sous roche fouillée à Vendrest, au lieu dit Belleville. Au retour, ils ont vu, à la mairie d'Ocquerre, des objets gallo-romains et mérovingiens provenant de découvertes locales, puis, à Lizy-sur-Ourcq, la collection de M. Reynier.

Inauguration de la statue de Lamarck

Le dimanche 13 juin, à 3 heures, a été inauguré, au Jardin des Plantes, le monument élevé par souscription universelle à Jean de Lamarck, l'immortel fondateur de la doctrine de l'évolution. La cérémonie était présidée par M. Fallières, Président de la République.

De brillants discours, pleins d'éloges pour le savant modeste et laborieux, pour le penseur de génie qu'on s'est enfin décidé à glorifier, ont été prononcés par M. Edmond Perrier, directeur du Muséum d'Histoire naturelle, M. Delage, professeur de zoologie à la Faculté des Sciences, M. Guignard, professeur de botanique à l'Ecole de Pharmacie, M. Lampué, représentant de la Ville de Paris, et M. Doumergue, Ministre de l'Instruction publique.

Rappelons, à l'occasion de cette manifestation scientifique, des souvenirs déjà anciens de 25 ans. En 1884, quelques fidèles admirateurs de Lamarck, émus de voir dans quel injuste oubli était tenu son nom, se groupèrent et fondèrent, sur l'initiative de Paul Nicole, la « Réunion Lamarck ».

Ce groupe d'avant-garde, présidé par G. de Mortillet, a publié en 1887 une brochure renfermant des renseignements biographiques inédits sur l'illustre naturaliste français, auquel il se proposait d'ériger un monument. Il a exposé en 1889, au Palais des Arts-Libéraux, un buste et la maquette d'une statue en pied de Lamarck, œuvre excellente du sculpteur Etienne Leroux. Mais l'appel adressé par la Réunion Lamarck ne rencontra qu'une assez générale indifférence. Le moment propice n'était, faut-il croire, pas encore venu.

Du reste, le plus beau monument élevé en l'honneur de Lamarck, le plus touchant hommage rendu à sa mémoire, n'est ni en pierre ni en bronze. C'est un simple livre, témoignage de respectueuse vénération d'un disciple fervent, Alphonse S. Packard, l'éminent et regretté professeur de zoologie de l'Université de Providence (Etats-Unis). Cet ouvrage, paru en 1901 et dont il n'existe pas encore de traduction française, a pour titre : *Lamarck, the Founder of Evolution, his Life and Work.*

La Collection Ulysse Dumas

Tous les préhistoriens apprendront avec plaisir que les remarquables collections réunies par le regretté Ulysse Dumas, à Baron (Gard), ne seront point dispersées, mais demeureront, sous la pieuse et éclairée surveillance de sa veuve, en exemple à ses jeunes fillettes, jusqu'au jour où elles se diront que le meilleur culte à rendre à la mémoire paternelle est de suivre ses traces et d'accroître les trésors scientifiques qui lui avaient fait une juste renommée.

Quelques pièces, toutes spéciales, pourront d'ailleurs être admirées dans la vitrine originale d'anses multiforées de l'*Exposition de Beauvais*, où M. Guébhard, par le rapprochement des produits du Gard et de Chassey, mettra en évidence, à la fois leur similitude et leur originalité toute particulière parmi toutes les céramiques connues.

Collection de Maret

Dans sa séance du 27 mai 1909, la Société Préhistorique de France a, sur la proposition de M. A. de Mortillet, émis le vœu que la très remarquable collection contenant le produit des fouilles exécutées dans la grotte du Placard (Charente) par M. A. de Maret soit acquise par l'Etat et remise au Musée des Antiquités Nationales.

Un vœu semblable a également été voté par la Société d'Anthropologie de Paris, dans sa séance du 3 juin.

Il serait tout à fait regrettable que cette collection, d'une importance capitale au point de vue de la superposition des industries paléolithiques, soit dispersée ou aille enrichir un musée étranger.

Collection Brière

Le Musée historique de Berne vient de faire l'acquisition de l'importante collection lacustre du docteur Brière, de Genève. Elle contient de nombreuses pièces des périodes de la pierre polie, du cuivre et du bronze, parmi lesquelles plusieurs sont uniques, comme le mors de cheval complet en corne de cerf et la flûte en tibia de chèvre de Corcelettes.

Ecole d'Anthropologie

L'Ecole d'Anthropologie fera le dimanche 11 juillet, sous la direction de M. A. de Mortillet, une excursion à Beauvais. Au programme figurent : la visite de l'Exposition préhistorique, protohistorique, ethnographique et d'art céramique installée dans l'ancienne chapelle du Collège de filles, la visite du Musée et de la Ville.

Rendez-vous à la Gare du Nord, à 7 h. 45 du matin.

Musée d'histoire de la Médecine

L'idée du Dr Cabanès, de créer un Musée d'histoire de la Médecine, vient d'être reprise par la Société française d'histoire de la Médecine, présidée par le Dr Gilbert Ballet. Une commission, composée de MM. Le Pileur, Marcel Baudouin, Albert Prieur et Noé Legrand, est chargée de rédiger un rapport. Ce Musée serait annexé à la Faculté de Médecine.

Analyse de bronze

Nous trouvons dans un *Rapport* de l'habile dessinateur Ch. Cournault sur une mission en Suisse, publié par les *Archives des Missions scientifiques et littéraires*, 3e série, tome VIII, 1882, la mention d'un alliage fort bizarre.

En visitant le Musée de Lausanne, Charles Cournault a dessiné, entre autres pièces en bronze, quelques pointes de lances. Le métal de l'une d'elles, dit-il, avait été analysé précédemment, et voici le curieux résultat obtenu par le chimiste de Lausanne :

Cuivre	8.540 soit	43.030 0/0
Arsenic	7.077	35.655
Cobalt	2.040	10.278
Etain	2.008	10.115
Plomb	0.069	0.348
Nickel	0.065	0.327
Soufre	0.049	0.247

Association Française

C'est cette année que seront distribués par l'Association française pour l'avancement des sciences, les arrérages du legs Girard, destinés à subventionner des recherches sur l'origine de l'homme.

Rappelons à cette occasion que les demandes de subventions doivent être adressées au président de l'Association avant le 30 novembre.

Au Congrès qui se tiendra à Lille, du 2 au 7 août prochain, deux questions ont été mises à l'ordre du jour de la Section d'anthropologie :

I. — *Organisation des Musées des Traditions populaires.* Rapport de M. le Dr O. Guelliot (de Reims), fondateur du Musée Champenois.

II. — *Le Culte des Astres dans les Légendes.* Rapport de M. L. Schaudel (de Nancy).

Distinction honorifique

Nous apprenons avec plaisir que notre très sympathique collègue, M. Emile Schmit, président de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne, vient d'être nommé chevalier du Mérite agricole.

Vente L. Morel

Du 10 au 15 mai dernier a eu lieu, à Reims, la vente après décès de la collection artistique de Léon Morel. Cette vente comprenait, entre autres, des objets étrusques et grecs, des poteries, des armes et des bijoux gallo-romains, des médailles et des monnaies.

On sait que les séries préhistoriques et protohistoriques qui formaient la partie la plus précieuse de la collection de L. Morel sont actuellement à Londres, au British Museum.

Cartes postales du Congrès de Chambéry

La série des cartes postales éditées à l'occasion du Congrès préhistorique de Chambéry vient de paraître. Elle comprend les 24 numéros suivants :

1. — Groupe des membres du Congrès (cliché Grimal).
2. — Siège du Congrès (cliché Ch. Schleicher).
3. — Château de Chambéry (cliché Hutteau).
4. — Alluvions quaternaires à Montjay (cliché Fouju).
5. — Pierre Levée de Lépin (cliché Fouju).
6. — Lac d'Aiguebelette (cliché Fouju).
7. — Déjeuner à Aiguebelette n° 1 (cliché Müller).
8. — Déjeuner à Aiguebelette n° 2 (cliché Müller).
9. — Groupe de congressistes à Aiguebelette (cliché Deydier).
10. — Déjeuner à Aix-les-Bains (cliché Müller).
11. — En bateau sur le lac du Bourget (cliché Ch. Schleicher).
12. — Pêche lacustre au Bourget (cliché Fouju).
13. — Conférence dans la baie de Grésine (cliché Ch. Schleicher).
14. — Arrivée au Revard (cliché Thiot).
15. — Vue prise du Revard (cliché Hutteau).
16. — L'Ile des Cygnes, à Annecy (cliché Thiot).
17. — Le lac d'Annecy à Menthon (cliché Deydier).
18. — Station néolithique de Saint-Saturnin (cliché Deydier).
19. — Grand abri de La Balme (cliché Müller).
20. — Grotte et abri de La Balme (cliché Fouju).
21. — Entrée de la grotte de La Balme (cliché Ch. Schleicher).
22. — Pierre-Châtel, Ain (cliché Ch. Schleicher).
23. — Grotte du Saut des Chèvres, Ain (cliché Müller).
24. — Pont sur le Rhône, à Pierre-Châtel (cliché Deydier).

Ces cartes sont vendues au profit de la Caisse spécialement fondée par M. Marot pour subvenir aux frais de publication de souvenirs des Congrès préhistoriques.

On peut se procurer la série pour 1 fr. 20, à la librairie Schleicher frères, 61, rue des Saints-Pères, à Paris.

NÉCROLOGIE

W. Wavre

Nous avons appris avec regret la mort de William Wavre, enlevé subitement à l'affection de sa famille et de ses collègues le 8 juin dernier, dans sa 58e année.

W. Wavre était professeur d'archéologie à l'Académie de Neuchâtel et conservateur des collections archéologiques et numismatiques du Musée historique communal. Comme membre du Comité des fouilles de La Tène, il prit, durant les dernières années, une part active aux recherches effectuées dans cette importante station.

P. J. V. du Chambon

M. Pierre-Jacques-Victor du Chambon est décédé à Moulins, le 17 mai dernier, âgé de 62 ans.

Palethnologue ardent, il était parvenu à former une belle collection, acquise il y a deux ans par M. Ch. Schleicher. Il avait consacré ses loisirs à recueillir les objets se rapportant à la préhistoire qui se découvraient dans la région si fertile du Bourbonnais, depuis Digoin jusqu'à Dompierre, sur la rive gauche de la Loire, et ceux qu'il pouvait trouver de l'autre côté du fleuve, dans la région Parodienne.

LIVRES ET REVUES

Liguria preistorica, par Arturo Issel. Grand in-8°, 767 pages, 271 figures et 8 planches. Gênes, Società Ligure di Storia Patria. 1908.

Les préhistoriens seront reconnaissants à Arthur Issel d'avoir réuni en un beau volume, commode à consulter, les renseignements épars fournis par les découvertes palethnologiques faites en Ligurie.

Connaissant parfaitement le pays, qu'il explore depuis longtemps, y ayant pratiqué personnellement des fouilles intéressantes, et possédant une compétence spéciale en géologie et en paléontologie, nul n'était mieux à même que notre savant collègue de mener à bien une œuvre semblable. En 1892, il avait déjà publié un excellent ouvrage, aujourd'hui épuisé, intitulé : *Liguria geologica e preistorica*.

Uniquement consacré à la préhistoire, le dernier ouvrage de A. Issel est, à cet égard, beaucoup plus complet que son aîné, dont il ne saurait être considéré comme une simple réédition. C'est en

somme un livre nouveau, établi sur un plan entièrement différent et au courant des plus récentes constatations.

La première partie comprend des considérations générales sur la chronologie et la classification préhistoriques, suivies d'une étude des objets d'industrie des âges de la pierre, du bronze et du fer, recueillis en Ligurie.

Dans la seconde partie se trouve une très substantielle analyse du résultat des recherches entreprises dans les divers gisements de la région. Elle débute par quelques pages sur les dépôts pliocènes de Savona et de Pietra Ligure, dans lesquels ont été rencontrés des ossements attribués d'abord à l'homme, mais que l'auteur considère actuellement comme appartenant à un anthropoïde. Les grottes occupent le reste. Elles sont divisées en deux groupes, suivant qu'elles renfermaient des gisements quaternaires ou des gisements plus récents. Dans la première division figurent les cavernes des Colombi, des Fate, de la vallée de l'Aquila, du Rio et de Martino,

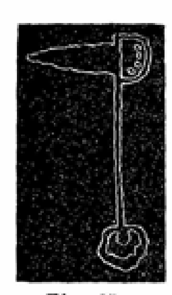


Fig. 65

Dessin représentant un pic d'armes.

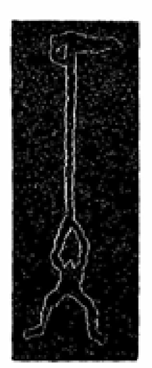


Fig. 66

Dessin représentant un homme armé d'un pic

de Verezzi, du Colombo, du Pastore ou Livrea, de la Giacheira, des Balzi-Rossi ou de Menton. La seconde comprend les cavernes à industrie néolithique de Bergeggi, du Sanguineto ou de la Matta, du Morto, de l'Acqua, de Le Pile, de Pollera, de Sant'Eusebio, de la Rocca di Perti, des Arene Candide, de Galuzzo, des Armorari, de Boissano, Ghiara, des Spelugues, des Bassi Molini, et autres de moindre importance.

La question des gravures sur rochers est longuement traitée dans la troisième partie. A l'Acquasanta on voit surtout des petites cupules décrivant des figures plus ou moins compliquées. Dans le Finalese, se trouvent les incisions rupestres d'Orco-Feglino, qui représentent des figures humaines cruciformes et autres dessins de signification inconnue. Pieve di Teco possède une grosse pierre couverte de petites croix. Mais c'est dans quelques hautes vallées des Alpes Maritimes, non loin de la frontière française, que se montrent à profusion de curieux pétroglyphes, qui ont à diverses reprises attiré l'attention des palethnologues.

Ces figures rupestres sont particulièrement abondantes aux alentours du lac des Merveilles, dans le Val d'Enfer. Elles présentent des

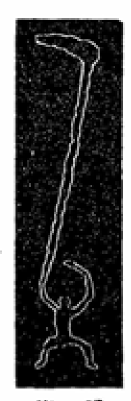


Fig. 67

Dessin représentant un homme avec un pic à la main droite.

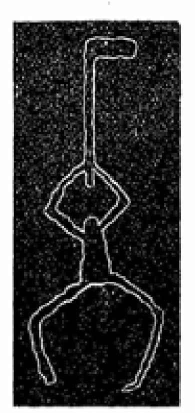


Fig. 68

Dessin représentant un homme tenant une hache des deux mains.

dessins très variés, obtenus au moyen d'un piquage, qui peuvent être rangés dans les catégories suivantes :

1° Armes et outils : haches emmanchées (fig. 68), pics avec manches (fig. 65, 66 et 67), marteaux ou masses emmanchés, pointes de flèches avec ou sans pédoncule, pointes de lances à douille, poignards.

2° Instruments agricoles : charrues (fig. 71, 72 et 73), herses (fig. 74), char à deux roues avec timon.

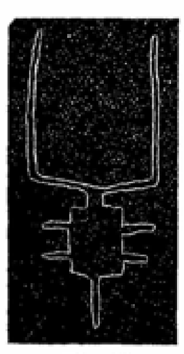


Fig. 69

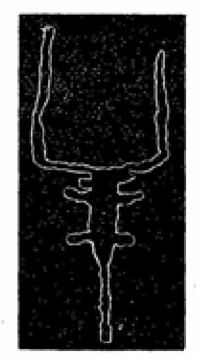


Fig. 70

Dessins représentant des bœufs.

3° Animaux divers : principalement des bœufs, probablement aussi des têtes de cerfs, de béliers, de chèvres et de bouquetins, ainsi que des chiens.

4° Hommes : isolés ou groupés, portant parfois une hache (fig. 68), un pic à long manche (fig. 66 et 67), ou un arc. On reconnait encore des contours de pieds humains avec les cinq orteils détachés.

5° Figures géométriques : croix, étoiles, cercles, rones, etc. D'autres, plus compliquées, paraissent être des plans topographiques d'enclos ou de parcs à bestiaux.

Alors que les figures humaines sont représentées de face en projection verticale, celles de bœufs sont exécutées en projection horizontale d'une façon assez naïve (fig. 69 et 70). Dans les représentations les plus complètes, rien n'a été omis : on y distingue facilement la queue, le corps, les quatre pattes, la tête, les oreilles et les cornes de l'animal (fig. 70). Mais il n'en est pas toujours ainsi. Certaines figures sont schématisées (fig. 73), quelquefois réduites à leur plus simple expression : un trait figurant le corps, au bout duquel un arc de cercle indique les cornes, ou même les cornes seulement.

Citons, parmi les sujets les mieux traités, des attelages de bœufs trainant une charrue (fig. 71, 72 et 73) ou une herse (fig. 74).

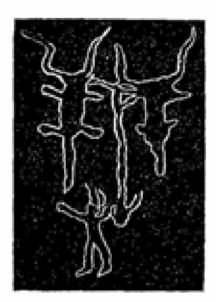


Fig. 71

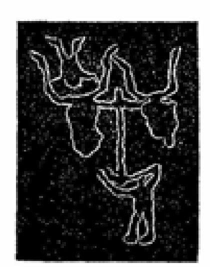


Fig. 72

Dessins représentant des charrues attelées de deux bœufs.

Les deux bœufs, le joug qui les réunit, le timon, le soc oblique et le mancheron de la charrue, le laboureur par derrière, et par devant un bonhomme plus petit qui guide les bêtes : tout est, dans certains cas, très clairement représenté (fig. 72). Quant aux herses, elles consistent en un cadre de forme rectangulaire avec barres transversales (fig. 74).

Pour Issel, ces images auraient eu un caractère symbolique. Il serait porté à les regarder comme une sorte d'écriture idéographique, et même à considérer les figures les plus sommaires comme des signes alphabétiques ou numéraux.

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que nous sommes là en présence d'un mélange de figures d'objets usuels aisément reconnaissables, de scènes agricoles ne laissant aucun doute, et de dessins d'une interprétation moins certaine ou nous échappant totalement. Dans quel but ces images ont-elles été gravées ? Nous l'ignorons encore. Le mieux est donc d'attendre de nouveaux éclaircissements avant de chercher à en expliquer le sens, si toutefois elles en ont jamais eu un.

En ce qui concerne les dessins schématiques, il ne faut y voir qu'une très naturelle simplification graphique, consistant à représenter la partie essentielle pour le tout. Rien n'autorise pour l'instant à leur attribuer une signification scripturale.

On n'est même pas exactement fixé sur l'époque à laquelle peuvent remonter les dites gravures. Elles paraissent fort anciennes et les instruments qui y sont figurés ont une incontestable analogie de forme avec certaines pièces de l'âge du bronze. Citons notamment des pics d'armes à lame triangulaire fixée au manche par des rivets (fig. 65). Ces comparaisons tendraient à les rapporter au

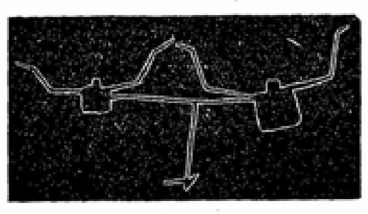


Fig. 73

Dessin représentant une charrue attelée de deux bœufs.

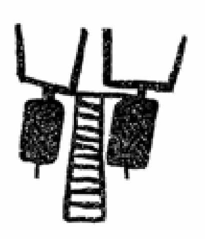


Fig. 74

Dessin représentant une herse traînée par deux bœufs.

commencement de la période du bronze, mais elles ne sont peut-être pas suffisantes pour nous donner la certitude absolue que les pétroglyphes des Alpes Maritimes ont une origine aussi lointaine.

Les chapitres qui suivent se rapportent aux stations préhistoriques et aux objets sporadiques à la surface du sol, aux cavernes de la période du fer du Ponte de Vara et de la Basua, aux nécropoles et aux tombes protohistoriques, aux enceintes fortifiées et aux cabanes et cazelles.

La quatrième et dernière partie est un exposé synthétique des résultats découlant des investigations auxquelles s'est livré l'auteur.

Enfin, une bibliographie palethnologique très complète de la Ligurie termine utilement le volume.

Le Gérant : V. Taudou.

Tours. — Imprimerie Paul Bousrez ; J. Allard, Succ^r.

7e Année N° 8 Aout 1909

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

CONTRIBUTION à L'ÉTUDE des SOUTERRAINS

Par **MARTIAL IMBERT**

Notre ami M. A. de Mortillet a publié en septembre 1908, dans la *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, un premier inventaire des souterrains et grottes artificielles de la France. Par une lettre d'envoi qui accompagnait le tirage, l'auteur nous invitait à nous charger de l'étude générale de la question, nous faisant le grand honneur de croire que nous étions un des archéologues les mieux préparés pour entreprendre cette étude. Sans acquiescer au compliment, nous pouvons dire que la bonne volonté ne manque pas ; mais nous croyons que le moment n'est pas encore venu de faire la synthèse de cette question.

Depuis 1845 on a beaucoup écrit sur ce sujet ; il existe une quantité de documents, les Bulletins et Mémoires des Sociétés Archéologiques des départements renferment des détails nombreux et intéressants sur les souterrains. Mais tous ces travaux ayant été faits isolément, sans méthode d'analyse, on arrive à cette constatation que si un inventaire des souterrains connus est aujourd'hui possible, il n'en est pas de même de leur classification et de leur détermination.

Pour nous, nous considérons comme trop hâtives les tentatives si souvent faites de fixer la date de l'établissement de ces monuments. Il est un point qui n'est pas contestable, c'est qu'on a fait des souterrains à toutes les époques, depuis l'âge néolithique jusqu'au XVIIIe siècle. Le plus grand nombre des souterrains explorés n'ont livré en fait de mobilier que quelques vestiges ou débris de vases, des morceaux de fer très oxydés, des charbons, quelques meules à grains, et il est de toute évidence que le mobilier est insuffisant pour déterminer l'époque du souterrain, surtout si on tient compte que ces refuges ont pu servir à des époques différentes et souvent très éloignées les unes des autres.

Il faut donc chercher des caractères qui, souvent répétés et en connexité avec d'autres éléments, puissent permettre de resserrer dans des limites de plus en plus restreintes les dates où les souterrains étudiés ont été établis. La chose est certainement possible, mais il faut que l'étude et la description des monuments soient faites sans idées préconçues.

Il est de la plus haute importance de ne pas commencer l'étude d'un souterrain avec l'idée qu'on est en présence d'un monument de haute antiquité, car alors on préjuge et on ne voit que ce que l'on veut voir.

Il ne faut pas oublier que l'archéologie ne s'invente pas, elle s'étudie ; comme toute autre science elle doit rester étrangère

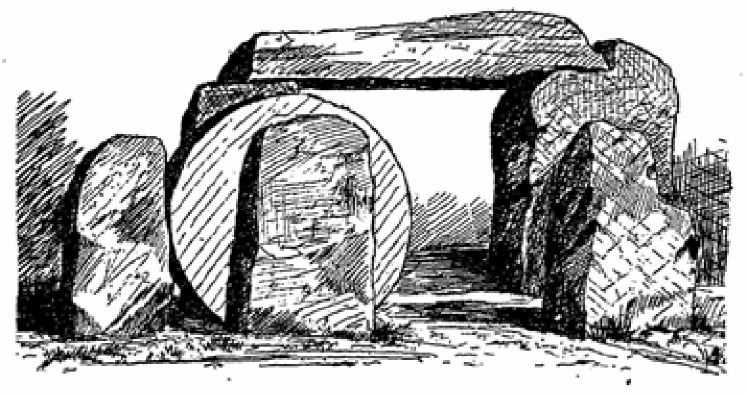


Fig. 75. — Elévation.

à l'esprit de système. Les archéologues ne doivent reconnaître que la MÉTHODE.

Du reste les monuments de tous les âges ont leur valeur, et si cette valeur ne se mesurait qu'au nombre des siècles, un simple coup-de-poing chelléen aurait infiniment plus de valeur qu'un dolmen tout entier ou que le plus curieux des souterrains, puisqu'il est infiniment plus vieux.

Nous mettons en garde contre la tendance à vieillir le monument étudié parce que nous l'avons trouvé trop souvent manifestée dans les travaux concernant ces monuments.

Nous demanderons avec insistance aux auteurs des études sur ce sujet de toujours indiquer la commune avec le lieu dit dans lequel est situé le souterrain ; un certain nombre d'indi-

cations ne peuvent être utilisées faute de connaître la commune.

Toutes les particularités doivent être relevées avec soin ; tel détail, en apparence insignifiant, peut prendre de l'importance quand il se trouve être répété dans d'autres monuments.

Quant aux trouvailles, il est inutile de dire qu'elles sont le facteur le plus concluant pour les déterminations d'époque et de destination.

On trouve assez fréquemment dans les souterrains des pierres taillées en forme de meule à moulin atteignant parfois d'assez grandes dimensions. Ces pierres sont des portes qui ne pouvaient se manœuvrer que de l'intérieur, et qui rappellent un mode de fermeture assez primitif, mais qu'on retrouve dans des régions fort éloignées les unes des autres.

A l'Exposition universelle de Paris en 1900, les indigènes de

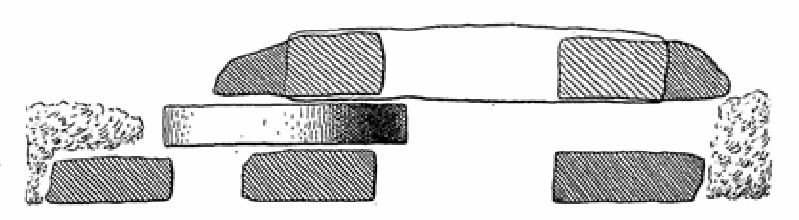


Fig. 76. — Plan.
Une entrée du Village Malgache, à l'Exposition de 1900.

Madagascar avaient dressé une reproduction d'un de leurs villages sur la place du Trocadéro ; une enceinte enveloppait les habitations, et les entrées étaient constituées par de grandes pierres plantées en terre et un énorme disque de pierre qui roulait entre les couples de pierres debout (fig. 75 et 76).

M. L. de Bosredon a publié dans les Mémoires de la *Société Archéologique de Constantine*, 1878, p.30, une note sur un mode de fermeture qui a le plus grand rapport avec celui des Malgaches que nous venons de rappeler, et qui a certainement été employé dans les souterrains.

Voici la note en question : « Dans la plaine de Gassis existe un fort dont les murs sont restés debout. Nous avons observé dans cette construction un système de fermeture fort ingénieux, *mis en usage par les Romains dans plusieurs des ouvrages*

de défense qui couvrent cette zone. L'entrée est à voûte cintrée extérieurement.

« La porte est remplacée par une roue massive en pierre d'un diamètre assez grand pour pouvoir fermer complètement l'ouverture. Elle se meut verticalement dans une large rainure pratiquée dans l'épaisseur du mur et communiquant par un passage avec la cour intérieure. Pour boucher l'entrée, on pénétrait dans ce vestibule et on poussait la roue (fig. 77). Ce mode de fermeture, très simple, présentait de bonnes conditions de sécurité. »

Nous avons rappelé ces détails car ils peuvent se rapporter

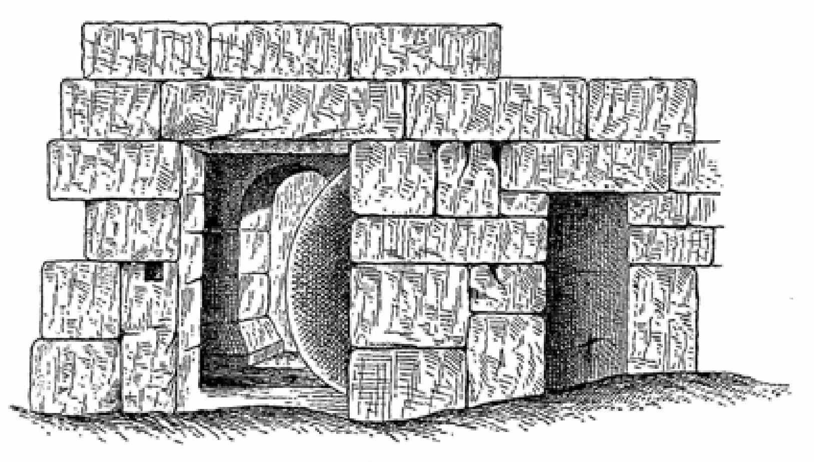


Fig. 77.
Entrée du Fort de El-Adjedj, plaine de Gassis (Algérie).

aux roues de pierre si souvent rencontrées dans nos souterrains.

On voit par cette note de M. de Bosredon que les Romains faisaient usage de ce mode de fermeture, mais il ne faudrait pas en conclure que les souterrains qui auraient des meules de pierre sont de l'époque gallo-romaine, car il est évident que ce système primitif a existé avant et a pu être en usage beaucoup plus tard.

De ce que nous venons de dire on peut déduire toute l'importance qu'il y a à bien examiner les grandes meules de pierre rencontrées dans les souterrains et les détails des ouvertures près desquelles elles se trouvent.

Des monographies intéressantes ont été publiées sur les souterrains, mais tout en estimant très hautement ces travaux, dont la grande utilité pour la question est incontestable, nous n'acceptons pas les déterminations données sur l'usage et l'époque des souterrains. Nous estimons qu'il faut encore réunir des matériaux et dresser l'inventaire détaillé des souterrains connus. Ce travail ne peut être l'œuvre d'un seul homme. On n'étudie bien, et on ne peut dresser un inventaire circonstancié qu'en habitant une région.

C'est donc aux membres des Sociétés archéologiques des départements qu'il appartient de dresser l'inventaire dont nous parlons. Et il apparaît de plus en plus évident que le moyen préconisé par la Société préhistorique, de grandes Commissions d'inventaire, est le moyen pratique pour arriver à un résultat.

La Commission des enceintes par exemple a des correspondants dans toutes les régions ; ces correspondants relèvent les monuments, les décrivent et leurs communications, centralisées par la Commission, sont publiées, des tirages à part en s'ajoutant les uns aux autres constituent l'inventaire général.

Ce que la Commission des enceintes, et surtout son actif président le Dr Guébhard, fait pour les moyens de défense du sol, on commence à le faire pour les mégalithes; il est de toute nécessité de le faire également pour l'étude des souterrains.

Pour répondre à l'appel de M. de Mortillet nous allons donner l'inventaire du département de la Haute-Vienne ; notre titre à faire ce travail est que c'est notre pays d'origine, où nous possédons de nombreux parents et amis qui nous donnent des renseignements, et que nous y faisons du reste des séjours toujours consacrés à des recherches archéologiques. Nous avons déjà publié l'inventaire des enceintes et celui des tumulus, celui des mégalithes est en cours de publication, et nous allons le continuer après celui des souterrains.

Nous n'ignorons pas que nos listes, si complètes qu'elles soient au moment de leur publication, peuvent et doivent être complétées quelques années après.

Mais il est toujours nécessaire de dresser les états de nos richesses archéologiques pour se rendre compte de leur répartition et au besoin pour provoquer de nouvelles recherches, toujours si utiles à la science.

Epée en bronze trouvée dans la Loire

Par **A. de MORTILLET**

M. le comte Raoul de Rochebrune, qui a rassemblé avec un soin éclairé en son château de la Court, à Saint-Cyr-en-Talmondais (Vendée), de remarquables collections archéologiques, a récemment fait l'acquisition d'une superbe épée en bronze, qu'il a eu l'obligeance de me communiquer.

C'est, à ma connaissance, la plus belle arme de ce genre trouvée en France. Elle est absolument entière et d'une conservation parfaite. La légère patine qui recouvre le métal n'a en rien altéré sa surface. Les tranchants sont encore aussi coupants que s'ils venaient d'être fraîchement aiguisés.

Cette magnifique épée (fig 78) a été pêchée, en fin octobre 1908, dans la Loire, aux Salorges, dans la partie au large en allant sur Trentemoult, commune de Rezé (Loire-Inférieure).

Elle se compose de deux parties distinctes, la lame et la poignée, habilement et solidement fixées l'une à l'autre. Sa longueur totale est de 635 millimètres, son poids de 850 grammes.

La lame, de type pistilliforme, présente dans toute sa longueur un renflement médian, bordé de doubles filets en creux, qui ne se prolongent pas jusqu'à la poignée. A quelques centimètres de celle-ci, ils se courbent et se dirigent vers les tranchants.

Au-dessus sont deux échancrures, ornées sur les plats de petites dents de loup gravées. Ces coches latérales, destinées à loger l'index, qui pouvait difficilement trouver place sur la poignée trop courte, ont leur tranche non coupante et garnie de petites entailles parallèles disposées obliquement.

Une âme de poignée plate, à légers rebords latéraux, avec sept trous de rivets, d'un modèle bien connu (Voir : *Musée préhistorique*, 2e édition, fig. 1068), termine la lame.

A la soie en question est adaptée une poignée en bronze, maintenue par des rivets dont les têtes font saillie sur les deux faces. Cette poignée, qui est creuse et ajourée, a été coulée d'un seul jet par un fondeur expérimenté. Elle a une forme à la fois gracieuse et pratique.

Examinons-en les trois parties essentielles : la garde, la fusée et le pommeau. La garde, échancrée en demi-cercle sur chacun des plats de la lame, porte quatre rivets. Les trois autres rivets sont échelonnés le long de la fusée, dont la coupe transversale est ovale. Le pommeau, également ovale, a une forme lenticulaire.

L'ornementation de cette poignée consiste en une combinaison de découpures à jour et de fines gravures au burin. On compte, sur chacune des faces et des deux côtés, huit vides de forme triangulaire, dont sept se trouvent sur la fusée même et le dernier à la naissance de la garde. Ces ouvertures devaient être remplies d'une matière ressor-



Fig. 79.

Pommeau de l'épée des Salorges, vue de dessus. 1/2 grand.

tant nettement sur le fond brillant du métal, pâte ou placage quelconque, dont toute trace a malheureusement disparu. Des séries de traits pleins et pointillés dessinant des dents de loup en bordent les contours. Les têtes de rivets sont aussi entourées d'un cercle de petits points. Au-dessus de l'échancrure de la garde, dans l'axe de la lame, se trouve encore un petit cercle en creux, avec trou au centre, qui devait lui-même être incrusté d'une pâte colorée.

Quant au pommeau, sa face supérieure (fig. 79) est percée de neuf ouvertures : une au milieu et huit autres rayonnant au pourtour. Des lignes alternativement continues et pointillées complètent sa décoration.

Fig. 78.

Epée en bronze. Les Salorges (Loire-Inférieure). 1/4 grand.

Présentant un intérêt d'autant plus grand que les épées munies d'une poignée en bronze ne sont pas très communes en France, la magnifique pièce appartenant à M. de Rochebrune est en outre, si j'ai bonne mémoire, le seul spécimen à poignée ajourée découvert dans notre pays.

Ce n'est guère qu'en Hongrie et en Scandinavie que les épées à poignée en métal se rencontrent fréquemment. Les poignées avec vides remplis d'une matière bitumineuse de couleur noire sont même spéciales à la dernière de ces contrées.

A première vue, l'arme des Salorges semble avoir quelque analogie avec certaines pièces scandinaves. Cependant, si on l'examine de plus près, il est facile de se rendre compte qu'elle constitue un type bien distinct.

Les épées de Danemark ou de Suède à poignée métallique ont une lame à soie étroite et ne portent des rivets que sur la partie arquée formant la garde, tandis que notre épée bretonne est à soie plate, avec rivets non seulement sur la garde, mais aussi sur la fusée.

Cette particularité lui donne un caractère tout à fait original, et, je puis ajouter, tout à fait inattendu. Nous savons, en effet, que les épées à âme plate pourvue de rebords latéraux n'étaient pas destinées à recevoir des poignées en métal, mais bien de simples placages de bois, d'os ou de corne. Leur forme seule suffirait à l'indiquer clairement, en l'absence même des quelques traces de ces applications parvenues jusqu'à nous (1).

Des observations qui précèdent, on peut conclure que l'épée de M. de Rochebrune doit être regardée comme une pièce exceptionnelle, œuvre d'un habile ouvrier armurier ayant réussi avec un rare bonheur à adapter une élégante poignée en métal à une lame faite pour y encastrer des plaques d'une tout autre matière.

Malgré les ressemblances, plutôt apparentes que réelles, qu'elle semble avoir avec quelques formes étrangères, rien ne s'oppose, en l'état actuel de nos connaissances, à ce que l'on considère cette magnifique arme larnaudienne comme étant de fabrication locale.

(1) Voir notamment John Evans : *L'Âge du bronze*, pages 315 à 318.

Station Néolithique de Saint-Dézéry

(GARD)

Par **A. LAVAL**

Pour le Groupe Spéléo-Archéologique d'Uzès

Vers le milieu du mois de février dernier le Groupe Spéléo-Archéologique d'Uzès recevait une note adressée par deux de ses collaborateurs, MM. L. Carteirac, artiste peintre, et A. Ponget, instituteur, l'informant qu'ils venaient de découvrir une intéressante station néolithique située non loin du village de Saint-Dézéry.

Voici, aidés des inventeurs, les renseignements que nous avons pu recueillir :

La station de Saint-Dézéry est peu ou mal connue ; quelques essais de monographies ont bien été tentés mais, soit que les auteurs n'aient pas pu ou su déterminer la valeur de cet immense atelier, les comptes rendus rares et imprécis ne sont d'aucune utilité pour la science Ce n'est certes pas dans l'ouvrage de M. le Dr P Raymond (1), qui a copieusement sinon exactement écrit sur l'arrondissement, qu'on pourrait puiser des renseignements, car en quelques lignes brèves et sèches ce palethnologue déclare la station de Saint-Dézéry sans aucune importance, ce qui prouve tout simplement qu'elle lui est totalement inconnue.

Mieux eût valu n'en pas parler. Par contre, il s'étendra avec quelque complaisance sur celle du lieu dit La Touraffe que, malgré ses données topographiques, peut-être même à cause de cela, nous n'avons jamais pu parvenir à fixer. Au fait, une erreur de plus ou de moins ..

Nos vieux ancêtres de l âge de la pierre polie ont occupé les environs de Saint-Dézéry d'une manière permanente et pendant un temps si long, les vestiges de leur séjour sont si importants et si probants qu'il est peu de contrées de l'arrondissement d'Uzès qui fournissent un champ plus fertile aux études de la Préhistoire. Une foule de documents ont été recueillis sur le sol dans les ateliers de plein air ou exhumés des

(1) « L'arrondissement d'Uzès avant l'histoire. »

grottes sépulcrales et des nombreux dolmens. La crypte mégalithique de Collorgues est classique non seulement par le riche et important mobilier qu'elle contenait, mais par son mode de construction souterraine et les curieuses dalles sculptées, qu'on n'avait rencontrées jusqu'alors qu'en Seine-et-Oise, en Champagne et dans l'Oise.

Notre ami A. Ponget, instituteur, est l'inventeur de la station de Saint-Dézéry. Il nous engagea vivement à venir l'explorer et au mois de septembre 1904 nous faisions de compagnie notre première excursion. Pendant quatre années consécutives et à la même époque nous avons parcouru cette riche région, nous avons étudié à fond ces terrains qui n'ont plus de secrets pour nous. Champs de vignes ou d'oliviers, bois ou garrigues incultes, coteaux arides, plateaux dénudés nous ont vu passer courbés vers le sol, cherchant avidement la pièce rare, et toujours quelque trouvaille inédite, quelque surprise nouvelle nous récompensait de nos fatigues. C'est cette contrée que nous décrirons brièvement, cependant avec le plus de clarté possible.

Le village de Saint-Dézéry est situé au pied même des pentes occupées par la station, il fait partie du canton de Saint-Chaptes et compte 219 habitants. D'une façon générale tous les versants méridionaux ont été habités pendant le quaternaire récent par une population dont la densité dut être très considérable. Plusieurs raisons majeures avaient attiré là et fixé nos vieux ancêtres ; abris naturels contre les vents froids du nord, sources limpides dans les talwegs et proximité des eaux poissonneuses du Gardon, forêts giboyeuses ; dans les calcaires crétacés des quartiers de Figaret et du Mas de l'Aveugle se trouvent à profusion des filons de silex lacustre, matière de toute première nécessité indispensable à l'existence en plein air des néolithiques chasseurs et pêcheurs.

Le canton de Saint-Chaptes est de formation lacustre, limité au sud par les calcaires barrémiens que traverse le Gardon ; aux quartiers de la Touraffe, à l'ouest de Moussac, au sud de Saint-Dézéry, on remarquera des dépôts des séries miocènes et pliocènes. A l'est du canton on trouve la molasse miocène et les marnes aptiennes. La région du nord est bornée par une longue chaîne de collines qui s'étend depuis Arpaillargues jusqu'à Moussac, lesquelles sont séparées par des plissements

d'érosion. Leur altitude varie de 125 à 250 mètres. Les pentes méridionales sont formées en partie par les grès de l'urgonien et les marnes aptiennes ; celles du nord sont de formation lacustre. La mer tertiaire était limitée par ces terrains.

L'industrie chelléenne (quaternaire inférieur) pas plus que les instruments du Moustier (quaternaire moyen) n'ont été rencontrés à Saint-Dézéry. Seules les formes du *Néolithique supérieur* (quaternaire récent) y sont représentées avec une abondance et une variété qui font de cette station une des plus riches de la région.

En certains endroits les rejets de fabrication sont accumulés en si grande quantité que les propriétaires des terrains ont été obligés de procéder à un épierrement des plus énergiques. Clapiers, murs, bordures de limites sont littéralement encombrés d'éclats dont la blancheur sème d'innombrables taches sur la grisaille du sol. Nombre de bonnes pièces y ont été récoltées.

Pour étudier d'une manière profitable ce vaste gisement nous avons cru devoir le diviser en trois foyers spéciaux, car si l'on trouve d'abondants éclats sur tout le territoire il est certains emplacements où on ne peut différer de voir un atelier nettement déterminé.

Trois chemins donnent accès à la station ; l'un, au nord-est du village, traverse l'aire communale, contourne le cimetière et par un sentier accidenté aboutit au quartier dit *du Pigeonnier* (cote 126 de la carte d'Etat-Major). L'atelier du Pigeonnier est le seul qui ait été signalé, il est le moins important des trois.

Il parait qu'on y aurait découvert des sépultures et que le sol aurait donné de nombreux silex taillés. Nous n'avons trouvé là que quelques instruments assez frustes ou mal venus, quelques percuteurs et de rares fragments de poterie grossière et sans ornements.

En appuyant vers l'ouest on arrivera au plus vaste des trois ateliers. On peut y accéder facilement par un chemin creux qui s'amorce à environ 250 m. sur la droite de la route de Saint-Dézéry à Castelnau-Valence. Sur cet emplacement les éclats sont en quantité énorme, formant de véritables amas, le sol en est littéralement couvert et leur patine blanche les signale à distance. C'est là que nous avons fait nos plus belles

récoltes : Couteaux, pointes de formes diverses, têtes de lance, javelots, grattoirs, perçoirs, couperets, ciseaux, scies, grattoirs concaves, discoïdes, à manche, à encoches latérales symétriques, etc. Malgré la difficulté des recherches, rendues quelque peu difficiles par une végétation broussailleuse, nous restons persuadé que ce coin n'a pas livré tout ce qu'il contient.

Dans les terres plantées en vignes ou en oliviers on fait aussi de belles et nombreuses trouvailles. En général les espaces cultivés sont à observer après les travaux agricoles périodiques et surtout après les pluies, alors que les terrains ont été lavés, ce qui simplifie beaucoup la tâche du chercheur. C'est ainsi qu'un champ qui n'avait pas attiré de prime abord notre attention, étant donné l'absence apparente de silex, nous a livré une cinquantaine de pièces qui sont parmi nos plus belles.

Le troisième foyer de production est situé sur les pentes nord-ouest, près du puits communal, à droite et au-dessus de la route, dans une vaste terre labourée et plantée d'oliviers. Les éclats de rebut s'y trouvent innombrables et les bonnes pièces nombreuses C'est de ce gisement que proviennent nos plus beaux couteaux.

De même que sur les stations avoisinantes de Baron, Foissac, Aubussargues, etc., nous avons pu recueillir à Saint-Dézéry cinq haches polies en roches étrangères à la région, de dimensions variables et à différents degrés de conservation ; deux sont en *fibrolite* verdâtre et mesurent neuf et huit centimètres; une troisième mesure six cent. et est faite d'un caillou roulé en schiste maclifère zoné. Les deux plus petites mesurent à peine trois cent., l'une est en jadéite, l'autre en chloromélanite.

Les silex provenant de ces ateliers sont, à part quelques rares exceptions, revêtus d'une patine blanche, parfois bleuâtre.

Une quinzaine de pièces sont translucides et rappellent la matière d'Arpaillargues ou mieux de Collorgues. Cette particularité est au moins curieuse, attendu que le silex brun ou blond transparent se trouve en grande abondance dans le crétacé de Figaret et du Mas de l'Aveugle, nous l'avons déjà dit, et ce dernier ne s'est nullement patiné au contact de l'air,

ainsi que l'attestent les pièces récoltées à Collorgues dont la matière première provient de ce gisement. D'après cela on pourrait se demander en quel endroit les tribus de Saint-Dézéry, cependant très voisines, allaient chercher les pierres qui ont servi à la confection de leur outillage, puisque la qualité paraît différer.

On verra ci-dessous l'énumération des pièces récoltées, on pourra ainsi se faire une idée de l'importance de la station :

Têtes de lance.	28	Lames couteaux..........	76
— javelot..........	26	Haches polies	5
Flèches en feuille.........	58	Lames retouchées	49
— à pédoncule......	23	Perçoirs	31
— à ailerons..	6	Grattoirs à manche	29
— losangées......	19	— à encoches.. ...	38
Ciseaux..................	7	— ovalaires.	12
Couperets.....	4	— discoïdes........	39
Scies.....................	9	Racloirs plats	9

En tout 477 pièces de collection. N'en déplaise à M. le Dr Raymond, nous nous voyons obligé d'accorder une bonne place à la station de Saint-Dézéry.

La morphologie en est curieuse. En effet, si on étudie l'ensemble des séries récoltées, on remarquera ceci : si nos tailleurs de silex façonnaient leurs différents instruments usuels avec une maîtrise absolue, si l'outil est toujours parfaitement venu comme forme, toujours d'une préhension facile ou d'un commode emmanchement, en revanche ils paraissent être d'une maladresse insigne dans la confection de leurs pointes. Massives, tordues, déjetées, à section épaisse avec un tranchant très défectueux, présentant une ligne sinueuse mal obtenue par le départ de grandes écailles profondes intéressant parfois la solidité de la pierre, gauches d'aspect, peu faciles à fixer dans une emmanchure quelconque ; quelles que soient leurs dimensions, c'est toujours le travail péniblement exécuté et le résultat plutôt mauvais obtenu par l'ouvrier que l'on constate. On ne peut pas dire que ce sont là des pièces de rebut ou simplement mal venues, elles ne doivent pas être non plus confondues avec des ébauches, elles sont trop nombreuses et trop uniformes dans leur technique. Si l'ouvrier avait produit ces belles pointes finement taillées qui sont de vrais objets

d'art, il est à peu près sûr que nous aurions pu en relever sinon quelque spécimen intact, du moins quelques fragments caractéristiques, qui auraient pu faire augurer mieux de son adresse ; mais on ne trouve rien de pareil.

Nous considérons comme étrangères trois pointes de javelot en feuille de laurier très délicatement retouchées où l'on retrouve les belles formes solutréennes. Ces pointes n'ont certainement pas été taillées par les mêmes ouvriers, elles se trouvent là soit par survivance ou bien ce sont des objets d'importation. Dans l'ensemble, ces quelques pièces étonnent, on les sent étrangères à l'industrie ambiante et leur élégance se trouve en quelque sorte dépaysée parmi tous ces instruments massifs, d'éxécution presque grossière ; nous n'avons pu trouver non plus aucun fragment de ces fines pièces.

Le reste de l'industrie lithique ne présente rien de bien particulier ; c'est à quelque chose près le faciès des stations environnantes : Aubussargues, Collorgues, Arpaillargues, etc. avec un peu moins de finesse dans l'exécution de l'outillage. Toutes ces stations sont contemporaines.

Nul objet de parure, aucun instrument en os n'a été relevé au cours de nos recherches.

La poterie ne diffère pas de celle qu'on trouve dans tous les gisements du Néolithique récent : elle est plus ou moins épaisse, grossière, mal cuite, avec des grains de quartz, calcite, spath, incorporés dans la pâte. L'ornementation en est sobre : quelques empreintes digitales, des sillons circulaires, des chevrons, etc.

Cependant, à côté de cette céramique, on distingue d'autres fragments à pâte plus homogène, noirâtre, à couverte lustrée se rapprochant de la poterie de l'âge du bronze ; on pressent la fin de l'âge de la pierre et l'aurore du métal, ce qui nous permettrait de croire que les tribus de Saint-Dézéry ont pu contribuer à la construction des mégalithes semés dans la région. Elles ont pu assister à l'apparition des métaux, le bronze surtout, car nous ne parlerons pas du cuivre, dont nous rejetons délibérément la coupure comme inutile (1). Le cui-

(1) MM. A. Jeaujean et P. Raymond sont les promoteurs de l'âge du cuivre en France. Sur la fin de sa vie, le premier s'est montré moins affirmatif, n'ayant pas fait analyser méthodiquement les objets trouvés. Nous respectons l'isolement du second.

vre a pu se rencontrer dans quelques gisements, mais en si petite quantité, qu'il doit être considéré comme une exception et non comme une généralité. Rien ne le désignait dès lors pour former une époque distincte dans les âges préhistoriques.

La station de Saint-Dézéry a aussi donné des meules en grès lustré, en trachyte, en granite, etc., des broyeurs, des percuteurs, des nucléus, de nombreuses plaques de schiste micacé dont quelques-unes ont servi de polissoir.

Le métal va remplacer l'industrie lithique, sans pour cela la détrôner brusquement ; pendant longtemps encore l'homme utilisera ses instruments en silex et le bronze ne viendra que comme parures, objets de luxe, armes votives. parce que très rare au début, mais ce ne sera qu'avec le grand cycle de l'âge du fer que l'humanité dépouillera définitivement son état sauvage. Le voile impénétrable dont l'histoire restait couverte pourra dès lors être entièrement écarté.

En terminant ce compte rendu, nous sommes heureux d'adresser nos félicitations à ces intrépides et humbles chercheurs qui, par leur expérience, ont sorti de l'oubli une foule d'objets dont quelques-uns sont d'une réelle valeur scientifique.

L'INDUSTRIE ACHEULÉENNE EN GALICIE

Par **A. de MORTILLET**

Les industries paléolithiques ont, jusqu'à présent, été rarement signalées dans l'Europe orientale. Elles n'y font pourtant pas aussi complètement défaut qu'on serait porté à le croire. Des gisements moustériens ont été reconnus en Moravie, en Pologne, en Galicie, et jusqu'en Crimée et au Caucase. Mais, en ce qui concerne ces contrées, nos connaissances ne remontent guère plus loin dans le passé.

Pour avoir quelques données sur les époques antérieures, c'est vers l'Europe occidentale, plus complètement explorée, qu'il faut tourner ses regards.

Les dépôts acheuléens de notre pays, surtout les plus récents, ceux qui précèdent immédiatement les couches renfermant l'industrie moustérienne classique, sont en général caractérisés par la présence d'une quantité de grands éclats de silex, plus ou moins plats, dont les bords coupants ont parfois été régularisés par des retouches. Ces éclats abondent dans les alluvions des bas-niveaux de la vallée de la Seine, particulièrement à Levallois-Perret ; c'est ce qui leur a fait donner le nom de *type Levallois*.

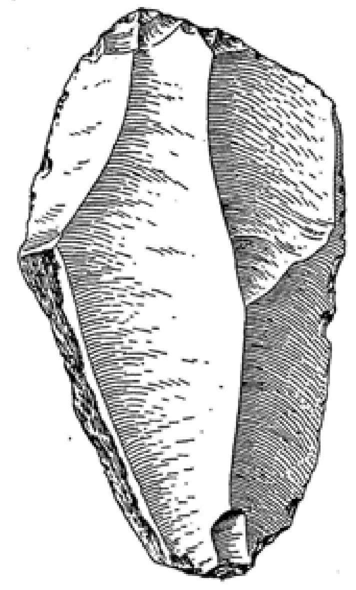
En visitant, il y a déjà un certain nombre d'années, le beau musée formé à Lemberg par le comte Wladimir Dziéduszycki, mon attention fut attirée d'une façon toute spéciale par une pièce n'ayant rien de commun avec les autres instruments en pierre réunis dans la même salle. Il était visible qu'elle appartenait à une industrie bien différente.

Ma première impression fut que ce devait être un de ces éclats Levallois dont il vient d'être question, trouvé en France et adressé par quelque généreux donateur au musée de Lemberg.

La pièce n'avait, cependant, jamais fait un semblable voyage. Interrogé sur sa provenance, le comte Dziéduszycki m'affirma qu'elle avait été recueillie en Galicie, à Czystopady, dans le département de Brody. Elle gisait, suivant ses indications, à 4 mètres de profondeur, dans une couche d'alluvions sableuses.

L'éclat qui nous occupe acquérait, de ce fait, une haute im-

portance. Sa forme, ses dimensions, sa patine et ses conditions de gisement permettaient de l'identifier avec les spécimens récoltés dans les sablières du bassin de Paris. C'était, à n'en pas douter, un témoin de l'existence de l'Acheuléen en Galicie, laissant entrevoir la possibilité de retrouver l'industrie de cette époque encore plus à l'est, jusque dans la Russie méridionale.



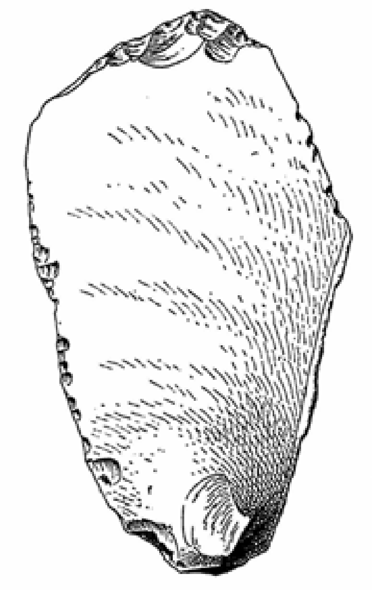


Fig. 80. — Face. Fig 81. — Revers.
Eclat Levallois, silex. Czystopady (Galicie).
1/2 grand. nat.

J'en fis séance tenante un dessin, dont on peut voir ci-dessous une reproduction réduite (fig. 80 et 81).

Un cacholong assez profond a entièrement blanchi la surface de cette intéressante pièce, qui mesure 148 millimètres de longueur sur 82 de plus grande largeur. Son épaisseur est relativement faible.

La face supérieure, ou dos (fig. 80), présente quatre plans laissés par le départ de quatre grandes écailles. A gauche, elle conserve encore une portion de la croûte du rognon dans lequel l'éclat a été enlevé. On observe sur les bords, et principalement au sommet, quelques retouches.

Au revers, sur la face d'éclatement (fig. 81), se trouve une petite portion du plan de frappe et le conchoïde de percussion. Les bords portent également quelques retouches au sommet ainsi que sur une partie du tranchant de gauche.

Bien que Czystopady soit situé presque à la limite des grands glaciers qui recouvrirent, durant la majeure partie des temps quaternaires, tout le nord de l'Europe, cette localité est toujours restée en dehors de leur atteinte. Rien ne s'opposait donc à son occupation par l'homme à l'époque acheuléenne.

Il serait à désirer que des recherches soient entreprises dans les alluvions anciennes du sud et de l'est de la Galicie. Le silex taillé que possède le musée de Lemberg est un sûr garant qu'elles ne sauraient manquer d'être fructueuses.

LA PRÉHISTOIRE A TROSLY-BREUIL
(OISE)

Par **CLEMENT QUENEL**

La commune de Trosly-Breuil est une charmante localité du canton d'Attichy, appuyée à la forêt de Compiègne, dans un site admirable, au pied du Mont Collet.

Elle possède une halte du chemin de fer, ligne de Soissons, qui y transporte en un quart d'heure de Compiègne.

Les antiquités historiques, sans être nombreuses, sont des plus intéressantes : la halte elle-même se trouve au milieu, non pas de ces villas si communes au temps des conquérants de la Gaule, mais d'un véritable palais, sur l'emplacement duquel se rencontrent des débris de marbre vert antique, noir et de nuances variées, de nombreux débris de poterie samienne, des médailles des empereurs romains, et, dans le voisinage immédiat de ces substructions, la nécropole de ces temps lointains.

Au milieu du village se trouvait, dans les Courtils, l'ancienne maison royale des temps mérovingiens et carolingiens. Un propriétaire en a retiré des dalles de belles dimensions. On dit même qu'il a dû y découvrir un trésor. La chose est possible, mais que ne dit-on pas dès qu'on retourne une pierre ? On entoure immédiatement le fait de légendes extraordinaires !

En dehors du village et en suivant la route qui mène à Pierrefonds en passant par la Gorge du Han et la Ville des Gaules, on remarque une éminence de terre considérable à gauche, dans la direction de Cuise-la-Motte. Elle porte le nom de Montinette. Au pied passe le chemin de Breuil à Pierrefonds.

Sur le sommet de cette butte et sur le versant ouest se trouve une réunion de pierres n'émergeant pas du sol, à fleur de terre ; elles paraissent former dans leur ensemble un cromlech, au milieu duquel existe une grande pierre d'un pied d'épaisseur, plate mais informe, qui a été remuée et paraît être le reste d'un dolmen.

Les pierres alignées forment une enceinte allongée, qui est plus étroite au sud qu'au nord (6 m. 75 et 14 mètres).

Ces pierres, au nombre de 15 pour le moins, sans parler de la pierre centrale, ont été explorées à l'entour à une époque inconnue. Des cuvettes paraissent être l'emplacement de blocs qui auraient été enlevés pour les utiliser à des constructions.

Le côté ouest du cromlech a une longueur de 33 mètres et celui de l'est 23 mètres environ.

Sa forme est en somme celle d'un trapèze assez irrégulier. Il est très regrettable qu'il existe des lacunes dans cette construction. On remarque en effet des vides, et peut-être aussi doit-il se trouver d'autres pierres recouvertes de mousses et de lichens qu'il faudrait rechercher avec une sonde.

Une grande pierre plate et épaisse, qui a tout l'air d'être une table de dolmen, se rencontre à 20 mètres à l'ouest de la pierre centrale du cromlech.

Ce qui appuierait mes remarques, c'est que, à l'entrée de la rue principale de Trosly, dans une ancienne cour de culture, aujourd hui cour commune, on voit un bac en pierre de grande dimension et de peu de profondeur, ainsi qu'une pierre trouée servant de margelle au puits situé dans ladite cour.

L'ouverture que porte cette dernière dalle pourrait bien être la bouche d'entrée d'un dolmen, comme j'en ai reconnu à Cuise-la-Motte et à Rethondes, communes voisines riches en monuments mégalithiques.

Il y a aussi à l'angle des rues de Trosly de nombreuses bornes qui viennent peut-être du même endroit.

Je ne sache pas qu'on ait recueilli des instruments en pierre et en bronze sur l'emplacement que je viens de signaler. Le groupe de pierres qu'y s'y trouve mériterait d'être dégagé et étudié. Rien ne serait d'ailleurs plus facile, puisque cette butte stérile appartient à la commune de Trosly.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Meule romaine

On écrit de Chavonne (arrondissement de Soissons) au *Journal de l'Aisne* :

Le berger de M. Hubert, de la Cour-Soupir, vient d'acheter une maison à Chavonne. En faisant des fouilles dans le jardin pour le mettre en état, il trouva à 2 mètres de profondeur, sous un noisetier, une pierre bleue d'un grain très dur, de forme octogone, ayant 0 m. 40 de surface, avec les bords de 3 à 4 centimètres d'épaisseur à l'extérieur. La partie intérieure forme un cercle ou plus exactement une surface sphérique, au centre de laquelle se trouve un pivot en fer solidement scellé. Cette surface convexe est creusée au burin de rayons nombreux. Dans un des huit côtés de la galerie est percée une gorge de 2 centimètres de diamètre, qui passe par la bouche d'une tête de lion et devait servir de déversoir au grain écrasé sur la pierre. On n'a pas retrouvé la meule concave qui devait tourner sur la gisante pour réduire en farine le grain versé dans l'œil de la courante.

Il s'agit probablement d'un moulin portatif datant de l'époque romaine, mais d'une forme assez particulière.

Cette pierre a été transportée chez Mme veuve Maillefert, de Chavonne, meunière et fille du meunier d'Essenlis-Chavonne.

Fouilles d'Alise

Le commandant Espérandieu a communiqué, le 23 juillet, à l'Académie des inscriptions, les premiers résultats des fouilles personnelles qu'il fait exécuter sur le Mont-Auxois, dans un terrain que lui a procuré le Dr Epery, ancien maire d'Alise.

La découverte la plus intéressante est celle d'un petit temple, élevé à une source et contenant des ex-votos en bronze représentant diverses parties du corps humain.

Il y a une analogie complète entre ce temple et celui qui a été retrouvé aux sources de la Seine.

Dolmen découvert dans le Gard

Le *Petit Marseillais* du 26 juin nous apprend la découverte d'un nouveau dolmen, situé à 800 mètres environ de la route de Saint-

Hippolyte, à Monoblet, arrondissement du Vigan (Gard), dans les bois de Grangeplace. Il mesure 1 m. 90 de longueur sur 1 m. 60 de hauteur. On a trouvé à l'intérieur 30 perles cylindriques olivaires en roche verte, un grand nombre d'autres en aragonite, trois grosses perles en bronze, des petits disques perforés, deux fragments de fibules, un nodule ferrugineux, trois moules de coquilles de foraminifères du genre *orbitolina*. Les ossements humains, jetés pêle-mêle, sont tous fracturés.

Il y a lieu de croire que cette sépulture, qui paraît dater du commencement de l'âge du bronze, a été utilisée par les Romains. La qualité de la poterie et la présence du verre en sont des preuves irréfutables.

Un cimetière à Champigny

Un cimetière gallo-romain et mérovingien vient d'être découvert à Champigny-sur-Marne (Seine), dans une propriété particulière, rue de la Croix, voisine du Théâtre de la Nature. Des fouilles y ont été pratiquées par M. Henry Gaillot, directeur du *Terroir Campinois*. Onze tombes ont été mises à jour, les unes en pierre du pays, les autres en plâtre. Elles contenaient toutes des ossements bien conservés et l'on a trouvé dans l'une d'elles un sabre d'une forme remarquable. Ce cimetière semble avoir une grande étendue. Il se continue sous le sol du Théâtre de la Nature.

Les fouilles de Pompéi

Une très intéressante découverte vient d'être faite à Pompéi. On a mis à jour une magnifique villa en parfait état de conservation et ornée de fresques admirables. Elle renferme des œuvres de sculpture grecque et romaine, des meubles très riches, des vases et autres objets précieux, ainsi que des coffres remplis de monnaies d'or et d'argent.

Dans le sous-sol on a trouvé d'énormes amphores. Dans le triclinium, les tables étaient préparées pour une trentaine de convives.

L'argenterie, très fine, est égale en poids et en beauté à celle que possède le musée du Louvre. Il est possible que quelques pièces manquent, car à côté de la villa on a trouvé des traces d'exploration clandestine à une époque antérieure.

Des mesures ont été prises pour empêcher l'accès de la villa jusqu'à son dégagement complet. Suivant le nouveau règlement des fouilles, tous les objets mobiliers garnissant la villa resteront en place et ne seront pas transportés dans les musées.

Cimetière romain

Nous lisons dans le *Petit Marseillais* du 30 mars :

On vient de découvrir à Saint-Romain-en-Gal (Rhône), à mi-coteau, dans la propriété Didier, une nécropole gallo-romaine. Une vingtaine de sépultures par incinération ont été dégagées. Les ossements calcinés sont contenus dans des vases en terre assez grossiers. Une urne en plomb servait d'enveloppe à un des vases cinéraires. Il n'a été trouvé aucun objet.

Mosaïque romaine

Une belle mosaïque gallo-romaine, dont une assez grande partie est en bon état, a été découverte au commencement du mois de juin à Périgueux, en faisant des fouilles aux abords de la tour de Vésone.

Découverte à Tarente

Un certain nombre de vases datant du quatrième siècle avant notre ère ont été récemment découverts dans les environs de Tarente, au sud de l'Italie.

Cercueils mérovingiens

Le *Petit Journal* du 11 juin nous apprend qu'on a découvert à Cussay-les-Forges, près de Grancey-le Château (Côte-d'Or), dans le jardin de M. Eugène Minot, quatre cercueils en pierre, dont un parfaitement conservé, qui paraissent appartenir à l'époque mérovingienne.

Découvertes de tombes

D'après une correspondance adressée de Sablet (Vaucluse) au *Petit Marseillais*, deux tombes recouvertes avec des tuiles anciennes et contenant des ossements humains ont été mises à jour au quartier de Saint-Alimont, par M. Favot Gaspard, en creusant des trous pour une plantation d'amandiers. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que, en fouillant cette terre, le propriétaire fait pareille découverte. Il y a sans doute eu là un cimetière, qui paraît remonter à l'époque romaine, si l'on s'en rapporte aux tuiles servant de couvercles aux cercueils.

Sépultures romaines

Des restes de maçonnerie gallo-romaine ont été découverts à Ploudalmézeau (Finistère). Les fouilles continuées plus profondément ont ramené au jour deux sarcophages.

Sépultures d'époque indéterminée

On écrit, de Figeac, au *Petit Journal* (15 juillet): Un propriétaire de la commune de Bio (Lot) nivelait un chemin dans le pâturage communal. En déplaçant quelques gros blocs de pierre, il mit à jour trois squelettes. Le terrain qu'il aplanissait présente de nombreuses ondulations semblables à celle déjà entamée. De nouvelles fouilles ont été pratiquées et ont mis à découvert de nouveaux cadavres, placés côte à côte dans la direction de l'ouest à l'est, la face tournée vers le ciel et séparés les uns des autres par des rangées de pierres plates, sans aucun objet pouvant donner une idée quelconque sur l'époque à laquelle ils ont été inhumés. Il y a des corps d'hommes, de femmes et d'enfants.

Découverte à Vichel

En défonçant un champ, M. Coutarel, cultivateur à Vichel (Puy-de-Dôme), a rencontré un squelette humain accompagné de poteries anciennes, dont plusieurs étaient intactes.

NOUVELLES

Nomination dans la Légion d'honneur

Nous sommes heureux d'annoncer que le Dr Chervin vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur, à l'occasion de la réunion à Paris de l'Institut international de statistique et de la célébration du cinquantenaire de la Société de statistique de Paris.

Notre dévoué collaborateur et vieil ami, auquel nous adressons nos plus cordiales félicitations, était depuis longtemps digne de cette distinction, tant comme statisticien que comme anthropologue.

Les nombreux et importants travaux publiés par lui, depuis plus de 30 ans, sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les rappeler.

A. de Mortillet.

Hommage au Dr Baudouin

Au cours de la dernière séance de la Société Préhistorique de France, tenue le 24 juillet, M. le Dr Marcel Baudouin a été l'objet d'une touchante manifestation de sympathie.

Une très artistique plaquette en argent, offerte par ses amis, lui a *été remise par le* Dr *Henri Martin, secrétaire de la Société.*

Nous nous associons de tout cœur à cet hommage, bien mérité, rendu au zèle éclairé et dévoué de l'actif secrétaire général de la Société Préhistorique.

Distinctions honorifiques

Par arrêté du Ministre de l'Instruction publique, du 13 juillet 1909, ont été nommés :

Officiers de l'instruction pnblique, MM. Lous-Victor Commont, directeur de l'école annexe de l'école normale d'instituteurs d'Amiens; Louis-Emile Gentil, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Paris ; Henri-Emmanuel Neuville, préparateur au Muséum d'histoire naturelle.

Officier d'Académie, M. Félix Sorgues, instituteur public à Vitry-en-Charollais (Saône-et-Loire).

Ces nominations seront accueillies avec plaisir par tous les préhistoriens.

Exposition de Beauvais

L'Exposition préhistorique, protohistorique et ethnographique organisée à Beauvais à l'occasion du cinquième Congrès préhistorique de France, a été inaugurée par M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, le dimanche 4 juillet.

Arrivé à 9 heures 23, M. Dujardin-Beaumetz a été reçu à la gare par MM. Raux, préfet de l'Oise ; Desgroux, maire de Beauvais ; Baudon, président du Comité de l'Exposition ; Launois, secrétaire général de la préfecture, etc., etc.

Il s'est aussitôt rendu à l'ancienne chapelle du Collège Jeanne Hachette, où est installée l'Exposition. La musique du 51e de ligne, placée dans la tribune de la chapelle, salua son arrivée en jouant la *Marseillaise.* Conduit par MM. Baudon et de Mortillet, M. Dujardin-Beaumetz visita longuement les collections, autour desquelles se pressaient les membres du Comité d'organisation, heureux d'assister au succès de leur œuvre, ainsi que nombre d'exposants.

A 11 heures eut lieu, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de ville, la réception officielle des fonctionnaires du département, à l'issue de laquelle M. Baudon prononça un excellent discours.

M. Dujardin-Beaumetz lui répondit en le félicitant de son heureuse tentative.

« C'est à Beauvais, dit-il, que vous avez organisé la première exposition de préhistoire, c'est à Paris que vous vous devez d'organiser la seconde afin de montrer au monde que cette admirable science est une science française. »

Il procéda ensuite à la remise des distinctions honorifiques suivantes :

Officiers de l'Instruction publique : MM. Stalin et Doigneau ;

Officiers d'Académie : MM. Thiot, Thierry, Georget, Champagne et Ratinet.

A midi, plus de cent convives prenaient place autour des tables dressées dans la grande salle de l'Hôtel d'Angleterre.

L'heure des toasts venue, M. Dujardin-Beaumetz, qui présidait le banquet, eut pour tous d'aimables paroles.

« Je vois souvent des inaugurations, déclara-t-il, mais aujourd'hui tout se passe avec tant de simplicité et de cordialité que j'en suis vraiment touché. ».

Après avoir remercié les représentants du département, il ajouta : « Que dirai-je de Baudon ? une seule chose : c'est qu'il est véritablement le digne fils d'un père respecté dont je salue la mémoire ici. »

Il félicita ensuite les organisateurs de l'Exposition et fit un éloquent exposé des luttes que l'homme a eu à soutenir.

« Jadis, dit-il en terminant, on couchait les morts dans leurs tombeaux avec leurs armes ; dans l'avenir, on ne trouvera point d'armes dans nos tombeaux. Nous n'aurons laissé sur la terre que notre amour de la justice et de la liberté. »

Puis, le sous-secrétaire d'Etat, vivement acclamé, leva son verre aux savants et aux artistes.

Il faut dire que l'Exposition si brillamment inaugurée est des plus réussie. Toutes les époques, depuis le tertiaire jusqu'au mérovingien, y sont représentées par de fort nombreux et fort beaux échantillons. La partie ethnographique comprend des pièces de comparaison intéressantes pour le préhistorien.

Ne pouvant, faute de place, décrire aucune série en particulier, nous nous contenterons de donner la liste des principaux exposants.

Ce sont : Mmes Crova et de Maret, et MM. Arnon, Baudon, Marcel Baudouin, Bicknell, Charles Blin, C. Boulanger, Brasseur, Champagne, Chédeville, Emile Collin, V. Commont, Léon Coutil, Debruge, De noyelle, Emile Deschastres, Deydier, Emile Deyrolle, Dharvent, Doigneau, Dramard, Dufossé, Flamand, Florance, Louis Giraux, Paul de Givenchy, Groult, A. Guébhard, P. Guébhard, Haake, O. Hauser, Jacquot, Lejeune, Mallet, H. Marot, Henri Martin, Molandin, Morin-

Jean, A. de Mortillet, P. de Mortillet, Pagès-Allary, de Paniagua, Petit, Pézard, Plessier, Ratinet, Rendu, G. Romain, Charles Schleicher, Soubeyran, Stalin, E. Taté, Thierry, Thiot et Wimy.

Loi concernant les monuments classés

Le *Journal Officiel* du 20 juillet a publié une loi complétant la loi du 30 mars 1887 sur la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique et artistique. En voici le texte :

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Art. 1er. — Les objets mobiliers, autres que ceux appartenant aux départements, aux communes ou à des établissements publics, et dont la conservation présente, au point de vue de l'art ou de l'histoire, un intérêt national, peuvent être classés, avec le consentement du propriétaire.

Art. 2. — Les objets mobiliers classés ne pourront être restaurés, réparés ou modifiés qu'avec l'autorisation du Ministre des Beaux-arts, et sous la surveillance de son administration.

Art. 3. — L'exportation hors de France de tout monument ou de tout objet classé est interdite.

Art. 4. — Les effets du classement suivent, en quelques mains qu'il passe, tout objet mobilier ou tout immeuble par destination redevenu meuble.

Art. 5. — Toute infraction aux dispositions qui précèdent sera punie d'une amende de cent à dix mille francs (100 à 10.000 fr.), sans préjudice de l'action en dommages-intérêts qui pourra être intentée au nom de l'Etat.

Un règlement d'administration publique déterminera les mesures propres à assurer l'application de la présente loi.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 19 juillet 1909.

A. Fallières.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts,
Gaston Doumergue.

Le Ministre de la Justice et des Cultes, A. Briand.

Le Ministre des Finances, J. Caillaux.

Société normande d'études préhistoriques

Le dimanche 25 juillet, la Société a fait à Verneuil (Eure) et aux environs, sous la direction de M. Deslandres, sa deuxième excursion de l'année. Elle a visité, dans l'après-midi, un tumulus à Tournevray, et le menhir de Saint-Nicolas-d'Attez.

Polissage des roches dures

Notre excellent ami M. Albert Gorey a publié sur ce sujet, dans le *Radical* du 29 juin, la très intéressante note qui suit :

Nous avons eu hier, à l'Académie des sciences, une nouvelle preuve de l'aide efficace que les données ethnographiques peuvent apporter à la préhistoire.

M. Lacroix, professeur de minéralogie au Muséum d'histoire naturelle, a eu l'intéressante idée de faire faire une enquête par les fonctionnaires résidant dans le Haut-Oubangui sur une curieuse coutume des jeunes élégantes de cette région africaine.

Dans le Haut-Oubangui, toute femme qui se respecte et qui tient à être à la mode s'insère dans la lèvre inférieure une aiguille de cristal de roche finement polie.

Par quel procédé les artistes de ce pays, qui ne possèdent qu'un outillage rudimentaire, peuvent-ils obtenir, avec une pierre aussi dure que le cristal de roche, un poli qui semble exiger un travail considérable ?

C'est sur ce point précis que M. Lacroix a insisté en demandant à ses correspondants volontaires de faire dans ce sens une petite enquête qui a donné des résultats intéressants pour la préhistoire.

Pour polir leurs aiguilles de cristal de roche, les indigènes du Haut-Oubangui se servent de polissoirs de grès en tous points semblables à ceux que l'on a relevés dans la vallée de la Dordogne, et sur lesquels le Magdalénien polissait ses aiguilles en os.

Ce point est déjà intéressant, mais les enquêteurs ont voulu savoir combien de temps il fallait pour polir une aiguille à arêtes vives aussi dure que l'est le cristal de roche ; ils ont constaté qu'en moyenne il suffisait de quatre journées avec 5 heures de travail par jour.

C'est là, relativement, peu de temps pour un tel travail : les indigènes du Haut-Oubangui arrivent à ce résultat grâce à un dispositif spécial, dont l'exposé comblera d'aise les préhistoriens, en leur apportant, une fois de plus, la preuve de l'exactitude de l'hypothèse qui fut autrefois émise sur l'art et la manière de se servir des polissoirs.

S'ils arrivent à polir une pierre très dure, comme le cristal de roche, en la frottant contre une pierre moins dure, comme le grès, c'est

parce qu'ils interposent, entre l'une et l'autre, une petite quantité de sable fin qui joue le rôle de l'émeri.

C'est là un petit truc de métier qui semble un rien, mais il élucide une question intéressante : en voyant comment travaille l'indigène africain qui, pour être notre contemporain, n'en est pas moins resté aux moyens rudimentaires d'un passé lointain, nous saisissons sur le fait ce qu'était la technique de nos ancêtres de l'âge de pierre — et une fois de plus l'observation ethnographique vient confirmer les déductions des préhistoriens.

Vol au Petit-Palais

Bien qu'un des voleurs du musée de Guéret en ait été réduit à se faire justice, après avoir tué deux policiers, et que quelques-uns de ses complices soient actuellement sous les verrous, les vols dans les collections publiques n'en continuent pas moins.

Le 23 juillet, un gardien qui procédait au nettoyage de la galerie Dutuit, située au rez-de-chaussée du Petit-Palais, s'aperçut qu'une vitrine avait été ouverte et que plusieurs des objets qu'elle contenait avaient disparu.

La liste des objets dérobés comprend : sept pièces de monnaie, deux petits colliers, deux paires de boucles d'oreilles, trois bracelets, deux bagues mérovingiennes et un petit bijou représentant une oie, le tout en or et d'une valeur marchande ne dépassant guère 5.000 fr.

C'est uniquement par l'or que semble avoir été attirée la convoitise du cambrioleur. Il a négligé des figurines en ivoire et autres pièces beaucoup plus précieuses que celles qu'il a emportées.

Après avoir enlevé les deux vis qui maintenaient la vitrine à chaque extrémité, le voleur a ouvert, à l'aide d'une clef dont il devait s'être muni, la serrure assez ordinaire qui la fermait au milieu. Mais on ignore comment il a pu s'introduire et se retirer sans éveiller l'attention des gardiens.

Ce vol démontre une fois de plus que nos collections publiques sont insuffisamment protégées. Il est temps qu'on se décide à prendre des mesures énergiques pour assurer la conservation de richesses qu'il est fâcheux de voir surtout servir à l'entretien de bandes de malfaiteurs. Si elles ne peuvent être en sûreté dans les musées, qu'on les laisse dans les collections particulières, en général plus jalousement surveillées.

Vente d'objets lacustres

Le 10 juillet dernier, il a été vendu, à l'Hôtel Drouot, une importante série d'antiquités lacustres, dont nous ignorons la provenance.

Elle comprenait entre autres : des haches en pierre polie ; des gaines de haches en corne de cerf ; des harpons, des ciseaux, des poinçons en os et en corne ; des silex taillés, parmi lesquels quelques belles lames en silex du Grand-Pressigny ; des lames de poignard, des faucilles et des épingles en bronze ; des poids et des fusaïoles en terre cuite ; des poterios et un peu de faune.

Ce sont nos excellents collègues, M. le Dr Baudon et M. H. Marot, qui se sont rendus acquéreurs de la plus grande partie de ces objets.

NÉCROLOGIE

J. Mestorf

Le 20 juillet dernier est décédée à Kiel, dans sa 81e année, Mlle Johanna Mestorf. La palethnologie allemande perd en elle un de ses plus anciens et de ses plus savants adeptes.

Entrée dès 1869 dans les rangs des préhistoriens, cette femme distinguée ne cessa depuis de prendre une part active à tous leurs travaux. Elle contribua surtout à faire connaître, par de nombreuses publications, l'archéologie du Schleswig-Holstein.

C'est à elle qu'est due l'organisation du beau musée de Kiel, dont elle resta jusqu'à ses derniers moments la très aimable et très dévouée directrice.

LIVRES ET REVUES

Démonstration de l'existence de la déformation artificielle du crâne à l'époque néolithique dans le bassin de Paris, par Marcel Baudouin. — Comptes-rendus des séances de l'Académie des Sciences, 14 juin 1909.

Les fouilles de la chambre sépulcrale de Belleville, commune de Vendrest (Seine-et-Marne), exécutées par la Société Préhistorique de France sous la direction du Dr Marcel Baudouin, ont donné une quarantaine de crânes.

En examinant ces crânes, le Dr Baudouin a constaté que bon nombre d'entre eux présentaient une déformation artificielle, tout à fait comparable à la *déformation annulaire* qu'on pouvait encore obser-

ver, il y a 50 ans, dans les Deux-Sèvres, la Seine-Inférieure et divers pays étrangers.

Cette déformation, qui résulte d'une compression circulaire du crâne, passant derrière le bregma et au-dessous de l'inion, est due au port d'une coiffure spéciale dans le jeune âge.

C'est la première fois que l'on signale son existence à l'époque néolithique.

Découverte dans la Haute-Egypte. — Dans le *Progrès de Lyon* du 23 juillet 1909 :

Le Muséum de Lyon vient de s'enrichir de belles séries de très curieux documents rapportés de la Haute-Egypte par le Dr Lortet.

Les fouilles entreprises l'hiver dernier par le Dr Lortet à Kôm-Ombo lui ont fourni de fructueuses récoltes.

Le plateau de Kôm-Ombo, situé entre Louqsor et Assouan, s'étend du Nil jusqu'aux montagnes de la chaîne arabique. Il est recouvert d'une épaisse couche de limon noirâtre, déposé par le vieux Nil, à plus de 22 mètres au-dessus de son niveau actuel.

C'est sur l'emplacement de cet ancien lac que se trouve la nécropole ptolémaïque explorée.

Dans des tombes de types différents, creusées le plus souvent de 4 à 6 mètres de profondeur et recouvertes de sable fin, ont été recueillies de superbes momies humaines. Elles étaient ordinairement protégées par des sarcophages en terre cuite. D'autres fois elles étaient placées dans des tombes en pierre calcaire grossièrement taillées, sans ornements ni inscriptions.

Toutes les momies sont enveloppées de fine toile teinte en rouge brique. La tête est protégée par un masque doré ; les pieds sont entourés d'une sorte de botte jumelle en carton peint et doré présentant divers ornements. Le corps est également revêtu de différentes pièces de carton entoilé.

Sur le flanc de la momie se trouve généralement, écrit en caractères grecs, le nom de la personne ensevelie.

Quelquefois les momies humaines étaient cachées par des dépôts d'animaux momifiés : oiseaux de proie, sauriens, mammifères.

L'animal le plus communément momifié à Kôm-Ombo est le crocodile. On le rencontre en quantité considérable, depuis le petit encore renfermé dans son œuf, jusqu'aux géants longs de plus de 4 mètres. Tous étaient enduits d'une forte épaisseur de bitume.

A Gébélein, M. Lortet a acquis une momie humaine, accroupie, exhumée d'une nécropole prédynastique. Elle était accompagnée de deux poignards en schiste vert et de deux statuettes archaïques en pierre.

L'une de ces figurines, qui ont été trouvées dans la couche la plus ancienne de la nécropole, est fort curieuse. La tête, la barbe et le bonnet figurent un losange, au milieu duquel les yeux sont représentés par deux trous. On croirait voir un pénitent coiffé de sa cagoule.

La seconde a des épaules larges et saillantes. Vers les coudes, elle est percée de deux trous. La tête, ornée d'une longue barbe en pointe, accuse une influence asiatique.

Enfin les deux poignards ne sont pas moins remarquables. Ils ont été recueillis dans le voisinage des statuettes.

Le manche de l'un paraît figurer un poisson tenant, dans sa gueule ouverte, la lame du glaive. Des deux côtés de la poignée sont sculptés de petits crocodiles.

L'autre poignard présente des ondulations très élégantes. Sa lame est presque droite jusqu'au milieu de sa longueur, puis elle se courbe légèrement et se termine par un crocodile très bien dessiné.

Le Gérant : V. Taudou.

Tours. — Imprimerie Paul Bousrez ; J. Allard, Succ^r^.

7e Année | N° 9 | Septembre 1909

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

DÉCOUVERTE D'UNE ŒNOCHOË
DANS UN TUMULUS DE PROVENCE
(*Suite*) (1)

Par **CH. COTTE**

AGE DU TUMULUS

Lorsqu'on parle, en France, d'œnochoë en bronze découverte dans une tombe préromaine, l'esprit du préhistorien est immédiatement porté vers les belles sépultures marniennes.

Se rappelant la forme des œnochoës trouvées dans nos provinces de l'Est, la comparant à celle de mon vase, on songe pour ce dernier à une époque plus récente ; car la civilisation gallo-romaine a fourni bon nombre d'exemplaires d'un galbe analogue à celui de l'urne de l'Aguel. La présence de la pendeloque à émail rouge me faisait croire aussi à une sépulture de la fin du IIe siècle avant notre ère.

M. Déchelette ayant eu l'extrême amabilité de m'offrir des documents que j'ignorais, et celle de m'éclairer en discutant mes objections, j'ai actuellement changé d'avis. J'exprime tout d'abord à ce maître éminent l'expression de ma vive gratitude.

Pour la clarté de ce travail, il me paraît indispensable de le commencer en passant en revue les œnochoës préromaines signalées en France jusqu'à ce jour, d'indiquer les circonstances de leurs découvertes, leur style, le détail de leur ornementation.

Les deux plus célèbres, sans contredit, sont celles de Somme-Bionne et de Somme-Tourbe (ou Gorge-Meillet).

Toutes les deux ont été trouvées dans des tombes à char et proviennent de la Marne. La première, malheureusement, est actuellement au British Museum ; mais la seconde appartient au Musée de Saint-Germain.

(1) Voir : *L'Homme préhistorique*, 1909, p. 193.

Les frères Morel ont étudié (1) le vase de Somme-Bionne comparativement à ceux de Gallscheid (près Saint-Goar, Prusse Rhénane) et d'Eygenbilsen (Belgique).

Si l'on jette un coup d'œil sur les reproductions de ces œnochoës et de la mienne, une différence morphologique extrême frappe le plus incompétent Le type marnien n'a pas de pied; sa base n'est guère plus étroite que l'épaulement. Celui-ci, brusque, est surmonté d un col cylindrique d'où se détache, sur le devant, un bec droit, à bords parallèles, qui s'élève beaucoup plus haut que le reste de l'orifice. Par un véritable abus de langage, beaucoup ont appelé ce bec *tréflé ;* ce qualificatif, ici impropre, doit être réservé, comme celui de *trilobé*, pour les cols du type de l'Agnel. C'est avec raison que M. Déchelette (2) emploie l'expression « *à bec relevé* » pour les récipients marniens auxquels cet appendice donne un air typique de pingouin regardant en l'air, avec le cou rentré dans les épaules. Cet aspect n'est pas détruit par l'anse qui s'élève à peine au-dessus du col.

La description que nous venons de donner, de l'œnochoë de Somme-Bionne, s'applique (3) à celle de Somme-Tourbe, découverte par Fourdrignier, à celles : de Pouan, Aube (celle-ci, un peu élancée, est au Musée de Troyes); de Bourges (Musée de Bourges); de Prunay, commune de Morthomiers, Cher (Musée de Bourges); d'Aubercia, Puy-de-Dôme (Musée de Saint-Germain).

M. Nicaise fouilla une autre tombe à char, à Sept-Saulx (Marne), contenant encore un vase de même type (4) (Musée de Vienne, Autriche).

Trois tumulus, groupés à Mercey-sur-Saône (Haute-Saône), ont livré à M. E. Perron (5) une amphore grecque (6), un ciste en bronze, et une œnochoë de même style que les précédentes (Musée de Saint-Germain).

(1) XLII[e] *Cong. Arch.*, Châlons-s.-Marne, 1875, p. 85 et 117.— Les principaux dessins en ont été reproduits dans les *Matériaux*, 1877, p. 402.

(2) Déchelette. *Rev Arch.*, 1902, 40, p. 245, s.

(3) H. Corot. *Les vases en bronze préromains trouvés en France.* — *Bul. Monument.*, 1901, p. 539.

(4) *Bul. Soc. Anth. Paris*, 13 avril 1884.

(5) *Les tumulus de la vallée de la Saône supérieure. Rev. Arch* , 1882, 43, p. 66 et 131.

(6) Déchelette, *Rev. Arch.*, 1909, I, 212.

On manque de renseignements sur une autre, trouvée jadis à Bourges.

La sépulture marnienne de Catillon (Marne), fouillée par Fourdrignier, renfermait une œnochoë (1) d'un tout autre genre, essentiellement composée de deux troncs de cône soudés par leur grande base. L'inférieur s'évase légèrement pour former une base plus stable. Il n'y a pas de col, à proprement parler ; l'orifice porte un disque horizontal d'où s'élève un bec tubulé A l'opposé, sur ce disque, est fixée l'anse, dont la partie inférieure s'attache à la carène de la panse.

Je viens d'énumérer, comme l'a fait M. Corot, huit œnochoës semblables trouvées en France ; pour une autre manquent les renseignements. La dernière est d'un type aberrant (bien que connu à l'étranger), et nous arrêtera peu.

Sur les huit premières, quatre (Somme-Bionne, Somme-Tourbe, Sept-Saulx et Mercey) sont bien datées ; trois d'entre elles accompagnaient des chars. L'autre, celle de Mercey, a été trouvée dans un tumulus d'un groupe du plus haut intérêt pour nous.

Les trois tumulus de Mercey renfermaient une fosse creusée au-dessous du sol naturel ; il y avait des charbons, des tessons de poterie, de rares éclats de silex ; dans l'un d'eux il y avait une hache polie brisée.

Il était utile de signaler ces rites funéraires analogues à ceux observés dans le tumulus que j'étudie, et bien différents de ceux qui ont été constatés dans les tombes à char. D'un côté nous avons tumulus à incinération avec instruments néolithiques rituels ; de l'autre, inhumation sans tumulus.

Les quatre autres œnochoës à bec relevé, pour la découverte desquelles on n'est pas documenté, ont une telle parenté avec celles des tombes à char que l'on peut les rattacher sans hésitation à l'époque marnienne (Tène I).

Leur type est d'ailleurs fort répandu en Europe, et je serais entraîné trop loin en essayant d'en donner la bibliographie ; mais il n'est pas inutile de dire quelques mots de leur ornementation, en négligeant toutefois l'exceptionnel bandeau en or qui décorait la panse de l'urne de Somme-Bionne.

Le col de la majorité des œnochoës à bec relevé françaises porte, sur son marli, des animaux (unicornes, chiens, serpents,

(1) *Rev. Arch.*, 1883, II, pl. XXI, p. 201.

etc.). Il y a là un motif tiré du monde animal qui fait défaut dans l'œnochoë de l'Agnel.

La base de l'anse, sur la panse, a pour cartel une palmette surmontée de volutes.

La palmette a ses rayons en nombre impair. Chacun de ceux-ci (du moins sur les dessins que j'ai vus) est aigu, formé de deux plans séparés par une arête médiane très nette.

On observe la volute simple; mais, le plus souvent, c'est la double volute en S qui est employée. Certains ont cru voir dans ce signe un symbole religieux apparaissant, dans les milieux gaulois, avec les œnochoës, les bracelets et les tor-

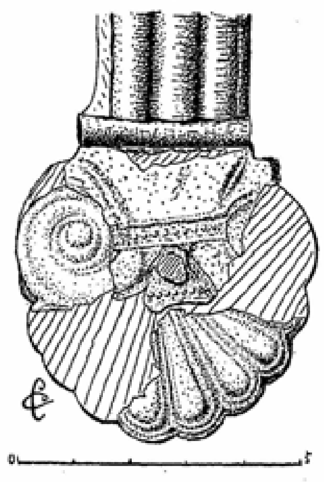


Fig. 82.

Attache de l'anse sur la panse de l'œnochoë de l'Agnel (Pertuis)

ques. Il me semble que ce n'est qu'un simple dérivé de la volute simple.

Celle-ci figure seule sur le cartel de Mercey, en paire symétrique surmontée de deux cornes tournées vers le haut, entre lesquelles s'élève l'anse.

Dans d'autres cartels des cornes ou volutes, dirigées vers le bas, prolongent, en quelque sorte, l'anse. Assez fréquemment les paires de volutes en S se superposent. Sur l'œnochoë d'Aubercia, entre elles et la palmette, est une paire de tiges feuillées recourbées, d'un gracieux effet.

L'œnochoë de Catillon, de type aberrant, ai-je dit, n'offre ni palmette, ni ornements zoomorphes.

Si la Tène I a fourni un certain nombre d'œnochoës, il n'en est pas de même de la Tène II. M. Déchelette (1) a souligné le fait pour la nécropole de Montefortino, en même temps que l'apparition, dans la nécropole d'Ornavasso (IIIe et IIe siècle avant notre ère), d'une nouvelle forme de vase.

Celle-ci mériterait peut-être mieux le nom d'aiguière que celui d'œnochoë. Le col n'est guère plus étroit que la panse ; il n'y a pas d'épaulement proprement dit. Le sommet de l'anse ne dépasse guère le bord du vase, sauf une sorte d'appendice en ergot. Indépendamment de ce croc, l'anse se bifurque en haut pour embrasser l'ouverture.

Un vase analogue avait été découvert à Aylesford (Kent), dans un cimetière (2) à incinération, où les restes funèbres étaient enterrés dans des urnes placées dans de petites fosses ayant habituellement deux ou trois pieds de profondeur. Dans le mobilier figuraient des silex taillés. Cette nécropole fut attribuée à une invasion celtique, et l'œnochoë datée du IIe siècle avant notre ère.

Plus récemment, et relativement non loin de Pertuis, une pièce analogue a été découverte. Elle a été à peine citée par M. G. Carrière (3). J'ai dû à l'amabilité de ce confrère, et à celle de M. Auguste Perret, l'auteur de la découverte, la possession d'un croquis de ce vase qui ressemble singulièrement à celui d'Ornavasso. La base de l'anse est ornée d'une figure humaine d'un travail grossier.

Cette découverte fut faite par M. Perret et son frère dans une série de tombeaux formés de dalles, rangés le long d'une voie antique probablement préromaine. Ces sépultures contenaient : des urnes cinéraires en terre ; des patères ; des couteaux et des bidents en fer ; des plats noirs : une statuette en terre avec inscription ; des bracelets en fer ; des épingles ; neuf simpulums en bronze. M. Clerc, m'écrit M. Perret, a jugé que l'aiguière est étrusque. Il semble donc, en l'état des

(1) *Revue Archéol.*, 1902, 40, p. 245.

(2) *On a late celtic Urn-field at Aylesford, Kent. Archæologia*, Vol. LII, par Evans. Analysé *in Anthropologie*, 1891, p. 588.

(3) *Curieux instruments en fer recueillis dans des sépultures antiques au bas de l'oppidum du Mont-Menu, au lieu dit Coste-Fère, près Eyguières. — Congr. Intern. Anthr. et Arch. Préh.*, Monaco, 1906, II, p. 296.

documents que je possède, que cette nécropole est à peu près contemporaine de celles d'Ornavasso et d'Aylesford.

Une œnochoë, de forme lourde et globuleuse, trouvée dans les tombes antiques de Gênes (1), a été figurée dans *Notizie degli Scavi*, 1898, p. 401, fig. 6. Elle est également voisine de l'époque romaine.

L'antiquité classique nous a légué de nombreuses œnochoës de types complètement différents de tous ceux que je viens de passer en revue.

La forme en est souvent très voisine de celle de mon vase. Le *Guide Illustré du Musée de Saint-Germain*, fig. 94, reproduit le vase N° 28227, découvert à Troyes. Panse globuleuse reposant sur un pied plus petit, bec nettement tréflé, appendices discoïdes de la bande où se fixe l'anse, relèvement très accentué de celle-ci au-dessus du col sont les points principaux qui établissent une parenté indiscutable du vase de Troyes avec celui de Pertuis. Seulement le premier est plus lourd; ses formes sont plus trapues; l'anse est fortement sinueuse (2).

Ces analogies morphologiques générales m'avaient frappé. Je ne pensais certes pas à faire de mon tumulus une sépulture gallo-romaine; mais, comme je l'ai dit plus haut, je le datais, dans mon esprit, du IIe siècle avant notre ère sans tenir suffisamment compte du style de l'ornementation et de la forme de l'anse, lorsque M. Déchelette a mis sa science à ma disposition.

C'est souvent un sujet d'étonnement de constater combien certaines formes relativement complexes ont survécu à travers les siècles. Parfois les vestiges archéologiques découverts

(1) *Une nécropole archaïque dans la ville de Gênes, par R. Paribeni* (présenté par L. Pigorini). *Congr. Intern. Anth. et Arch. Préhist.*, Monaco, 1906, II, p. 300.

(2) On peut voir les figures suivantes d'œnochoës appartenant à l'époque classique : Fig. 1393 et 1395 du *Catalogue des Bronzes antiques. Bibl. Nation.*, Babelon et Blanchet; œnochoë gallo-romaine de Boisset-les-Montrond, *Bul. de la Diana*, 1898, p. 1-49; celle du Canal de l'Aisne, *Bul. Soc. Ant. Fr.*, 1905, p. 157-160; fig. 1 a et 1 b du travail de H. Schmidt, *Die Romischen Bronzegefoss aus der Sammlung des Fursten Clary-Aldringen auf Schloss Toplitz*, *Zeitschr. Ethnol*, 1902, p. 88; *Bul. Monument.*, 1862, p. 249. Remarquer la sinuosité des anses, l'ergot qui se détache de certaines d'entre elles, l'importance de l'ornementation tirée du règne animal.

permettent la suppression d'hiatus admis jusqu'alors. Les vases poreux en forme d'animaux qui nous servent à rafraîchir l'eau en été se retrouvent dans les nécropoles hallstattiennes, et descendent de la céramique égéenne. Ne soyons donc pas surpris si l'œnochoë à panse large et à bec tréflé, commune à l'époque romaine, a des prototypes au VIe ou au VIIe siècle avant notre ère.

Le R. P. Delattre (1) a découvert, dans la plus ancienne nécropole punique de Carthage, un vase de bronze doré qu'il juge « une des plus belles pièces trouvées dans ses fouilles ». Je vais l'étudier en le comparant au mien.

Le pied du vase de Saint-Louis n'est pas plus large que

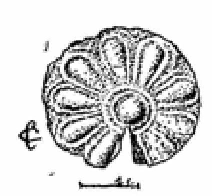


Fig. 83.
Rondelle ornant l'un des disques de la barre d'attache de l'anse au col de l'œnochoë de l'Aguel (Pertuis).

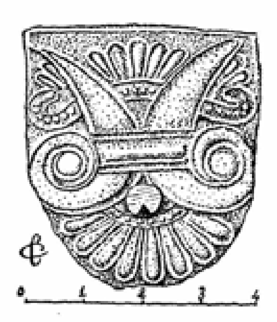


Fig. 84.
Cartel du col de l'œnochoë de l'Agnel (Pertuis).

celui de l'urne de Pertuis, à la base, mais il est plus étroit au-dessus. L'ensemble de la panse de l'œnochoë carthaginoise est d'ailleurs de plus faible diamètre ; son col est plus conique, de telle sorte qu'elle paraît microcéphale. Le point d'attache supérieur de son anse est décoré d'une plaque rectangulaire portant, figuré, le disque solaire entre deux uræus, et terminée, en bas, par une tête de veau. A la place, mon vase a un cartel surmonté d'une saillie horizontale flanquée de deux quarts de disque. Celui de Carthage, comme le mien, a la barre d'attache terminée latéralement par deux disques avec rainures sur leur tranche ; mais les miens sont entaillés

(1) *Musée Lavigerie*, I, p. 200, pl. XXIX; *Nécropole punique de la Colline de Saint-Louis*, Extr. des *Missions Catholiques*, 1896, p. 84-91.

pour laisser passer le bord du col, et ornés de rondelles en bronze estampé.

La surface externe de l'anse du Musée Lavigerie est formée de trois nervures, dont la médiane est notablement la plus large, et qui sont séparées par deux rangs de perles au repoussé.

Son attache sur la panse est ornée d'une palmette à dix-huit pétales à extrémités et à profils arrondis, surmontée de deux volutes.

Soulignons ici un point de détail qui nous servira tout à l'heure. Chacune des volutes a l'aspect (je ne me place qu'au point de vue morphologique) d'un *nautile* dont la partie antérieure est en haut et se termine en pointe, au lieu de se prolonger par les nervures de l'anse comme dans le vase d'Amathonte (1). La base de l'anse, au-dessus de ces cornes, porte quelques traits horizontaux simulant des liens.

« La forme de l'œnochoë est bien grecque, dit M. le marquis de Vogüé (2) ; on la trouve déjà dans le trésor de Mycènes (3). Mais le style de l'ornementation révèle une influence phénicienne. Le globe flanqué d'uræus, d'imitation égyptienne, caractérise cette influence, ainsi que la tête de veau qui se rapporte aux cultes orientaux. Enfin la palmette est identique à celle qui décore les fausses anses du vase d'Amathonte. »

Cette observation concernant l'influence phénicienne ou égyptienne sur l'ornementation est confirmée par les fragments d'une œnochoë analogue trouvés par le R. P. Delattre, dans la Nécropole des Rabs (4).

Ici le bas de l'anse est fixé à la panse par un disque festonné (peut-être porteur jadis d'une feuille de bronze estampé). Son point d'attache au col, muni des disques latéraux, est orné d'une tête d Isis, dont les cornes dessinent un cercle flanqué d'uræus Sur la photogravure on peut discerner des nervures analogues à celles de l'anse de Saint-Louis.

La belle œnochoë du Musée Lavigerie a 0,32 de hauteur ; la

(1) Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, III, p. 282.
(2) *Revue Archéol.*, 1890, I, p. 13.
(3) Il veut vraisemblablement parler ici du genre œnochoë et non de tel ou tel type, et viser les œnochoës d'or et d'argent des tombes de l'agora de Mycènes (Schlieman, *Mycènes*, 1879, p. 312, fig. 341, et p. 325, fig. 353).
(4) *Cosmos*, 3 mars 1906, p. 244.

mienne, 0,305 ; une autre, dont je vais parler maintenant, a 0,33.

Elle a été découverte à Vilsingen, non loin de Sigmaringen (province prussienne de Hohenzollern, près du Haut-Danube), dans un tumulus hallstattien (1).

Le galbe et les détails de ce vase le rattachent intimement au mien ; ils sont frères germains, tandis qu'il y a simple cousinage rapproché avec celui de Carthage.

Les différences sont insignifiantes entre l'œnochoë allemande et la française. La première a cinq nervures à l'anse, au lieu de trois ; elle n'a pas, à sa partie inférieure, la charnière de mon vase. Au-dessous, si l'on en juge par la reproduction, malheureusement insuffisante, de l'urne de Vilsingen, et par la reconstitution partielle, que j'ai essayée (2), de mon cartel, il y a encore grande similitude des dessins : palmette à rayons arrondis, surmontée d'une paire de volutes, avec bandes horizontales entre celles-ci.

En Italie (3) a été trouvée, sur le « territorio falisco », une anse d'œnochoë dont l'attache avec le col diffère sensiblement de celles de Pertuis et de Vilsingen par la présence de deux têtes d'animaux portées sur de longs cous. Mais, au-dessous, est un écusson identique à celui de mon vase ; on peut décrire ainsi les deux :

« Palmette renversée à huit pétales arrondis s'échappant de deux arcs de cercle concentriques entre lesquels sont de petites perles. Au-dessus deux volutes adossées dont les parties libres forment deux cornes. Celles-ci se dirigent vers les angles supérieurs du cartel. Ces deux volutes sont en quelque sorte liées par une bande de traits horizontaux (avec demi-oves dans l'anse italienne). Derrière les cornes passe une petite banderole avec de petites perles dans toute sa longueur. Ses extrémités se relèvent gracieusement, comme les ailes de l'Artémis persique. Deux pétales de palmette paraissent entre chacune de ces extrémités et la corne correspondante.

(1) Reinecke, *Zeitschrift für Ethnol.* 1900, p. 482, fig. 1 et 2.

(2) Des fragments importants me manquent pour la reconstitution complète. En revanche j'ai été fort étonné de constater que j'avais recueilli, au niveau de la panse, la rondelle gauche que je croyais perdue, et qui est simplement ployée.

(3) Pasqui, *Manico di vaso di bronzo, Bulletino di paletnologia italiana*, 1900, p. 129, fig. 2.

Entre les cornes, au-dessus de la partie centrale de la banderole, cinq pétales en arc de cercle. »

Ici les faux liens, qui figuraient au-dessus des volutes et de leurs cornes dans le vase carthaginois, ont été placés plus bas, les cornes les dépassent.

A titre de comparaison n'oublions pas de rappeler la palmette avec paire de cercles concentriques (remplaçant la volute) du fameux vase de Grœckwyl.

Si je cherche maintenant à donner des types de comparaison pour les deux rosaces (ou mieux pâquerettes), qui décoraient les disques de mon urne, je suis amené à songer à celles analogues qui ornaient le pourtour du bassin de cuivre du tumulus de Cañada de Ruiz Sanchez (région des Alcores, Andalousie). Ce bassin était accompagné d'une œnochoë de type très allongé, à ouverture tréflée très rétrécie, et à anse rattachée à la panse par une palmette surmontée d'une paire de volutes, forme et décors qui se retrouvent dans les œnochoës de la tombe Regulini Galassi à Cervetri (Etrurie) (1).

De quel âge sont les vases dont je viens de signaler les analogies avec le mien ?

Le R. P. Delattre, à la suite de M. le marquis de Vogüé, attribue l'œnochoë de Saint-Louis au VII[e] ou au VI[e] siècle avant notre ère.

M. Reinecke indique le VII[e] siècle comme date de la sienne, trouvée dans un tumulus hallstattien, contemporain de celui de Grœckwyl.

M. Pasqui observe que l'anse « falisque » appartient aux vases en bronze « qui ont servi de prototype aux vases d'argile protocorinthiens », poteries qui se placent entre 750 et 600 avant J.-C.

On peut voir dans l'Album des vases antiques du Musée du Louvre (2) des vases en terre dont parle M. Pasqui. Je signalerai particulièrement les œnochoës de la salle A n[os] 311 à 314 et 317 à 319 (Rhodes, VII[e] ou VI[e] siècle), de la salle D n° 41 (Italie, style géométrique, VII[e] ou VI[e] siècle), et de la salle E n° 347 (Cœré, Etrurie, style corinthien, même époque). Dans la salle C les n[os] 630, 23 et 635 correspondent à des

(1) Déchelette. *Chronologie Préhist. de la Péninsule Ibérique, Revue Arch.* 1909, I, fig. 8 et 9.

(2) E. Pottier.

œnochoës dérivées du type qui nous occupe, mais déjà profondément modifiées.

La tombe de Regulini-Galassi est classée du IXᵉ siècle par Montélius, mais rajeunie au VIIᵉ ou au VIᵉ siècle par M. Déchelette, avec le tumulus de Cañada de Ruiz Sanchez.

Aucun archéologue ne date ces objets de moins de 500 ans avant notre ère. L'œnochoë de l'Agnel est donc hallstattienne.

Il n'est pas sans intérêt de résumer la question des œnochoës en bronze trouvées dans l'Europe occidentale.

L'Hallstatt III, qui a fourni les vases de Grœckwyl et des Mousselots (1), a donné aussi les œnochoës du type Vilsingen-Pertuis, et celles du type Regulini-Galassi qui se retrouve en Andalousie. Les palmettes sont à pétales arrondis, et surmontées de volutes simples.

Les volutes simples, à cornes dirigées vers le haut du vase de Mercey, servent de transition pour arriver au groupe suivant. D'ailleurs les rites funéraires rattachent les tumulus de Mercey à ceux des Mousselots et de Pertuis.

Les sépultures marniennes de la Tène I fournissent les œnochoës à bec relevé, avec palmettes à rayons aigus, surmontées de volutes en S, et le vase exceptionnel de Catillon.

Nous sommes mal renseignés sur les œnochoës de la Tène II.

La Tène III a fourni la forme pot-à-eau d'Aylesford, d'Ornavasso et d'Eyguières, ainsi que celle, moins élégante encore, de Gênes.

La civilisation romaine fournit de nombreuses œnochoës à bec tréflé de type analogue à celui de Pertuis ; mais il y a une différence absolue entre les vases des deux époques en ce qui concerne les motifs d'ornementation et la flexuosité de l'anse est beaucoup plus prononcée au début de notre ère.

Quant à l'origine de ces vases, la discussion n'est pas très vive.

Nul ne conteste que le type primitif soit né sur les rivages de la Méditerranée orientale. Il est certain que l'œnochoë de Carthage, inspirée par des œuvres grecques ou similaires, porte des preuves de sa fabrication phénicienne. Beaucoup

(1) Ed. Flouest. *Notes pour servir à l'étude de la Haute antiq. en Bourgogne*, Semur, 1876, Extr. du *Bul. Soc. Sc. Semur*. Analysé in *Matériaux*, 1877, p. 273.

attribuent aux Etrusques, copiant des œuvres grecques, les œnochoës de style marnien à bec relevé, alors que certains croient que la facture même en est hellénique. Aucun doute ne peut subsister pour les vases de Vilsingen et de l'Agnel ; ils sont dus à des artistes grecs et ne sont surpassés par aucun autre pour l'élégance sobre et la noblesse de la ligne.

Reste à envisager la question de diffusion. Comment ces œnochoës sont-elles parvenues en Gaule et en Germanie ?

La vallée du Danube a été la voie d'apport naturelle de l'objet de Vilsingen. Plusieurs auteurs étaient tentés de faire suivre également ce chemin aux vases des Mousselots. Le tumulus de Pertuis nous montre que la vallée du Rhône a pu également servir à leur pénétration. C'est vraisemblablement par la Méditerranée que sont arrivés, en Espagne, le bassin et l'œnochoë de Cañada de Ruiz Sanchez, et, en Provence, le vase de ma collection.

Ce ne sont pas les Phéniciens, selon toute probabilité, qui ont importé ce dernier ; en effet il date à peu près de la fondation de Marseille ; ce doit être les marchands phocéens qui l'ont offert à quelque roi en échange de ses services, comme font nos explorateurs pour séduire un potentat nègre.

Cette observation ne fait que confirmer celles énumérées par M. Déchelette au sujet des tessons grecs du « Camp du Château » à Salins (1).

Il serait utile de discuter l'âge des autres objets du tumulus étudié, comme je viens de le faire pour l'œnochoë ; mais je suis obligé d'invoquer ma documentation insuffisante, et l'incertitude qui naît de faits déconcertants.

Les objets qui seraient à étudier plus particulièrement sont : les fragments de cuirasse, ce que je considère comme un talon de lance, et le pendentif en bronze et émail.

Je donne ici la figure d'un fragment de cuirasse que j'ai décrit plus haut (fig. 85).

Ces armes défensives sont très rares dans les collections (2), et les dessins que j'ai pu en voir ne m'ont fourni aucune indication précise.

(1) M. Piroutet et J. Déchelette. *Découverte de vases grecs dans un oppidum hallstattien du Jura*, *Rev. Arch.*, 1909, I, p. 193.

(2) On peut consulter : O. Costa de Beauregard, *Rev. Arch.*, 1901, 39, p. 308, et *Cong. Intern. Anthr. et Arch. Préhist.*, Monaco, 1906, II, p. 97.

Le talon de lance de Pertuis diffère de ceux généralement signalés dans les premiers âges du fer. Les bases de lance d'alors affectent d'ordinaire la forme d'un tronc de cône plus ou moins allongé portant, dans la base la plus large, l'ouverture destinée à recevoir la hampe. Mais le Musée Préhistorique (1) figure des talons de lance larnaudiens ayant une sorte de pommeau.

N'est-ce pas la même destination qu'il faut donner à l'objet, si richement décoré, trouvé dans la sépulture à char de Condé-sur-Marne, et que M. E. Schmit (2) croit être un pommeau de fouet ?

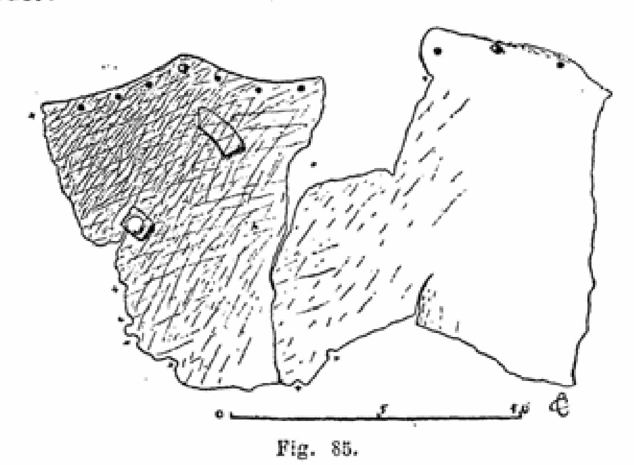


Fig. 85.

Fragment de cuirasse du tumulus de l'Agnel (Pertuis), vu de la partie concave ou intérieure.

Les petites croix marquées indiquent la présence, en face d'elles, sur le bord de rupture, de portions de trous de rivets. En haut à droite le bord était replié vers l'extérieur. Il ne l'était pas à gauche.

Le plus surprenant est certainement de trouver, dans ce tumulus ancien, une pendeloque en bronze émaillé. C'est avec raison que M. R. Paribeni (dans une lettre qu'il m'a adressée) souligne combien la présence de cet ornement semblerait rajeunir la sépulture, si l'œnochoë n'était admirablement datée.

Faut-il admettre que cette parure, tombée précisément sur

(1) Fig. 1106 et 1107.
(2) *Congr. As. Fr. Av. Sc.*, Reims, 1907, II, p. 877.

le centre du tumulus, plusieurs siècles après l'érection de celui-ci, ait pu ensuite glisser par les interstices des pierres jusqu'à la profondeur où mon ouvrier et moi avons simultanément constaté sa présence ? Le fait serait en réalité bien surprenant, quoique les remaniements soient toujours à craindre dans nos recherches.

Doit-on croire, au contraire, que l'émail est aussi ancien que mon œnochoë? Ceci choque toutes les idées reçues. Il est peut-être bon cependant de rappeler que M. D. Martin (1), dans ses belles fouilles des tumulus de Chabestan (Hautes-Alpes), a trouvé deux perles émaillées (émail blanc), datées de l'époque de Hallstatt III par un poignard à antennes qui accompagnait l'une d'elles (2). Certes, malgré la foi absolue que le monde savant a dans les travaux de M. D. Martin, beaucoup contesteront que ce fait, joint à celui de la contemporanéité des tumulus de Chabestan et de Pertuis, indique plus qu'une coïncidence. Il y a certainement lieu d'observer surtout qu'il y a une grande différence de technique entre l'émail sur bronze en champlevé et l'émaillage des perles connu en Egypte et en Crète dès une très haute antiquité.

RÉSUMÉ

D'après ce que j'ai dit plus haut, et d'après quelques observations faites depuis la rédaction de la première partie de l'article, essayons de nous rendre compte de ce qui s'est passé lorsque le tumulus en question a été érigé.

L'oppidum de Saint-Julien-de la-Bastidonne était occupé par une tribu assez puissante, puisque ses chefs avaient amassé des richesses importantes. L'habitant d'une ferme isolée n'aurait certes pas eu en sa possession une œnochoë grecque.

Ce vase avait été apporté par les marchands dont les successeurs introduisirent à Saint-Julien les nombreuses médailles massaliotes que l'on y rencontre.

Un grand deuil frappa la tribu. Le défunt était un enfant de 7 à 10 ans, ainsi que le prouve la découverte, dans le vase

(1) *Bul. Soc. Et. Hautes-Alpes*, 1902, III et IV.

(2) Nous tenons à remercier M. le Dr Graujon, dentiste à Marseille, qui a bien voulu faire cet examen. L'aspect des fragments d'ossements trouvés confirme ce diagnostic.

funéraire, d'une racine palatine assez grêle d'une prémolaire d'une personne âgée de plus de six ans, et d'une molaire de lait (maxil. sup. ?), c'est-à-dire la coexistence de dent de lait et de dent de remplacement en évolution.

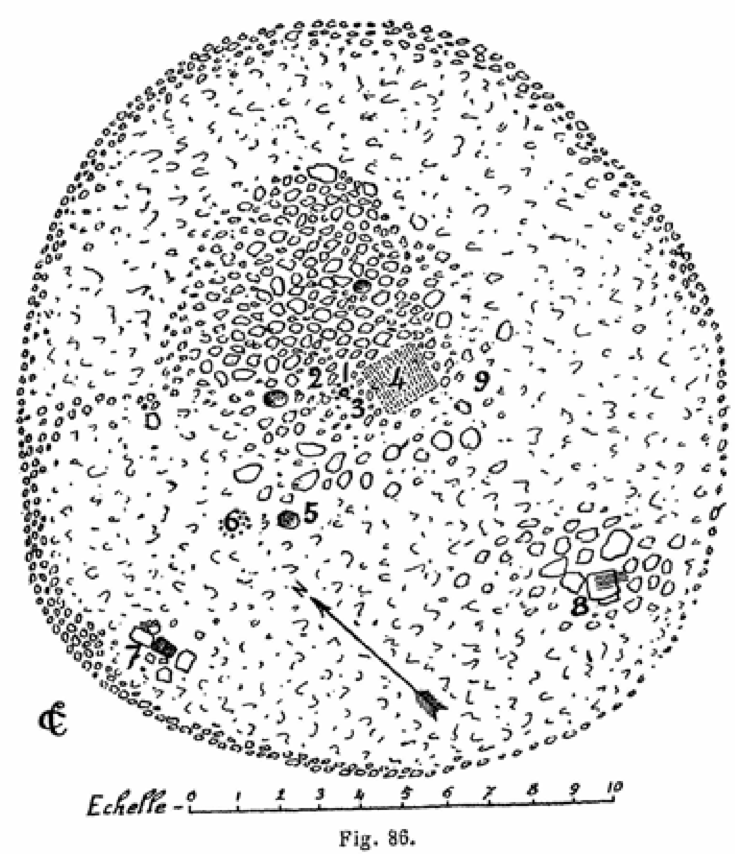


Fig. 86.

Plan du tumulus de l'Agnel (Pertuis).

LÉGENDE : 1. Œnochoë. — 2. Pendentif. — 3. Poteries, demi-hache. — 4. Bûcher. — 5. Trou dans le sol. — 6. Tessons. — 7. Stèle et dalles. — 8. Dalles et cendres. — 9. Fragments de bronze.

Cet enfant devait avoir une certaine autorité militaire (chef déjà ou fils de chef), puisque, malgré son jeune âge, on a mis des armes dans sa sépulture.

Le cortège funèbre se déroula à travers les bois, jusqu'au

sommet du mamelon qui est en vue de l'antique cité et de la splendide vallée de la Durance.

On éleva, avec des troncs et des branches (N° 4 du plan), un bûcher de 1m30 de côté. Pour un adulte il eût fallu une surface plus grande. Avec le corps on mit des objets divers, préalablement brisés intentionnellement, notamment les fragments d'une lourde cuirasse en bronze. Et la flamme s'éleva.

Le feu fut assez violent pour fondre une partie du bronze, mais fit simplement rougir le fer. Lorsqu'il fut éteint on tria dans les cendres pour chercher les fragments d'ossements. On tira même une partie des cendres au S.-E. du bûcher (N° 9 du plan) ; là j'ai recueilli, épars, quelques menus fragments de bronze, fondus ou non, à la surface du sol primitif.

Qui nous dira à quoi correspond le bris d'un vase (1) dont les fragments étaient répandus, à quelques mètres à l'ouest du bûcher (N° 6 du plan), sous les pierrailles entassées, sur une aire irrégulière de 0m60 de diamètre ?

On creusa, dans le sol, une cavité (N° 5 du plan), un peu au S.-E. de ces tessons ; peut-être voulait-on y placer le vase funéraire ; mais on la recombla sans rien y mettre.

Dans une œnochoë en bronze, le plus beau vase du trésor domestique, on introduisit un talon de lance, une chaîne en fer ornementale à anneaux creux, et quelques débris du squelette retrouvés dans les cendres du bûcher.

On fit un trou dans le sol (N° 1 du plan) et l'on y déposa ces restes funèbres. Quatre cailloux, placés près de la panse du vase, maintenaient les terres. L'anse, dépassant le niveau du sol, fut protégée par la saillie d'une pierre couchée horizontalement. D'autres pierres furent placées avec soin au-dessus de l'urne pour empêcher qu'elle fût écrasée.

Et l'on recueillit sur place les cailloux, les galets que l'on amoncelait au-dessus de l'œnochoë et de l'aire du bûcher.

Fragments de cuirasse échappés au feu, tessons de vases, hache polie brisée (2) furent jetés pêle-mêle avec ces premiers matériaux de dimension faible ou moyenne.

Puis on alla chercher des blocs plus volumineux. Certains de ceux-ci furent dressés et appuyés sur le talus du monceau

(1) Vase à bord légèrement extraversé, carène très peu marquée.
(2) J'ai retrouvé l'autre moitié de la hache.

déjà existant. Ainsi s'explique leur inclinaison, non intentionnelle, vers le centre du tumulus.

Vers le pourtour de celui-ci les grosses pierres étaient couchées pour occuper moins de hauteur.

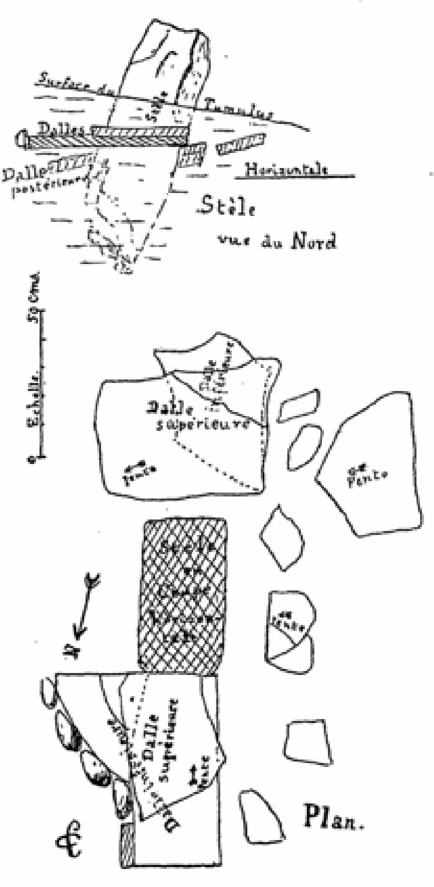


Fig. 87.

Groupe de dalles et stèle du tumulus de l'Agnel (Pertuis). N° 7 du plan du tumulus. Elévation et plan.

Enfin le tout fut recouvert de pierrailles.

Le murger, étant élevé sur une croupe allant du N.-O. au S.-E., eut ses plus grandes dimensions suivant l'axe perpendiculaire au précédent, puisque les pierres croulaient sur les

pentes. Cette direction a aussi été prise comme ligne de symétrie pour deux monuments (Nos 7 et 8 du plan) compris dans le tumulus.

Le premier consiste en une pierre levée (stèle, menhir, peu importe le nom) accostée de dalles.

Une des grandes faces (est) de la stèle regardait le centre du tumulus; mais la stèle était, au contraire, fortement penchée vers l'ouest. Devant sa face ouest quelques menues dalles pendaient vers l'est. Il en était de même de deux grandes dalles superposées, voisines de la face sud de la stèle. Par sa face nord celle-ci touchait deux autres dalles superposées, qui pendaient vers le sud. Les bords ouest de la dalle inférieure placée au nord de la stèle étaient bordés de galets et d'un fragment de dalle placés intentionnellement. L'ensemble parait avoir évidemment appartenu à un monument religieux contemporain du tumulus ou postérieur.

Les inclinaisons de la stèle et des dalles peuvent s'expliquer peut-être par le tassement des terres ou par les soulèvements opérés par les racines de pins.

Au sud de l'œnochoë était une sorte de dos d'âne (N° 8 du plan) parallèle à la crête sur laquelle est élevé le tumulus. J'y ai rencontré de grandes pierres plates. Sous l'une d'elles était une couche grise qui m'a paru être de la cendre mêlée à la terre ; mais on sait combien il est parfois difficile d'affirmer que l'on a affaire à de la cendre et non à des moisissures ou à des dépôts calcaires.

Le peuple qui a élevé ce tumulus était-il Celte ou Ligure ? Il ne m'appartient pas de donner mon avis dans ces questions si complexes des peuples anciens, d'autant plus que mon tumulus appartient à une époque où les historiens admettent qu'il y a eu d'importants mouvements de populations. D'ailleurs on ne connait pas, à proprement parler, d'industrie ligure opposable à l'industrie celte.

Réunissons les documents ; d'autres en feront usage.

Un curieux objet trouvé à Ermenonville-la-Grande

(EURE-ET-LOIR)

Par **CINTRAT**

Instituteur honoraire à Chartres

M. Rousseau Albert, propriétaire à Chartres, rue du Grand-Faubourg, n° 25, possède un curieux objet de l'époque préhistorique trouvé à Ermenonville-la-Grande (Eure-et-Loir) vers 1853.

Cet objet, en roche verdâtre parsemée de quelques petites paillettes blanches, est de forme cylindrique arrondie à ses deux extrémités (fig. 88) Sa longueur est de 0 m. 090, son pourtour au milieu de 0 m. 145 et son poids de 235 grammes.

Il est percé d'un trou évasé à l'une de ses extrémités, celle qui présente la plus petite circonférence. Un sillon de sciage contourne une de ses faces. Un autre sillon semblable le traverse dans toute sa longueur en passant par le trou dont il est parlé plus haut et s'arrête aux deux extrémités où il rejoint le premier, sans toucher à la face opposée qui est complètement unie. La profondeur des sillons, qui paraissent avoir été faits au moyen d'une scie en silex, est de 0 m. 015, et les bords du grand sillon sont inégalement distants du sillon du milieu : 0 m. 012 sur un côté et 0 m. 032 sur l'autre.

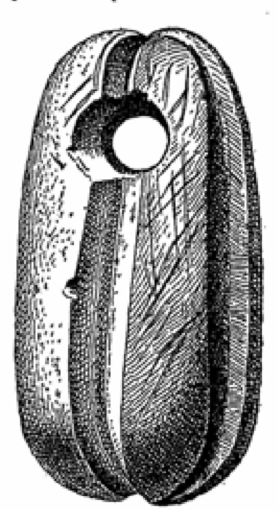


Fig. 88.
Peson en pierre. Ermenonville-la-Grande (Eure-et-Loir). 2/3 grand.

L'objet est parfaitement poli.

C'est un domestique qui, en hersant, l'a ramassé à la surface du sol sur une des pièces de terre de la Grande-Ferme d'Ermenonville-la-Grande. Il en fit don à M. Rousseau père, propriétaire de cette ferme, venu à Ermenonville voir son fermier et qui, en récompense, remit à l'auteur de la trouvaille une petite gratification.

Il a figuré à une exposition d'archéologie qui a eu lieu à Chartres en 1869 sans qu'on ait pu en déterminer l'usage.

Depuis, d'aucuns y ont vu une *amulette*, d'autres un *poids pour filets* (mais il n'y a à Ermenonville ni cours d'eau ni étangs) ou un *polissoir portatif* pour affûter les petites haches polies en roches éruptives endommagées par l'usage. En un mot, personne n'a encore pu dire exactement à quoi il a pu servir.

Je n'ai vu figurer aucun objet semblable dans l'Album de MM. de Mortillet, édition 1881, ni dans aucun ouvrage traitant du préhistorique.

M. Rousseau Albert est allé tout dernièrement au Musée de Saint-Germain avec la Société Archéologique d'Eure-et-Loir dont il fait partie. Il croyait rencontrer dans les vitrines des objets analogues, mais son espoir a été déçu.

C'est pourquoi j'ai cru devoir appeler l'attention des préhistoriens sur l'objet qui nous occupe en employant la voie de la Revue « *L'Homme préhistorique* » avec l'espoir que, parmi les lecteurs de cette intéressante Revue, quelques-uns des maîtres en préhistoire pourraient nous en indiquer l'emploi, par la même voie, ce dont M. Rousseau et moi leur serions très reconnaissants.

Je joins à ma notice une figure qui leur sera, je crois, d'un grand secours pour cela. Elle a été dessinée, d'après un cliché photographique que M. Rousseau Albert a fait autrefois et qu'il est parvenu à retrouver.

CACHETTE DE BRONZES
de Saint-Mars sur la Futaie (Mayenne)
Par H. CHAPELET

Le Bulletin de la Commission Historique et Archéologique de la Mayenne, tome XXV, 1909, p. 170, donne la relation, par l'abbé Arthur Leroy, d'une découverte de haches ou coins en bronze. Nous y relevons les passages suivants, que nous faisons accompagner de figures représentant les types de ces haches (fig. 89 à 91). Nous devons les clichés à l'obligeance de la Commission Historique de la Mayenne, à laquelle nous adressons tous nos remerciements.

« Dans les premiers jours d'avril de l'année 1908, à deux kilomètres de Saint-Mars sur la Futaie, dans un village nommé Bromer, un petit domestique trouva, en ramassant des feuilles mortes, un objet assez lourd en forme de coin de fer. Il le jeta de côté sans y faire trop attention, mais une heure plus tard, il fut très étonné en continuant son travail de trouver plusieurs autres coins semblables.

« Intrigué, il porta sa trouvaille à son maître, qui ne parut pas surpris, ayant lui-même, les années précédentes, trouvé dans ce même champ d'autres objets semblables et même un autre beaucoup plus gros, mais en pierre polie.

« Cependant l'enfant retourna fouiller plus attentivement le fossé qui recelait de pareils objets : il enleva à peine 0,10 cm. de terre et juste au moment où son maître arrivait près de lui, il découvrit tout un lot de coins.

« Ils s'entr'aidèrent et facilement agrandirent l'excavation qui mesurait à peine 1 mètre de longueur, 0^{m}30 de largeur, et 0^{m}20 de profondeur, et de ce trou retirèrent 246 morceaux de bronze pesant ensemble 23 kilogs.

« Bien vite se répandit aux environs le bruit de la découverte de ce que l'on appelait pompeusement un trésor.

« J'eus la chance d'arriver presque aussitôt sur les lieux et d'être mis en présence de 246 haches celtiques en bronze, parfaitement conservées.

« Elles avaient dû autrefois être réunies par une cordelette

de cuir ou de boyau dont j'ai pu trouver quelques vestiges, malheureusement disparus. Il est plus que probable que ces haches n'étaient pas des haches de combat, mais bien des haches votives que les Celtes, avant ou après la guerre, suspendaient près des autels de leur divinité.

« Leur dimension n'est pas celle d'une arme offensive : 0m075 environ de longueur, poids moyen : 90 à 95 gr. Elles ne

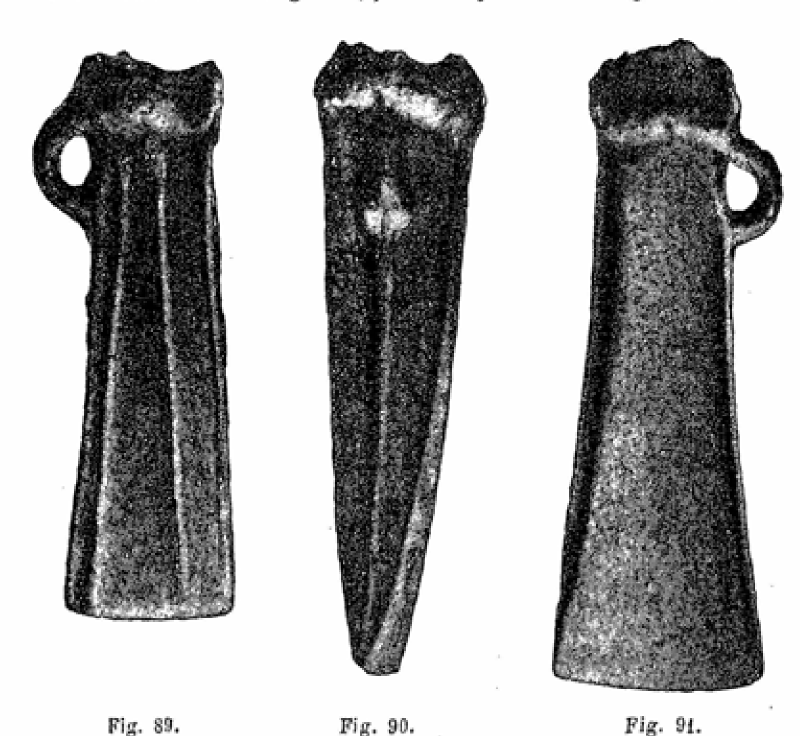


Fig. 89. Fig. 90. Fig. 91.

Hachettes en bronze. Cachette de Saint-Mars sur la Futaie (Mayenne). Grand. naturelle.

sont ni affûtées, ni aiguisées, ni même ébarbées ; elles sont brutes, telles qu'elles devaient sortir du moule du fondeur. Quelques-unes, deux ou trois, portent une double rainure ou double filet sur chaque face.

« D'où pouvait venir ce lot de bronze celtique ? Bromer indique certainement une localité plus ancienne : c'est un nom à désinence celtique. Peut-être qu'un fondeur, un colporteur

ou un marchand cacha autrefois dans cet endroit ces hachettes et qu'elles y furent oubliées ?

« Cependant le champ est tout près de la maison du fermier, la haie et le fossé où fut fait cette trouvaille ne remontent pas à plus de 50 ans, et il n'y avait guère plus de 0,10 à 0,15 centimètres de terre au-dessus des bronzes, d'une terre granitique qui contraste fort avec la terre argileuse qui se trouve dans le creux de presque toutes les hachettes et qui, si elle n'est pas des débris de l'argile du moule, indiquerait que ces bronzes si bien conservés ont été enfouis jadis dans un autre endroit. »

Cette trouvaille n'est pas unique, il a été signalé déjà de nombreuses cachettes de haches ou coins en bronze. Une d'elles, trouvée en 1896 dans le département de la Manche, au lieu dit Champ-Cauvet, sur la commune de Saint-Germain-de Tournebut (1), mérite une mention spéciale à cause de la grande analogie qu'elle présente avec celle de Bromer. Elle comprenait une centaine de hachettes à douille, mesurant de 0^{m},065 à 0^{m}080 de longueur et pesant de 65 à 95 grammes. Il y en avait deux d'ornées de filets longitudinaux en relief, tout à fait identiques, comme décor et comme dimensions, à la pièce de la Mayenne représentée figure 89.

Ces hachettes sont le plus souvent dispersées ; c'est le cas de la trouvaille de Saint-Mars sur la Futaie. Les Musées de la Mayenne, les collections particulières les ont recueillies. Ceci n'a qu'une importance secondaire, les types étant presque tous les mêmes ; mais ce qui importe dans la circonstance, c'est la constatation sur place des objets, de leur nombre, de leur disposition, de l'emplacement qui les renfermait, des précautions prises pour assurer leur conservation et surtout des localités et lieux-dits où ces trouvailles sont faites.

Nous sommes grands partisans des nomenclatures, des inventaires, et nous considérons que c'est un des plus sûrs moyens de donner une valeur scientifique à ces cachettes, qui peuvent fournir des indices précieux de répartition. C'est pourquoi nous voyons avec plaisir publier les découvertes de ce genre et que nous-même nous n'hésitons pas à les faire connaître à nos lecteurs, car elles ne sauraient avoir trop de publicité.

(1) Charles Blin : *Découverte de petites haches en bronze. Cachette de Champ-Cauvet* (*Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, XII, 1896, p. 450, fig. 131).

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Découverte en Algérie

On vient de découvrir, dans les ruines de Djemila, l'antique Cuiculum des Romains, non loin du temple de Jupiter, un établissement de bains dans lequel on a trouvé plusieurs mosaïques.

L'une d'elles représente un bateau de guerre à un rang de rameurs. Un matelot se tient au bout avec un bouclier ; un autre fait manœuvrer une voile sur laquelle figurent distinctement des ris semblables à ceux en usage de nos jours. Une barque détachée porte des pêcheurs au filet et au trident. D'autres personnages sont accompagnés d'animaux marins aux couleurs vives et variées.

On sait qu'à Cuiculum, ou l'ancienne Respublica Cuiculanorum, s'élève un arc de triomphe de toute beauté élevé à la gloire de Caracalla. C'est l'un des monuments les plus considérables de l'archéologie romaine en Mauritanie.

De nombreuses richesses ont été exhumées de Cuiculum, et les découvertes de ces jours-ci ne font qu'ajouter de nouveaux échantillons aux splendides collections qui ont été recueillies.

Maison romaine

Les journaux ont récemment reçu d'Italie la nouvelle suivante :

Au cours des travaux de terrassement d'un champ de tir, près de Potenza, on a découvert une antique habitation dans un extraordinaire état de conservation.

Il y a plusieurs pièces, dont quelques-unes pavées de belles mosaïques et ornées de panneaux à ornements géométriques. Parmi les objets d'art qu'on y a trouvés, quelques beaux candélabres en grès et plusieurs vases gréco-latins à vernis noir ont particulièrement attiré l'attention des archéologues.

On croit que la demeure découverte date de la première époque de la République romaine.

Mission Vuillé

M. Henri Cordier a remis le 30 juillet dernier à l'Académie des Inscriptions un rapport sur la mission de M. de Vuillé, qui a obtenu en 1908 une subvention sur le fonds Garnier, pour explorer, dans

l'Afrique occidentale française, la grotte de Moria-Bongon. D'importants vestiges préhistoriques y ont été trouvés.

Fouilles de Pompéi

A quelques mètres de la Porta Vesusio, à Pompéi, on a trouvé, au cours des fouilles, trois monuments funéraires. C'est peut-être le commencement de la mise à jour du cimetière suburbain, dont parle Pline et que l'on a longtemps cherché en vain.

NOUVELLES

Association française

L'Association française pour l'avancement des sciences a tenu cette année son Congrès à Lille, du 2 au 7 août.

Le bureau de la 11e Section (Anthropologie) était ainsi composé : Président d'honneur, M. de Mortillet; président, M. Marcel Baudouin ; vice-président, M. Bosteaux-Paris ; secrétaire, M. Vassy.

M. le Dr Marcel Baudoin a été nommé, pour trois ans, délégué de la Section au Conseil de l'Association. M. le Dr Chervin a été réélu délégué de la Section à la Commission des subventions, fonction qu'il remplit avec zèle depuis un certain nombre d'années. M. Léon Coutil, des Andelys, présidera la 11e Section au prochain Congrès, à Toulouse.

A la séance de clôture, l'élection à la vice-présidence de l'Association a donné lieu à une discussion fort animée. A côté de la candidature de M. Noblemaire, proposée par le Conseil, avait surgi celle de M. le Dr Chervin, présentée par un certain nombre de membres.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants : votants, 185 ; M. Noblemaire, 127 voix ; M. le Dr Chervin, 49 voix ; 7 bulletins nuls.

Nous espérons que, l'année prochaine, la candidature de notre distingué collègue réunira la majorité des suffrages.

Société d'Anthropologie

La Société d'Anthropologie de Paris a célébré, du 7 au 10 juillet 1909, le cinquantenaire de sa fondation.

A cette occasion, elle avait organisé, dans la salle de ses séances, une

exposition de préhistoire. Bien que fort modeste, cette exposition comprenait cependant quelques séries intéressantes.

Nous nous contenterons d'indiquer sommairement le contenu des diverses vitrines :

1. Ecole d'Anthropologie. — Silex taillés des plateaux de l'Yonne : acheuléen, moustérien et néolithique de la surface. Récoltes Salmon.

2. Ecole d'Anthropologie. — Quaternaire et néolithique des dragages de la Seine : instruments en silex, cornes de cerf et de chevreuil, moitié de bracelet en schiste. Récoltes Salmon.

3. Ecole d'Anthropologie. — Néolithique de Bois-Colette (Oise) : industries de la terre à briques et de la surface. Récoltes Breuil.

4. Armand Viré. — Stations magdaléniennes de Lacave (Lot) : Harpons et sagaies gravées en bois de renne, aiguilles en os, dents percées, instruments divers en silex parmi lesquels des petites lames retaillées, matières colorantes, etc.

5. Th. Volkov. — Station magdalénienne de Mézine (gouvernement de Tchernigov), dans la haute vallée de la Desna, affluent du Dniéper. Ce curieux gisement, fouillé en 1908-1909, par Th. Volkov, P. Efimenko et V. Sakharov, consiste en foyers intercalés entre deux épaisses couches de loess Il a donné : des instruments en silex (burins, burins-grattoirs, grattoirs, perçoirs, petites pièces finement retouchées, lames avec encoches au sommet, etc.) ; des aiguilles en os avec chas, et plusieurs sculptures en ivoire. Ces dernières pièces, tout à fait remarquables et à certains égards comparables comme travail à nos statuettes de Brassempouy, sont au nombre de sept. Six d'entre elles sont analogues, bien que de dimensions différentes. Elles ont vaguement la forme d'un phallus, mais il ne nous semble pas que l'on puisse s'arrêter longtemps à cette première impression. Nous serions plutôt portés à y voir des représentations animales : soit un insecte à thorax très développé, soit des bisons au repos ? Quant à la dernière, elle semble bien représenter un oiseau, couvert de dessins figurant sans doute les plumes.

6. A. Mallet. — Industrie des grès des hautes terrasses de la région des grès de Fontainebleau : grès et meulières grossièrement taillés de Palaiseau (Seine-et-Oise).

7. P. Raymond. — Grès taillés de la Vignette (Seine-et-Marne).

8. P. Raymond. — Séries de l'époque de transition de la pierre au métal dans le Gard et l'Ardèche. C'est la phase *cébennienne* de Chantre, à laquelle P. Raymond, afin sans doute de compliquer la question, donne le nom de période *æneolithique*. Ces séries comprennent : deux types de céramique, dont quelques échantillons de

couleur noire à gravures incrustées de blanc ou de rouge et quelques spécimens d'anses tubulées ; des objets divers en cuivre (poignards et perles) ; des pointes de flèches en silex ; des hachettes polies en serpentine, jadéite, etc. ; des poinçons et des épingles à tête sculptée, en os ; des fusaïoles et deux cuillères en terre cuite.

9. Capitan. — Tertiaire, chelléen, acheuléen, moustérien, solutréen et magdalénien de diverses provenances.

10. G. Hervé. — Grès quartzeux de la Vienne, atelier de l'Enfer, à Vellèches.

11. A. Rutot. — Eolithes de Boncelles (Belgique). Pièces incontestablement taillées avec intention, mais dont l'origine éocène demanderait à être controlée.

12. Emile Schmit. — Six remarquables crânes humains avec trépanation, recueillis dans une sépulture néolithique, à Congy (Marne).

13. A. Laville. — Instruments de la station néolithique d'Arcueil, carrière Imbault. — Lames en silex du limon rouge à briques de Corbeil. — Deux ciseaux en grès lustré du genre de ceux de la Vignette : un entier des foyers de Villeneuve-Saint-Georges, et un brisé de Bessancourt. — Une molaire d'*Elephas meridionalis*, du gravier pliocène de la rue du Pont-Neuf. — Haches polies en roches diverses, anneaux en schiste, lames en silex et poteries de la station de la fin du néolithique des Hautes-Bruyères, découverte en 1896. — Haches polies en diorite, grès et silex, gisant sur l'ergeron et recouvertes par le limon rouge néolithique : Hautes-Bruyères, Villejuif et Ivry. — Pièces provenant du limon rouge néolithique (hache polie en grès, tranchets, grande lame en silex du Pressigny) : Carrières de Gournay, à Villejuif. — Station de Villeneuve-Saint-Georges, signalée par Roujou en 1864 : os humains, poteries, silex néolithiques, instruments en os, etc.

14. Frank Corner. — Squelette humain de Galley Hill (Angleterre). Le crâne est très dolichocéphale, avec arcades sourcilières assez proéminentes, mais le front est élevé et le menton très saillant. Ces ossements n'ont, en somme, que de vagues caractères néanderthaloïdes.

15. G. Chauvet. — Abri de la grotte à Melon (Charente) : racloirs et pointes moustériens, os utilisés (phalanges de cheval, de bovidés, et éclats de grands os longs). Industrie analogue à celle de La Quina.

16. Emile Taté. — Pièces provenant des dragages de la Seine : haches polies en silex et roches diverses, grandes lames dont un certain nombre en silex du Pressigny.

17. A. Thieullen. — Meulières recueillies à Fontenay-aux-Roses, en 1887. Ce ne sont que de simples débris naturels.

18. Bertin. — Pierres-figures, complètement dénuées d'intérêt.

19. G. Hervé et G. Papillault. — Pierres-figures de l'atelier acheuléo-moustérien de Fontmort (Vienne). Eclats de jaspe, dans lesquels leurs possesseurs voient de merveilleuses figures. Il faut pour cela une forte dose de bonne volonté.

La Haute Bonde de la Bouteille

La Société Archéologique de Vervins, dans sa séance du lundi 20 juillet, a procédé au renouvellement de son bureau. M. le docteur Gannelon a été élu Président.

Après avoir entendu l'éloge de plusieurs membres décédés et plusieurs communications dont une du Docteur Gannelon sur le *Menhir de la Bouteille*, arrondissement de Vervins, appelé *la Haute Bonde*, la Société Archéologique a pris l'initiative du *redressement de cet antique monument*, qui figure parmi les Menhirs de la liste des monuments historiques du département de l'Aisne.

Félicitons la Société Archéologique de Vervins et son distingué Président d'une semblable précaution.

Congrès des Sociétés Savantes

Le prochain Congrès des Sociétés Savantes se tiendra à Paris, en 1910.

Au programme de la Section d'Archéologie préromaine figurent les questions suivantes :

1° Rechercher et signaler les gravures et peintures préhistoriques sur les parois des grottes, les rochers isolés ou les dolmens, ainsi que les nouvelles découvertes de statues-menhirs.

2° Communiquer les documents nouveaux touchant l'étude des niveaux archéologiques qui se trouvent entre le moustérien et le magdalénien.

(On sait que récemment une nouvelle coupure, *l'aurignacien*, a été proposée dans ces niveaux. Sa position exacte est encore discutée. Il serait intéressant de recueillir tous les documents nouveaux sur cette question.)

3° Etudier la construction des dolmens, en déterminer les diverses variétés, et signaler les vestiges de constructions autour des dolmens.

4° Décrire les divers aspects de l'industrie néolithique dans une région déterminée.

5° Etudier dans chaque département les sépultures préromaines en décrivant systématiquement leur mobilier funéraire.

6° Signaler dans chaque arrondissement les monnaies gauloises que l'on y recueille habituellement dispersées *sur* le *sol*.

(Cette question a pour but de préciser l'attribution des monnaies recueillies à tels ou tels peuples gaulois.)

Association internationale de Spéléologie

Un groupe de savants français a pris l'initiative de la fondation d'une Association internationale destinée à favoriser le développement de la « Science des Cavernes » et de ses applications. Il sera publié par ce groupement une revue mensuelle.

Distinction honorifique

Nous apprenons avec plaisir que M. Albert Gorey, membre de la presse scientifique bien connu des préhistoriens, vient d'être nommé officier de l'Instruction publique. Qu'il reçoive en cette heureuse circonstance nos plus cordiales félicitations.

LIVRES ET REVUES

Bulletin de la Société Archéologique de Bellac « *Le Dolmen-Club* » *N*° 1, 1909.

Sous le nom de « *Le Dolmen-Club* », il vient d'être fondée, à Bellac (Haute-Vienne), une Société archéologique, dont nous sommes heureux de saluer l'apparition.

Son bureau est ainsi composé: Président, M. Calcat ; vice-présidents, MM. Bertrand, Edouard Maury et Maumy, secrétaire général, M. Valade ; trésorier-archiviste, M. Louis Brugier.

La jeune Société, qui compte déjà plus de 200 membres, a publié cette année un premier fascicule, renfermant deux planches en photogravure. Une d'elles représente le dolmen de Montaumart, sur la commune de La Croix, près Bellac.

A son Assemblée générale, la Société a décidé la création, dans chaque canton de l'arrondissement de Bellac, d'un Comité dont le but

sera de : Veiller à la conservation des dolmens, menhirs, souterrains-refuges, enceintes fortifiées et autres monuments ; entreprendre des fouilles, dont les trouvailles figureront dans un Musée cantonal, à créer ; provoquer des dons à ce musée ; vulgariser l'Archéologie par des conférences et attirer ainsi des adhérents.

On ne peut qu'applaudir à une semblable initiative.

A la suite de la publication d'une étude de M. François Richard sur les **souterrains-refuges**, M. le Dr Raymond Belbèze, de Saint-Nicolas de la Grave, a adressé à la Société une intéressante note, dont nous détachons les passages suivants :

« Je suis heureux de pouvoir vous donner quelques renseignements nouveaux sur les souterrains du Tarn-et-Garonne. J'ai vérifié, grâce à divers correspondants, la liste des habitations troglodytiques de ce département, liste qui fut publiée en 1872 par M. Devals (*Bull. de la Soc. archéol. de Tarn-et-Garonne*). M. Devals y signale 160 souterrains dans l'énumération statistique qu'il fait au début de son travail. Mais, en suivant son répertoire article par article, je ne suis arrivé qu'au total de 145 habitations-refuges environ. Ceci d'ailleurs est sans grande importance, car il est hors de doute que des recherches sérieuses en feront découvrir de nouvelles.

« J'ai dressé la carte géographique de ces souterrains, auxquels j'ai ajouté ceux que mes recherches personnelles m'ont fait découvrir.

« Il y a sur ma carte 52 noms de communes avec souterrains. 29 se trouvent dans l'arrondissement de Montauban, 17 dans celui de Moissac, 7 dans celui de Castelsarrasin.

« On peut diviser les localités à souterrains en plusieurs groupes, qui sont :

« 1° Groupe de Roquecor (isolé au nord-ouest, faisant sans doute partie d'un groupement plus ample, empiétant sur le Lot-et-Garonne), 13 souterrains.

« 2° Groupe des Vallées, pareillement orientées, de la Barguelonne et de la Séoune, 25 souterrains.

« 3° Groupe de Lafrançaise, au nord du confluent du Tarn et de la Garonne, sur une ligne de hauteurs, suffisamment individualisée, commençant à Lamotte-Capdeville et finissant à Lizac, 18 souterrains.

« 4° Groupe du plateau de Montauban, comprenant à l'est de la ville 30 à 40 habitations.

« 5° Groupe de Caussade-Molières, avec 32 souterrains.

« 6° Groupe des Causses (mal exploré), avec 3 refuges.

« 7° Enfin le long de la Garonne, souterrains isolés, très distants des autres groupes et très distants entre eux, à Dieupentale, Grisolles, Cordes, Tolosanes, Moissac et Malause.

« 8° En tout dernier lieu, refuges de la rive gauche de la Garonne, à Lamothe-Cumont, Poupas et Mansonville.

« J'ai relevé les noms donnés aux lieux où se trouvent ces diverses habitations souterraines. Beaucoup ne présentent aucun intérêt. Un certain nombre sont significatifs. Il y a par exemple quelques Cruzels, Cruzel de Montauban, Lous Cruzel de Malause, Cruzel de Montbartier, Crezel (pour Cruzel sans doute) à Réalville. Enfin, à Vaissac, une colline où se trouvent de nombreuses grottes artificielles non explorées s'appelle Lou Pech des Cruzels. Il est donc certain que le nom de Cruzel est la véritable appellation locale de ces souterrains.

« Trois fois j'ai trouvé une dénomination plus singulière : Lou Massal (à Caussade), Lou Marsal (à Lamotte-Capdeville), Lou Marasc (à Molières).

« Une fois, enfin, le souterrain s'appelle (à Genebrières) la Clote, c'est-à-dire très probablement la Grotte.

« De même, à Mansonville, on appelle la Crypte signalée la Groto des Turs : la Grotte des Turcs.

« En ce qui concerne les découvertes faites dans ces divers refuges, je n'ai personnellement, dans 5 souterrains, rien trouvé.

« M. Devals a signalé comme ayant donné des haches en pierre polie les suivants :

« 1. Saint-Paul d'Espis (groupe de la Barguelonne).

« 2. Molières (groupe de Caussade-Molières).

« 3. Caussade (même groupe).

« 4. Caylus (groupe des Causses).

« 5. Lamothe-Capdeville (groupe de Lafrançaise).

« 6. Cordes-Tolosanes (souterrain isolé sur la rive de la Garonne).

« La fréquence relative de ces trouvailles, jointe aux traces instrumentales relevées sur les parois des cryptes, permet, je crois, de fixer l'âge de la plupart de ces souterrains. Mais il faudrait pousser plus loin cette étude, et, en particulier, se rendre compte si toutes les habitations où ont été faites ces découvertes ont, par exemple, une disposition analogue et surtout une même forme de voûte. Il faudrait voir si, pour un même âge présumé de creusement, les plans des souterrains concordent entre eux.

« En un mot, toute l'étude est à reprendre, en partant d'observations minutieuses et scientifiquement conduites.

« Il faut certes de la bibliographie. Il la faut même complète. Mais il faut surtout, plus encore que des pioches et des tamis, de l'esprit scientifique et critique. Il faut avant tout pouvoir comparer entre eux des documents suffisamment exacts.

« J'ai commencé à entrer dans cette voie et M. Delbert, ingénieur des Arts et Manufactures, a bien voulu relever pour moi le plan coté du souterrain de Barbe-d'Or. Je regrette de ne pas avoir pris le moulage au plâtre de l'empreinte des outils sur le tuf des parois ; mais j'espère combler cette lacune.

« Le plan de la grotte des Turcs et des photographies au magnésium de ce souterrain vont être faits par les soins de M. Gendre, son propriétaire.

« Pour résumer mon impression sur la question des habitations troglodytiques. il me semble que les opinions de nos prédécesseurs sur ce point sont un peu aventureuses et qu'avant de tirer la moindre conclusion, il faut accumuler les documents graphiques. Je dis : graphiques, car les campagnards sont impitoyables pour nos grottes artificielles, plus encore que les intempéries et les travaux d'art. »

Le Gérant : V. Taudou.

Tours. — Imprimerie Paul Bousrez ; J. Allard, Succ^r.

7e Année N° 10 Octobre 1909

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

INVENTAIRE DES SOUTERRAINS
DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE (1)

Par **MARTIAL IMBERT**

Dans l'inventaire qui va suivre nous aurons à citer 4 ou 5 autorités plus souvent que les autres ; pour ne pas répéter toujours le titre entier de l'ouvrage, nous leur donnerons un numéro d'ordre, correspondant aux publications suivantes :

1. — *Bulletin de la Soc. Archéol. du Limousin* (Suivi de l'année).

2. — *Bulletin de la Société des amis des sciences et arts de Rochechouart.*

4. — *Mémoires de la Soc. des antiquaires de l'Ouest*, tomes XVIII et XIX. Etude de M. de Beaufort.

5. — *Le Limousin préhistoriqme*, par Masfrand. Imprim. Duponier. Rochechouart, 1895.

13. — *Bulletin de la Société Archéologique de Bellac.*

Bibliographie

E. de Beaufort : *Recherches archéologiques dans les environs de Saint-Benoit du-Sault* (4).

M. de Beaufort, qui était médecin, a étudié longuement et méthodiquement les monuments archéologiques des arrondissements envoisinant sa résidence : les Dolmens, les Tumulus, les Souterrains de la région ont été examinés et décrits par lui. Il a dressé une carte comprenant 52 souterrains, dont 37 se trouvent dans le canton de la Souterraine (ville qui mérite bien son nom) et 9 dans le canton de Saint-Sulpice-les-Feuilles. De nombreux plans accompagnent ses descriptions.

(1) Voir *L'Homme Préhistorique*, 1909, page 225.

M. de Beaufort apporta une telle conscience et fit preuve de tant de sagacité, que bien que ces travaux remontent à plus d'un demi-siècle, ils ont conservé toute leur valeur.

M. l'abbé Leclerc : *Etude sur les souterrains-refuges de l'époque gauloise dans le département de la Haute-Vienne.* — *Bulletin* (1), tome 41, publié en 1894.

C'est l'inventaire descriptif des Souterrains de la région par un archéologue consciencieux qui en a visité un certain nombre et qui donne plusieurs plans.

M. Masfrand : *Le Limousin préhistorique* — Rochechouart 1895 — et de nombreux articles dans le *Bulletin* (2) de la Société dont M. Masfrand est le président.

M. Bourdery a publié dans le *Bull.* (1), tome 49, en 1900, une étude du souterrain de Liviers, commune de Jamilhac (anc. Limousin), avec un plan.

M. F. Richard vient de donner une conférence publiée dans le *Bulletin* (13) intitulée : *Essai d'une étude d'ensemble sur les souterrains-refuges.*

Très intéressant travail qui ne peut que contribuer à appeler l'attention des archéologues sur la question, et lui faire faire ainsi des progrès. Nous faisons cependant quelques réserves sur les déductions un peu hâtives de l'auteur, car selon nous il faut attendre qu'un plus grand nombre de souterrains aient été étudiés *scientifiquement* pour se prononcer.

Inventaire par Communes

Saint-Amand-Magnazeix. — *Au Soulier.* Un couloir de 6 m. de long donne dans une petite chambre circulaire de 2 m., le couloir la traverse et, après un nouveau parcours équivalent au premier, aboutit dans une chambre de 5 m. de diamètre ; puis en face de l'arrivée, faisant un angle de 135° avec la première direction, un couloir conduit à une dernière chambre de même dimension que la première. Une niche dans la paroi gauche du premier couloir. (Leclerc).

— Au village de *Montaneau.* Sous le village, une partie a été utilisée pour faire une cave (Leclerc).

Arnac-la-Poste. — A *Arnac* même (Drouault).

— Aux *Brosses-Parot*. Publié par de Beaufort avec plan. Deux entrées étaient formées par des puits. On y trouve des marches taillées dans le granit friable.

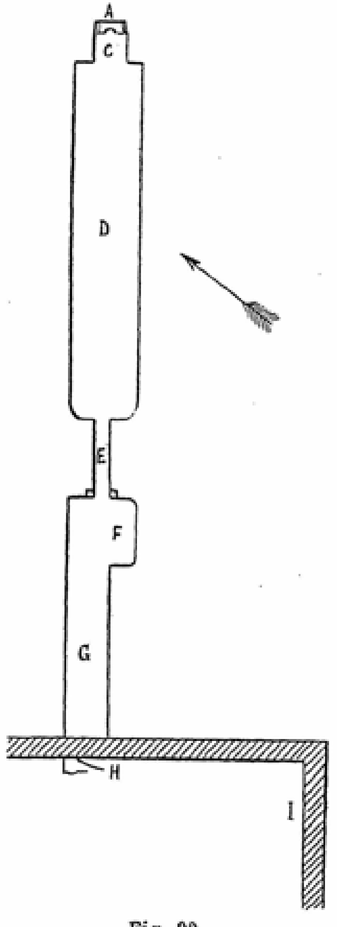


Fig. 92
Plan du souterrain de Royer, commune de Saint-Auvent (Haute-Vienne). D'après Masfrand.

Saint-Auvent. — A *Lapouge*, à quelques mètres de la grange du sieur Dartout.

M. Masfrand a visité ce souterrain et le suivant, et en

a donné le plan dans le *Bull. Soc. Arch. Rochechouart;* la forme des couloirs était celle de l'ogive.

— Au village de *Royer*. M. Masfrand, qui a étudié ce souterrain, en donne le plan que nous reproduisons (fig. 92). C'est en faisant les fondations d'une maison que ce souterrain a été découvert. Cette entrée de fortune donnait dans une galerie G. de 4 m. de long sur 0 m. 90 de largeur et de 1 m. 25 de hauteur, qui aboutissait à une chambre F. de 1 m. 50 de largeur sur 1 m. 40 de long. En face l'arrivée se trouve un conduit circulaire de 0 m. 45 de diamètre E et de 1 m. 45 de long ; à l'extrémité de cet étranglement on remarque deux rainures. Ce boyau franchi, on arrive dans une belle galerie D de 6. m. 40 de long sur 1 m. 50 de large et de 1 m. 50 de hauteur. Elle conduit à une galerie moins large C qui est bouchée par une roue de pierre de 0 m. 90 de diamètre, A. Cette pierre offre un creux au centre. La forme de la voûte de la galerie D est ogivale.

Blanzac. — Près du *château du Cluzeau* ; signalé par M. Thoureau de Lavignerie.

Le Buis. — A *Mazeirat*, au bord du chemin de Saint-Symphorien (Leclerc).

— A *l'Ecurat*. Sous ce village existent des souterrains qu'on dit très étendus.

Chamboret. — Un souterrain signalé par le comte de Villelume au village *de Vaux*.

— Un au village de *Corrigé*.

Champnetery. — A *Neuvialle* ; signalé par M. Ducourtieux, tome 48 de la *Soc. Limous*.

Chateauneuf-la-Forêt. — A *Puy-Larousse. Bul. Soc. Lim.*, t. XXII.

Chateauponsac. — A *La Valette*, souterrain dit Trou aux Fées, sur la rive gauche de la Semme.

Visité en 1865 par M. l'abbé Leclerc.

Couloir de 5 m., grande salle de 8 m. sur 4 m.

Cieux — Entre le *Mas-Neuf* et *Boscartu* ; découvert en construisant une route à 1500 m. de Boscartu. Quelques débris de poterie. *Bul. Soc. Bellac*, 1906.

— A *Theil.* Mêmes références. « Galeries longues et étroites avec cryptes d'alimentation, faciles à reconnaître par la présence de quantité de grains de blé, seigle, avoine adhérant encore aux parois » (Calcat).

COUSSAC BONNEVAL. — A *La Prade*, découvert en 1874, lors de l'établissement de la ligne de chemin de fer.

Plan et objets présentés à la *Soc. du Limousin.*

SAINT-CYR. — A *Brossas.* t. XIII, *Bul. Soc. Rochechouart.*

COMPREIGNAC. — Au *Lac*, à l'extrémité méridionale de la prairie du village, sous un monticule qui touche au chemin. Il est comblé.

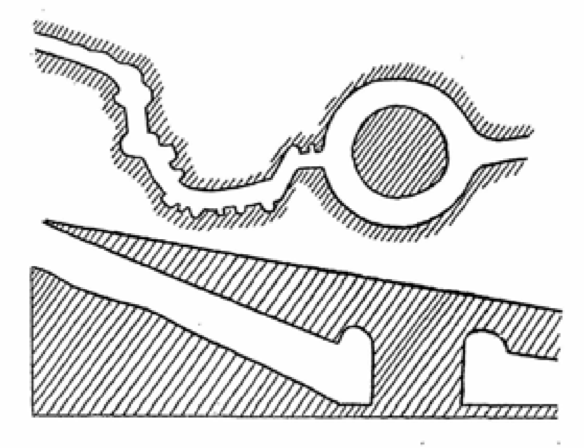


Fig. 93

Plan et coupe du souterrain de Banne, commune de Cromac. D'après de Beaufort.

— Au *Mas Vedrenne*, au milieu d'une terre cultivée.

— Au *Puy-Ménier*, dans le jardin du sieur Bouleaud. Salle de 7 m. sur 3 m.; couloir et plusieurs niches, passage fermé par des pierres.

— Au bourg même à l'angle nord-ouest de l'église se trouve un vaste souterrain (Leclerc).

— Un autre à 50 m. au nord de ce dernier. Richard (13), 1908.

— Au village de *Chabannes.* Richard (13).

— A *La Jante*, à 1600 m. de Compreignac, terre dite du

Trésor, à l'est du village. Entrée par un puits de forme carrée de 60 c. de côté. C'est un spécimen intéressant de souterrain compliqué.

Plan donné par M. Leclerc.

Les Chézeaux. — Château de *la Goutte-Bernard*, à 300 m. sur coteau dit de la Garenne, découvert en 1852 en arrachant de la pierre.

La Croix. — A l'*Eglise* (Leclerc).

Cromac. — *La Dent.* Est resté longtemps ouvert. Il est fermé.

— A *Banne*. De Beaufort en donne le plan. Chambre circulaire avec massif de soutènement au centre et galerie d'accès sinueuse (fig. 93).

Dinsac. — Au village de la *Berginerie*, dans une vigne du sieur Laguzet, au voisinage de la Brame.

Documents manuscrits fournis par M. Calcat, qui nous en a adressé un plan.

Chambre circulaire offrant la particularité d'un contour en pierres ; sèches trois autres salles aboutissent à une galerie dans laquelle se trouve une flaque d'eau ou source, des glissières, étranglement et autres détails qui rendraient la publication du plan intéressante.

Dournazac. — A *Dournadille*, dans une lande à 150 m. de la Dronne.

S'étend sous 30 à 40 m., formé d'une suite de galeries en zig-zag où l'on trouve jusqu'à 6 ouvertures qui ont été bouchées (Leclerc).

— Au lieu dit *La Soupèze*, souterrain visité plusieurs fois.

— Dans la *cour du château de Montbrun*, un monticule considérable ayant à sa base un souterrain; galeries avec des petites cavités creusées dans les parois.

Il nous semble bien d'après la description de M. Leclerc qu'il s'agit d'une motte féodale avec souterrains. Cela doit être le pendant de la Motte de Chéronnac que nous avons visitée avec les membres de la Société Arch. de Rochechouart et publiée dans le Bulletin de cette Société. Cette motte possède elle aussi de remarquables souterrains qui aboutissent à une nappe d'eau.

— Au lieu dit *Cour-Chadeau*, dans la cour à 150 m. du château de Montbrun, galeries en forme de croix. Visité par M. Leclerc en 1877.

Folles. — A *Fraimarcix*, on signale quelques souterrains qui ont une ouverture dans les jardins du village (Leclerc).

Fromentale. — Près du village de *Baignol*. Deux salles, galeries.

— A *Millat*, sous le village. Visité par M. Leclerc en 1868. Le propriétaire en a fait une cave.

Saint-Hilaire-Bonneval. — Visité en 1864 par M. Leclerc. Carrefour de trois avenues. Chaque avenue a une chambre.

Saint-Hilaire-les-Places. — Au bourg même, dans un petit jardin, sur la place de l'Eglise, en face la rue longeant la gauche du presbytère. Il fait l'angle de la rue qui monte à la place. Découvert vers 1880 environ, l'entrée est recomblée. Nous avons vu l'emplacement et des personnes qui se rappelaient cette excavation, mais elles n'ont pu nous donner de renseignements autres que ceux de l'emplacement (Imbert).

— Au village de *Vialotte*, dans la maison du sieur Martial Quéroulet, à une cinquantaine de mètres du puits du village. Galerie qui tournait à angle droit. Grosse pierre en forme de meule de grand moulin, dont le propriétaire a fait le foyer de sa cheminée.

Découvert vers 1875. L'entrée est murée (Imbert).

— Au hameau de *Gantouex*. Chez le sieur Sazerat, un souterrain fut trouvé il y a quelques années (Imbert).

Janailhac. — Au village de *Rougiras*, dans un champ, près du village (Leclerc).

— A 6 ou 700 mètres du village. Assez important, il s'étend dans la direction de l'Isle.

Saint-Jouvent. — Près du village de *Neuplanches*, 1880.

— Un deuxième au village de l'*Age*.

Saint-Junien. — Aux *Champs*. M. Font-Reaux, *Bul. Soc. Limous.*, t. XXIII.

Saint-Laurent-les-Eglises. — Au village d'*Ausiac* (l'abbé Arbelot).

— Au village de *Puy-de-l'Age*.

SAINT-LÉONARD. — Au lieu dit le *Temple*.

LIMOGES. — La ville renferme un très grand nombre de souterrains, il en existe dans les immeubles de la place Saint-Pierre et de la rue Manigne à notre connaissance ; mais plusieurs ont été signalés dans d'autres quartiers. Vers 1855, les légendaires esprits frappeurs hantèrent une des maisons de droite de la rue Manigne en venant des boulevards. Après des recherches nombreuses on découvrit dans les basses caves de l'immeuble un souterrain que les eaux pluviales envahissaient parfois et qui produisaient les bruits mystérieux.

LINARDS. — A *Puylarousse*, vers 1870, on découvrit une galerie dans laquelle étaient des restes d'outils de fer rongés par la rouille (Leclerc).

LUSSAC-LES-EGLISES. — Lieu dit *La Griminière*, en 1816, en faisant un chemin.

MAGNAC-LAVAL. — Il existe près de Magnac de petits souterrains de forme carrée ; un homme peut à peine s'y tenir debout (Leclerc).

MAILHAC. — Au *Coudert*, au sud-ouest du village, 1828. Puits carré et important souterrain.

SAINT MARTIN-LE-MAULT. — Au lieu dit *Montbon*.

SAINT-MATHIEU. — Au sud-ouest du bourg, entre les routes de Marval et de Piégut. Visité en 1873 par M. Leclerc, semble être assez vaste.

Leclerc (1), tome 41 ; Masfrand (5).

MARVAL. — Au *Masbertier*, sous une grange.

Leclerc (1), tome 41.

— Près de *Verlanchie*. Ouvert plusieurs fois et en 1878.

— A l'extrémité sud ouest de la *Grande prairie* de Marval, et presque sur le bord de la route. Ouvert en 1868.

— Au *Petit Vernet*, en 1850.

— Au *Puy Pacaud*, sous une grange.

— Dans la prairie de *Vitrac*, à 50 mètres de l'habitation, 1879.

— A *Lescaux*, près de l'habitation.

— A *Marval*, à la base sud-ouest des hauteurs de *Régoux*. Visité par M. Leclerc, qui n'a pu voir qu'une salle et une galerie, les éboulements barrant le reste.

MOISSONNAIS. — Indication de Masfrand (5).

LA MEYZE. — Au village de *Montbessier*, sous le village.

Indiqué par notre parent, M. Imbert, propriétaire dans ce village d'une métairie, près de laquelle se trouve une galerie souterraine (Imbert).

MONTROL-SÉNARD. — Au *Maupas*, découvert vers 1832.

Galeries et chambres se succédant alternativement et présentant à certains endroits un rétrécissement. Des espèces de cuviers adossés à la paroi, construits dans le rocher.

On a trouvé quelques charbons et des fragments de poterie (M. Lorgue).

Rebouché par le propriétaire (1), 1884, p. 225.

— Dans un champ ayant appartenu à la Cure, à 700 mètres du Bourg, près la route de Poitiers.

Il avait une dizaine de mètres de longueur, mais était de hauteur restreinte.

— Dans la prairie de *Villelonge*, à quelques pas des bâtiments d'exploitation d'une propriété de M. Lorgue. Souterrain dont il fut impossible de préciser la destination.

— Au village de *Montrocher*, à peu de distance de l'ancien château, à 4 mètres de profondeur, on trouva un souterrain de certaine dimension ; il ne paraît pas avoir été en communication avec le château.

Observations : M. Leclerc en signale deux sans indication des emplacements : l'un trouvé en 1865 en arrachant un chêne.

NANTIAT. — Sur la place de la Motte, découvert le 18 décembre 1905.

M. Calcat (13) en donne un plan et une bonne description.

ORADOUR-SAINT-GENEST. — Le dernier numéro du Bull. (13) qui nous parvient contient une indication d'un souterrain au lieu dit *La Locherie*.

ORADOUR-SUR-VAYRES. — Au lieu dit *Limpré*. Indication Masfrand (5).

— *Le Masseix*, souterrain chez un sieur Chambon.

« Le bourg est sillonné par des souterrains-refuges ; on voit encore l'entrée de l'un d'eux dans la tranchée du chemin de fer qui avoisine la gare, et qui passe sous le champ des Cluzeaux. » Vandermarcq (1), 1890, p. 281.

Saint-Pardoux. — *Villarcoin*, près du chemin qui va à Saint-Pardoux.

Il est situé dans le village, découvert en 1830, il fut bouché quelque temps après (1).

— Au village de *Friodour*, ouverture comblée quelque temps après sa découverte.

Pensol. — A *Beaulieu*. Leclerc (1), t. 41.

Peyrat-de-Bellac. — A *Cissac*, sous une grange, propriété Rivaud-Carrin, à 5 m. 50 de profondeur, très intéressant souterrain de plusieurs galeries avec des chambres rectangulaires importantes ; l'une mesure 7 mètres sur 4. Des cendres obstruaient les galeries. Nombreux fragments de poterie noire. M. Calcat nous en a communiqué un intéressant plan manuscrit. Calcat (13), 1907.

La Roche-l'Abeille. — Au Bourg, sous la terrasse rocheuse qui supporte les ruines de l'ancien château, souterrains.

Leur nature ne semble pas avoir été déterminée (Imbert).

Rochechouart. — *Malbrochet*.

— Au village des *Plats*.

— *Montazeau*, dans une des rues du village.

— A 500 mètres du village de *Pierre Blanche*, Puy à Charbon.

En face le château de Rochechouart, à droite de la route de Videix, à 600 mètres du pont de bois.

Grotte artificielle de 15 mètres de long sur 2 m. 50 de large et 2 mètres de hauteur, taillée dans le tuf. Couche d'argile avec des charbons sur le sol. Masfrand (5).

Royères. — Souterrain au-dessus de l'ancien *Château de Brignac*.

On y observe plusieurs galeries creusées dans le tuf, sépa-

rées par des passages étroits destinés à rendre les communications difficiles et permettre même de les intercepter.

Découvert par M. Taudeau de Marsac. Leclerc (1), t. 41.

Saint-Sulpice-les-Feuilles. — *Lavaupot*, très importante trouvaille d'une meule reposant sur son gisant ; elle avait 0 *m.* 36 de diamètre. Nous avons acquis à Chassenon une meule à grain de même dimension, ce qui indique que, malgré leur apparence de moulin gallo-romain, ces meules étaient encore en usage il y a peu de temps. Celle de Chassenon servait à moudre le sarrasin pour faire les « Galets limousins » Leclerc (1).

— A *Peupiton*. Indication de M. Drouault.

— A *Changet*.

— Aux *Grandes Pièces*. Indication de M. Drouault, dans sa monographie du Canton de Saint-Sulpice.

Thouron. — Près du lieu dit *Maison Neuve*.

Vayres. — *Les Monts*. Près de ce village plusieurs souterrains. Masfrand (5).

— *La Rouderie*.

Verneuil. — A *Merlis*, au bord de la voie romaine de Limoges à Saintes, au milieu d'une vigne au nord-ouest des habitations.

Visité en 1882 par M. Leclerc, par lequel il fut réouvert.

On y descend par un puits carré. Galeries aboutissant à une chambre de 2 mètres de diamètre. Leclerc (1), t. 41.

— Au village de *Futier* ; plusieurs habitants y sont descendus, mais il est refermé depuis 1884 environ.

— Aux *Vaseix*. Indication de M. R. Fages. René Fages (1), t. XVII.

Videix. — A *Saint-Gervais*, tout près du village.

Il y a quelques années on découvrit un souterrain comprenant une chambre d'où rayonnent trois galeries. Masfrand (2), 1895.

— Au *Repaire*, à quelques mètres du village.

Saint-Vitte. — Un souterrain à Saint-Vitte, dans un jardin.

D'après le dernier numéro du *Bulletin* (13), qui contient un

article de M. le Dr Belbèze sur les souterrains de Tarn-et-Garonne.

SAINT-YRIEIX. — *Murat*, à 3 kilomètres de Saint-Yrieix, près de la route de Limoges.

M. Dennelle l'a décrit à la Soc. arch. du Limousin :

« Ces souterrains ne sont pas rares dans nos contrées, mais celui-ci offre cette particularité que les parois sont formées de murs en pierres sèches, et que ces murs se rapprochent peu à peu l'un de l'autre dans la partie supérieure, formant ainsi une sorte de voûte qui se rapproche de l'ogive. » Leclerc (1), t. 41.

— Au lieu dit *Le Champeix*, à 2 k. 1/2 de Saint-Yrieix, propriété de M. Plaud ; cette propriété dépendait du château de Montluc, ruiné avant le XVIIIe siècle.

Étudié par M. Valette, de Saint-Yrieix, en 1903.

On y a trouvé un morceau de vase en terre rouge de grande dimension, et une monnaie. Ducourtieux (1), 1903.

ATELIER de BRACELETS de SCHISTE

Près BUXIÈRES-LES-MINES (Allier)

Par **H. CHAPELET**

Dans le numéro d'octobre 1908 de l'*Homme préhistorique*, nous avons annoncé la découverte d'un atelier de bracelets de schiste aux environs de Buxières-les-Mines (Allier).

Cet atelier a été fouillé dernièrement par les soins de M. Bertrand, conservateur du Musée de Moulins, et nous relevons les passages suivants de la description qu'il a donnée de cette fouille dans le *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais*, année 1909, mai n° 5 :

« Les fouilles furent attaquées en deux équipes que je fis partir du centre du champ dans deux directions opposées ; la terre arable n'avait pas beaucoup plus de 0m. 25 à 0m. 30 d'épaisseur, et à 0m. 20 ou 0m. 25 au-dessous on atteignait l'argile, mélangée de petites parties ferrugineuses qui n'avaient jamais été remaniées par l'homme.

« Dans les quatre jours qu'a duré ce travail, qui n'a cessé qu'après nous être assuré, par des rigoles très longues dirigées dans tous les sens, que nous n'avions plus rien à espérer, nous n'avons rencontré qu'un seul atelier, qui nous a été dévoilé par deux petits polissoirs au grès très fin, l'un pour polir la partie extérieure des bracelets, l'autre pour polir l'intérieur; nous avons recueilli environ 7 à 800 palets, la plupart de 0m.05 à 0 m. 06 de diamètre intérieur, ayant donné des bracelets de 0 m. 07 à 0 m. 08 de diamètre extérieur, quelques-uns tenant encore au palet et n'ayant plus que quelques coups de ciseau à donner pour les séparer. Les fragments de bracelets ébauchés et les restes de ceux qui sont polis n'atteignent pas la quarantaine, ce qui prouve l'habileté de ces ouvriers du premier âge, qui, avec des burins ou ciseaux de silex, seuls outils à leur disposition, pouvaient entailler ce schiste des deux côtés en forme de biseaux doubles, en séparer le bracelet du noyau central et le terminer par un habile polissage ; dans ces délicates opérations, il n'y avait donc pas beaucoup de bracelets manqués.

« Nous avons aussi trouvé un silex blond de 0m. 05 de long et 0m. 04 de large, avec bulbe de percussion, qui est peut-être un fragment de l'un de leurs burins.

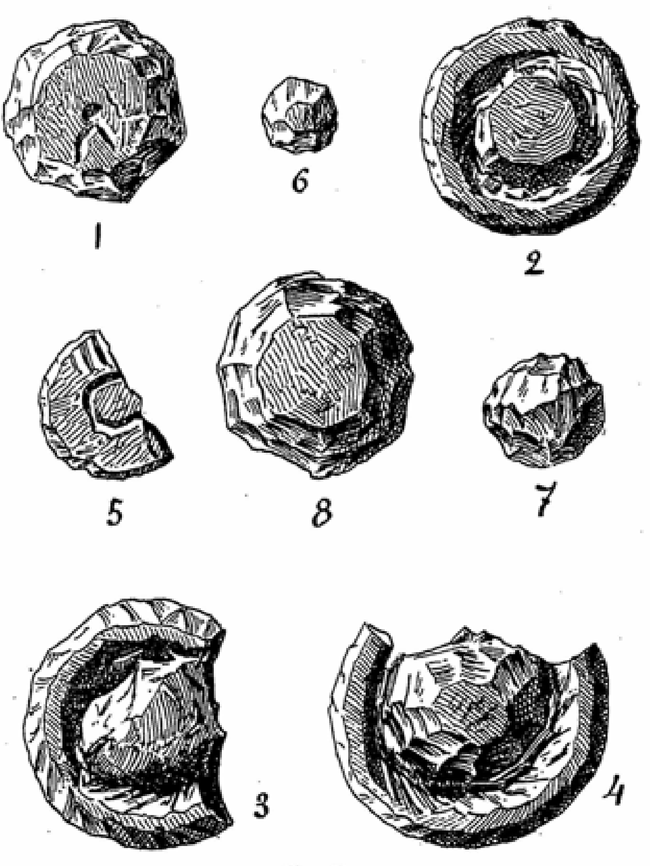


Fig. 94

Objets en schiste de Buxières-les-Mines (Allier). 2/3 grandeur.

1. Culot percé intentionnellement au centre. — 2. Bracelet tenant encore au culot, et presque détaché. — 3 et 4. Ebauches de bracelets tenant encore au culot, fragmentées. — 5. Anneau non détaché du culot, fragmenté. — 6. Très petit culot, presque conique. — 7. Petit culot, presque conique. — 8. Grand culot ordinaire, rencontré en plus grand nombre.

« Le champ Chaumat est peu éloigné des affleurements de schiste, mais dans l'angle à l'ouest, on remarque aujourd'hui encore, comme à cette lointaine époque, le sol humide qui se

manifeste par une foule de plants de grenouillette, ou renoncule aquatique, qui ne poussent qu'où il y a des suintements continuels d'eau.

« C'est là que nos ancêtres avaient placé, dans des fosses, leur approvisionnement de tablettes de schiste, pour être transformées en bracelets ; l'humidité, rendant ce minéral beaucoup moins dur, facilitait de beaucoup leur travail, qui ne s'opérait (j'en ai fait l'expérience) qu'en poussant en avant le ciseau ou burin de silex, comme le démontrent les plis rubanés que l'on observe aux entailles des biseaux, sur les culots et les bracelets même.

« A considérer la quantité de ces fosses, il est presque certain qu'il y avait plus d'un atelier dans le voisinage ; aussi nous ne serions pas étonné que l'éveil étant donné, l'on en découvrît d'autres, ainsi que des fonds de cabanes ayant servi à abriter ces hommes déjà si industrieux. »

De son côté, le Dr Chapoutot a relaté l'origine de cette trouvaille ; nous lui empruntons quelques passages :

— « Tiens, papa, voilà des pierres avec lesquelles on se battait autour du château de la Condamine au temps de la Fronde — et ce disant mon jeune écolier me montrait des noyaux de bracelets.

« Ces pierres de fronde ; nous les connaissions. Il y a 40 ans, nous en avions en notre possession, nous avons cru nous aussi aux pierres de fronde.

« Sur ma remarque que, pour être des pierres de fronde, ces pierres n'étaient pas assez lourdes, que de plus elles étaient taillées à facettes, ce qui pour une semblable destination aurait été superflu, pour avoir des renseignements, nous adressons des spécimens à M. Mallet :

— « Ce sont des débris de fabrication de bracelets de schiste, nous est-il répondu, votre atelier est le second de l'Allier.

« Quatre jours ont suffi pour achever ces recherches, dont les résultats n'ont pas été ceux qu'on attendait ; sans aucun doute nos joailliers sont partis à loisir, emportant avec eux leurs outils, ne nous laissant que les débris de leur industrie.

« Contrairement à Montcombroux, où les noyaux ont été trouvés en un tas, à Chassaigne ils étaient dispersés à la surface du champ, et là seulement, car l'on n'en rencontre pas dans les champs voisins.

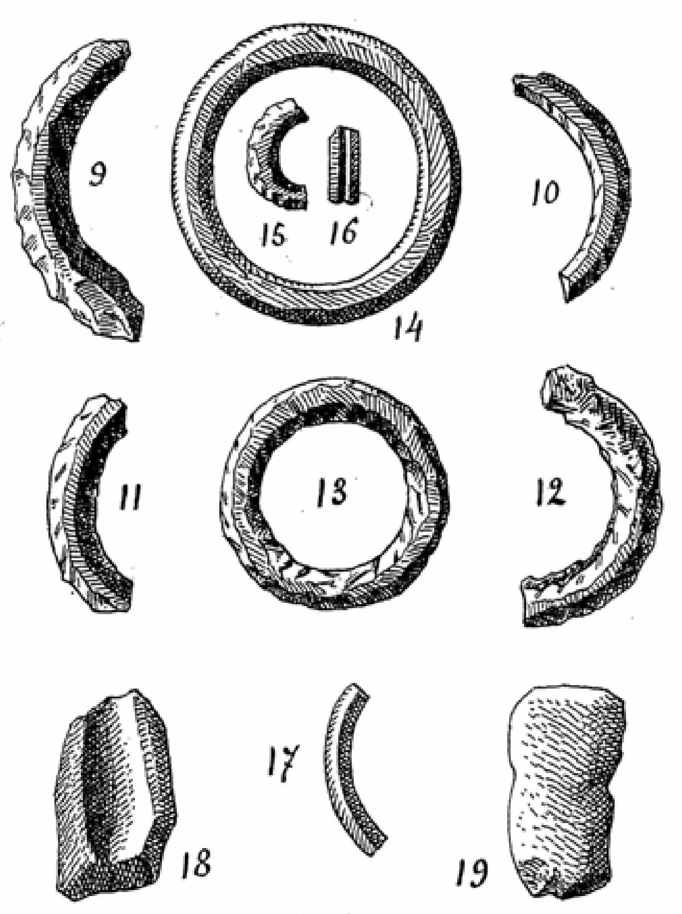


Fig. 95

Objets en schiste et en grès de Buxières-les-Mines et de Saint-Léger-des-Bruyères (Allier). 2/3 grandeur.

9. Fragment de bracelet brut. — 10, 11, 12 (*id.*). — 13, 14. Bracelets entiers du domaine des Tenons (1). — 15. Petit anneau fragmenté. — 16. Fragment de bracelet à rainure dorsale. — 17. Fragment de bracelet poli. — 18. Petit polissoir en grès pour polir l'extérieur des bracelets. — 19. Petit polissoir en grès pour terminer l'intérieur des bracelets.

(1) Ces deux bracelets entiers ont été acquis par M. Bertrand pour le musée de Moulins. Ils ont été recueillis dans une tranchée de drainage du domaine des Thenons, commune de Saint-Léger-des-Bruyères (Allier). Le premier a 7 centimètres de diamètre, le second 5 centimètres, et ils mesurent tous deux, comme coupe, 13 millimètres en tous sens. Le plus grand a reçu un commencement de polissage ; l'autre au contraire a conservé tous les coups du burin qui l'a façonné. Ils viennent probablement de l'atelier de Montcombroux, qui n'est éloigné que de 15 kilomètres.

« Dans une partie du champ, il a été découvert un dépôt de plaques de schiste ; ces plaques ne portent aucune gravure, aucun signe hiéroglyphique ou autre. Elles ont été apportées là car aucun affleurement de schiste n'existe dans le champ, ou les champs voisins. Ce devait être le dépôt où chaque ouvrier allait chercher le schiste nécessaire à la fabrication de son bracelet.

« Les schistes de notre région sont des schistes bitumineux, c'est-à-dire riches en huile minérale. D'origine très ancienne, ces roches abondent dans le bassin d'Autun, où elles constituent l'*Autunien*, premier étage du *Permien*, lequel succède immédiatement au *Carbonifère* ; elles représentent la partie supérieure de la formation de l'époque primaire.

« Disparues les pierres de fronde ! Ne les regrettons pas trop. Grâce à elles, nous savons que les bracelets, parures ou insignes de commandement, sont aussi anciennes que le monde, et que les lapidaires ne datent pas du siècle dernier.

« On voudra pardonner à un ami des vieux papiers, des vieilles murailles, cette excursion dans un domaine qui n'est pas le sien.

« L'étude du préhistorique a aussi ses charmes. Il y a lieu de l'admirer, cette science, qui, fouillant le terrain, interrogeant les ossements, fait revivre les races éteintes, et par ses patientes recherches, ses efforts laborieux, a reconstitué un passé encore rempli de mystères, mais qui a déjà livré bien des secrets. »

Les espérances que l'on fondait sur cette fouille, tout en confirmant ce que l'on savait d'après l'atelier de Montcombroux signalé en 1891 (1), ne se sont pas réalisées complètement. L'outillage se résume en deux petits polissoirs et un fragment de silex, ce qui n'est pas suffisant pour confirmer d'une manière définitive l'attribution à la fin de l'époque néolithique ou au commencement du bronze de cette industrie toute spéciale. L'atelier de Montcombroux n'avait fourni lui aussi qu'un seul polissoir et quelques silex.

Cette industrie paraît avoir eu cependant une certaine importance, et bien que les bracelets en schiste retrouvés dans les

(1) Séance d'août 1891. *Société d'Emulation du Bourbonnais.* — Notice de F. Pérot sur l'atelier de bracelets en schiste (*Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun*, 1894).

sépultures ne soient pas très nombreux, on en signale sur divers points de la France.

La dureté des schistes devait nécessiter un outillage spécial assez important et comporter de nombreux outils de rebut, aussi souhaitons-nous bien vivement que les prévisions de M. Bertrand se réalisent et que l'on retrouve les fonds des cabanes habitées par ces préhistoriques ; ils nous donneraient certainement des renseignements précieux et plus nombreux sur l'outillage qui concerne la fabrication de ces bracelets.

Quoi qu'il en soit, nous devons féliciter et les propriétaires du champ où se trouvait l'atelier, et les archéologues qui ont dirigé les fouilles ; s'ils n'ont pas retrouvé les burins qui devaient servir à la confection de ces ornements, du moins ils n'ont pas laissé inaperçu le dépôt des plaques de schiste choisies et placées dans un milieu spécial propre à les conserver et à faciliter les opérations de fabrication des bracelets ; c'est déjà un point acquis qui a son importance.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

5e Session. — Beauvais. — Juillet 1909

Le lundi 26 juillet 1909, à 10 heures du matin, a été ouvert solennellement, au Théâtre de Beauvais, le Ve Congrès préhistorique de France.

Plus de 250 personnes y assistaient, parmi lesquelles nombre de dames et quantité de délégués de différentes nationalités : italiens, danois, belges, anglais, allemands, suédois, américains, etc.

La séance était présidée par le docteur Baudon, président du Congrès préhistorique, assisté de MM. Raux, préfet de l'Oise; Desgroux, maire de Beauvais ; du général Nicolas ; de MM. Launois, secrétaire général de la Préfecture ; Mourlot, inspecteur d'Académie ; du colonel Gilles, commandant le 51e ; Adrien de Mortillet, président d'honneur de la Société préhistorique de France ; docteur Guébhard, président; Marcel Baudouin, secrétaire général.

Citons encore sur la scène ou dans la salle : MM. le Dr Henri Martin, secrétaire général adjoint de la Société préhistorique, Léon Coutil et Henri Marot, vice-présidents du comité d'organisation, Edmond Hue et Charles Schleicher, secrétaires du Congrès, Louis Giraux, trésorier;

MM. Rutot, conservateur du Musée de Bruxelles; baron de Loë, conservateur des Musées royaux du Cinquantenaire; Maertens, de Gand; Vercheval, de Liège; Pigorini, délégué du gouvernement italien; Valdemar Schmidt, délégué du gouvernement danois; Lewis, Forbes, délégués anglais; M. Peabody, de Cambridge (Etats-Unis) ; Dr C. W. Wolgraff, délégué du gouvernement néerlandais, etc., etc. ;

MM. Vermont, premier adjoint de la ville, Buisson, conseiller de préfecture, Cassagneau, trésorier général, Guibourg, procureur de la République, Stalin, Thiot, Groult, Quignon, Bordez, Denoyelle, Philippe, président, vice-présidents, secrétaire, trésorier du comité local ; Allix, ingénieur des ponts et chaussées, Janet, Cambillard, docteurs Dévé et Lamotte, Gravier, directeur des contributions directes, Delale, inspecteur primaire, membres du comité ;

MM. Brière, Baqué, Martin, Demarseille, Rottée, Mesny, Philippe, conseillers municipaux de Beauvais, Lejeune, directeur de l'Ecole normale d'instituteurs, etc.

La presse parisienne était représentée par notre excellent collègue M. Albert Gorey, envoyé spécial du journal *le Radical*, et par un rédacteur du *Petit Journal*; la presse locale par M. Denoyelle, notre sympathique collègue de *la République de l'Oise* ; M. A. Dély, etc.

La musique du 51ᵉ qui égaie cette grave solennité de ses notes joyeuses prélude par la *Marseillaise* qui est écoutée debout.

M. le docteur Baudon déclare la séance ouverte et donne la parole à M. Desgroux, maire de Beauvais, qui en un fort éloquent discours souhaite la bienvenue aux Congressistes ; M. le docteur Baudon, président, remercie la municipalité et le comité local de la réception qui a été faite au 5ᵉ Congrès préhistorique de France, puis M. Pigorini, délégué du gouvernement italien, et M. Valdemar Schmidt, un vétéran de la préhistoire, délégué du gouvernement danois, remercient leurs collègues français de l'aimable accueil qui leur est fait et souhaitent de nouveaux succès à la Société préhistorique de France et aux Congrès créés par elle.

M. le Dʳ Marcel Baudouin, secrétaire général de la Société, prononce un excellent discours, dans lequel il montre que la science préhistorique tient à présent une grande place dans le domaine intellectuel et que ses Congrès sont parvenus à forcer l'attention du public et des pouvoirs publics. Il donne les raisons qui ont présidé au choix de Beauvais pour y tenir la 5ᵉ Assemblée et remercie M. le Dʳ Baudon de son initiative pour la création de la très belle et très intéressante Exposition préhistorique que tous les Congressistes ont pu admirer à Beauvais.

La séance d'inauguration est levée aux accents de la *Marseillaise*.

A 2 heures, les membres du Congrès se retrouvent au foyer du Théâtre municipal, spécialement réservé pour les séances. Le bureau définitif est nommé : M. le Dʳ Baudon, président ; M. Adrien de Mortillet, président d'honneur ; MM. Henri Marot, Léon Coutil, G. Stalin, vice-présidents ; M. le Dʳ Marcel Baudouin, secrétaire général ; M. le Dʳ Henri Martin, secrétaire général adjoint ; M. Louis Giraux, trésorier ; Ed. Hue et Charles Schleicher, secrétaires.

Comme les années précédentes, de très intéressantes et importantes communications ont été faites ; nous en donnerons, dans un prochain numéro, le résumé.

A l'issue de la première séance, les Congressistes, après avoir posé devant l'objectif d'un photographe, se rendent à 4 h. 1/2 à l'ancienne chapelle du collège Jeanne Hachette pour visiter l'Exposition préhistorique. Ils s'arrêtent longuement devant les nombreuses vitrines contenant de véritables trésors prêtés par divers collectionneurs. Cette exposition, la première qui ait été faite en France, comprend plus de 120 vitrines pleines d'objets préhistoriques, protohistoriques, ethnographiques et d'art céramique, dont la nomenclature est donnée dans un fort élégant petit catalogue. Les murs sont ornés de ravissantes reproductions des principales toiles du maître Cormon ; ces reproductions, fort admirées, sont dues à l'habile pinceau de notre aimable collègue, M. Léon Coutil.

Après cette instructive visite, les Congressistes se rendent chez M. Charles Janet, visiter les très belles et très riches collections géologiques que ce distingué savant a su réunir, et à 8 h. 1/2 ils se retrouvent à l'Hôtel de Ville pour assister à la brillante réception offerte par la municipalité de Beauvais.

Le portail et la porte centrale de l'Hôtel de Ville étaient illuminés, les fenêtres pavoisées comme aux grands jours de fêtes et le grand escalier du salon était orné de plantes vertes.

L'Harmonie municipale qui se trouvait dans la bibliothèque donnait la note joyeuse à cette aimable réception.

Les invités et les Congressistes étaient reçus par M. Desgroux, maire, et Mme Desgroux, M. Baudon, député, président du Congrès, et Mme Baudon. A 9 heures et demie le grand salon était rempli. Citons parmi toutes les personnalités : MM. Raux, préfet de l'Oise, le général Nicolas, Launois, secrétaire général de la préfecture, Vermont et Bénard, adjoints, Joly, conseiller général, Garbet, conseiller d'arrondissement, Cassagneaux, trésorier général, le colonel Gilles, le capitaine officier d'ordonnance du général, Manel, directeur des Postes et Télégraphes, Mourlot, inspecteur d'Académie, Labbaye, ingénieur en chef des ponts et chaussées, Allix, ingénieur ordinaire, Gravier, directeur des contributions directes, Guibourg, procureur de la République, Magnin, juge d'instruction, Herselin, juge ;

MM. Brière, Baqué, Coqu, Martin, Demarseille, Rottée, Mesnv, Philippe, conseillers municipaux de Beauvais ;

MM. Adrien de Mortillet, président d'honneur de la Société préhistorique de France, docteur Guébhard, président, Marcel Baudouin, secrétaire général, Henri Martin, secrétaire général adjoint, L. Coutil et Henri Marot, vice-présidents du comité d'organisation, Edmond Hue et Charles Schleicher, secrétaires du Congrès, Louis Giraux, trésorier, Paul de Mortillet ;

MM. le baron de Loë, directeur du Musée du cinquantenaire de Bruxelles, Peabody, de Cambridge (Etats-Unis), Valdemar Schmidt, des musées royaux de Copenhague, délégué du gouvernement danois, Luigi Pigorini, directeur du Musée préhistorique de Rome, délégué du gouvernement italien, Mme Crova, présidente d'honneur du Congrès (Dakar), MM. Haake, de Brunswick, Keune, de Metz, conservateur du Musée, Arne, de Stockolm, et Madame Arne, Rutot, conservateur du Musée de Bruxelles et Madame Rutot, Lewis, palethnologue anglais, Maertens, attaché à l'Université de Gand (Belgique), Dr C. W. Wolgraff, délégué du gouvernement néerlandais, Vercheval, secrétaire de l'Institut de Liège, Rehlen, délégué de la Société d'histoire (Lorraine), à Metz, etc. ;

MM. Georges Stalin, Thiot, Groult, Quignon, Bordez, Denoyelle, Philippe, président, vice-présidents, secrétaire, trésorier du comité

local ; Allix, ingénieur des ponts et chaussées, Janet, Cambillard, docteurs Dévé et Lamotte, Chaux, inspecteur primaire, Badin, directeur de la Manufacture Nationale ;

Janet, entomologiste, à Voisinlieu ; Pardé, conservateur des Eaux et Forêts, Pagès-Allary, archéologue du comité d'Auvergne, ancien élève du Collège de Beauvais ; Roussel, archiviste départemental ; Jardé, professeur au Lycée ; Albert et Alexandre Mary, Louis, chef de division à la Préfecture, membres du comité local ; des fonctionnaires de tous ordres et beaucoup de dames en élégante toilette.

Lorsque tous les invités furent réunis, M. Baudon prit la parole et au nom de tous les membres du Congrès dont il est le président, remercia bien cordialement M. Desgroux, maire, l'administration et le conseil municipal de l'accueil si chaleureux fait aux préhistoriens et de l'hospitalité si aimable qui leur est donnée.

« Si les préhistoriens, dit M. le docteur Baudon, aiment bien les cailloux, ils peuvent assurer qu'ils n'en ont point un au cœur et ils sauront le prouver par des témoignages de reconnaissance. »

M. le Dr Baudon forme les vœux les plus sincères pour la santé de la famille de M. Desgroux et la prospérité de la ville de Beauvais, que son nouveau maire administre avec tant d'activité et de dévouement.

M. Desgroux, maire, remercie le président du Congrès de ses bonnes paroles dont il est très touché :

« En réunissant les préhistoriens et leurs amis à l'Hôtel de Ville, l'administration municipale a voulu manifester toute sa sympathie pour ceux qui travaillent à dévoiler les secrets de la vie primitive et aussi témoigner ses sentiments d'urbanité et de courtoisie pour les étrangers venus des quatre coins du monde et leur montrer que la France est toujours un pays aimable et hospitalier. »

Le champagne est servi dans la salle de la bibliothèque où l'Harmonie municipale se fait entendre, et l'on boit à la réussite du 5e Congrès préhistorique de France.

Le mardi 27 juillet, à 4 h. 1/2 du soir, à l'issue de la troisième séance, les Congressistes visitent la ville, ses monuments, son antique Musée et ses vieilles maisons.

Ils sont pilotés par M. Quignon, membre du comité local, le savant professeur du Lycée, qui connaît son vieux Beauvais sur le bout du doigt et qui leur donne toutes les explications archéologiques, historiques et anecdotiques, qui augmentent l'intérêt de cette excursion.

A l'église Saint-Etienne, M. Méry, l'artiste peintre-décorateur, bien connu, ancien chef d'atelier de peintre-verrier, a bien voulu, à la prière de M. Quignon, donner aux Congressistes, sur les vieux vitraux, des explications techniques et originales qui ont été très appréciées.

Les Congressistes enchantés ont, en se séparant, remercié bien sincèrement leur cicerone M. Quignon qui a si bien mis en relief les curiosités artistiques et archéologiques de la ville.

Le soir, au foyer du Théâtre, avaient lieu les conférences de M. F. J. Arne, de Stockholm, sur les *Relations entre la Suède et l'Orient, pendant l'âge des Vikings*; de M. A. L. Lewis, le savant anglais, sur *Quelques monuments mégalithiques d'Irlande*; de M. le Dr Henri Martin, sur ses *Nouvelles découvertes au gisement de la Quina (Charente)*, et de MM. le Dr M. Baudouin et Taté, sur les *Fouilles de la chambre sépulcrale de Belleville, à Vendrest (Seine-et-Marne)* : ce monument est, on le sait, la propriété de la Société préhistorique de France. Ces très savantes communications étaient toutes accompagnées de nombreuses projections photographiques qui ont vivement intéressé les nombreux auditeurs.

Le mercredi 28 juillet, aussitôt après la séance, les Congressistes, remplissant cinq grands omnibus, partent faire leur première excursion, à la Sablière de Bracheux, au lieu dit la « Justice ».

M. Thiot donne aux Congressistes des explications très intéressantes sur la géologie, la préhistoire, l'histoire du lieu et les découvertes qui y furent faites.

En examinant le gisement, M. Stalin aperçut un os de doigt.

Aussitôt grand émoi parmi les Congressistes.

MM. Stalin, Pagès-Allary et Pistat s'emparent de pioches et de pelles qu'on avait emportées et se mettent à la besogne avec courage et circonspection.

Ce fut un moment d'angoisse et de fièvre dans tout le groupe.

Bientôt les chercheurs mirent au jour un squelette complet d'homme, tenant dans la main gauche une petite gourde de grès.

Les docteurs examinèrent le squelette et les autres le petit vase en grès, et les Congressistes acquirent rapidement la conviction que ce squelette datait du XV ou XVIe siècle.

Le crâne, les os principaux et la gourde furent emportés et les Congressistes revinrent à Beauvais à 7 heures, très satisfaits de leur excursion.

Le vase fut offert par MM. Stalin, Pagès-Allary et Pistat à Mme Crova, présidente d'honneur du Congrès, qui fut très touchée de cette aimable attention.

Nous devons ajouter qu'il n'y a rien d'étonnant qu'on ait trouvé un squelette dans cette sablière, pour la raison que c'est en cet endroit, dénommé la « Justice », que nos ancêtres de cette époque exerçaient leur justice en pendant les coupables qu'ils inhumaient ensuite dans le lieu le plus proche.

Le soir, au théâtre, nous assistons à la très belle conférence de

M. le docteur Baudon, président du Congrès, sur la *Préhistoire dans l'Oise*, dont il a fait une revue rapide, curieuse et très intéressante au moyen de 90 projections lumineuses, présentées avec méthode et commentées en quelques mots clairs, précis et suffisamment explicites.

« La nature, dit le docteur Baudon dans son exorde, est un livre dont les feuillets sont les diverses couches de terrains : primaires, secondaires, tertiaires et quaternaires.

Ce sont des paragraphes de ces feuillets que le docteur Baudon fait défiler sur l'écran en commençant par la période tertiaire ; car c'est seulement à cette époque que la vie s'est manifestée par une faune et une flore dont on retrouve de nombreux vestiges dans l'Oise.

Alors apparaissent successivement les paysages éocènes, miocènes, et pliocènes avec leurs gros ruminants et leurs squelettes reconstitués, pachydermes, mastodontes (rhinocéros, singe à queue prenante, grand cerf et bœuf).

Puis c'est la période glaciale avec le mammouth, l'ours des cavernes.

Le conférencier passe ensuite à la période quaternaire avec son outillage de silex chelléens, acheuléens et moustériens, dont quelques spécimens ont été trouvés à Sainte-Geneviève et à Saint-Just-des-Marais, et il nous montre l'outillage néolithique, trouvé également à Saint-Just-des-Marais, au camp Barbet, à Catenoy : tranchets, pointes de flèches, cornes de cerf, vases servant de lampe, et le puits d'extraction de Champignolles-Sérifontaine que l'homme préhistorique creusait pour y trouver le silex nécessaire à la fabrication de ses instruments.

Le docteur Baudon fait ensuite passer sur l'écran les principaux dolmens de la région et notamment ceux de Délincourt, La Villetertre, Boubiers, Villers-Saint-Sépulcre, Trie-Château et Champignolles, ainsi que les menhirs qui les accompagnent.

Le docteur Baudon passe ensuite à l'époque du bronze, dont plusieurs cachettes ont été trouvées à Saint-Pierre-ès-Champs, Fouilloy, Bailleul, Bury, et qui contenaient des épées, haches et couteaux.

On trouve dans l'Oise peu de vestiges de l'époque gauloise ; mais en compensation ceux de l'époque romaine ou gallo-romaine sont nombreux.

Voici le théâtre et l'hippocauste de Champlieu, avec leurs sculptures si artistiques et si fines, les vases en terre et en verre de Chevincourt et des cimetières de Beauvais et de Bury.

Les vases en bronze, cuillères, boucles, bracelets et collier de Chevincourt et surtout le porte-épingle en jais de Bury, très rare et qui se trouve au Musée d'Amiens.

Les objets de l'époque mérovingienne se reconnaissent facilement par un ensemble plus lourd, un dessin moins délicat qu'à l'époque gallo-romaine.

Le public s'en rend facilement compte par les boucles de La Rue-Saint-Pierre, les armes franques, fauchards, épées, pointes et vases ornés de Bury, etc.

Et, pour terminer, l'écran reproduit les superbes photographies faites à 6 heures du soir par M. Gatelet, montrant le départ des Congressistes pour la sablière de Bracheux et le groupe d'ensemble des membres du Congrès. Ces photographies, fort réussies, ont un très grand succès.

M. Baudon conclut en disant que son but est d'initier le public à la préhistoire et il espère que les conférences, l'exposition et le Congrès porteront leurs fruits.

Cette rapide revue-conférence si instructive a été appréciée par tous les auditeurs et surtout les Congressistes qui ont chaudement félicité le docteur Baudon.

C'est le jeudi, 29 juillet, qu'avait lieu la première grande excursion du Congrès, dans la région de Trie-Château et Gisors.

Partis à 5 heures 56 du matin, ayant pour cicerone M. le docteur Baudon, président du Congrès, les Congressistes descendirent au nombre d'environ 80 à Trie-Château.

Quantité de véhicules les attendaient à la descente du train.

Conduits d'abord au menhir de Trie-Château, ils écoutèrent les très intéressantes explications de M. Chédeville, de Gisors, et de M. Marcel Baudouin, secrétaire général du Congrès.

Au dolmen de Trie-Château, une agréable surprise attendait les excursionnistes. En effet Mme Chédeville leur offrit un léger et délicat déjeuner de petits fours et d'hydromel. Elle fut aidée dans son aimable tâche par Mme Baudon et Mlle Gidon.

Après une courte halte au dolmen de la Belle-Haye, où chacun admira les sculptures, quelque peu primitives d'ailleurs, qui se trouvent sur l'un des piliers du monument, on remonte en voiture pour gagner Gisors. Le paysage éclairé par le soleil est ravissant.

Un excellent déjeuner préparé à l'Hôtel Moderne attendait les Congressistes que la longue promenade matinale avait véritablement affamés. Le repas fut très gai, mais un peu bref, par suite des exigences du programme très chargé.

A une heure et demie précise, on reprend le train qui transporte la Société à Sérifontaine. Quelques minutes après, on descend à l'admirable domaine de Champignolles, véritable ferme modèle, appartenant à M. et Mme Foubert, qui firent le plus aimable accueil aux touristes.

La caravane se dirigea à travers champs vers le menhir de Champignolles, où M. le docteur Baudouin raconta comment, avec ses collègues, il avait découvert, à l'aide des procédés mathématiques, le dolmen de Champignolles, situé à 800 mètres du menhir, dans la forêt. C'est vers ce point que les congressistes se dirigèrent ensuite.

Une délicieuse promenade sous bois les amena au monument mégalithique, où ils entendirent les instructives explications de MM. A. de Mortillet et Baudon.

M. Baudon raconta comment, lors de la découverte du dolmen, on avait trouvé, dans la chambre funéraire, une série d'outils très remarquables en os et en silex.

Un ban est battu en l'honneur de M. Foubert, que les membres du Congrès remercient du soin avec lequel il a fait fouiller et entourer le dolmen.

La partie la plus intéressante de la journée fut certainement celle qui fut consacrée à la visite des puits d'extraction du silex de Champignolles (décrits par M. Fouju). L'exploration détaillée de la carrière valut aux chercheurs la découverte de trois « pics » en bois de cerf que l'on trouva au fond des puits.

Les ardents explorateurs s'arrachèrent avec peine à ces étude et visite des puits et regagnèrent Gisors après une heure et demie de promenade en voiture.

Ils se dispersèrent dans la ville en se donnant rendez-vous, après la visite de Gisors, à l'Hôtel Moderne.

Le dîner fut très bien accueilli. Au dessert, M. le docteur Baudon proposa aux convives de lever leur verre en l'honneur de MM. et Mmes Chédeville et Foubert, qui avaient accueilli si aimablement les membres du Congrès. Un vigoureux ban fut battu à cette occasion. Avant de quitter la salle du banquet, M. le docteur Henri Martin prit quelques photographies au magnésium qui seront pour les Congressistes un précieux souvenir de cette intéressante excursion.

Le retour se fit sans incident et l'on arriva à 11 heures du soir à la gare de Beauvais.

En résumé, très bonne journée pour tous, chercheurs, promeneurs et photographes qui, grâce au ciel clément, purent prendre nombre de vues très intéressantes.

Malgré la fatigue de la veille, insuffisamment dissipée par quelques brèves heures de repos, dès sept heures et demie du matin, les Congressistes se réunissent sur la place de l'Hôtel-de-Ville pour faire l'excursion de la ballastière de Bailleul-sur-Thérain, du Camp de Froidmont, de Villers-Saint-Sépulcre et de la briqueterie de Sainte-Geneviève. Les voitures arrivent et, bientôt, leur longue suite se met en marche.

On traverse Marissel et Therdonne, dont les habitants regarden avec étonnement du seuil de leur porte ce défilé matinal qui trouble la tranquillité de leur village.

Un première halte a lieu à la ballastière de Bailleul-sur-Thérain pour voir les vestiges d'une ancienne enceinte non fortifiée creusée dans le cailloutis et remontant à une époque qui n'a pu être encore précisée.

On repart peu après, mais par suite d'un malentendu sur le chemin à prendre, le cortège se divise de telle sorte que la visite au Mont-César et au Camp portée au programme n'est faite que par un très petit nombre de Congressistes. Les autres montent directement en passant par Villers-Saint-Sépulcre au dolmen à trou connu dans la région sous le nom « Pierre aux fées ».

M. Fouju, très entouré, dit la légende qui s'y rattache et quelques observations sont échangées à son sujet.

Les photographes prennent des vues variées du monument, puis à travers champs on regagne les voitures qui stationnent en bas du bosquet de « La Justice » et vont conduire à Sainte-Geneviève.

La montée de la côte au sortir de Noailles est faite à pied, et à midi et demi on arrive dans la jolie commune de Sainte-Geneviève où M. Lesbroussart, maire, et son conseil municipal, les principaux industriels de la localité, M. Lemaître, conseiller général, M. Petithory, instituteur, font aux Congressistes une réception des plus aimables.

Le déjeuner est préparé à l'hôtel Boulon, pavoisé pour la circonstance. Cent dix personnes prennent place autour des tables dressées dans une vaste salle des fêtes et font au repas admirablement servi l'honneur qu'il mérite.

Au dessert, après la remise à chacun des Congressistes d'un éventail-souvenir, sorti des ateliers de MM. Lesieur et Lesbroussart et gracieusement offert par eux, M. Baudon prend la parole.

Il fait voir l'importance de la Préhistoire qui est représentée au banquet par des délégués des principales nations étrangères. La présence, dans la salle, du Maire et des Conseillers municipaux, montre aussi que la commune de Sainte-Geneviève, qui lui est particulièrement chère, est une commune éclairée, et elle est éclairée parce que depuis longtemps on y cultive l'art.

M. Baudon fait l'historique de l'éventail qui, bien qu'objet de parure et de coquetterie féminine, n'a pas toujours retracé dans sa décoration que des scènes galantes, mais aussi a été parfois orné de symboles politiques.

Il boit au maire et au conseil de Sainte-Geneviève, aux Congressistes étrangers et français et associe dans le même toast les industriels et les éventaillistes réunis autour de lui.

Des applaudissements chaleureux accueillent ces paroles.

M. Lesbroussart, maire, y répond dans les termes suivants :

« Je suis particulièrement heureux de profiter de l'agréable circonstance qui m'est offerte en cet instant pour adresser, au nom de mes collègues du Conseil municipal et en mon nom personnel, le salut de la commune de Sainte-Geneviève aux savants venus de toutes les parties du monde et réunis dans ce banquet amical.

« Je remercie la Société préhistorique de France d'avoir bien voulu nous rendre visite et je souhaite que notre région lui offre d'abondants sujets pour ses savantes études.

« Par la pensée, Mesdames et Messieurs, vous vous représentez le mont Sainte-Geneviève au temps de l'humanité primitive. Les flots de la mer tertiaire battaient les flancs de la commune de Thelle et sur cet îlot où nous sommes réunis en ce moment nos ancêtres au front déprimé, aux mâchoires saillantes, à la figure ridée, taillaient ces silex que nous retrouvons actuellement à diverses profondeurs de notre sol et qui furent leurs premières armes et leurs uniques outils.

« C'est avec le plus vif intérêt que nous avons suivi le docteur Baudon dans ses recherches et dans la classification de ces haches, coups-de-poings, grattoirs, que nos regards profanes laissaient dans le plus profond oubli.

« Je vous laisse, Mesdames et Messieurs, le soin de suivre les lents et continuels progrès des hommes à travers les âges : j'admire avec vous l'effort persévérant de tant de générations pour produire les merveilles qui embellissent notre vie.

« Je suis heureux d'arriver à cette époque où selon la poétique expression d'Anatole France « la face humaine prit une beauté sublime et où le sourire naquit sur les lèvres ».

« Cette citation me rappelle que j'ai oublié de remplir un agréable devoir. Je vous demande donc la permission de lever mon verre en l'honneur des dames qui vous accompagnent dans cette excursion et qui par leur présence augmentent le charme de cette réunion.

« Je lève mon verre à la Société préhistorique de France et en particulier à notre excellent ami le docteur Baudon, président de ce Congrès.

« Je lève mon verre à vous tous, Messieurs, qui êtes les éminents représentants de tant de nations amies.

« Je bois au progrès de la science et à la fraternité universelle. »

Un triple ban salue ce discours.

Après M. Lebroussart, M. Valdemar-Schmidt, conservateur du Musée National de Copenhague, se lève et dit combien il est touché de l'accueil de la Municipalité de Sainte-Geneviève, et, faisant un retour vers les temps préhistoriques et une allusion aux débris qui nous y

rattachent, il dit le plaisir qu'éprouve un étranger à se trouver dans cette commune qui a joué un si grand rôle dans les temps reculés et modernes. Assurément les réceptions dans l'Oise et dans l'Eure ont toujours été fort agréables aux Congressistes, mais ceux-ci, aujourd'hui, sont au comble du contentement d'être dans cet endroit qui a un renom dans la science et dans l'industrie.

Il termine en priant les Congressistes étrangers de s'associer au toast qu'il porte à la commune de Sainte-Geneviève.

Ces paroles sont vivement applaudies par l'assistance.

M. Pigorini, délégué italien, directeur du Musée préhistorique et ethnographique de Rome, exprime à son tour aux convives les sentiments qui l'animent. Il est heureux, dit-il, « de se trouver ici en France où il se croit encore dans sa patrie ». Et s'excusant de ne pouvoir parler notre langue avec la facilité des orateurs qui l'ont précédé, il termine son allocution en criant « Vive la France ! ».

De longs bravos couvrent ces dernières paroles et une ovation enthousiaste est faite au vénérable délégué.

La série des toasts est close. On se lève de table et l'on va visiter les fabriques de MM. Lesieur-Lesbroussart et Denis qui avec la meilleure grâce du monde font les honneurs de leurs ateliers et donnent aux Congressistes toutes les explications qui peuvent les intéresser sur leur belle industrie.

Après les derniers remerciements et l'échange de cordiales poignées de mains chacun va reprendre sa place en voiture pour faire le trajet de Sainte-Geneviève à la station préhistorique du Petit-Fercourt.

Bien que les fouilles qui y ont été organisées n'aient pas été aussi fructueuses que celles de la veille, elles n'en ont pas moins été profitables pour les assistants. Ils prêtèrent une oreille attentive aux savantes dissertations géologiques auxquelles elles donnèrent lieu de la part de M. Rutot, Commont, Janet et Baudon, et la journée était déjà fort avancée lorsqu'on reprit le chemin de Beauvais, où l'on arriva sans trop de regret cependant, bien qu'après l'heure fixée pour le banquet.

Le banquet officiel du Congrès a eu lieu à l'Hôtel de France et d'Angleterre où se trouvaient réunis M. le Préfet de l'Oise et Mme Raux, M. le Maire de Beauvais et Mme Desgroux.

En invitant les convives à s'asseoir, M. Baudon excuse M. Desgroux de ne pouvoir prendre part au banquet en raison de l'obligation dans laquelle il est de présider la séance du Conseil municipal.

Au moment où l'on verse le champagne, M. Baudon se lève. Il exprime l'idée, à la veille de la séparation, que les Congressistes seront heureux de leur séjour à Beauvais et dit combien personnellement il se réjouit des relations nouvellement nouées.

Cette satisfaction, cependant, ne suffit pas dans un Congrès où la science doit trouver son profit. Il espère que la préhistoire retirera quelques avantages des réunions, des discussions et des excursions qui ont eu lieu pendant ces trois jours ainsi que de la vulgarisation qui en découlera.

Il adresse, en terminant, des remerciements au distingué docteur Chervin, ancien président de la Société d'Anthropologie, venu exprès ce soir de Paris.

Il remercie M. le Maire de Beauvais de la réception ménagée aux Congressistes, puis M. le Préfet de l'Oise. Il constate avec joie que les pouvoirs publics sont avec la Société. Il rappelle le vœu exprimé par M. Dujardin-Beaumetz, lors de l'ouverture de l'Exposition, et souhaite d'en voir organiser une autre, mais internationale cette fois.

M. Baudon boit à Mme Raux, à Mme Desgroux, aux dames des Congressistes étrangers absentes et à l'Exposition préhistorique internationale de Paris.

M. le docteur Luigi Pigorini parle ensuite et dit que son admiration pour la France s'est encore augmentée pendant son séjour à Beauvais. Italien, il ne saurait oublier la participation de la France à la conquête de l'indépendance de l'Italie et avec émotion il évoque le souvenir lointain du retour de nos soldats de Solférino dont il a été témoin. Permettez-moi, dit-il, en levant son verre, de boire à la prospérité de votre grande patrie.

M. Rutot, de Bruxelles, dit que ses collègues de France et d'Italie ont eu déjà l'occasion d'adresser leurs félicitations aux organisateurs du Congrès et aux municipalités qui les ont reçus. Il rappelle, lui aussi, la part prise au siège d'Anvers par les troupes françaises pour donner l'indépendance à son pays.

« Nous, Belges, dit-il, nous ne sommes pas ici des étrangers. Rien ne nous sépare de vous, Français, ni montagne, ni fleuve, à peine quelques petits points sur une carte. Rien ne nous empêche donc de nous considérer comme des vôtres. Nos collegues ont été accueillis par vous avec la sympathie la plus vive et ont pu travailler en commun pour le plus grand progrès de la science. »

M. Rutot exprime le vœu que l'Exposition de Beauvais ait un lendemain. Il regrette de n'y avoir passé que deux heures quand il faudrait plusieurs jours pour la visiter à fond.

« Pour finir, ajoute-t-il, laissez-moi dire aux autorités réunies ici : Elevez la science, car elle chasse la grossièreté, développe la courtoisie et l'aménité et rapproche les nations.

« Je bois à la santé du président, M. Baudon, aux autorités qui représentent le gouvernement français, à la Société préhistorique de France. »

M. le Préfet remercie ensuite les étrangers, à la veille de leur départ, d'avoir bien voulu honorer de leur visite le département de l'Oise. Il espère qu'ils emporteront du département et de ses habitants un bon souvenir.

Au nom du gouvernement il remercie les étrangers de la collaboration précieuse apportée au cinquième Congrès préhistorique de France et lève son verre en l'honneur des chefs d'Etats dont ils sont les représentants et boit « à toutes les nations qui ont envoyé un délégué ».

M. le docteur Guébhard, en termes spirituels, fait remarquer qu'il n'a pas été porté de toast spécial aux dames. Il veut réparer cet oubli et boit aux dames présentes.

M. le docteur Haake, délégué de Brunswick, boit « à la belle France ».

M. Pagès-Allary, de Murat, porte enfin un dernier toast à la presse collaboratrice du Congrès.

Toutes ces allocutions ont été saluées successivement par les bravos et les applaudissements des assistants qui se séparent peu après pour prendre le repos que la plupart d'entre eux avaient bien mérité.

La troisième journée d'excursion du Ve Congrès préhistorique de France ne comportait qu'une promenade archéologique.

Beaucoup de préhistoriens auraient désiré voir le Cromlech de Cuise-la-Motte, mais il eût fallu sacrifier une partie de l'excursion qui comportait une visite au château de Pierrefonds et celle de l'hypocauste, du théâtre et du temple de Champlieu.

Malgré la fatigue des excursions précédentes, les Congressistes au nombre de 80 étaient réunis à la gare de Beauvais à 8 h. 35, et, parmi eux, la plupart des membres étrangers.

Tous ont été émerveillés par la belle forêt de Compiègne aux échappées si admirables.

Après un déjeuner très confortable, servi à l'Hôtel de l'Enfer, dont le patron, administrateur délégué de la faïencerie héraldique, avait eu soin de laisser un souvenir à chacun des visiteurs, souvenir consistant en un petit cendrier marqué aux armes de Beauvais et de Pierrefonds et daté du jour de la visite, les Congressistes sont allés visiter le château, restauré par Viollet-le-Duc.

Tous, et surtout les étrangers, ont regretté que ces grandes salles soient aussi vides et ne soient pas utilisées pour un musée dans lequel il eût été facile de rassembler des objets du moyen-âge, puisqu'on avait cru devoir enlever les armes nationales qui y étaient renfermées sous l'Empire.

Après la visite du château, les Congressistes ont repris leur place dans les voitures pour se rendre à Champlieu visiter les ruines gallo-

romaines. Ils ont parcouru successivement le théâtre (70 mètres de diamètre), les Thermes et le Temple, où se trouvent encore de fort belles sculptures.

Cette dernière visite, très intéressante, a clôturé les excursions. Mais tous les Congressistes se sont réunis dans un banquet d'adieu à Compiègne, à l'Hôtel de la Cloche, où chacun s'est donné rendez-vous à l'année prochaine.

Le cinquième Congrès préhistorique de France a été, comme les précédents, fort réussi et nous sommes heureux d'enregistrer ce nouveau succès à l'actif de la Société préhistorique. C'est au président du Congrès, M. le Dr Baudon, au secrétaire général, M. le Dr Marcel Baudouin, au trésorier, M. Louis Giraux, et à tous les membres du Comité local et du Comité parisien du Congrès, que doivent être adressées les félicitations, pour l'organisation de cette importante réunion scientifique.

C. S.

Le Gérant : V. Taudou.

Tours. — Imprimerie Paul Bousrez ; J. Allard, Succr.

7e Année N° 11 Novembre 1909

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

La TROUVAILLE GAULOISE de CAIX
(SOMME)

Par **C. BOULANGER**

Jusqu'ici les traces de l'occupation gauloise signalées dans le département de la Somme ont été peu nombreuses. On y a pourtant fait d'intéressantes découvertes de l'âge du bronze, dont la plus typique a été la trouvaille d'une cachette de fondeur comprenant de nombreux objets, variés comme forme et comme destination. Il est évident qu'un séjour de longue durée de nos ancêtres du temps de l'indépendance a eu lieu sur cette fraction du sol de notre vieille Gaule. Une preuve nouvelle, et non des moindres, vient de nous en être donnée : nous la rapportons comme une contribution importante pour l'archéologie de la région.

Au mois d'août de l'année 1906, me trouvant à Amiens, je remarquais, exposés dans la vitrine d'un bijoutier de cette ville, trois vases antiques en bronze. Ces vases avaient tout à fait l'apparence d'œnochoës étrusques ; ils étaient accompagnés d'une patère et de deux colliers en bronze. J'en fis l'acquisition quelques jours plus tard, lorsque j'eus appris que ces objets avaient pour lieu d'origine le village de Caix, dans le canton de Rosières. Malgré mes instances et mes promesses réitérées de garder le secret, il me fut impossible de connaître le nom de l'inventeur, et, par suite, de me renseigner sur les circonstances précises de cette intéressante découverte.

Les trois œnochoës étaient dans un état lamentable. Oxydées, rongées et trouées à la base, on crut bien faire de les confier à un ferblantier qui, essayant de les restaurer avec des lames de zinc et des étoupes, avait singulièrement aggravé le mal. Je dus les remettre alors entre les mains expertes de M. Champion, l'habile statuaire, directeur des ateliers du Musée de Saint-Germain-en-Laye, qui voulut bien me les

rétablir et les dessiner. A part le manche dessoudé, la patère était intacte, et les deux colliers au complet.

Caix, lieu de la trouvaille, village de 1260 habitants, distant

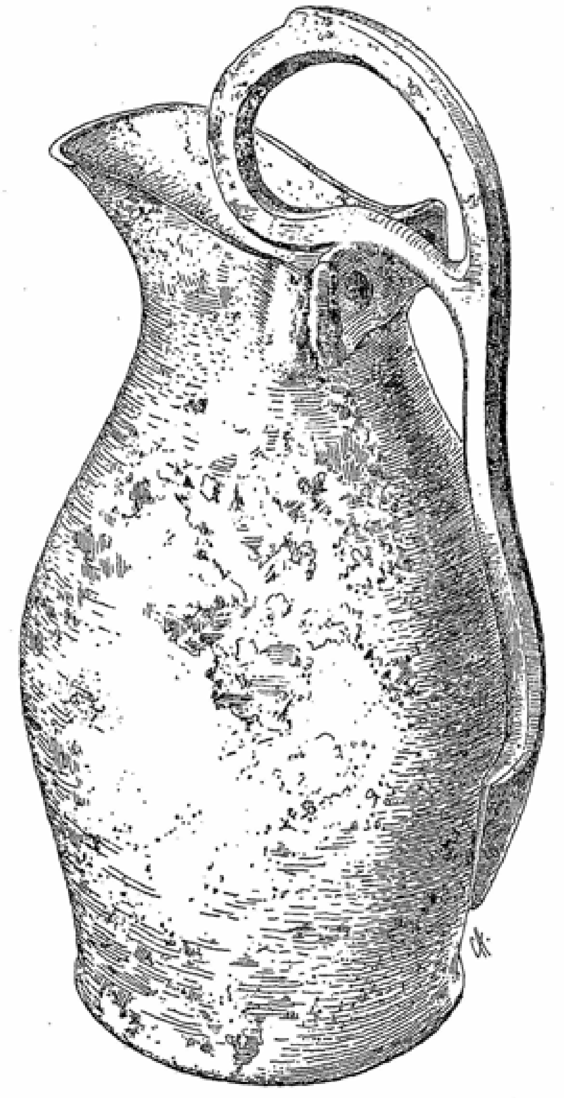


Fig. 96.
Première œnochoé de Caix (Somme). Hauteur : 34 centimètres.

d'Amiens de 29 kilomètres, avait déjà fourni son contingent d'antiquités. Un cimetière franco-mérovingien fut exploré, il y a quelques années, par M. Firmin Leblan et, précédemment, un ouvrier, en recherchant à la sonde des veines exploitables de cailloux, fut assez heureux pour découvrir une cachette de fondeur de la fin de l'âge du bronze (époque larnaudienne).

Ce dépôt comprenait de nombreux objets, et notamment un pic de 35 centimètres de longueur et du poids de 2 kilogrammes 370 grammes (1), plusieurs haches à ailerons intactes, d'autres incomplètes, une épingle styliforme, des talons de lances, des soies et des lames d'épées brisées, des bouterolles de fourreaux, des rondelles, des fragments de spirales, des petites barres de bronze forgées ou étirées, des bavures et des scories de métal fondu (2). Ces objets passèrent dans les mains de M. Leblan qui céda quelques haches à M. Danicourt ; elles figurent aujourd'hui au Musée de Péronne. Le surplus fut acheté par M. Robert de Guyencourt, qui en fit don au Musée de Picardie

Les vases et les deux colliers qui font l'objet de la présente notice paraissent provenir d'une riche sépulture de femme gauloise dans laquelle devaient se trouver d'autres objets, tels que bracelets, bagues, fibules, agrafes, ayant pu passer inaperçus du fouilleur, qui a dû probablement opérer avec une certaine hâte. Sans doute, des vases en terre accompagnaient les vases en bronze, mais ils ont dû être brisés.

L'un des colliers se trouvait probablement au cou de la morte, tandis que l'autre aura été déposé dans la tombe, absolument comme deux torques trouvés par M. le baron J. de Baye dans une sépulture de femme de l'époque gauloise, du département de la Marne. Cette tombe renfermait, outre des vases en terre, six bracelets, deux bagues, cinq fibules, etc. (3).

La plus grande des trois œnochoës de Caix (Fig. 96), d'une

(1) De Mortillet : *Musée préhistorique*, 2e édit. Paris, Schleicher, 1903, pl. 97, no 1287.

(2) J. Garnier : *Notice sur une découverte d'objets celtiques faite à Caix, canton de Rosières (Somme), en 1865* (*Dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1868).

(3) J. de Baye : *Une sépulture de femme à l'époque Gauloise, dans la Marne*. Extrait de la *Revue archéologique*, année 1885.

hauteur de 34 centimètres, a l'ouverture ovale et fort large. L'anse cannelée, terminée en bas par une palmette unie, remonte pour former au dessus de l'ouverture une boucle gracieuse qui sert à la préhension ; elle est fixée à l'opposé du bec au moyen d'une plaquette et de rivets. Quand la main est

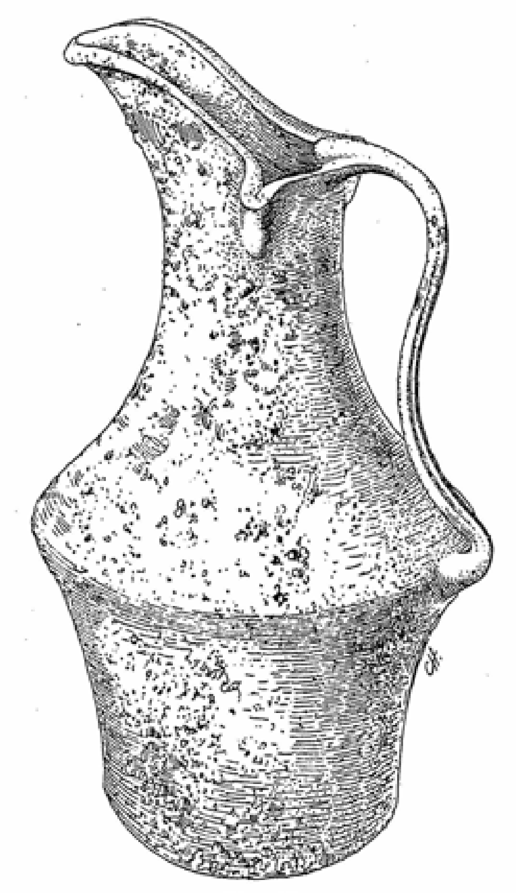


Fig. 97.
Deuxième œnochoë de Caix (Somme). Hauteur : 23 centimètres.

passée dans l'anse, le vase pend, par son propre poids, perpendiculairement ; il paraît donc avoir servi à puiser le vin dans une amphore pour le transvaser ensuite dans une autre œnochoë plus petite et à bec plus étroit, comme celles qui

suivent. Cette dernière le versait alors dans les coupes des convives.

La seconde œnochoë (Fig. 97), de forme dite à carène, ressemble à une aiguière ; le bec est gracieusement arqué et l'anse mince est prise dans la masse. Cette œnochoë est la plus commune ; on en rencontre de nombreux exemplaires dans les musées d'Italie. Hauteur : 23 centimètres.

La troisième (Fig. 98 et 99) est la plus intéressante et en même temps la plus rare. Les œnochoës de cette forme, munies d'une large ouverture avec bec oblique long et étroit, ont généralement la panse moins arrondie, c'est-à-dire un peu plus cylindrique, comme celles trouvées à Somme-Bionne (Marne), ancienne collection L. Morel, aujourd'hui au British Museum (1) ; à Somme-Tourbe (Marne), Musée de Saint-Germain-en-Laye (2) ; à Pouan (Aube), Musée de Troyes (3) ; à Eygenbilsen (Belgique) (4) ; en Allemagne (5), à Hallstatt, et particulièrement en Italie, dans l'Etrurie (6) ; mais avec l'anse simple, unie, généralement terminée, à la base, par une palmette accompagnée de volutes, tandis que l'extrémité supérieure se bifurque en deux branches, terminées par des têtes d'animaux, qui s'adaptent sur les lèvres du vase.

Ici, l'anse est formée d'un personnage, d'un satyre chevelu, imberbe, recourbé en arrière. Ce personnage mythologique est entièrement nu. Ses mains, relevées, serrent sur la poitrine les extrémités d'une sorte de cravate formée d'une peau d'animal enroulée, passée autour du cou et nouée sous la gorge. Les jambes, velues, se terminent en pieds fourchus reposant sur un bouquet de roses qui émerge d'une corbeille.

(1) L. Morel : *La Champagne souterraine*, pp. 34 et s. et pl. 8.

(2) Fourdrignier : *Double sépulture gauloise de la Gorge-Meillet, à Somme-Tourbe (Marne)*. Paris, 1878.

(3) Le Clert : *Catalogue des bronzes du Musée de Troyes*. Troyes, 1898, nº 883.

(4) Schüermans : Ses opuscules sur les *Objets étrusques découverts en Belgique*.

(5) Lindenschmit : *Alterthumer*. Band 1, Heft II, Taf. 3, nºˢ 1 et 3. — B. II, Heft. VIII, Taf. 7, nº 8. — B. III, Heft III, Taf. 3, nºˢ 5 et 6. Heft V, Taf. 3, nº 5. Heft XII, Taf. 4, nº 2.

(6) G. Gozzadini : *Di un antica Necropoli a Marzabotto, nel Bolognese*. Bologna, 1865. — E. Brizio : *Relazione sugli scavi eseguiti a Marzabotto presso Bologna*. Roma, 1890.

L'anse se continue par une tige courbe partant du dos du satyre pour s'adapter ensuite, au moyen de rivets, sur les bords du vase. Des têtes de serpents terminent les extrémités de la fourche fixée au vase. Hauteur totale : 26 centimètres.



Fig. 98.
Troisième œnochoë de Caix (Somme). Hauteur : 26 centimètres.

Les œnochoës ayant un personnage pour anse sont excessivement rares ; nous n'en avons rencontré que trois dans les musées d'Italie : l'une au musée Grégorien (1) ; la seconde, provenant de Chiusi, se trouve au musée étrusque de Flo-

(1) Martha : *L'art étrusque.* Paris, Firmin-Didot, 1889, p. 521.

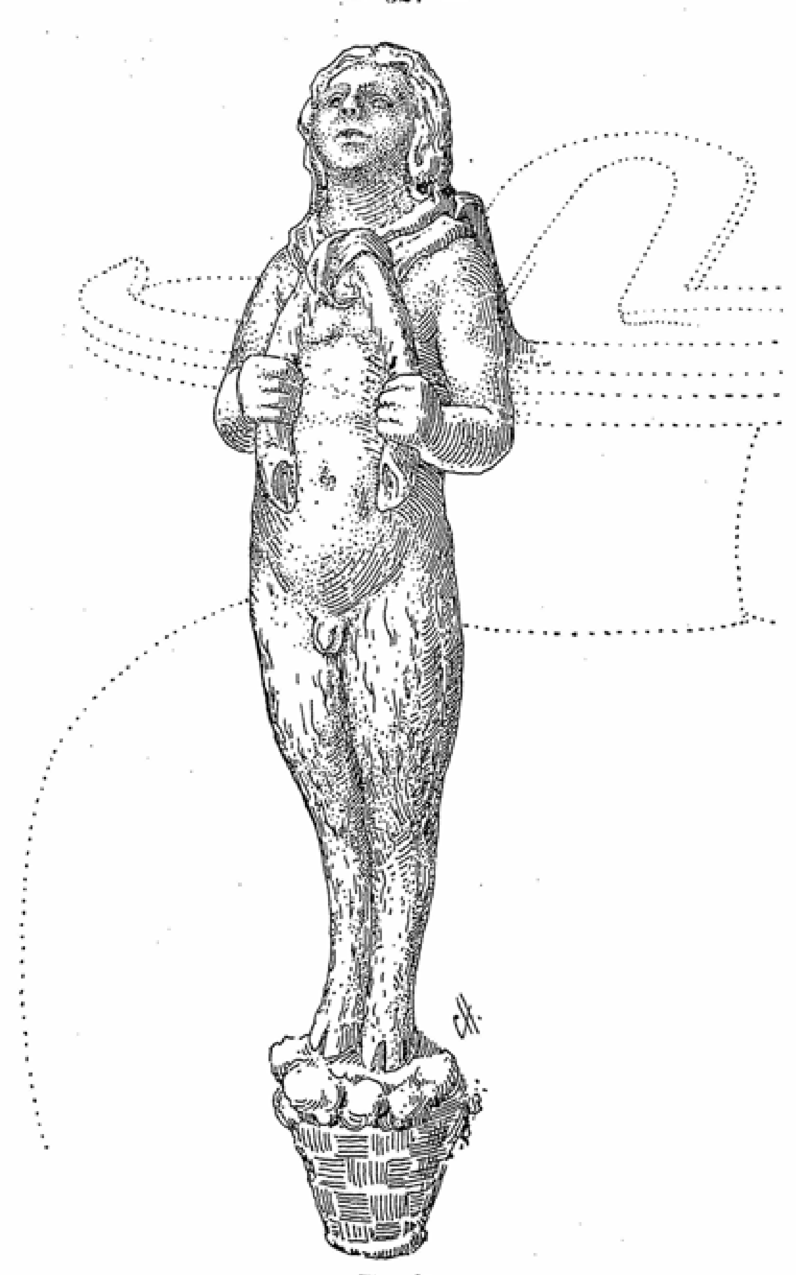


Fig. 99.
Anse de la troisième œnochoë de Caix (Somme). Grandeur naturelle.

rence ; fortement détériorée, elle est reconstituée sur un bâti en fil de fer ; la troisième, qui figure dans le même musée, a pour anse une femme accoudée sur le bord du vase. On y voit encore une anse semblable à celle de Caix, mais détachée du vase, qui a disparu. Enfin, une quatrième œnochoë, munie d'une de ces mêmes anses, trouvée à Birkenfeldischen, est déposée au musée de Trèves (1).

La patère (Fig. 100 et 101), d'un diamètre de 14 centimètres, a une profondeur de 2 centimètres et demi. L'empattement supérieur du manche se termine en demi-cercle orné de triangles gravés et de deux rosettes proéminentes. Au revers, l'empattement est formé par une tête de lion dont le museau est accosté des deux pattes antérieures. Un anneau de suspension est soudé sous ce manche, qui se recourbe en dessous et se termine, comme dans beaucoup d'autres patères étrusques ou romaines, par une tête de cygne ou de canard.

M. Martha, dans l'*Art étrusque*, nous donne l'origine et la date approximative de ces vases décorés de représentations humaines et de têtes ou masques d'animaux :

« Dans le courant du VIe siècle, quand les progrès de l'hellénisme dégagent peu à peu l'Etrurie de la tutelle phénico-carthaginoise et que l'industrie grecque commence à exercer sur l'industrie naissante des Etrusques cette action qui a été si féconde, le système d'ornementation au moyen d'appendices n'est pas abandonné, mais se modifie et se perfectionne. Les ouvriers étrusques subissent à leur insu l'influence de l'art grec. Or, s'il y a une chose qui caractérise les œuvres helléniques, c'est la logique. Le goût grec n'est pas ennemi des ornements, mais il veut que les ornements servent à quelque chose : tout ce qui n'est que décor, tout ce qui n'a pas une raison d'être organique dans l'ensemble d'un temple, d'une statue, d'un poëme, d'un discours ou d'un vase, tout cela doit être impitoyablement proscrit. Instruits par les modèles que la Grèce apporte, les Etrusques en viennent à appliquer, d'une manière inconsciente et simplement par esprit d'imitation, ces principes d'ordre, de convenance et d'harmonie. Leur métallurgie surtout s'en inspire. Elle ne renonce pas à toutes ces figures de lions, de griffons, de panthères, qu'elle doit à l'art oriental et

(1) Lindenschmit : *Alterthumer*. Band I, Heft II, Taf. 3, n° 3.

qu'elle conservera indéfiniment ; mais au lieu de la placer au hasard, comme des appendices superflus qu'on pourrait sans inconvénient retirer, elle s'ingénie à leur attribuer un rôle utile.

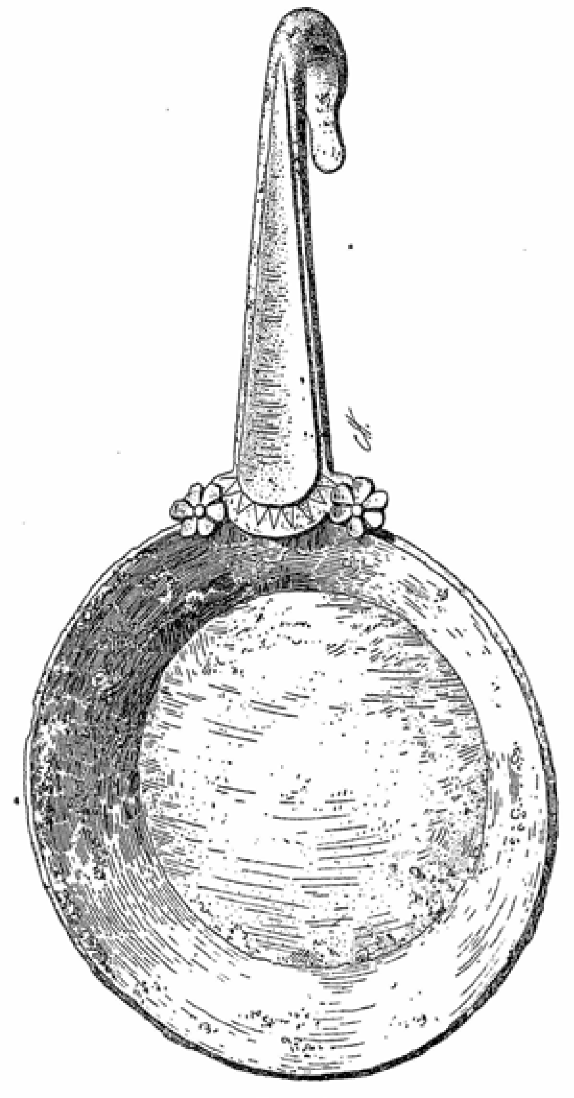


Fig. 100.
Patère de Caix (Somme), face. Longueur : 27 centimètres.

Les vases qu'elle fabrique ayant des anses soudées dont les points d'attaches se trouvent sur la panse et aux lèvres du récipient, il importe que de part et d'autre la tige de ces anses

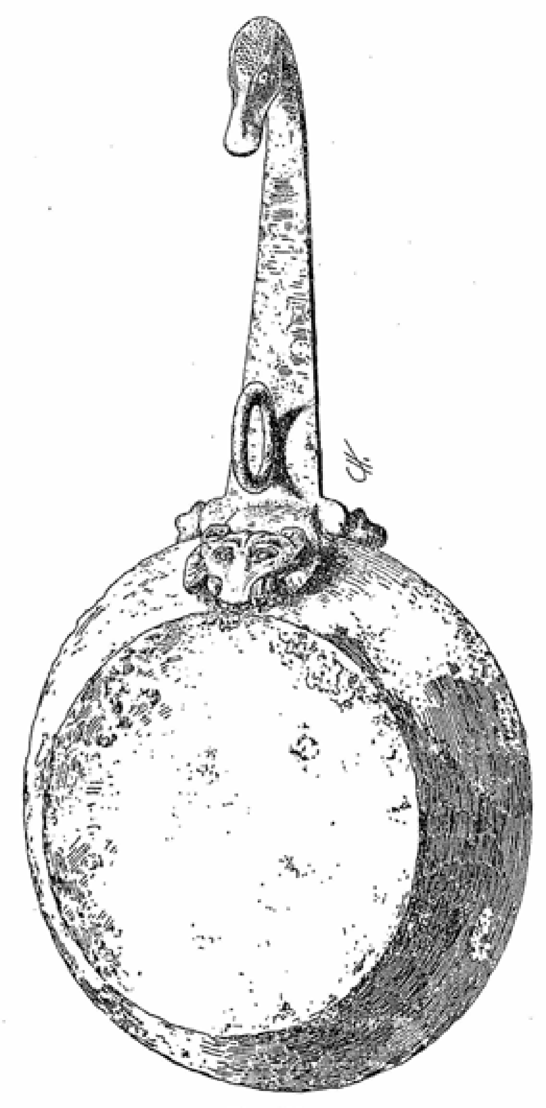


Fig. 101.
Patère de Caix (Somme), revers.

s'écrase en s'épanouissant pour offrir à la prise de la soudure une surface suffisante. Dès lors, quoi de plus naturel que de donner à cet écrasement nécessaire une forme décorative ? Quoi de plus naturel aussi que d'y placer ces figures d'animaux qu'auparavant on ne savait où mettre et que l'on disposait au hasard ? De là un type d'anse dont on a de nombreux exemples dans les tombes contemporaines de la fin du VIe siècle et qui consiste, d'une part, sur la panse, en une palmette entre deux lions accroupis ou entre deux têtes de serpents ; d'autre part, sur le col, en un demi-cercle, avec une tête de lion en relief au milieu et à chaque extrémité une panthère ou un bélier accroupi. Ainsi placées, ces figurines ont une raison d'être : sans elles, l'anse aurait un aspect disgracieux. Elles dissimulent les prolongements des attaches et les artifices nécessaires de la soudure.

« Dans les siècles qui suivent, la métallurgie continue à appliquer le même principe de décoration rationnelle. Seulement elle varie ses motifs et, tout en conservant les palmettes orientales, les lions, les griffons, etc., s'ingénie à les combiner avec des formes empruntées à la Grèce. Ce qui domine dans l'art grec étant la figure humaine, les Etrusques introduisent des personnages dans la composition de leurs anses. Au lieu d'une tige plus ou moins arrondie qui, si ornée qu'elle soit, a toujours quelque chose d'un peu sec, ils placent sur le côté du vase une figure d'homme ou de femme, généralement nue, cambrée en arrière et arc-boutée d'une part sur la panse, et d'autre part sur le col. L'anse devant se terminer à sa partie supérieure en une sorte de fourche semi-circulaire qui épouse le contour arrondi du col, on laisse de chaque côté de la figure, sur les lèvres du vase, la statuette traditionnelle du lion couché, et pour qu'il y ait comme un lien logique entre ces divers motifs juxtaposés, l'homme lève les bras en l'air et saisit la queue des lions comme pour s'y retenir. Quant à ses pieds, ils posent sur un petit socle qui s'épanouit en palmette Mais, comme le socle est étroit et la palmette beaucoup plus large, il faut quelque chose pour les relier l'un à l'autre et dissimuler les angles de jonction : à cet effet, on profite des volutes que projettent les tiges de la palmette, et là-dessus on perche deux combattants séparés par un cerf dont chacun d'eux saisit une corne en brandissant l'un une épée, l'autre une massue :

celui-ci a les attributs d'Hercule avec le vêtement en peau de lion.

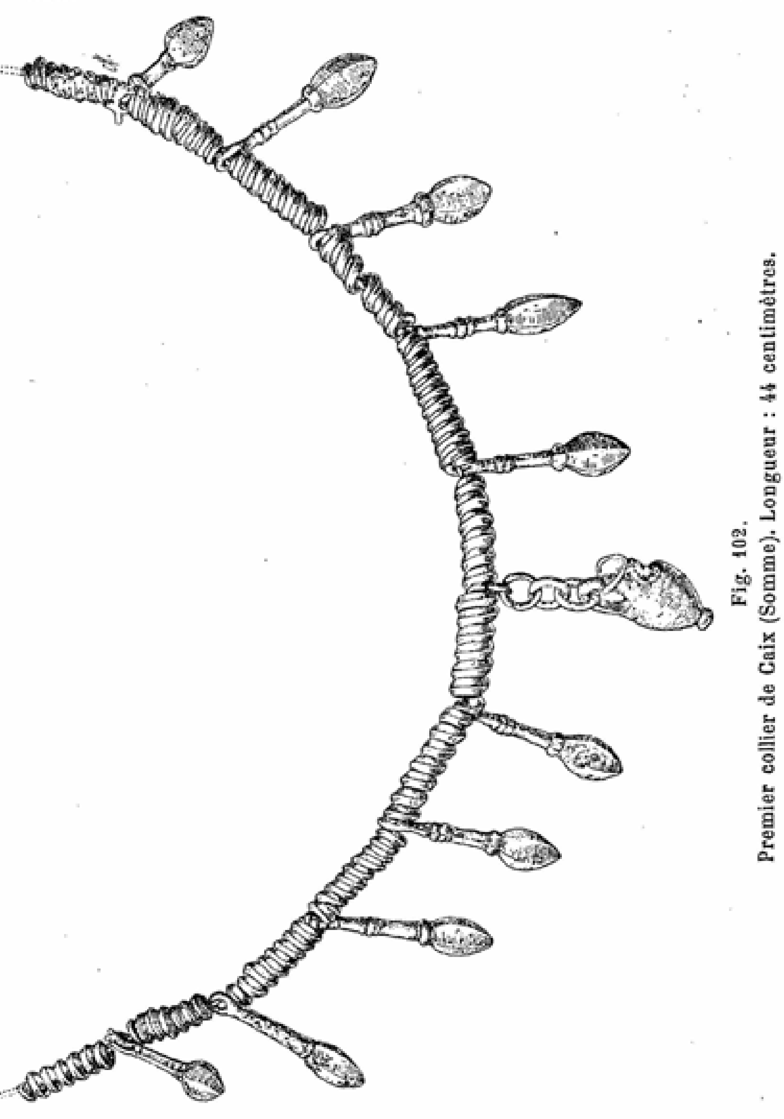


Fig. 102.
Premier collier de Caix (Somme). Longueur : 44 centimètres.

« Vers la fin du VIe siècle, le caractère de l'ornementation change encore une fois. Les tiges s'allègent de plus en plus, et le décor se réduit à sa plus simple expression. La plupart

du temps les vases n'ont plus d'autres appliques qu'un fleuron, un masque de Silène, un masque de Gorgone, une palmette, une feuille épanouie ou un mufle de lion à l'attache inférieure de l'anse ; des têtes de serpents, des cous de cygnes, des pal-

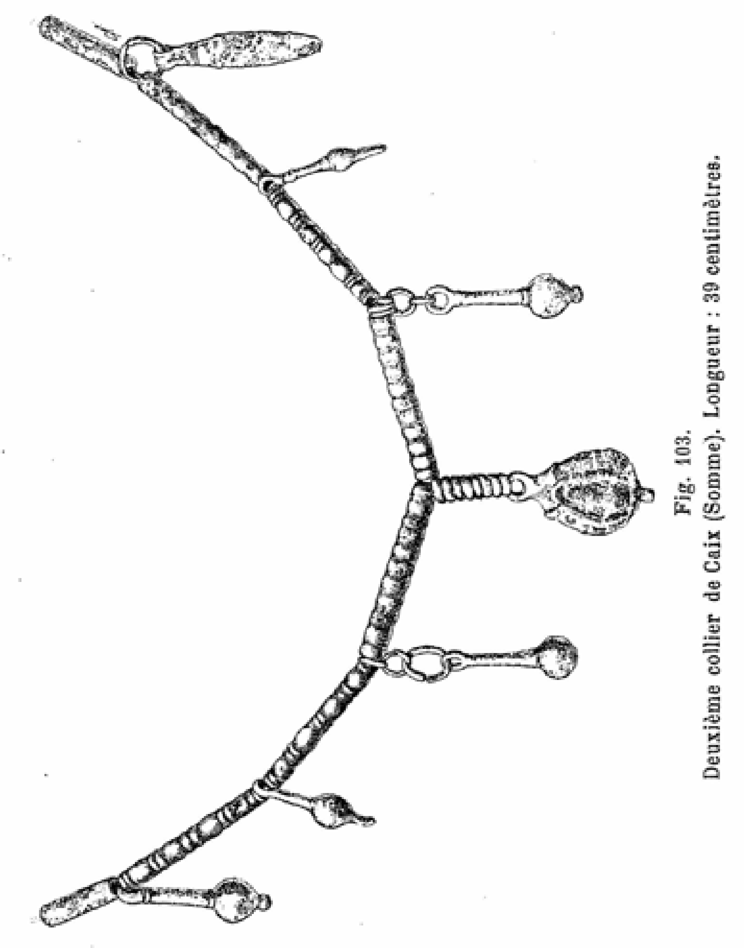


Fig. 103.
Deuxième collier de Caix (Somme). Longueur : 39 centimètres.

mettes ou des enroulements de végétaux à l'attache supérieure. »

Nos vases sont donc des vases gréco-étrusques, c'est-à-dire provenant de l'Etrurie, qui avait subi l'influence de l'art grec durant les ve et vi^e^ siècles avant J.-C. Ils ont été importés dans le nord de la Gaule vers cette époque, soit à la suite de victoires

remportées sur les Etrusques, soit plutôt par voie commerciale, car on sait que les rapports commerciaux entre l'Etrurie et la Gaule ont été intenses; l'art étrusque avait pénétré jusque dans la Champagne (1), et on a constaté qu'il existait une grande similitude entre les armes et les bijoux, lances et fibules notamment, des deux peuples (2).

Le plus grand des colliers (Fig. 102) est composé de douze tubes formés d'une petite tige carrée de bronze enroulée en spirale, entre lesquels sont placées des pendeloques en forme de massue. Le pendentif du milieu est une petite œnochoë, suspendue au collier par quatre chaînons. Nous avons remarqué au Musée Kircher des colliers exactement semblables à celui-ci. Les œnochoës minuscules sont communes dans les nécropoles et dans les musées étrusques. Longueur totale : 44 centimètres.

Le second collier (Fig. 103) ne comprend que huit tubes cylindriques, annelés de petites bossettes ou bourrelets, cinq massues et une lame de bronze. Le pendentif central est une coquille de bronze munie d'une bélière, imitation d'une cyprée, striée de rainures décoratives. Elle se termine en cul-de-lampe, amorti par une petite boule, absolument comme dans une pendeloque analogue du Musée de Troyes, trouvée dans une sépulture gauloise (3) à l'Abbaye-sous-Plancy (Aube). Longueur totale : 39 centimètres.

Un fil de bronze, fortement oxydé, réunissait encore, lors de leur découverte, les éléments composant ces colliers; mais aujourd'hui ce fil est fragmenté et inutilisable.

La Picardie a, comme nous l'avons dit, déjà fourni de très intéressants vestiges de l'âge du bronze. Nous sommes persuadé qu'elle pourrait, en ce qui concerne la période gauloise, rivaliser avec la Champagne. Il suffirait pour cela que l'attention des ouvriers, des travailleurs de la terre, fût appelée sur les antiquités de cette période comme elle l'a été, depuis un certain nombre d'années, sur les instruments en pierre qu'on rencontre dans les ballastières des environs d'Abbeville et d'Amiens.

(1) J. de Baye : *L'art étrusque en Champagne*. Extrait du *Bulletin monumental*. 5e série, 3e volume, 1875.

(2) G. de Mortillet : *Les Gaulois à Marzabotto dans l'Apennin. Revue archéologique*, année 1871, pp. 288 et s.

(3) Le Clert : *op. cit.*, n° 125.

LES STATUES HUMAINES D'ORGON

(BOUCHES-DU-RHONE)

Par **A. de MORTILLET**

Parmi les nombreuses et importantes séries lapidaires que possède le Musée Calvet, à Avignon, on remarque quelques débris de pierre, d'assez misérable apparence, provenant d'Orgon, dans le département des Bouches-du-Rhône. Ces modestes débris, d'une facture extrêmement grossière et d'un caractère absolument spécial, paraissent tout confus de se trouver en aussi belle compagnie. Bien qu'ils n'attirent guère l'attention des visiteurs, ils offrent pourtant un très réel intérêt.

Ayant eu entre les mains au Musée de Saint-Germain, il y a de cela plus de vingt ans, des croquis de ces curieuses pierres, j'ai, dès lors, pensé que ce devait être des représentations de figures humaines, très rudimentairement exécutées. Mais, sachant combien il est parfois dangereux de se fier à la simple vue de dessins, si fidèles qu'ils soient, j'ai jugé plus sage d'attendre d'avoir eu l'occasion de voir les pièces mêmes, avant d'émettre une opinion.

Cette occasion s'est enfin présentée. Passant tout dernièrement à Avignon, je n'ai eu garde d'oublier les bizarres sculptures dont les images me trottaient depuis si longtemps par la tête. Avec l'aide obligeante de M. Auguste Binon, le gardien dévoué des précieuses collections du Musée Calvet, j'ai pu examiner à loisir les originaux.

L'examen auquel je me suis livré a pleinement confirmé l'impression que j'avais ressentie à la vue des croquis. Il s'agissait bien, en effet, de représentations humaines, de statuettes d'une exécution à la fois sommaire et barbare.

Ces statues informes ont, incontestablement, un certain air de famille avec quelques monuments déjà connus : les menhirs sculptés découverts dans l'Aveyron et dans le Tarn par l'abbé Hermet, les pierres analogues signalées dans le Gard par Lombard-Dumas, G. Mingaud et Ulysse Dumas, et surtout, semble-t-il, les sculptures ornant les parois des grottes artificielles explorées dans la Marne par Joseph de Baye.

Il existe cependant entre elles et les monuments que nous venons de citer des différences assez marquées pour permettre

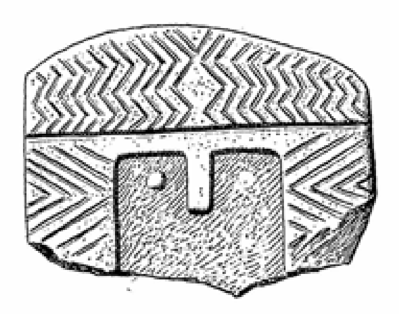


Fig. 104.
Partie supérieure d'une des statues d'Orgon (Bouches-du-Rhône).

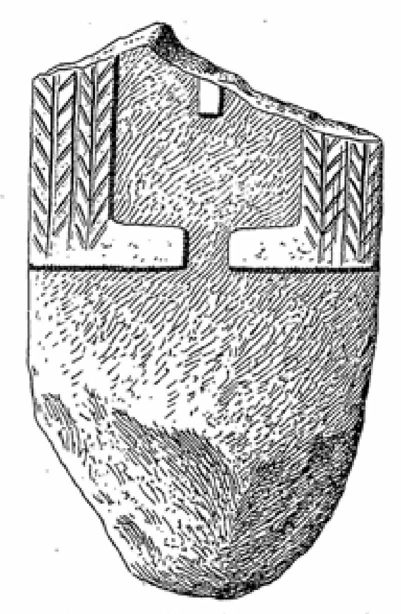


Fig. 105.
Partie inférieure d'une des statues d'Orgon (Bouches-du-Rhône).
1/4 grandeur.

de les regarder comme constituant un groupe nettement distinct des autres

Les pierres d'Orgon conservées au Musée d'Avignon sont

au nombre de neuf. Ce ne sont, malheureusement, que des fragments, ayant très probablement tous appartenu à des statues différentes. On compte parmi eux : quatre bases et deux sommets de statues, une pièce un peu plus complète que les précédentes, et deux débris de moindre dimension.

Chez toutes, la face antérieure a seule été aplanie et taillée avec quelque soin. Les côtés et le haut sont grossièrement équarris de manière à leur donner une forme plus ou moins régulière. La base, qui devait être fichée en terre, ainsi que la face postérieure restent à peu près brutes.

Pour rendre la figure humaine, les artistes inhabiles qui

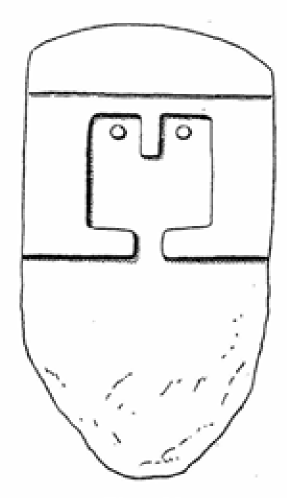


Fig. 106.
Restitution des statues d'Orgon. Figure schématique, d'après les deux fragments représentés ci-dessus. 1/6 grandeur.

ont sculpté ces primitives statues ne se sont nullement souciés de copier la nature. Adoptant une formule de convention, aussi simple que naïve, ils se sont contentés de représenter le haut de la tête, à partir des sourcils, le nez, les bras et les avant-bras, qui se détachent en léger relief sur le fond de la pierre figurant, sans démarcation, le visage et le corps.

Ces traits caractéristiques, très nettement marqués sur les fragments dont nous donnons des dessins (Fig. 104 et 105), se retrouvent sur toutes les statues d'Orgon.

Les yeux devaient aussi être indiqués en relief. Ce qui nous porte à le croire, c'est que nous avons reconnu, sur le fragment assez bien conservé représenté figure 104, des traces de l'œil droit. L'œil gauche manque ; il paraît avoir été brisé.

Afin qu'on puisse se rendre encore mieux compte de ce que devaient être les dites sculptures, nous avons superposé, en les raccordant par la base du nez et le bord interne des bras, les deux morceaux qui sont ici figurés et qui correspondent à des monuments de même dimension. Nous avons ainsi obtenu une restitution schématique très précise, montrant l'aspect général de ces statues (Fig. 106).

Il ne semble pas y avoir d'indication des doigts. Bien qu'ayant examiné avec attention l'extrémité des avant-bras, nous n'avons rien vu d'analogue aux raies qu'on observe sur les mains et les pieds des menhirs sculptés du Tarn, de l'Aveyron et du Gard.

Si, dans leurs grandes lignes, les statues d'Orgon sont toutes semblables, il n'en est plus de même en ce qui concerne les détails de l'ornementation qui recouvre la tête et les bras. Ce sont toujours des lignes droites et des lignes brisées formant des chevrons, des dents de loup ou des feuilles de fougère, mais leur disposition varie dans chacun des fragments.

Les statues que nous venons de décrire n'atteignent pas des dimensions bien considérables. Elles mériteraient plutôt le nom de statuettes. Leur hauteur moyenne devait être de 30 à 40 centimètres. Mais une d'elles est sensiblement plus petite. Le fragment représenté figure 105 pourra donner une idée de leurs proportions ; il mesure : 30 centimètres de hauteur, 19 de largeur, et 9 d'épaisseur.

Le Musée lapidaire de Nîmes possède également une pierre venant d'Orgon. Félix Mazauric, l'actif conservateur des Musées archéologiques de cette ville, a eu l'amabilité de nous la montrer. C'est une base de statue identique à celles du Musée d'Avignon.

GRANDES HACHES POLIES

du département de l'Aisne

Par **POL BAUDET**

Nous avons, en 1907 et 1908, attiré l'attention de la Société Préhistorique de France (1) sur les haches polies, ou préparées pour le polissage, de grande dimension. Nous considérons ces objets comme des armes d'honneur. Voici une liste de ceux que nous connaissons, provenant du département de l'Aisne, établie à l'aide de renseignements personnels et de documents puisés dans les travaux de Papillon (2) et de Wattelet (3).

Nous distinguons parmi les objets dont les dimensions suivent, trois types principaux :

1° La hache polie proprement dite.

2° La hache polie retaillée.

3° La hache préparée pour le polissage.

Les haches polies elles-mêmes se subdivisent de la façon suivante :

1° La hache polie à deux tranchants { à coupe médiane ovalaire.
— — rectangulaire.

2° La hache polie à bourrelet ou à bouton (Bretagne-Vendée).

3° La hache polie à méplats bien dressés et adoucis aux angles, tranchant très peu courbe, coupe médiane rectangulaire.

4° La hache dite en boudin.

(1) Pol Baudet : *Objets Préhistoriques de Montigny-sur-Crécy* (Soc. Préh. de France, avril 1907).

— *Grandes haches polies d'Heudicourt* (*Eure*) *et de Faucouzy* (*Aisne*) (*id.* 1907, p. 327).

— *Grande hache polie de Chevennes* (*Aisne*) (*id.* 1908, p. 123).

(2) Papillon : *Hachettes en silex trouvées dans l'arrondissement de Vervins.*

(3) Wattelet : *L'Age de pierre et les sépultures de l'Age du bronze dans le département de l'Aisne*, 1866.

Localité	Matière, couleur	Longueur	Largeur au tranchant	Largeur au sommet	Epaisseur	Collection
1. CHEVENNES	Hache polie, silex jaune	0,30	0,065	0,035	»	M. Papillon
2. LUGNY	— — blanc grisâtre, veiné de rouge	0,25	0,071	0,035	0,035	Collège de Vervins
3. VIRY-NOUREUIL	Silex poli	0,18	0,07	n'est p. intact	0,03	Musée de Laon
4. CREPY EN LAONNOIS	Silex poli	0,17	0,05	»	0,035	Musée de Laon
5. LAON (environs de) (1)	Silex noir, poli, brun	0,275	0,075	0,03	0,045	Musée de Laon
6. LAON	Silex blanc jaunâtre poli	0,19	0,075	0,035	0,035	Collect. M. Hédé
7. BLERANCOURT (2)	Hache préparée pour le polissage. Silex, blanc un peu veiné	0,205	0,065	»	0,03	Musée de Laon
8. BLERANCOURT	Hache préparée pour le polissage. Silex gris veiné noir et blond	0,185	0,055	»	0,03	Musée de Laon
9. SAINT-PIERRE-AIGLE	Silex jaune poli	0,205	0,065	0,025	0,03	Soissons
10. MORAMBEUF	Silex gris veiné poli	0,25	0,074	0,032	0,034	M. Wattelet
11. MORAMBEUF	Silex gris poli	0,195	0,05	0,03	0,03	M. Wattelet
12. LAVERSINE	Silex gris poli	0,24	0,065	0,033	0,04	Soissons
13. LATILLY	Silex gris, préparé pour le polissage.	0,185	0,065	0,02	0,043	M. Haraut
14. VAUX-ESSOMMES	Gris, préparé pour le polissage	0,20	0,067	0,055	0,045	M. Haraut
15. BEZU-LE-GUERY	Silex gris, poli	0,172	0,052	0,028	0,034	M. Haraut
16. MONTIGNY-SUR-CRECY (3).	Silex gris cendré, *deux tranchants*, un poli et un taillé	0,25	0,10 (poli)	0,075 (taillé)	»	M. Pol Baudet
17. FAUCOUZY	Silex blanc poli	0,267	0,06	0,026	»	M. Pol Baudet
18. CHEVENNES (4)	Silex blanc poli	0,205	0,06	0,026	0,02	Musée de Vervins

(1) Bourrelet au sommet.
(2) Ces deux haches proviennent d'une cachette, à 3 mètres de profondeur.
Les cachettes de haches sont *presque* inconnues dans l'Aisne tant elles sont rares. Rappelons cependant qu'une *cachette de couteaux* en silex aurait été découverte autrefois sous un grès à *Chevennes*, canton de Sains, et serait devenue la propriété de M. Sarrazin, alors maire de cette commune.
(3) Coupe ovalaire, était plus grande, retaillée, pointe en forme de tranchant.
(4) Un certain nombre de haches polies ou préparées pour le polissage, variant entre 15 et 20 centimètres de longueur, ont été trouvées dans le canton de Braisne par le Dr Wimy, aujourd'hui collection Delvincourt.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Homme fossile de Combe-Capelle

L'archéologue suisse O. Hauser, auquel on doit déjà la découverte faite en mars 1908 sur les bords de la Vézère, à la base du gisement classique du Moustier, d'un squelette humain du type du Néanderthal, vient de rencontrer tout dernièrement les restes d'un nouvel ancêtre fossile.

Comme la précédente, cette découverte a été effectuée dans le département de la Dordogne, mais à un endroit situé à environ 40 kilomètres du Moustier, sur un sommet isolé, près de la vieille ville de Montferrand-du-Périgord, au lieu dit Combe-Capelle.

Des fouilles importantes entreprises par Hauser sur ce point ont donné de très nombreux objets d'industrie. Ces objets appartiennent en grande partie à l'horizon connu des préhistoriens sous le nom d'*Aurignacien* et répondant à un développement industriel plus élevé que le *Moustérien*, étage du squelette trouvé l'an dernier.

C'est au cours de ces recherches, qu'apparut, le 26 août, dans une couche absolument intacte, la partie supérieure d'un crâne humain. En le dégageant, on constata qu'il était environné de coquilles marines percées de trous de suspension, ayant servi de parure au mort.

Les ossements, laissés en place, n'ont été extraits du gisement que le 12 septembre, par Hauser, assisté d'un spécialiste expérimenté, le Dr Klaatsch, professeur d'anthropologie à Breslau.

Ces restes osseux sont ceux d'un individu d'un certain âge, du sexe masculin, n'appartenant pas à la race de Néanderthal.

Il s'agit ici d'un type humain beaucoup plus évolué, possédant une voûte cranienne plus haute et plus arrondie, qui n'est guère inférieure à celle de l'humanité moderne.

Bien qu'on ait déjà signalé, dans d'autres contrées, des squelettes humains paraissant remonter au même âge géologique, comme celui de Brünn, en Moravie, la nouvelle découverte de Hauser n'en a pas moins une importance capitale, car les objets d'industrie qui accompagnaient le corps lui assignent une date plus précise.

Si, comme tout semble l'indiquer, ce dernier est réellement contemporain de la civilisation dite aurignacienne, ce serait le premier spécimen connu de la race qui vivait dans notre pays à l'époque *Solutréenne*, dont l'Aurignacien n'est qu'une phase spéciale.

Aussi complet que possible dans toutes ses parties, le squelette de Combe-Capelle, auquel Klaatsch a donné le nom de *Homo Auri-*

gnacensis Hauseri, permettra d'établir d'une façon détaillée les caractères ostéologiques de ce nouveau type humain.

Le crâne se distingue par une extrême dolichocéphalie. La face, qui est en très bon état de conservation, présente un certain degré de prognathisme. Sans être fuyant comme dans la race de Néanderthal, le menton est cependant peu saillant.

Ce qui frappe dans l'ensemble du squelette, c'est la brièveté relative des os du bras et de la jambe, dont les parties inférieures (l'avant-bras et la jambe proprement dite) ne sont pas beaucoup moins longues que l'humérus et le fémur. Le corps devait être trapu et vigoureux. Le développement considérable des côtes, entièrement conservées, indique un thorax volumineux.

L'homme de Combe-Capelle gisait dans une excavation creusée dans un dépôt archéologique de l'époque du Moustier. C'est ce qui explique la présence, à côté du squelette, d'instruments moustériens. Mais ceux ayant appartenu au mort sont de formes moins anciennes, caractéristiques de l'Aurignacien. Ils étaient groupés au devant de la région de la poitrine, à la tête et aux pieds.

Comme attitude, sans être absolument dans la position accroupie qu'on observe communément aux temps préhistoriques, le récent squelette avait néanmoins les jambes plus ou moins repliées et ramenées vers le haut du corps, avec inclinaison sur le côté droit.

En résumé, tant au point de vue anatomique qu'au point de vue industriel, l'homme de Comte-Capelle occupe une place intermédiaire entre le Moustérien et le Magdalénien. Il appartient à une race assez différenciée de celle de Néanderthal pour que Klaatsch puisse croire qu'elle n'en doit pas descendre, et offrant des relations de parenté avec le type plus récent de Chancelade, auquel elle pourrait bien avoir donné naissance.

Homme fossile de La Ferrassie

Les journaux ont annoncé, au commencement du mois d'octobre, la découverte d'un nouveau squelette humain fossile, faite dans le gisement de La Ferrassie à 5 kilomètres du Bugue (Dordogne). C'est au cours de fouilles exécutées par M. Peyrony, instituteur aux Eyzies-de-Tayac, en compagnie de M. Raveau, inspecteur principal des poids publics à Bordeaux, que ce squelette a été trouvé. Il gisait au milieu de couches appartenant à l'époque moustérienne et ne paraissant pas avoir été remaniées.

Tous les ossements, ainsi que les objets d'industrie qui les entouraient, ont été recueillis avec soin en présence de plusieurs préhistoriens.

Trouvailles préhistoriques en Vendée

1° *Le Bernard.* — M. le Dr Marcel Baudouin a passé cette année quelques jours au Bernard, pour compléter des recherches d'archéologie préhistorique, commencées dès 1901.

Au cours de ses travaux, destinés à élucider la question des *menhirs* qui accompagnent le beau monument de la Frébouchère ; celle de la source miraculeuse sur rocher de Saint-Gré à Avrillé ; et celle des dolmens, menhirs et pierres à *gravures* de la commune du Givre, notre savant collègue a découvert que la table du pittoresque dolmen du Breuil n'est en réalité qu'une magnifique *Pierre à cupules*, présentant une vingtaine de ces gravures préhistoriques tout à fait comparable aux cupules de l'Ile d'Yeu (Vendée). Cette constatation a un grand intérêt scientifique, car elle prouve qu'il y a des *cupules* sur le *continent vendéen*, tout comme dans l'île située près des Sables-d'Olonne.

2° *Ile d'Yeu.* — A l'Ile d'Yeu, ce chercheur a découvert de nouvelles *pierres à cupules*, de magnifiques *écuelles*, et de nouvelles *roches à bassins*. Il a réussi à mouler les bassins et rigoles célèbres des Amporelles, fouillé le Menhir du Sud, et trouvé de nombreuses pièces préhistoriques.

3° *Découverte d'une nouvelle nécropole à puits funéraires au Vieux-Brem.* — M. le docteur Baudouin a découvert à Bretignolles sur le bord du ruisseau du Brandeau, dans un petit jardin contigu au chemin de grande communication conduisant des Sables-d'Olonne à Saint-Gilles-sur-Vie, un puits funéraire gallo-romain identique à ceux que M. l'abbé Baudry a découverts, il y a quelque vingt ans, sur le bord du ruisseau de Troussepoil, dans la commune du Bernard. On sait que la plupart des urnes funéraires qui garnissent les vitrines du Musée de La Roche-sur-Yon proviennent de ces fouilles. La découverte de l'abbé Baudry avait jeté l'émoi dans le monde des archéologues, où l'idée d'une nécropole gallo-romaine avait longtemps été combattue.

M. le Dr Marcel Baudouin avait continué, au Bernard, l'œuvre de l'abbé Baudry, avec la même confiance que celui-ci avait eue dans sa découverte et le même succès. On juge donc de la satisfaction qu'éprouve ce sympathique et érudit archéologue, en ayant l'occasion de mettre à profit au Vieux-Brem l'expérience qu'il a acquise dans les fouilles du Bernard.

Le déblaiement du puits de Saint-Martin-de-Brem est descendu à 11m60 de profondeur. Dans les divers étages, que séparaient des dalles de schiste, on a trouvé des débris de tuiles romaines, un *vase en fer* et de nombreux *squelettes complets* d'animaux, ainsi que trois têtes de bœuf.

Il y a déjà quelques années, M. Marcel Baudouin avait découvert, tout à côté du puits qui vient d'être mis à jour, les restes d'une *construction gallo-romaine*, qui, semble-t-il maintenant, devait être destinée, comme on l'a reconnu pour la Nécropole du Bernard, à un culte funéraire et à l'incinération des corps.

Inutile d'ajouter que notre savant collègue vient de trouver, dans cet antique champ du repos, un nouveau champ à son inlassable activité !

4° *Découverte de polissoirs.* — A Commequiers, sur des piliers de *l'allée couverte de Pierrefolle*, et à Sallertaine sur le *Menhir de la Verrie*, il a réussi à dépister et à mettre au jour des *polissoirs nombreux* en partie enfouis. Il a exécuté à Commequiers un moulage du *Pied gravé de la Vierge*, qui a figuré à l'Exposition de Beauvais en juillet dernier.

Les fouilles d'Alise

On écrit d'Alise-Sainte-Reine, 5 septembre :

Les fouilles de la Société des sciences de Semur sur le Mont-Auxois, poursuivies sous la direction de M. Pernet, viennent de remettre au jour, au sud du théâtre gallo-romain, une portion de la rue pavée avec trottoir et conduite d'eau longeant celui-ci.

Près de la voie, un vaste édifice, en partie déblayé, a fourni un hypocauste à conduits, une spacieuse chambre pavée de dalles de grande dimension, une autre chambre avec cheminée de briques encore en place, enfin un puits dont la fouille a été fructueuse en objets de bronze, de fer et de bois.

Parmi ces derniers se trouve une mesure agraire gallo-romaine ; c'est une sorte de boisseau ayant servi, à la façon du double décalitre actuel, à la mesure en volume des grains.

NOUVELLES

Hommage au Dr Chervin

Ainsi que nous avons eu le plaisir de l'annoncer, le Dr Chervin a été récemment nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Ses amis ont pensé à lui offrir, à cette occasion, une plaquette artistique à son effigie.

Un Comité, présidé par M. le Dr A. Chevallereau, est chargé de recueillir les souscriptions ; celles-ci peuvent dès à présent être adres-

sées à M. Schleicher, libraire-éditeur, 8, rue Monsieur-le-Prince, à Paris, qui a bien voulu accepter de remplir les fonctions de trésorier.

Les souscripteurs ayant versé 10 francs au moins recevront un exemplaire en bronze de la plaquette.

Un Musée Khmer au Cambodge

Extrait de *La Politique Indo-Chinoise* du 28 août 1909 :

On sait de quel intérêt sont pour l'histoire et pour l'art les magnifiques ruines d'Angkor, aussi belles que les plus beaux monuments brahmaniques de l'Inde, aussi significatives que les villes mortes de Ceylan. Angkor, placé dans le plus merveilleux site tropical, offre aux voyageurs qui ont la bonne fortune de le visiter, le plus vaste, le plus éloquent poème de pierre que les hommes aient jamais assemblé.

Situés maintenant en territoire français, de par nos derniers traités avec le Siam, c'est aussi à la seule science française que les monuments Khmers doivent d'avoir été révélés et classés de pair avec le temple de Madura, les ruines de Java ou celles d'Anuradhapura. Découverts par Mouhot en 1858 (ou plutôt redécouverts après les voyageurs chinois du XIII[e] siècle) puis étudiés successivement par Doudart de Lagrée, Francis Garnier, Delaporte et Moura ; dégagés par Fournereau, catalogués par Aymonier et Pavie, les palais et les temples d'Angkor-Wat et d'Angkor-Thom sont une conquête française Mais, jusqu'à nos jours, l'étude et la conservation en étaient difficiles.

L'Ecole française d'Extrême-Orient en avait fait cependant un de ses plus héroïques sujets d'étude et bien des savants consacrèrent leurs jours à scruter le glorieux mystère. Dufour et tant d'autres y travaillèrent ; Carpeaux y contracta la maladie dont il alla mourir à Saïgon.

C'est donc une œuvre purement française qui se poursuivait là, et la rétrocession des provinces cambodgiennes par le Siam nous permit de la consacrer. M. Beau créa un poste de conservateur des monuments d'Angkor et envoya des hommes distingués pour commencer à dégager les merveilles architecturales de leurs ceintures de forêts vierges et à sauver ce que l'inertie des Cambodgiens aurait fatalement laissé tomber en ruines.

Il appartenait à M. Klobukowski de compléter l'effort entrepris et si laborieusement poursuivi. Lors de son récent voyage au Cambodge, en même temps qu'il allait recevoir solennellement le monument de Sisowath, le Gouverneur général inaugurait le Musée Khmer, destiné à être le catalogue raisonné et scientifique du groupe des antiquités

d'Angkor. Ce musée, dû à l'initiative du résident supérieur Luce, dont la connaissance du Cambodge est à la fois si fine et si profonde, a été doté de tout ce que les fouilles d'Angkor ont jusqu'à présent mis au jour : stèles, statues, linteaux de portes, antéfixes, colonnes, etc., et tous objets d'art intéressant la civilisation Khmer.

M. Pétillot, chef du cabinet du résident supérieur au Cambodge, qui a assumé en dehors de ses fonctions la tâche de conservateur-adjoint du musée, que lui a confiée l'Ecole française d'Extrême-Orient, a su tirer un excellent parti de ce monument, qui est la reproduction exacte d'une pagode cambodgienne.

Au centre, un grand hall dans lequel sont installées les grosses pièces, stèles, statues..., de chaque côté, deux salles, dont l'une contient des objets lacustres, des bijoux anciens, des médailles et les pièces plus petites de sculpture, les moulages, peintures, etc.

Dans la deuxième salle l'érudit qu'est M. Pétillot a rassemblé une bibliothèque savante où figurent tous les travaux de nos savants sur l'art Khmer, les mémoires et rapports de l'Ecole française d'Extrême-Orient, les Annales du musée Guimet, et tous les ouvrages intéressant l'histoire, la religion et l'art hindous. Par une telle initiative, M. Pétillot a mérité d'être nommé à l'unanimité président de la Société pour la conservation des ruines d'Angkor.

Ce musée, que viendront rapidement enrichir les apports des études faites aux ruines mêmes d'Angkor, sera donc le conservatoire d'une des civilisations les plus prestigieuses de l'Orient ancien. Par lui, l'Indo-Chine commence à prendre conscience de sa richesse artistique.

Après les musées de Lahore, de Calcutta et de Colombo, le voyageur et le savant s'arrêteront ainsi au seuil d'une étude qui doit compléter les autres.

Certes, s'occuper d'accroître la prospérité économique de l'Indo-Chine est bien, mais il ne faut pas négliger d'en conserver les admirables beautés artistiques. De même, c'est un louable effort que celui qui tend à faire se continuer les traditions d'art indigène. Dans ces deux ordres d'idées, le musée Khmer et le musée commercial de Hanoï se répondent utilement.

Ajoutons que c'est S. M. Sisowath qui a accordé les crédits nécessaires à la construction du musée Khmer et donné le terrain où il est bâti, au centre même de la ville.

Excursion dans la vallée de l'Eure

La Société Normande d'études préhistoriques et la Société d'Excursions scientifiques réunies ont fait le dimanche 10 octobre, sous la

direction de l'abbé Philippe, une excursion sur les confins des départements de l'Eure et d'Eure-et-Loir. Dans la matinée, les excursionnistes ont examiné, à Breuilpont (Eure), les objets recueillis par M. Philippe au Camp-Harrouard et visité une enceinte fortifiée, dite les *Quatre-Buttes*. Après le déjeuner, ils ont vu quelques pierres à légendes situées sur le territoire de Croth (Eure) et se sont ensuite rendus au Camp-Harrouard, sur la commune de Sorel (Eure-et-Loir), où ils ont visité des fonds de cabanes nouvellement explorés et un nouveau polissoir.

Ecole d'Anthropologie

Programme des cours de l'année scolaire 1909-1910, dont l'ouverture aura lieu le mercredi 3 novembre 1909.

Cours

Protohistoire orientale. — M. R. Dussaud, professeur-adjoint (le lundi à 4 heures, de novembre à janvier) : les anciens peuples de la Syrie.

Anthropologie préhistorique. — M. L. Capitan, professeur (le lundi à 5 heures) : les bases des études préhistoriques. Industrie, Art.

Embryogénie et anatomie. — M. E. Rabaud, professeur-adjoint (le mardi à 4 heures, de novembre à janvier) : les nouvelles recherches relatives à l'évolution de l'œuf en fonction du milieu. L'œuf et l'individu.

Ethnologie générale. — M. J. Huguet, professeur-adjoint (le mardi à 4 heures, de janvier à mars) : les Berbères envahis et envahisseurs, depuis l'époque punique jusqu'à l'ère contemporaine.

Ethnologie. — M. G. Hervé, professeur (le mardi à 5 heures) : histoire de l'ethnologie. Les sciences anthropologiques sous la Révolution et le Consulat.

Technologie ethnographique. — M. A. de Mortillet, professeur (le mercredi à 4 heures) : étude des industries primitives anciennes et modernes. La parure et les bijoux.

Anthropologie zoologique. — M. P. G. Mahoudeau, professeur (le mercredi à 5 heures) : le pithécanthrope et les hypothèses sur l'origine de l'homme. Les caractères anthropoïdes des races hominiennes fossiles et archaïques.

Géographie anthropologique. — M. F. Schrader, professeur (le vendredi à 4 heures) : les conditions géographiques des divers groupes humains.

Anthropologie physiologique. — M. L. Manouvrier, professeur (le vendredi à 5 heures) : le diagnostic des aptitudes et des tendances

d'après les caractères du crâne et du cerveau. Phrénologie ancienne et actuelle.

Sociologie. — M. G. Papillault, professeur (le samedi à 4 heures) : les criminels.

Ethnographie. — M. S. Zaborowski, professeur (le samedi à 5 heures) : origines des nations, langues, mœurs. Slaves des Balkans, Grecs et Turcs.

CONFÉRENCES

M. R. Anthony (le lundi à 4 heures, du 24 janvier au 28 février 1910) : la genèse de la forme humaine. Les caractères d'adaptation à l'attitude verticale chez l'homme.

M. Siffre (les lundis 7, 14 et 21 mars 1910, à 4 heures) : les différentes formes d'usure des dents. Abrasions chimiques et mécaniques des dents chez l'homme et les anthropoïdes.

M. H. Piéron (le mardi à 3 heures, du 11 janvier au 15 février 1910) : méthodes psychométriques appliquées à l'examen sensoriel et intellectuel.

M. Dubreuil-Chambardel (le mercredi à 3 heures, du 2 au 23 février 1910) : valeur anthropologique de quelques variations anatomiques des extrémités.

M. A. Marie (le samedi et le mardi à 3 heures, du 1 au 15 mars 1910) : morphologie de l'encéphale normal et pathologique.

Vente Bourdot

Dans le courant du mois de novembre doit avoir lieu, à Paris, la vente publique des collections préhistoriques réunies par feu Jules Bourdot.

Ces collections comprennent d'importantes séries de pièces de toutes les époques paléolithiques et néolithiques. Les palafittes du Jura y sont représentées par des objets de choix.

Un catalogue détaillé sera publié.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Louis Garnaud, commissaire-priseur, 115, faubourg Poissonnière, à Paris, ou à M. Alexandre Stuer, minéralogiste, 4, rue Castellane, à Paris, qui sont chargés de la vente.

Thèse de Préhistoire

Pour la première fois, la préhistoire va fournir un sujet de thèse à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris. M. G. Guenin, professeur au lycée de Brest, a pris pour sujet de l'une de ses thèses : *les Menhirs*, et pour l'autre : *la fin du Paganisme et l'établissement du*

Christianisme dans la Gaule mérovingienne. Souhaitons-leur tout le succès que méritent les deux sujets.

Cours d'Anthropologie à Montauban

C'est avec plaisir que nous apprenons que M. le Dr L. Perrier a été chargé du cours d'anthropologie à la Faculté protestante libre de Montauban.

Vols au Musée de Budapest

Dans les premiers jours du mois de septembre, la police de Budapest a perquisitionné chez plusieurs antiquaires fort connus et a saisi six caisses de documents et d'objets volés au Musée National.

Ces objets avaient été vendus aux antiquaires par un employé du musée, actuellement en congé à l'étranger.

Distinctions honorifiques

Nous apprenons avec plaisir que M. Henri Menut, président de la Société artistique et industrielle de Cherbourg, qui signala dans les environs de cette ville des stations préhistoriques intéressantes, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nous sommes également heureux de relever parmi les noms des personnes auxquelles M. Dujardin-Beaumetz a décerné des distinctions à l'occasion du Congrès de la Société des Conférences populaires tenu à Calais, celui de notre sympathique collègue de la Société préhistorique de France, M. Isaïe Dharvent, nommé officier de l'Instruction publique. Cet infatigable chercheur a fait dans le département du Pas-de-Calais, région encore peu explorée, d'importantes récoltes palethnologiques.

Une annexe de Carnavalet

On sait que l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers de la rue de Poissy a été désaffectée.

Le vieux couvent des Bernardins où elle était installée va être transformé par la Ville de Paris en une annexe du Musée Carnavalet qui sera spécialement réservée à une section lapidaire.

Collection Revillat

Nous sommes heureux d'apprendre que le sauvetage de cette collection a pu être opéré à temps, par M. René Varaldi, de Cannes,

qui sauvera certainement de la perte à laquelle ils étaient exposés, non seulement certaines pièces de monnaie inédites (dont une antiboise, paraît-il, et une romaine), mais aussi les manuscrits de cet archéologue, contenant notamment le récit de ses fouilles de 1874 à 1886 aux *Incourdoules* de Vallauris (Alpes-Maritimes).

Légion d'honneur

A l'occasion de la célébration du centenaire du grand naturaliste Lamarck, le Parlement avait voté une promotion spéciale dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Cette promotion a paru au *Journal officiel* du 13 octobre ; elle comprend les nominations suivantes :

Commandeurs : MM. Edmond Perrier, directeur du Muséum ; Van Tieghem, professeur au Muséum.

Officiers : MM. Boule, professeur au Muséum ; Stanislas Meunier, professeur au Muséum ; Vaillant, professeur au Muséum ; Henneguy, professeur d'embryogénie comparée au Collège de France ; Flahaut, professeur de botanique à la faculté des sciences de Montpellier.

Chevaliers : MM. Costantin, professeur au Muséum; Trouessart, professeur au Muséum; Gravier, assistant au Muséum; Kunckel d'Herculais, assistant au Muséum; Deniker, bibliothécaire du Muséum; Crosnier de Varigny, publiciste scientifique, ancien préparateur au Muséum ; D. Durand, botaniste, donateur d'importantes collections botaniques au Muséum ; Haug, professeur de géologie à la faculté des sciences de Paris ; Kilian, professeur de géologie à la faculté des sciences de Grenoble ; Kœhler, professeur de zoologie à la faculté des sciences de Lyon ; Nicklès, professeur de géologie à la faculté des sciences de Nancy; Roule, professeur d'histoire naturelle à la faculté des sciences de Toulouse ; Trabut, professeur d'histoire naturelle à l'école de médecine et de pharmacie d'Alger ; Dangeard, chargé de cours de botanique à la faculté des sciences de Paris ; Le Dantec, chargé de cours de biologie générale à la faculté des sciences de Paris ; Rémy Perrier, chargé de cours de zoologie à la faculté des sciences de Paris ; Manouvrier, directeur du laboratoire d'anthropologie de l'Ecole des hautes études ; Péchoutre, professeur de sciences naturelles au lycée Louis-le-Grand.

Congrès des Américanistes

Le XVII[e] Congrès International des Américanistes se tiendra en Amérique, en 1910, pendant les fêtes qui doivent avoir lieu en com-

mémoration du Centenaire de l'Indépendance des Républiques Argentine et du Mexique. Il comprendra deux sessions : la première à Buenos-Aires, du 16 au 21 mai ; la seconde à Mexico, en septembre.

Le secrétaire général de la Commission d'organisation de la session de Buenos-Aires est notre excellent collègue M. Robert Lehmann-Nitsche.

Mégalithes de la Haute-Vienne

M. Martial Imbert nous a remis la suite de son Inventaire des dolmens de la Haute-Vienne.

Nous publierons dans le plus prochain numéro les notices concernant les monuments de Magnac-Bourg, de La Croisille, et un dolmen nouvellement découvert à Berneuil.

NÉCROLOGIE

F. Delmas

Le 20 septembre dernier est mort, à Creysse (Dordogne), François Delmas, ancien boulanger, qui fut durant de longues années un habile et acharné chercheur de silex taillés. Bien connu des préhistoriens dont il contribua à alimenter les collections, il sauva de la destruction un nombre considérable de pièces, recueillies pour la plupart à la surface du sol dans les environs de Bergerac.

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

SOMME

Amiens. — Musée de Picardie, rue de la République, fondé par la Société des Antiquaires de Picardie en 1852, installé dans le bâtiment actuel, construit avec le produit de plusieurs loteries, en 1865, et cédé à la ville en 1870-73. (Cons. : Delambre).

Ethnographie. Préhistorique : coups-de-poings de Saint-Acheul. Série de haches en bronze ; trouvailles du marais d'Airondel, des tumuli du Plateau.

Antiquités grecques (Coll. de Lagrénée), égyptiennes et romaines.

Antiquités gallo-romaines (triple Hécate trouvée à Selincourt ; curieuse amulette phallique en bronze découverte à Rivery en 1771) et franques de la région.

Numismatique.

— Musée d'histoire naturelle au Château-d'Eau, au Jardin des plantes. Bonne collection ornithologique renfermant un exemplaire de l'*Alca impennis*, le grand pingouin actuellement disparu (Cons. : Dr de Bionne).

— Musée industriel.

ABBEVILLE. — Musée de Ponthieu, ancien hôtel d'Emonville, place Saint-Pierre (Cons. : Alcius Ledieu).

Très bonnes séries d'histoire naturelle, intéressantes pour l'étude des productions du nord de la France. Herbiers Tellette de Clermont-Tonnerre, Poulain, Hecquet, Eloy de Vicq. Collection d'insectes Lefébure. Très riche série ornithologique comprenant un spécimen d'*Alca impennis*.

Ethnographie océanienne.

Antiquités romaines et franques. Numismatique.

— Musée Boucher-de-Perthes, ancien hôtel Boucher-de-Perthes rue B.-de-P., légué par l'illustre archéologue en 1861, contient une belle collection préhistorique de l'Acheuléen d'Abbeville et de Saint-Acheul ; du néolithique du Danemark, des antiquités gallo-romaines et franques, de la numismatique, etc... (Une grande partie de la collection de B. de P. a été léguée par lui au Musée de Saint-Germain).

HAM. — Musée, rue Notre-Dame (Cons. : Lesueur).

GEZAINCOURT. — Musée cantonal.

MONTDIDIER. — Musée Hourdequin de Beaupré, 29, rue Saint-Pierre.

PÉRONNE. — Musée, à l'Hôtel de Ville (XVIe s.), fondé en 1874 par M. Danicourt qui donna toutes ses collections (Cons. : Blondeau et Louis), très remarquablement aménagé.

Egyptologie (coll. Danicourt). — Cylindres babyloniens. Bronzes romains. Collection de pierres gravées.

Très riches séries d'antiquités préhistoriques, gauloises, gallo-romaines et franques, trouvées dans la région. Numismatique.

Le Gérant : V. TAUDOU.

TOURS. — IMPRIMERIE PAUL BOUSREZ ; J. ALLARD, SUCCr.

Fig. 1

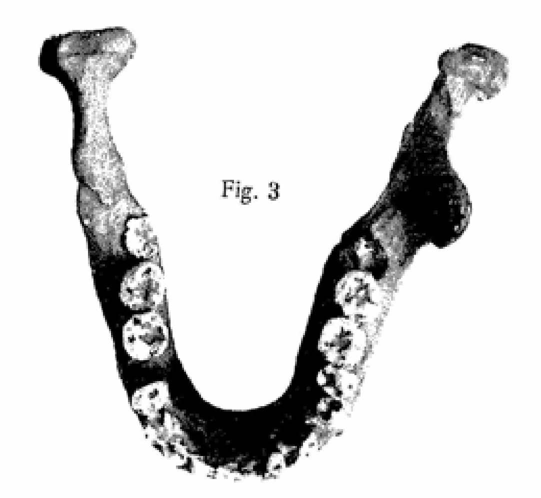


Fig. 3

Fig. 2



Fig. 4

Fig. 5

Fig. 7

Fig. 8

Fig. 9

Dr Henri Martin, photo.

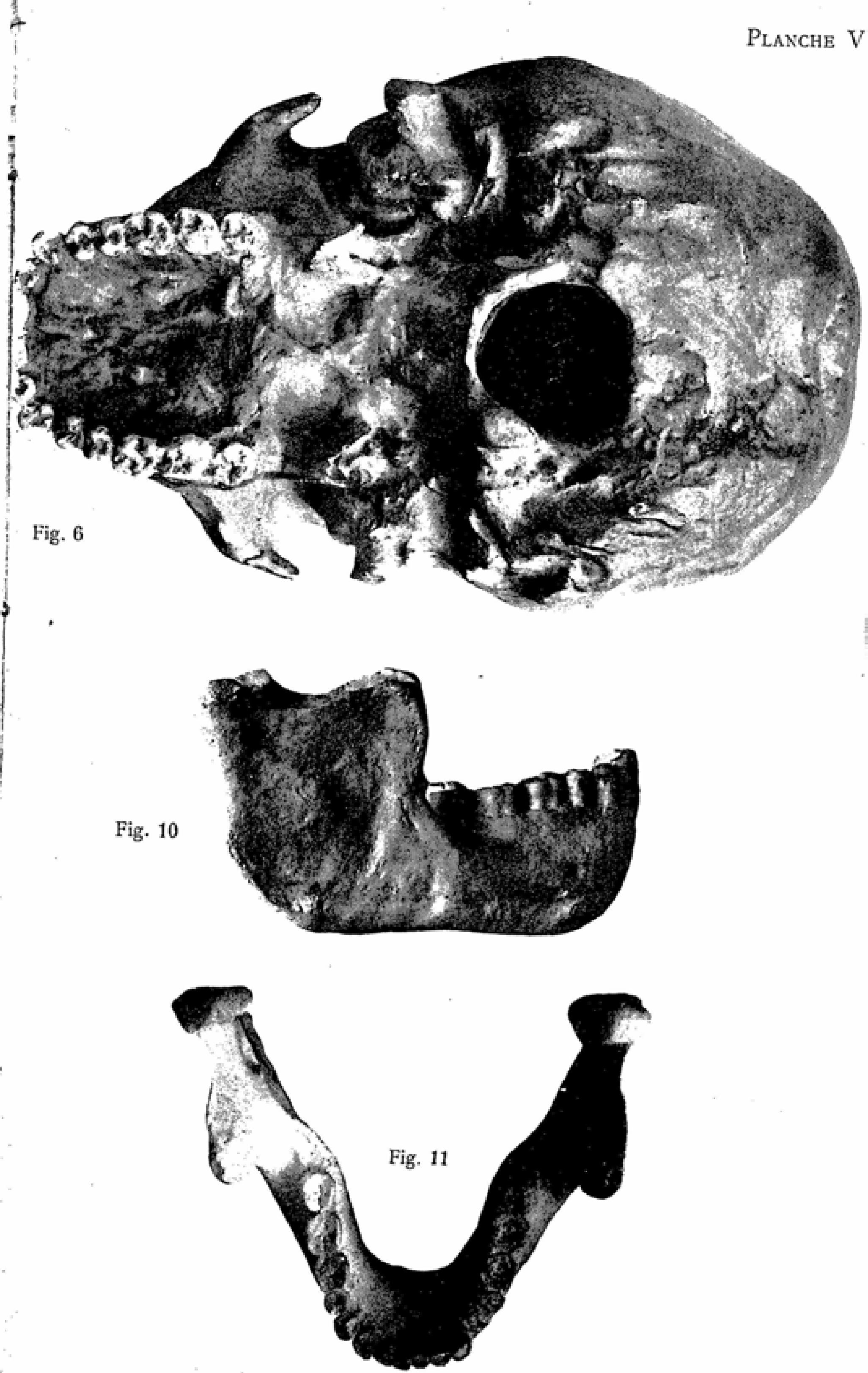


Fig. 6

Fig. 10

Fig. 11

Phototypie Berthaud

7e Année — N° 12 — Décembre 1909

L'HOMME PRÉHISTORIQUE

HOMMES FOSSILES
DE HEIDELBERG ET DU MOUSTIER

Les deux planches en phototypie jointes à ce fascicule ont été offertes à la *Revue* par le docteur Henri Martin, secrétaire de la Société préhistorique de France, auquel nous adressons nos bien sincères remerciements.

Elles ont été faites d'après des photographies prises par notre excellent collègue et ami sur des moulages des os de l'homme *chelléen* découvert par Schœtensack, à Mauer, près de Heidelberg (grand-duché de Bade), et de l'homme *moustérien* trouvé au Moustier (Dordogne), par O. Hauser.

EXPLICATION DES PLANCHES

Planche IV. — *Homo mousteriensis Hauseri* :

Fig. 1. — Crâne, vu de face.
Fig. 2. — — vu de profil.
Fig. 3. — Maxillaire inférieur, vu de dessus.
Fig. 4. — — — vu de profil.

Planche V. — *Homo mousteriensis Hauseri* :

Fig. 5. — Crâne vu de dessus.
Fig. 6. — — vu de dessous.
Fig. 7. — Fémur gauche, vue antérieure.
Fig. 8. — — — vue latérale interne.
Fig. 9. — Tibia gauche, vue antérieure.

Homo heidelbergensis, Schœtensack :

Fig. 10. — Maxillaire inférieur, vu de profil.
Fig. 11. — — — vu de dessus.

Moule en bronze de Hache à douille

(MUSEE DE MAYENNE)

Par **H. CHAPELET**

Parmi les objets intéressants et rares que possède le musée de Mayenne se trouve un moule en bronze de hache à douille qui mérite d'être signalé. C'est à M. Lagarde, l'aimable et obligeant conservateur, que nous devons la connaissance de cette pièce qui date de l'âge du bronze.

Ce moule fut trouvé dans une ancienne haie que M. Laigre-Barrière, maire de Lesbois, faisait défricher ; il était accompagné, dit-on, de deux haches à douille, l'une brisée au sommet et ébréchée au tranchant, de 0.125 de longueur et de 0.03 de large à la naissance de la bélière, allant en s'élargissant vers le tranchant (elle est ornée de deux filets en relief), l'autre droite, de 0.12 de longueur sur 0.035 de large, très oxydée, la pointe du tranchant percée sans doute par la décomposition du métal.

Les fouilles effectuées peu après sur l'emplacement de la trouvaille, par M. Chedeau, avoué à Mayenne, conservateur du musée à cette époque, ne donnèrent pas d'autre résultat.

Ces objets furent offerts au musée de Mayenne par le propriétaire M. Laigre-Barrière.

Il y a lieu de croire qu'il s'agit d'une cachette de fondeur et que ces haches, l'une brisée et l'autre défectueuse par le peu d'épaisseur au tranchant, étaient destinées à être fondues pour en fabriquer de nouvelles.

Cette trouvaille eut lieu vers 1867, au Bas Boucherain (1), village de la commune de Gorron, arrondissement de Mayenne.

L'âge du bronze en France se présente dans des conditions spéciales ; on ne trouve pas, ou du moins on n'a pas encore constaté les premiers tâtonnements d'une industrie naissante, pas plus pour le cuivre qui a dû précéder le bronze que pour le bronze lui-même.

Les objets en cuivre recueillis jusqu'à ce jour ne sont pas suffisants pour établir un âge du cuivre ; c'était l'opinion de

(1) Le Bas Boucherain : ferme et logis, commune de Lesbois.— Carte de Cassini : ferme. — Abbé Angot, Dictionnaire, t. I, p. 340.

G. de Mortillet et depuis rien n'est venu changer cette manière de voir, en ce qui concerne la France.

Les instruments en bronze semblent avoir été importés alors qu'ils avaient déjà subi de notables perfectionnements ; ils présentent des types bien définis qui ont pénétré successivement. L'Orient parait être le lieu d'origine de cette industrie qui devait modifier si profondément les conditions de vie des néolithiques. Cette importation du bronze s'effectua suivant deux voies différentes : la Méditerranée et le Danube.

Le cuivre se trouve parfois à l'état natif et c'est sans doute à cette circonstance que l'on doit sa découverte, mais nous ne savons rien du bronze, le hasard seul a dû présider à la formation de cet alliage, l'homme ayant observé reproduisit plus tard la synthèse due à la rencontre fortuite du cuivre et de l'étain.

Le métal étain ne fut probablement connu que postérieurement au bronze, on peut citer comme exemple analogue le laiton ou cuivre jaune, qui est un alliage de cuivre et de zinc ; on ignora longtemps ce dernier en tant que métal, bien que le laiton fût fabriqué avec du cuivre et du minerai de zinc.

La question des minerais de cuivre et d'étain a été très discutée, très controversée, elle est surtout très complexe : il est plausible de supposer qu'elle sera résolue par la suite, sinon complètement, du moins partiellement. Les recherches qui se poursuivent scientifiquement apportent chaque jour de nouveaux documents qui éclaireront cette partie de l'origine du bronze restée obscure.

Les minerais de cuivre sont assez communs, faciles à reconnaître ; ceux d'étain, plus rares, venaient-ils d'Asie, de la presqu'île de Malacca, de Ceylan ou des Iles Cassitérides en Europe, de Bretagne ou d'Espagne ? Il est certain qu'ils furent exploités partout où ils furent rencontrés et on retrouve des traces anciennes de cette exploitation.

La densité du cuivre est de 8.85, celle de l'étain de 7.29. La densité du bronze varie entre 8.45 et 9.20 suivant la proportion d'étain et le martelage qu'il a subi.

Le point de fusion du cuivre est à 1080° , celui de l'étain à 232° et celui du bronze à 20 pour cent d'étain à 800°.

D'après ces données on peut constater que le bronze acquiert des propriétés que ne possédait aucun des deux métaux

constituants : fusibilité, pesanteur, auxquelles on peut ajouter la dureté.

La métallurgie du bronze est une opération complexe ; l'étain entre dans la composition de cet alliage dans la proportion de 10 à 20 pour cent environ et même quelquefois plus.

Les analyses chimiques de bronzes anciens ont démontré que la quantité d'étain était très variable, ce qui tend à prouver que les fondeurs de l'âge du bronze ne possédaient pas toujours les moyens de doser les deux métaux ou bien que l'étain faisait parfois défaut. Ces analyses ont même révélé que l'étain n'entrait souvent dans la composition de l'alliage que dans une très faible proportion ; les minerais de cuivre ne contenant presque jamais d'étain, on en a déduit que les fondeurs manquant de ce métal mélangeaient au cuivre d'anciens objets en bronze brisés ou hors d'usage, et par suite la proportion de l'étain se trouvait diminuée.

Dans la fusion on doit éviter la tendance à la liquation, car il peut arriver, faute de brasser suffisamment le mélange, que le jet supérieur renferme la presque totalité de l'étain et que le jet inférieur n'en contienne que quelques traces, ce dont il faut tenir compte dans les analyses.

Le bronze présente une autre particularité, il se durcit quand on le laisse refroidir lentement et il devient plus ou moins cassant ; la trempe ou le refroidissement brusque, au contraire, le rend malléable.

Beaucoup d'instruments en bronze : haches, couteaux, armes, etc., portent des traces de martelage. Il est vraisemblable que les hommes de l'âge du bronze connaissaient ces propriétés et qu'ils trempaient le bronze pour le marteler plus facilement et le chauffaient ensuite pour le laisser refroidir lentement et lui rendre sa dureté.

La proportion de dix pour cent que l'on constate le plus souvent dans le bronze préhistorique est la plus avantageuse et donne les meilleurs résultats pour la fabrication des armes et instruments divers, elle donne aussi la plus jolie teinte à l'alliage.

Ces considérations confirment bien que l'industrie du bronze était déjà développée lorsqu'elle fut importée en Occident, mais on pourrait ajouter qu'elle ne devait être pratiquée que par un groupe d'hommes gardant jalousement le secret de la

métallurgie du bronze. Etablis sur certains points, des nomades emportaient les produits fabriqués ou fondaient en cours de route, à la manière des anciens bohémiens, chaudronniers, étameurs, fondeurs d'étain, que l'on a cru pouvoir considérer comme les descendants des premiers fondeurs de bronze.

La Suisse, la Grande-Bretagne, le bassin du Rhône, la Bretagne, la presqu'île du Cotentin, paraissent avoir été des centres importants pour la fabrication des instruments en bronze. Certains auteurs pensent même que l'importation du bronze par la voie du Danube passa par la Grande-Bretagne avant de pénétrer en Armorique.

Il existe plusieurs procédés pour la fonte et le moulage du bronze, mais les décrire serait nous entrainer au delà du but que nous nous proposons. On a retrouvé des moules en pierre, en terre, etc.

Les moules antiques en bronze sont plutôt rares; beaucoup ont dû disparaitre parce que, étant massifs et lourds, ils représentaient à la vente au fondeur un prix que n'ont pas la plupart des autres objets.

La rareté des moules en bronze trouverait encore une explication dans ce fait, qu'ils n'étaient employés que dans les pérégrinations des fondeurs de bronze, ces moules étant facilement transportables et donnant une matrice immédiate, la fonte du métal pouvant se faire rapidement et partout, tandis que dans leurs installations fixes, les préhistoriques employaient un autre procédé: moules en terre, moules perdus, etc., permettant la fabrication d'un plus grand nombre d'instruments d'une même coulée. Ces dernières installations ne devaient laisser que peu de traces, c'est pourquoi nous sommes si peu renseignés sur la métallurgie du bronze.

M. Adrien de Mortillet, dans son cours de l'Ecole d'anthropologie à Paris, a donné la liste ci-après de la répartition des moules en bronze de haches de types divers découverts en France:

Bassin de la Seine	7
Manche et Bretagne	6
Bassin de la Loire	7
Vendée et Charentes	3
Bassin de la Garonne	1
Bassin du Rhône	2
Bassins de Meurthe et Moselle	1
Total	27

Ces moules sont pour la plupart des types à talons et à ailerons.

Nous pouvons citer aussi, d'après M. Adrien de Mortillet, les moules en bronze de haches à douille qui suivent, trouvés en France :

1° Moule complet (2 valves) trouvé à Quettetot, dans la forêt de Bricquebec (Manche), en 1827 (musée de Cherbourg). Ce moule présente une grande ressemblance avec celui du musée de Mayenne.

2° Une valve, faisant partie de la fonderie du Jardin des Plantes de Nantes (Loire-Inférieure), découverte en 1867 (musée de Nantes).

3° Moule complet, trouvé dans la commune de Saint-Martin-Don (Calvados), en 1806.

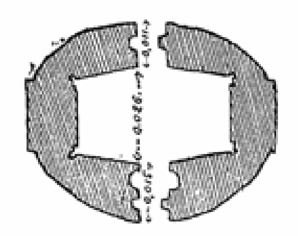


Fig. 107.
Coupe dans la partie où se trouve l'anneau de la hache. 1/2 grand. nat.

4° Une valve venant de Saint-Marc-le-Blanc (Ille-et-Vilaine) faisait partie de la collection Danjou, à Fougères.

5° Un moule, trouvé à Coucy-les-Eppes (Aisne), signalé en 1876 par A. Watelet.

6° Un fragment, parmi les pièces qui composaient la cachette de Fouilloy (Oise), musée de Saint-Germain.

Le moule de Mayenne, qui nous occupe, se compose de deux valves s'emboîtant l'une dans l'autre, au moyen d'une languette ménagée sur les bords d'une des valves, l'autre partie portant une rainure correspondante. Chacune des valves est munie extérieurement d'un anneau destiné à retenir des fils ou lames de bronze pour maintenir le moule pendant la coulée ; celui-ci était placé debout et probablement dans du sable suffisamment chauffé pour éviter un refroidissement trop brusque et en même temps prévenir les projections du

métal en fusion qu'un moule trop froid ou humide eût fatalement provoquées.

L'intérieur du moule devait être recouvert d'un enduit spécial pour empêcher l'adhérence du bronze coulé ; actuellement dans l'industrie on se sert de noir de fumée ou de plombagine.

L'usage de ce moule a dû être assez long, si l'on en juge par les retouches faites longitudinalement après coup, pour accentuer les angles intérieurs, et par les petits trous au som-

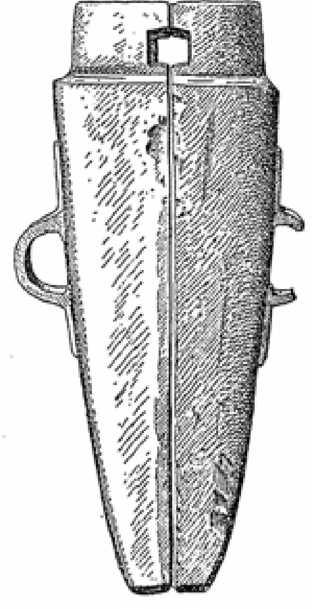


Fig. 108.
Vue de profil des deux valves. 1/2 grand. nat.
Moule en bronze de hache à douille. Gorron (Mayenne).

met, près de la gorge ; ils étaient destinés à remédier à l'usure des parties devenues mousses.

Dans l'opération du moulage, on ménage dans les moules des petits conduits appelés évents, pour faciliter l'échappement de l'air ; ils ne sont pratiqués ici qu'à l'orifice, sous forme de deux petites cannelures, de chaque côté d'une cannelure plus large qui devait servir à recevoir le métal en fusion, la position verticale permettant à l'air de s'échapper facilement.

Le trou carré que l'on voit au sommet de chaque valve servait de support à une traverse qui retenait le noyau, soit en terre, soit en bronze recouvert d'argile, de manière à ménager l'âme de la hache.

En examinant les deux parties de ce moule on peut constater qu'elles ont été moulées elles-mêmes, mais par le procédé «à moule perdu». Les anneaux accusent bien qu'ils ont été

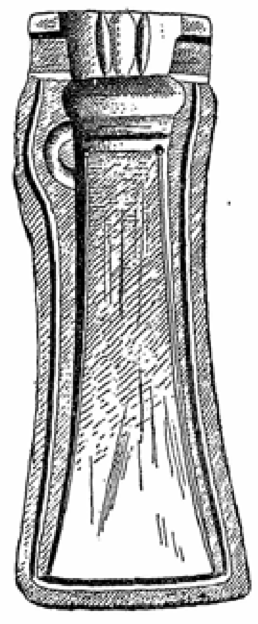


Fig. 109.
Vue intérieure d'une des valves du moule de Gorron (Mayenne). 1/2 grand. nat.

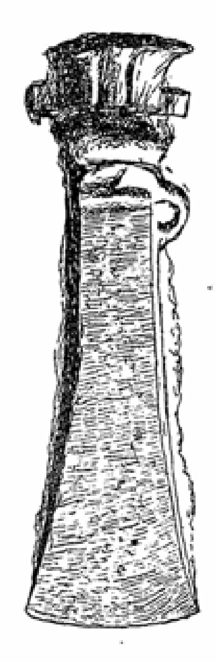


Fig. 110.
Moulage de la hache obtenue avec le moule de Gorron. 1/2 grand. nat.

obtenus par applique d'une matrice sur l'argile ou la préparation qui constituait l'empreinte destinée à recevoir la coulée de bronze.

Ce moule mesure 0,151 de longueur sur 0,054 de large au sommet ; 0,047 au milieu et 0,063 à la base.

Le poids de la valve dont l'anneau est brisé est de 745 gr.

Le poids de la valve avec anneau complet est de 725 gr.

Le poids total est de 1.470 grammes.

Ce moule donne une hache à douille avec anneau ou bélière, le sommet est orné d'une double gorge, mesurant 0,129 de longueur sur 0,019 de large au sommet et 0.045 au tranchant, s'incurvant sensiblement dans sa longueur pour s'élargir à la base. Par comparaison avec une hache de même type on peut établir que son poids variait entre 350 et 380 gr.

On est conduit par la forme évasée, le large tranchant et le poids, à déduire que les haches fournies par ce moule étaient bien utilisées comme armes ou comme instruments et qu'elles sont du type Larnaudien, dernière époque du bronze.

La Bretagne et la Normandie ont fourni un très grand nombre de haches, appelées aussi coins, se rapportant au type ci-dessus ; trouvées par centaines, par milliers même, dans des cachettes diverses ; ces provinces ont été désignées comme étant le centre de cette fabrication. Ces haches étaient exportées en Gaule et en Grande-Bretagne.

Gabriel de Mortillet a signalé, en 1894, à la Société d'anthropologie de Paris, 435 cachettes de bronzes découvertes en France ; les plus importantes sont les suivantes :

Menil Hue, canton de Gavray, arrondissement de Coutances, en 1707. Coins de deux dimensions, la charge d'un âne, dit-on.

Mesnil Roques, même canton, en 1839, en exécutant la route départementale de Gavray à Avranches. Haches ou coins, pour 4.000 francs, dit-on.

Plurien, canton de Pléneuf, arrondissement de Saint-Brieuc, à la Ruée en 1887, plus de 800 grands coins formant trois couches superposées rectangulaires.

Lanrivoaré, canton de Saint-Renan, arrondissement de Brest, dans un marais, dit on, 2.000 haches.

Maure de Bretagne, canton et arrondissement de Redon, en 1865, environ 4.000 tout petits coins, réunis par des fils métalliques passant dans les bélières.

On peut signaler pour le département de la Mayenne les trouvailles suivantes, d'après la nomenclature qui en a été donnée par M. Emile Moreau (1) :

La Boissière, canton de Craon, arrondissement de Château-

(1) Notice sur la Carte préhistorique du département de la Mayenne. (*Comptes rendus du Congrès tenu au Mans et à Laval par la Société française d'archéologie*, mai 1878).
Notes sur la Préhistoire du département de la Mayenne (*Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, t. I, 1878-1879).

Gontier. Ferme de la Petite-Barre. — Sous une grosse pierre, divers objets et débris, en partie dispersés; trois bracelets de cette trouvaille ont été retrouvés et recueillis par M. Pommerais.

Livré, canton de Craon. Une hache à douille de 0,10 de longueur.

Saint Martin-du Limet, canton de Craon. — Sept haches et une clavette en bronze.

Renazé, canton de Craon. Ferme de la Touche-Gohier. — Quatre bracelets, un objet à douille et un petit bracelet enroulé en forme de serpent.

Comté, commune de Chémeré-le-Roi, canton de Meslay, arrondissement de Laval. — Vingt-cinq à trente haches et un culot de bronze de 1 kilogramme environ. Douze de ces haches et le morceau de bronze font partie de la collection du château de Thévalles, à Chémeré-le-Roi.

Saint-Germain-le-Guillaume, canton de Chailland, arrondissement de Laval. Sur la lande de Villepetit. — Sept haches et une lance.

Forêt de Mayenne. — 5 ou 6 haches.

Chailland, arrondissement de Laval, à la Gigoulais. — 18 hachettes.

Lesbois, canton de Gorron, arrondissement de Mayenne, au Bas Boucherain. — Un moule de hache à douille et deux haches (Musée de Mayenne).

Jublains, arrondissement de Mayenne. — Une hache.

Saint-Christophe-du-Luat, canton d'Evron, arrondissement de Laval. — Une hache à ailerons (Larnaudien).

Louverné, canton d'Argentré, arrondissement de Laval. — 4 ou 5 haches, dans un creux de rocher calcaire.

Laval. — Une hache, dans le lit de la Mayenne.

Château-Gontier. *Ecluse du Pendu.* — 2 haches.

Depuis, les trouvailles de bronzes auraient été rares ou seraient inédites.

M. Œhlert m'a signalé une trouvaille qui serait peu connue: A *Saint-Berthevin*, canton et arrondissement de Laval, à la ferme du Camp, pendant la construction de la route stratégique par le 11e Léger, vers 1828 ou 1830, on mit au jour une certaine quantité d'objets en bronze auxquels on n'attacha d'autre importance que de fournir la soudure aux forgerons.

Ces objets auraient été dispersés : une partie serait allée, dit-on, au musée d'Angers, mais il n'a pas été trouvé trace d'entrée d'objets de cette provenance.

Une découverte importante d'environ 246 haches à douille fut faite en 1908 à Saint-Mars sur-la-Futaie, canton de Landivy, arrondissement de Mayenne. Ces haches mesurent 0,07 de longueur en moyenne sur 0,025 de largeur au tranchant ; le poids varie entre 80 et 95 grammes. Quelques-unes étaient ornées de rainures longitudinales en relief.

Les haches provenant de cette cachette ont été dispersées ; le musée de Laval en possède une dizaine. Une description en a été donnée par M. l'abbé Leroy (1).

Les haches à douille ou coins qui nous occupent sont de trois types principaux : les grands de 0,130 de longueur environ, les moyens de 0.07 et les petits de 0,05.

En raison de leur nombre peut-être, de leur forme droite, de leur tranchant épais non ébarbé, des ornements que quelques-uns des coins portent, on les a considérés comme des haches votives, des amulettes, etc.

Que les petites haches aient eu cette destination, cela est possible, car on ne s'explique pas très bien à quel usage industriel on aurait pu les utiliser. La hache a été un symbole, elle a été gravée sur des menhirs ou des supports de dolmens, on la voit figurer sur des monnaies gauloises et des monnaies grecques, on la trouve sur des monuments funèbres avec cette légende : *sub asciâ dedicavit* et elle ne disparaît qu'après l'introduction du christianisme.

Certaines haches de grand et moyen module paraissent cependant aptes à servir comme armes ou instruments et l'on pourrait appuyer cette manière de voir sur les deux haches à douille de la trouvaille de Louvigné-du-Désert, qui appartiennent au musée de Laval.

Les haches utilisées s'ébréchaient et elles devaient subir des martelages successifs pour rétablir le tranchant ; cette opération nécessitait la mise au feu et le refroidissement brusque pour les rendre malléables, puis le refroidissement lent, pour obtenir la dureté ; il résultait de ce martelage des modi-

(1) *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, 2e série, tome XXV, 1909, page 170 et planche.
Voir : *L'Homme Préhistorique*, 7e année, n° 9.

fications de forme qui ont pu égarer, bien que ces haches fissent partie du même type primitivement, c'est à-dire des coins.

Si cette notice pouvait attirer l'attention sur les moules en bronze ou autres, les faire rechercher et les faire connaître, nous en serions d'autant plus heureux qu'ils sont rares et qu'aucune étude complète n'a été faite sur ces instruments (1).

(1) Nous remercions la Commission historique et archéologique de la Mayenne qui a bien voulu nous autoriser à reproduire cet article et nous a communiqué aimablement les clichés qui l'illustrent.

LE MENHIR DE SAINT-RENAN OU DE KERLOAZ
(FINISTÈRE)

Par **CHARLES BLIN**

Saint-Renan, chef-lieu de canton du département du Finistère, est situé sur le versant d'un coteau dominant le ruisseau de l'Aberildut. Le chemin de fer départemental de Brest à Portsall y conduit.

En prenant la route de Saint-Renan à Plouarzel, à 300 mètres environ après avoir passé l'église, on se trouve sur le sommet du coteau, derrière le village, d'où l'on jouit d'un superbe panorama sur la vallée et d'où l'on peut apercevoir, sur le sommet de la colline opposée, la silhouette du menhir de Saint-Renan, érigé à la crête de cette colline, à 145 mètres de hauteur.

La distance à parcourir pour parvenir au menhir est d'à peu près 5 kilomètres. La route est très accidentée ; elle descend la colline jusqu'au ruiseau pour remonter immédiatement le coteau opposé. On ne rencontre sur ce parcours aucune habitation. Arrivé au sommet du coteau, on voit une ferme à gauche et 400 mètres environ plus loin une seconde ferme, également à gauche, à laquelle on accède par un petit chemin creux. C'est la ferme de Kerloaz, sur le domaine de laquelle se dresse, dans la lande, le menhir de Saint-Renan ou de Kerloaz, dit aussi parfois menhir de Kervéatoux, du nom d'un château voisin (1).

Ce menhir passe pour le plus haut du Finistère. Il a une hauteur d'environ 12 mètres (2). Sa largeur, à hauteur d'homme, est de : face Nord, 2m. 30 ; face Sud, 2m. 20 ; face Ouest, 1m. 10 ; face Est, 1m. 20.

Les gens du pays affirment qu'il était autrefois plus élevé, qu'il a été frappé par la foudre à une certaine époque et qu'il a perdu de ce fait 1m.50 de son sommet. Mais, comme aucune

(1) Suivant P. du Chatellier, il serait sur la commune de Plouarzel.

(2) P. du Chatellier, dans *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, lui donne 11 mètres de haut, mais ce chiffre n'est également qu'approximatif, car sa hauteur n'a jamais été, à notre connaissance, exactement mesurée.

trace de fragments du monument ne se trouve aux alentours, rien ne peut confirmer ce dire.

Vu des grandes faces, cet imposant bloc de granit a son sommet taillé en biseau ; tandis que, vu de profil, il se termine en pointe.



Fig. 111.

Menhir de Kerloaz, près Saint-Renan (Finistère). Face Nord. (D'après une photographie de E. Hamonic.) — On voit à gauche le mamelon Est et le tas de pierres qui est au pied.

Outre ses dimensions, le menhir de Saint-Renan présente une particularité digne d'être notée. Il est orné, sur ses faces Ouest et Est, de deux bosses ou mamelons venus de taille.

Leur relief est d'environ 0m. 20, avec un diamètre variant de 0m. 27 à 0m. 37 à la base et de 0m. 15 au sommet. Le mamelon de la face Est se trouve à 1m. 15 au-dessus du niveau actuel du sol, et celui de la face Ouest est à 1m. 30.

Ces bosses, intentionnellement sculptées, sont, de la part des paysans bretons, l'objet de curieuses pratiques superstitieuses, réminiscences d'un culte phallique.

Les nouveaux mariés se rendent, à la nuit, au pied du menhir, se dévêtent et se frottent contre les bosses, l'homme d'un côté et la femme de l'autre. Cette cérémonie accomplie, les deux époux s'en retournent satisfaits, le mari assuré d'obtenir des enfants mâles, la femme avec l'espoir de pouvoir toute sa vie gouverner son mari à sa guise.

J'ai questionné le fermier actuel de Kerloaz pour avoir confirmation de cette coutume, mais il m'a avoué l'ignorer, n'étant du reste que depuis quelques mois dans cette ferme. Je me suis d'autre part adressé à un curé de la région, fumant sa pipe en terre, comme un Suisse ; il m'a également affirmé ignorer cette superstition.

Réduit à mes observations personnelles, j'en ai déduit que cette coutume existait encore, mais que les paysans, dans la crainte d'être réprimandés, ne l'avouent pas à leur directeur de conscience, qui pourrait voir là une concurrence d'autant plus dangereuse qu'elle est gratuite.

A pied d'œuvre, j'ai essayé mentalement de reconstituer la scène intime qui doit se passer. Remarquant que les deux proéminences sont à des niveaux différents, mais qu'elles sont toutes deux assez élevées, je me suis dit qu'il ne devait pas être très facile à un homme ou à une femme de taille moyenne (les Bretons étant relativement petits) d'arriver à se frotter les parties sexuelles à 1m.15 ou 1m.30 du sol. Aussi ai-je examiné avec soin la base du monolithe, et je n'ai pas tardé à me rendre compte du procédé employé pour atteindre les bosses.

En ce qui concerne le mamelon placé sur la face Ouest, à 1m.30 du sol, il a été pratiqué au-dessous de lui, à environ 0m.30 du sol, une échancrure rectangulaire de 0m. 30 de largeur sur 0m.07 de profondeur. Cette échancrure en forme d'étrier, taillée dans le menhir, permet en y posant le pied de se hausser au niveau du mamelon.

Pour celui de la face Est, qui n'est qu'à 1m.15 du sol, il a été

placé intentionnellement, au dessous de lui, un petit tas de pierres d'environ 0m.25 de hauteur, grâce auquel on arrive au même résultat. Il a dû être assez difficile de réunir ces quelques pierres, car il ne s'en rencontre aucune dans le vaste champ de landes où est érigé le menhir.

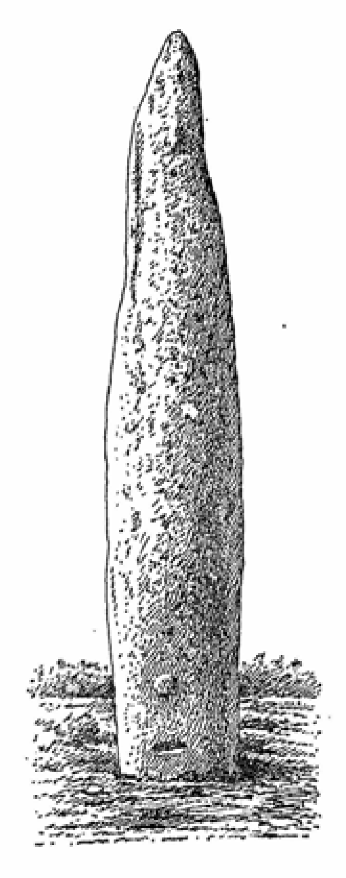


Fig. 112.

Menhir de Kerloaz. Face Ouest. (D'après des photographies de Ch. Blin.) — Le mamelon et l'étrier qui se trouvent de ce côté sont visibles.

On pourrait être surpris que les bosses n'aient pas été faites un peu plus bas, afin d'être d'un accès plus facile ; mais il est fort possible qu'elles étaient accessibles lorsqu'elles ont été

taillées. Le plateau cultivé sur la crête de la colline a dû subir avec le temps une lente dénudation, qui a pu déchausser le menhir d'environ 0m. 30.

Je me suis demandé si, à l'origine, les deux mamelons n'ont pas été intentionnellement sculptés comme représentation du sexe féminin, ainsi que les seins sommaires que nous observons sur les portants de quelques dolmens des environs de Paris et sur certains grossiers menhirs à personnages de l'Aveyron.

Quoi qu'il en soit, le menhir de Saint-Renan, par ses dimensions, sa belle conservation, sa situation et les superstitions dont il est l'objet, est digne d'être classé comme monument historique, et il serait à désirer de voir au pied la borne officielle indiquant cette consécration. Son isolement des centres d'exploitation permet de supposer qu'il sera respecté, mais il suffirait d'un ordre de son propriétaire pour détruire un des plus beaux monuments préhistoriques de notre pays.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Reliques de Bouddha

Signalons une découverte récente du plus haut intérêt pour l'archéologie de l'Inde. Il s'agit d'une boîte contenant divers os du Gautama Bouddha. Ce précieux reliquaire a été trouvé à l'endroit où, suivant des traditions habilement interprétées par le savant orientaliste français Foucher, il avait été déposé il y a une vingtaine de siècles.

Entre le IVe et le VIIe siècle de notre ère, des fervents bouddhistes chinois firent un pèlerinage dans l'Inde, aux lieux célèbres dans l'histoire de leur religion. Au retour, ils décrivirent minutieusement les édifices religieux de Peshawar.

Parmi ces monuments, le principal était un monastère construit par ordre du fameux empereur Kanishka, contemporain du Christ. A proximité se trouvait une pagode en forme de dôme, ou *Stoupa*, qui passait pour recouvrir les reliques du Gautama Bouddha.

Le bouddhisme abandonné dans la région, le temple tomba en ruines et fut oublié.

Guidé par la description des pèlerins chinois, Foucher a cru pouvoir placer la pagode en question à l'est de la ville de Peschaver, dans le Pandjab, et voici environ 18 mois que le service archéologique de l'Inde exécute sur ce point des travaux d'exploration, dirigés par le Dr D. B. Spooner.

Après de longs mois de recherches dans des restes informes, on rencontra le soubassement du temple le plus vaste découvert dans l'Inde, puisqu'il ne mesure pas moins de 90 mètres de longueur. Il est de plan cruciforme, avec tours circulaires dans les quatre angles rentrants.

L'examen des débris permit de s'assurer qu'on était bien en présence de la *Stoupa* érigée par Kanishka. Des excavations furent pratiquées et l'on finit par découvrir à 6 mètres de profondeur au-dessous du sol une chambre en pierres brutes, dans un des angles de laquelle fut retrouvé le reliquaire déposé suivant la tradition par l'empereur Kanishka.

La boîte en question est cylindrique. Elle a 18 centimètres de hauteur. Sur le couvercle est une figure de Bouddha les jambes croisées, accompagné des deux assistants ou bodhisattvas. Le bord est orné d'une frise d'oies volant, et au-dessous, en relief plus accusé, se voit une série de cupidons soutenant une guirlande. Entre eux est une représentation de Bouddha assis avec ses deux assistants semblable à celle du couvercle. Sur un autre côté est la figure de l'empereur Ka-

nishka avec deux personnages ailés qui le couronnent de fleurs. La figure du monarque est identique à celle qui se voit sur les monnaies de son règne, et les inscriptions qui accompagnent les sujets figurés attestent encore davantage son identité.

Ces inscriptions indiquent en outre que l'artiste qui a fait cette œuvre fut un grec du nom d'Agesilaos, esclave acheté par Kanishka.

Dans la boîte se trouvait un reliquaire en cristal de forme hexagonale, qui renfermait 24 débris d'os soigneusement enveloppés et portant le sceau impérial. A côté d'eux était une monnaie de l'empereur Kanishka.

Découverte à Dormelles.

Le *Petit Journal* nous apprend que M. Reuss, inspecteur des eaux et forêts de Fontainebleau, possède des gardes dont quelques-uns sont des auxiliaires précieux pour les archéologues. C'est ainsi que l'un d'eux, M. Godillon, de Dormelles, lui a signalé récemment que des trouvailles intéressantes avaient été faites dans sa commune.

On peut voir au hameau de la Pointe-Saint-Gervais, dans le bas de Dormelles (Seine-et-Marne), les ruines d'un vieux château seigneurial sur lesquelles est bâtie une ferme. En creusant un puits dans la cour de cette ferme, on découvrit un sarcophage. Malheureusement, il avait été brisé en morceaux et le garde forestier n'en put sauver qu'un fragment d'une quarantaine de centimètres, suffisant pourtant pour permettre d'y voir une ornementation caractéristique de l'époque mérovingienne. Le crâne du personnage inhumé est également en la possession du garde, qu'on ne saurait trop remercier d'avoir essayé de sauver de la destruction complète les restes rencontrés.

La Société d'archéologie du Gâtinais pense que des fouilles exécutées dans ces parages livreraient d'autres sarcophages qu'on pourrait avoir en entier, avec les squelettes et le mobilier funéraire.

Découvertes en Italie

Extrait du *Petit Journal* :

L'archéologue italien Toramelle a découvert à Barbagia, en Sardaigne, toute une ville préhistorique avec ses rues, ses maisons, son temple, entourée de remparts de proportions cyclopéennes.

De son côté, l'archéologue italien Dellosso a découvert à Belmonte in Piceno, dans les Abbruzzes, une grande tombe romaine, dans laquelle se trouvaient quatre chariots et un grand nombre d'armes, de casques et de cuirasses.

Palafitte en Suède

Dans son *numéro du* 3 *octobre*, le *Radical* a annoncé la découverte des restes d'une habitation lacustre, faite par le Dr Otto Froedio, au Mont Ombert, près du lac Wettern. Des armes et des ustensiles en pierre, en os et en corne y ont été recueillis. C'est la première trouvaille de ce genre signalée en Scandinavie.

Découverte dans le Cantal

Au commencement de novembre dernier, en faisant des fouilles à Mauriac, des ouvriers ont découvert plusieurs sarcophages en pierre dont l'un contenait, en plus d'ossements humains, un crâne de cerf muni de ses bois.

Exploration de cavernes en Silésie

Divers journaux rapportent que des fouilles pratiquées en Silésie, à Ottez, près de Ratibor, ont amené la découverte de plusieurs cavernes ayant été occupées à l'âge de la pierre. Dans l'une d'elles on a trouvé une figurine modelée en argile. Cette statuette, qui représente une femme nue, parait être l'œuvre d'un potier qui a construit dans la grotte un four dont subsistent encore les débris.

NOUVELLES

Un texte relatif aux castellums

Il me paraît intéressant de soumettre à mes Confrères en préhistoire un texte peu connu. Le voici :

« Impp. Honor. et Téod. A. A. Asclepiodoto P. P. et cons. ordina-« rio.

« Quicunque castellorum loca quocunque titulo possident, cedant « ac deserant : quia his tantum fas est possidere castellorum territo-« ria, quibus adscripta sunt, et de quibus judicavit antiquitas : quod « si ulterius, vel privatæ conditionis quispiam in his locis, vel non « castellanus miles fuerit detentator inventus, capitali sententia « cum publicatione bonorun plectetur.

« Dat. 5 non. Mart. *CP.*, Asclepiodoto et Mariniano Conss. 423. »

(*Corpus Juris Civilis*, Cod. Lib. XI, Tit. LIX, de fundis limitrophis, et terris, et paludibus, et pascuis et limitaneis, vel castellorum, cap. 2.)

Ce texte nous montre que, par la suite des temps, les terres, primitivement données à cultiver aux soldats chargés de la défense des castellums, avaient été peu à peu occupées soit par les descendants des anciens soldats, soit par d'autres.

Durant la *pax romana*, le gouvernement avait dû négliger de veiller au maintien des garnisons, et les possesseurs du territoire des camps s'étaient habitués sans doute à s'en considérer les maîtres. Au moment où l'Empire, désemparé par l'assaut des hordes barbares, s'effondrait, le texte que nous citons essaya de faire revivre les anciennes mesures de prudence.

Ce texte nous apprend donc à la fois que, lors des conquêtes, Rome n'avait pas dédaigné, ainsi que beaucoup de préhistoriens se l'imaginent, l'occupation des lieux défendus naturellement, et que, vers la fin de l'Empire, ces refuges furent utilisés à nouveau.

Pour la période intermédiaire entre ces deux dates, caractérisée par la fréquence de le poterie sigillée, j'ai eu l'occasion de signaler l'occupation du camp de Rognac (1).

Soulignons que le mot *castellum* n'est pas plus préhistorique que celui d'*oppidum*, plus usité.

Enfin je ne parlerai que pour mémoire de la théorie étrange qui voudrait faire dériver *château* de *cateux*, vieux mot désignant les biens inaliénables, biens de famille qui ont donné naissance à l'organisation féodale. Cette théorie s'appuie sur l'hypothèse, évidemment erronée, que les premiers *castels (cateux secs)* auraient été en bois, donc considérés comme étant de peu de durée.

L étymologie *castellum* reste aussi inébranlable que l'assiette de ces retranchements.

Ch. Cotte.

Excursion aux environs d'Etampes

Le dimanche 24 octobre, la Société d'excursions scientifiques a fait, à Etampes et dans les environs, une excursion géologique et préhistorisque dirigée par MM. A. de Mortillet et G. Courty. Dans la matinée les excursionnistes ont vu le musée et les monuments d'Etampes. L'après-midi a été consacrée à la visite de tables de grès stampiens à Vaujouan ; du menhir et des sables marins de Pierrefitte ; des mardelles du Four-Blanc, curieuses excavations artificielles ; enfin de l'emplacement d'une sépulture néolithique sous une table de grès, au lieu dit *Les Boutards*, à Obterre.

(1) C'est à tort qu'un écrivain très estimé a écrit récemment que le vieux Cabalio n'a pas un seul morceau de poterie relevant de la période romaine. J'y ai recueilli de la poterie sigillée et une anse d'amphore avec la marque BENAT (le T étant joint à l'A pour former un seul signe).

Le menhir de Pierrefitte, un des rares monuments de ce genre du département de Seine-et-Oise, est un bloc de grès planté verticalement dont une des faces porte de nombreuses cupules naturelles. Il mesure $3^{m}77$ de hauteur, $2^{m}68$ dans sa plus grande largeur, et $0^{m}62$ de plus forte épaisseur. On le dit assez profondément enterré.

Collection Paul Girod

Dans sa séance du 28 octobre dernier, la Société préhistorique de France a renouvelé, au sujet de la très importante collection Paul Girod, à Clermont-Ferrand, le vœu émis à propos de la collection de Maret, que l'Etat ne laisse pas échapper les occasions exceptionnelles qui s'offrent à lui de conserver à la France, dans des conditions particulièrement avantageuses, les objets d'art préhistorique national que leur importance scientifique et leur célébrité universelle désignent aux surenchères de l'étranger.

Enceinte du Mont-des-Mules

La Société préhistorique de France ayant eu connaissance que la Municipalité de Beausoleil (Alpes-Maritimes) formait un projet de « décapage » (*sic*) du Mont-des-Mules, dont le Congrès international d'anthropologie de Monaco avait visité en 1906 la remarquable enceinte cyclopéenne, a émis le vœu que, s'il n'est pas possible de soustraire, par le classement, ce monument plusieurs fois millénaire aux méfaits de la spéculation industrielle, du moins toutes les précautions soient prises par les autorités compétentes pour en sauver le plus possible le souvenir et pour ne pas laisser perdre, sans profit pour la science, les objets documentaires que le travail de « décapage » des carriers pourra mettre au jour.

Vente Bourdot

La vente aux enchères publiques des collections préhistoriques réunies par Jules Bourdot, ingénieur civil, membre de la Société préhistorique de France, aura lieu à Paris, à l'Hôtel des commissaires-priseurs, 9, rue Drouot, les mercredis 8 et jeudi 9 décembre 1909, à 3 heures, par le ministère de Me Louis Garnaud, commissaire-priseur, assisté de M. Alexandre Stuer, expert. Les collections seront exposées avant la vente, de 2 à 3 heures.

Un catalogue, fait par M. Stuer, vient de paraître.

Les collections comprennent 80 cadres de 60 sur 37 centimètres,

plus un certain nombre de lots de pièces non montées. On y voit de beaux spécimens de la faune et de l'industrie des différentes époques, depuis le chelléen jusqu'au mérovingien.

Association française

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, c'est à Toulouse que se tiendra en 1910 le Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences. Une exposition scientifique doit être organisée, à cette occasion, par la ville de Toulouse.

Dans sa dernière réunion, le Conseil de l'Association a choisi la ville de Dijon pour la session de 1911.

Musée de Tours

Le Ministre des finances a accordé à la ville de Tours la jouissance de l'ancien palais archiépiscopal pour y établir son musée. Cette destination ayant été acceptée par le Conseil municipal de la Ville, le Musée va pouvoir être très prochainement installé dans le nouveau local.

Musée de Tulle

La ville de Tulle vient d'acheter l'évêché à l'Etat, au prix de 15.000 francs, pour y installer le musée et la bibliothèque communale.

Musée de Beauvais

L'ancien évêché de Beauvais vient d'être acheté à l'Etat par le département de l'Oise pour 40.000 francs payables en quatre ans, sans intérêt. Le Ministre des finances et les représentants du département sont tombés d'accord sur ce prix. Le dit bâtiment servira de musée départemental.

Monument G. Leroy

Le dimanche 24 octobre 1901, a eu lieu, à Melun, l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Gabriel Leroy, ancien archiviste et historien de cette ville, ancien président de la Société d'archéologie de Seine-et-Marne, qui fut aussi un préhistorien.

Association bretonne

L'Association bretonne, qui a tenu en septembre dernier ses assises à Ploërmel, a dans sa séance de clôture demandé la fondation d'un musée breton dans cette localité.

NÉCROLOGIE

Ernest Rupin

Le 24 octobre dernier mourait à Brive (Corrèze), à l'âge de 64 ans, un homme aussi modeste qu'éminent, Ernest Rupin.

Ce fut un travailleur acharné ; pendant les trente-cinq années d'une studieuse retraite — il quitta l'administration de l'enregistrement en 1875 — il ne cessa d'étudier, abordant, avec un succès toujours égal, diverses branches de l'Art et de la Science.

Il était surtout archéologue ; ses trois ouvrages : *L'Œuvre de Limoges* (Emaillerie), les *Cloîtres de Moissac*, et *Rocamadour*, couronnés par l'Institut, sont des modèles d'érudition ; la clarté de leur rédaction les met en outre à la portée même des profanes. Rupin enrichit ces trois ouvrages d'une copieuse illustration qui est une merveille d'art en même temps que de précision.

Ses travaux de botanique sont très estimés.

En 1878, il fondait, au nom de la *Société* scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, un Musée à Brive, Musée qui devint Municipal en 1884. Pendant les trente années qu'il consacra à enrichir cet établissement, il ne se départit point du programme qu'il s'était tracé : faire un *Musée local*.

S'il recevait avec un extrême plaisir les collections d'ordre général qui pouvaient constituer de précieux matériaux de comparaison et qu'offraient parfois de généreux donateurs, ou des Brivistes voyageant au dehors, c'est surtout aux choses locales que Rupin s'attachait de préférence, et c'est ainsi qu'il devint préhistorien.

Nombreuses sont les recherches qu'il entreprit à ses frais, au profit du Musée, dans les grottes, les dolmens et les tumulus.

Aussi modeste que savant il dédaigna trop souvent de publier ses fouilles ; cela est doublement regrettable : nous sommes privés des observations qu'y fit son esprit sagace, et plusieurs restent dans l'oubli.

Il nous a fallu faire appel à nos souvenirs personnels, à ceux de notre ami commun, Louis de Nussac, et des membres de la famille, en particulier M. Julien Valat, pour en avoir un aperçu très incomplet.

Son premier travail est une œuvre de critique. Il existe dans les environs de Brive de nombreuses grottes taillées par la main de l'homme, formant de véritables villages souterrains, que l'on attribuait en bloc à l'époque néolithique. Ses recherches multipliées le convainquirent qu'elles ne remontaient pas au-delà du Moyen-Age ; ce n'est cependant — tant était grande sa modestie et son désir de ne rien avancer à la légère — qu'après avoir pris sur place l'opinion de Gabriel de Mortillet et de Philippe Salmon, qu'il se décida à publier, en collaboration avec son ami M. Philibert Lalande, une note en ce sens (*Bulletin monumental*, 1878).

On lui doit aussi (1893) un mémoire sur l'enceinte vitrifiée de Sermur (Corrèze). (*Bull. soc. scient , hist. et arch. de la Corrèze*, in-8, avec fig.)

Des fouilles dans les tumulus de la *Bio-rouge* et du *Camp de l'Hoste*, près de Souillac (Lot), lui donnèrent avec des poteries, des armes et des bracelets, des fragments encore bien conservés de vêtements de cuir.

Un tumulus des environs de *Miers* (Lot), près du hameau de *Noutari*, fouillé avec Elie Massenat, fournit une superbe épée, aujourd'hui au Musée de Saint-Germain.

La grotte du *Pis de la Vache*, dans le parc du château de Laforge, dont nous commençâmes ensemble le déblaiement, avait déjà donné des foyers magdaléniens, superposés à un niveau moustérien. Nous devrons, hélas ! achever seul ces intéressantes fouilles. Ernest Rupin ne prendra plus sa part des joies de la découverte !

Que de monuments préhistoriques son crayon ou son objectif n'ont-ils pas croqués pour illustrer les travaux de ses collègues. Il donnait sans compter ses documents, son temps, sa peine ; les bulletins de la Société archéologique et nombre de volumes sont là pour en témoigner.

Une série de mégalithes et de grottes de la Corrèze, représentés au fusain, orne aussi le Musée national de Saint-Germain et le Musée de Brive.

La collection du Musée de Brive recevait ses soins constants. Sans parler de l'énorme somme de temps passée pour monter séparément chaque pièce et la pourvoir d'une étiquette, qui rend inutile tout catalogue et constitue une très belle leçon de choses, nous l'avons vu sans cesse en quête de renseignements auprès des préhistoriens de passage et se tenant sans cesse à jour.

Aussi la collection qu'il a formée est-elle devenue une des plus belles et des mieux organisées de nos provinces, grâce aux récoltes de Rupin et aux dons souvent précieux de MM. Elie Massenat, Gaston de Lépinay, Joseph Soulingeas, Pouzat, Joseph Beaufort, Louis de Nussac, Philibert Lalande, Armand Viré, sans oublier les belles séries des abbés Bouyssonie et Bardon.

Les vallées de la Corrèze, de la Vézère et de la Dordogne fournissent ainsi par milliers les spécimens de leurs stations et forment un ensemble vraiment complet.

Grâce aux Musées de Brive et de Périgueux, un travail général sur la Préhistoire de la région serait des plus facile à mettre au point.

Un tel labeur finit par altérer la santé de Rupin, et si son activité et son désir de bien faire étaient restés entiers, nous voyions avec douleur ses forces diminuer depuis quelques mois.

C'est au retour d'une après-midi entière passée au Musée et au cours de laquelle il formait encore des projets d'amélioration que la mort est venue le terrasser. Une lettre où il formulait ces projets est restée inachevée sous sa plume !

Une telle carrière, un tel exemple ne doivent point être perdus et la Ville de Brive aura à cœur de continuer et de développer l'œuvre d'instruction générale créée par Ernest Rupin.

ARMAND VIRÉ.

TABLE DES MATIÈRES

TRAVAUX ORIGINAUX

MUSÉES DÉPARTEMENTAUX

NOUVELLES

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

NÉCROLOGIE

CONGRÈS, SOCIÉTÉS, ACADÉMIES

BIBLIOGRAPHIE

FIGURES DANS LE TEXTE

PLANCHES HORS TEXTE

Le Gérant : V. TAUDOU.

TOURS. — IMPRIMERIE PAUL BOUSREZ ; J. ALLARD, SUCC^r.

